

Cahiers pour l'histoire de la recherche 3

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

159 Fichier(s)

Les mots clés

[Auriol, Vincent, 1884-1966](#)

Les relations du document

Collection Cahiers pour l'histoire de la recherche

Ce document est en lien avec :

[Cahiers pour l'histoire de la recherche 2](#) □

Collection Cahiers pour l'histoire de la recherche

[Cahiers pour l'histoire de la recherche 1](#) □ est en lien avec ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

CNRS, Cahiers pour l'histoire de la recherche 3, 1995

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/176>

Présentation

Sous-titre HENRI LAUGIER EN SON SIÈCLE

Date(s) 1995

Mentions légales Fiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la fiche Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

Langue Français

Collation 24

Informations éditoriales

Directeur de la publication Sous la direction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac et Jean-François Picard

N° ISBN 2-271-05340-4

N° ISSN 1243-1923

Description & Analyse

Nombre de pages 157

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/10/2023 Dernière modification le 11/12/2024

**CAHIERS
POUR L'HISTOIRE
DE LA RECHERCHE**

Jean-Louis Cérenneux-Builhac,
Jean-François Picard

Henri Laugier en son siècle

 CNRS EDITIONS

CAHIERS POUR L'HISTOIRE DE LA RECHERCHE

Comité de Rédaction :

Madame Luce GIARD
Monsieur Jacques LAUTMAN,
Monsieur Dominique PESTRE,
Monsieur Antoine PROST,
Madame Claire SALOMON-BAYET

Secrétariat de Rédaction :

Jean-François PICARD

Toute correspondance et manuscrits doivent être adressés à Jean-François
PICARD, IHTP, 44, Rue de l'Amiral Mouchez, 75014 PARIS

Ventes par correspondance : CNRS Éditions, 20-22, rue Saint-Amand,
75015 Paris, tél. : (1) 45 33 16 00 — Téléx : 200 356 F

© CNRS Éditions, Paris, 1995
ISBN 2-271-05340-4
ISSN 1243-1923

**HENRI LAUGIER
EN SON SIÈCLE**

Sous la direction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac
et Jean-François Picard



Sommaire

1— Henri Laugier en son siècle. <i>Jean-Louis Crémieux-Brilhac</i>	7
2— Jeunesse d'un démocrate (1888-1918). <i>Jean Coulomb, Paulette Bélisme</i> ,	13
3— Les réseaux scientifiques : Henri Laugier en politique avant la Seconde Guerre mondiale (1918-1939). <i>Michel Trébitsch</i>	23
4— Laugier chercheur : le cheminement d'une pensée, de la physiologie à la sociométrie et à la biotypologie. <i>Pierre Jakob</i>	47
5— Henri Laugier et le CNRS (1936-1940). <i>Emmanuelle Picard</i>	63
6— Les années d'exil (1940-1944). <i>Chantal Morelle</i>	73
7— Henri Laugier, l'édition scientifique, la documentation scientifique et l'audiovisuel. <i>Jean-Claude Pecker</i>	93
8— Henri Laugier aux Nations Unies : le pionnier de la politique de coopération sociale internationale (1946-1951). <i>Stéphane Hessel</i>	103
9— Henri Laugier : souvenirs. De l'ONU au Centre d'études des relations interethniques. <i>Georges Fischer</i>	109
10— Henri Laugier, retour à la recherche (1952-1958). <i>Emmanuelle Picard</i>	117
11— Le mouvement pour l'Expansion de la recherche scientifique (1954-1968). <i>Jean-Louis Crémieux-Brilhac</i>	123
12— Documents : correspondance entre Henri Laugier et Vincent Auriol	139

Vie de Henri Laugier, repères chronologiques

Né le 5 août 1888 à Mane (Alpes-de-Haute-Provence).

- 1913 – Docteur en médecine, chef du laboratoire de physiologie du travail à l'Institut Marcy.
 - 1914 – Médecin auxiliaire dans l'infanterie.
 - 1921 – Docteur ès sciences. Lancement des Compagnons de l'Université nouvelle.
 - 1925 – Membre du Comité consultatif de l'Enseignement supérieur.
 - 1927 – Directeur de laboratoire de physiologie appliquée à l'École pratique des hautes études.
 - 1928 – Membre fondateur de l'Institut national d'orientation professionnelle.
 - 1929 – Professeur de physiologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers.
 - 1931 – Fondation de l'Union rationaliste.
 - 1932 – Secrétaire général de la Société de biotypologie.
 - 1936 – Directeur de cabinet du ministre Affaires étrangères, Yvon Delbos. Chef du service de la recherche au ministère de l'Éducation nationale.
 - 1937 – Professeur de physiologie à la faculté des sciences de Paris.
 - 1939 – Directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale (Y. Delbos), directeur du Centre national de la recherche scientifique.
 - 18 juin 1940 – Départ de Bordeaux pour l'Angleterre.
 - 1941 – Professeur de physiologie à l'université de Montréal (Canada).
 - 1942 – Principal animateur aux États Unis de « *France Forever* », association de soutien à la France Libre.
 - 1943 – Recteur de l'Académie d'Alger.
 - 1944 – Directeur général des Relations culturelles au ministère des Affaires étrangères.
 - 1946 – Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies.
 - 1952 – Membre du Conseil exécutif de l'Unesco.
 - 1953 – Président de la Commission de la recherche scientifique et technique du Deuxième Plan.
 - 1956 – Président du Conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques.
 - 1957 – Création de l'Institut d'études du développement économique et social.
- Décédé le 19 janvier 1973 au cap d'Antibes.

Henri Laugier en son siècle

JEAN-LOUIS CREMIEUX-BRILHAC*

Henri Laugier, premier directeur du CNRS, qui prit, au nom de celui-ci, les brevets de l'équipe Joliot sur la fission atomique. Henri Laugier, recteur, en 1943, de la première université française libre. Henri Laugier, premier directeur général des Relations culturelles. Henri Laugier, premier secrétaire général adjoint français des Nations Unies, chargé des affaires sociales au premier rang desquelles il mettait la recherche scientifique... Pour avoir occupé, en position de pionnier, une telle suite de responsabilités en marquant chaque institution nouvelle de son empreinte, Laugier est, au même titre qu'un Paul Rivet ou un Julien Cain, une des figures emblématiques d'une fonction nouvelle apparue dans le deuxième quart de ce siècle : celle d'administrateur de grandes institutions scientifiques et de promoteur du développement intellectuel ou, plus spécifiquement parlant, du développement scientifique. La fonction apparaît à une phase charnière de l'évolution des sociétés occidentales, lorsque des minorités agissantes puis des dirigeants éclairés prennent conscience — pour partie sous la pression des menaces extérieures — du rôle nécessaire de l'Etat dans l'organisation de la recherche. La France ne faisait en cela que renouer avec une tradition, celles des savants de la I^e République, créateurs déjà de grandes institutions scientifiques. Mais, dans les années 1930, l'idée d'organiser la recherche semblait à beaucoup d'esprits contraire aux principes de liberté universitaire et de liberté du chercheur.

Lorsqu'en 1936 Léon Blum entreprend de mettre en œuvre ce que nous appellerions une « politique de la recherche », Laugier reçoit le flambeau de ses aînés, Jean Perrin et Langevin, Urbain et Émile Borel, qui en ont été les promoteurs. Tout le désigne pour les responsabilités qui lui sont confiées : il installe le CNRS — pour un demi-siècle — dans ses murs, définit les premiers objectifs, guide les premiers pas.

L'œuvre est interrompue par la défaite de juin 1940 et Laugier, après l'épreuve de l'exil, est appelé à d'autres tâches. Mais lorsqu'il regagne Paris au début des années 50, il est le lien entre la génération qui l'a précédé et celle qui le suit, entre

* J.-L. Crémieux-Brilhac a été longtemps directeur de la Documentation française, puis conseiller d'Etat. Il a été, de 1956 à 1973, secrétaire général du Mouvement pour l'Expansion de la recherche scientifique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire contemporaine dont *Les Français de l'an 40*, Il préside l'^a Association des amis d'Henri Laugier pour un monde plus humain ».

les innovateurs des années 30 et ceux de la IV^e République, puis de la V^e. Par son rôle à la présidence de la commission de la recherche du 2^e Plan, puis par ses liens avec Mendès France, président du conseil en 1954-55, sur lequel il aura exercé une influence comparable à celle de Perrin sur Blum vingt ans plus tôt, il a un rôle clef, à un moment crucial, dans le renouveau de la politique de la recherche qui sera pris en compte, en 1958, par le gouvernement du général de Gaulle.

L'apport de Laugier se limiterait-il à cela, il aurait sa place dans l'histoire du mouvement scientifique français. Aussi les lecteurs des *Cahiers d'histoire de la Recherche* sauront gré au CNRS de la fin de ce siècle d'avoir voulu que ce numéro de revue lui soit consacré. L'équipe de rédaction s'est avant tout appliquée à mettre en lumière son rôle dans ces deux phases décisives. Et elle a tenu en même temps à le situer par rapport aux groupes de pensée et aux réseaux politico-scientifiques qui ont pu contribuer dans l'entre-deux-guerres d'abord, dans les années 1950 et 1960 ensuite, à l'émergence d'une politique de la science en même temps qu'à une rénovation des structures scolaires et universitaires.

Mais Laugier ne se réduit pas à un palmarès de fonctions. Il est davantage que le titulaire de la chaire de physiologie du CNAM et de la Sorbonne¹ ou que l'administrateur de grandes institutions. Il est, pourrait-on dire, un homme carrefour, à la fois au carrefour des sciences dites exactes et des sciences sociales, au carrefour de la science et de la politique, mais aussi, singularité supplémentaire, à l'affût des formes les plus hardies de l'art contemporain pour lequel il se passionne. Esprit original aux facettes multiples, lanceur d'idées prémonitoires, promoteur des initiatives les plus variées, il est pendant cinquante ans, derrière le premier rang des grands décideurs politiques, à l'avant-garde de ceux qui sont les artisans de l'histoire. À ce titre, il mérite une biographie : elle est en préparation². Ce numéro des *Cahiers* la précède en éclairant de quelques coups de projecteur sa trajectoire en ce siècle.

Henri Laugier dans son siècle, et quel siècle ! Comme l'écrit Jean Coulomb, qui était son cousin et reste son meilleur témoin, en 1888, à la naissance d'Henri Laugier, la France était encore paysanne et moreelée (les Basses-Alpes; la « grande montagne », près de Grenoble). La laïcité s'installait (un oncle curé, un père dans l'enseignement primaire). Des études secondaires à base littéraire. Un patriotisme général hérité de la défaite de 1871.

« La guerre de 1914 : le patriote antimilitariste s'y dépense sans compter, mais garde les yeux ouverts.

« Une médecine peu efficace, méprisée par les scientifiques, une physiologie et une psychologie sommaires : il tente d'en éviter les ornières en bifurquant vers la psychophysiologie et la psychotechnique.

« Politiquement, le radicalisme qui fait place au socialisme : il s'y engage, mais sait éviter aussi bien la dérive pacifiste que la dérive communiste.

1. Sur l'activité de Laugier physiologiste, on se reportera à l'article que cette revue lui a précédemment consacré : W.H. Schneider, « Henri Laugier, the Science of Work and the Workings of Science in France, 1920-1940 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 1989.

2. L'Association des amis d'Henri Laugier a constitué à cet effet un important fonds documentaire, actuellement en dépôt à la Fondation Charles-de-Gaulle en attendant son versement aux archives du CNRS. Elle a publié quatre fascicules de *Matériaux pour une biographie d'H. Laugier*.

« La peinture qui échappe au conformisme : il prend le parti des non conformistes.

« La nouvelle guerre : il refuse de s'incliner, devient l'animateur du mouvement gaulliste aux États-Unis.

« Un monde à reconstruire à l'âge de l'énergie atomique : il participe à l'élaboration des nouvelles structures internationales... »

Ce qui fait l'originalité de Laugier et qui donne son unité à une carrière aux multiples emplois, ce qui inspire son action, sa vie durant, et qui le projette dans vingt créations nouvelles, toujours impatient, toujours novateur, c'est que la foi en la vertu efficiente de la science s'allie chez lui au credo républicain et à l'exigence de solidarité, l'un et l'autre le soutenant dans la conviction que chacun se doit de contribuer au progrès humain, selon ses capacités et jusqu'à l'extrême de ses œuvres. En cela, il a sa place non seulement dans l'histoire de nos institutions scientifiques, mais comme un relais dans l'histoire des idéologies qui ont sous-tendu le mouvement scientifique depuis l'époque des Lumières.

Grandi à la lecture du *Tour de France de deux enfants*, il est fils de la République, jacobin, franc-maçon par goût de la fraternité, scientiste sans en avoir les étroitesse, socialiste sans être pour un sou marxiste et sans adhérer à la SFIO — et romantique. Ah! oui, il est romantique, ce docteur en médecine et docteur ès sciences, au point de persuader, en 1941, un jeune éditeur québécois de publier en un seul volume les poésies complètes de Victor Hugo, tant il croit au « geste auguste du semeur » et continue d'espérer en la République universelle. Homme du XIX^e siècle par sa formation, il se rattache par sa culture familiale — et comme son maître, le physiologiste Lapicque — à la tradition des pères fondateurs de la III^e République « démocratique et sociale » et à l'évangile des Droits de l'Homme. L'humour lui évite d'être naïf : le bon sens le sauve de ce qui chez d'autres tournerait au verbiage. Rien d'étonnant s'il s'enthousiasme, au début des années 1920, pour le mouvement des Compagnons de l'université nouvelle dont il se fait pendant 7 ans le propagandiste et si le combat pour « l'École unique » reste, sa vie durant, l'un des fils conducteurs de son action militante. Rien d'étonnant s'il est parmi les fondateurs de l'Union rationaliste. Rien d'étonnant si, lorsqu'il est appelé en 1946 aux fonctions de secrétaire général adjoint des Nations Unies, il partage, comme il l'a partagé vingt ans plus tôt, l'illusion wilsonienne d'un gouvernement mondial du Droit et de la Science et si jusqu'à sa mort, malgré le démenti des événements et le scepticisme que lui opposent aussi bien Mendès France que de Gaulle, il croit aux possibilités de l'action internationale et persiste à prôner l'aide multilatérale aux pays en développement ou la création de laboratoires scientifiques internationaux.

Que ce soit en matière de progrès scientifique ou de progrès social, il se bat pour répandre et faire triompher ses idées, sans hésiter à pourfendre les cuistres, à dénoncer « les conservatismes universitaires » ou « la viscosité de l'Education nationale ». Mais s'il lui arrive de jouer à don Quichotte, il a toujours le souci que l'innovation soit opératoire. Il aime à répéter que « nous ne sommes pas sur terre pour faire des choses faciles ». C'est en ce mélange de vues prospectives et de réalisations très concrètes qu'il est le plus moderne.

On verra comment, dès le premier combat qu'il livre — le combat pour l'École unique —, les ressorts du citoyen épris d'idéal se conjuguent chez lui à ceux du chercheur soucieux d'efficacité. S'il infléchit ses recherches dans les

années 1920 de la physiologie vers la psychologie, c'est animé de la conviction que l'École démocratique, pour laquelle il milite, n'est viable que si elle est assortie d'une sélection et d'une orientation dont il appartient à la science d'éclairer les principes et les méthodes. Car s'il veut une Ecole unique assurant l'égalité des chances et le recours à toutes les ressources de talent de la nation, il affirme également que l'enseignement doit être aussi individualisé que possible et que la science peut y contribuer. Ainsi se fait-il pluridisciplinaire. Il propage en France les concepts et les méthodes de la biométrie humaine. De son laboratoire sortent les premières études sur le développement physique et l'adaptation intellectuelle des enfants d'âge scolaire en fonction de leur origine sociale.

De même, lorsque, nouveau venu dans le sérail, il est chargé de créer au ministère des Affaires étrangères une direction des Relations culturelles, non seulement il y apporte une conception neuve des échanges culturels, mûrie depuis 1942 et la volonté d'une coopération scientifique internationale là où dominaient les tournées de conférenciers mondains, mais en dix-huit mois, dans le désordre second de l'époque, il renoue les liens brisés par l'Occupation, fait décupler le budget, crée un premier réseau d'attachés scientifiques et culturels, donne des dimensions sans précédent au détachement d'enseignants français à l'étranger.

Lutter! Convaincre! Agir! Concentrer l'énergie sur des réalisations prioritaires! « Vous avez les pleins pouvoirs pour 24 heures », aime-t-il à dire, « quels décrets prenez-vous? »

Ainsi ne compte-t-on pas les institutions et les réformes qui lui doivent vie, directement ou indirectement, non plus que les publications. Il préside à la naissance du CNRS et il est associé à celle du Palais de la Découverte. Mais il est aussi, avec Piéron, le créateur de l'Institut national d'orientation professionnelle. Vingt ans plus tard, secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé des affaires sociales, il a sa part dans la naissance de l'Unesco, de l'OMS et du FISE. Il peut passer, au même titre que son ami René Cassin, pour un des pères de la Déclaration internationale des Droits de l'Homme, il est le pionnier de la coopération internationale en matière sociale et engage une lutte de vingt ans pour la création de laboratoires internationaux de recherche.

Membre du conseil exécutif de l'Unesco de 1952 à 1958, il ne se contente pas de critiquer une conception qui tendrait à transformer l'Organisation en un institut d'assistance, principalement chargé de fournir aux États membres les services d'experts : il bataille pour le renouvellement des techniques documentaires, notamment au bénéfice des pays du tiers-monde, et pour le recours à l'audiovisuel au service de l'enseignement et de la culture. Comme l'a rapporté dans une étude antérieure Yves Brunswick, secrétaire général de la commission française pour l'Unesco, il réclame avec la même vision prospective le développement maximal des recherches en sciences sociales, convaincu, lui, le physiologiste, que « le siècle prochain sera celui des sciences sociales³ ».

S'il prend sa retraite en 1958, c'est pour s'engager dans des réalisations nouvelles : il donne vie à l'Institut du Développement économique et social (IEDES) de l'université de Paris dont il a obtenu la création et qu'il dirige jusqu'à 1960. La même intuition des problèmes d'avenir le fait batailler pour la création, à l'univ-

³. Yves Brunswick, « Laugier à l'Unesco », *Matériaux pour une biographie d'Henri Laugier*, n° 1, 1991.

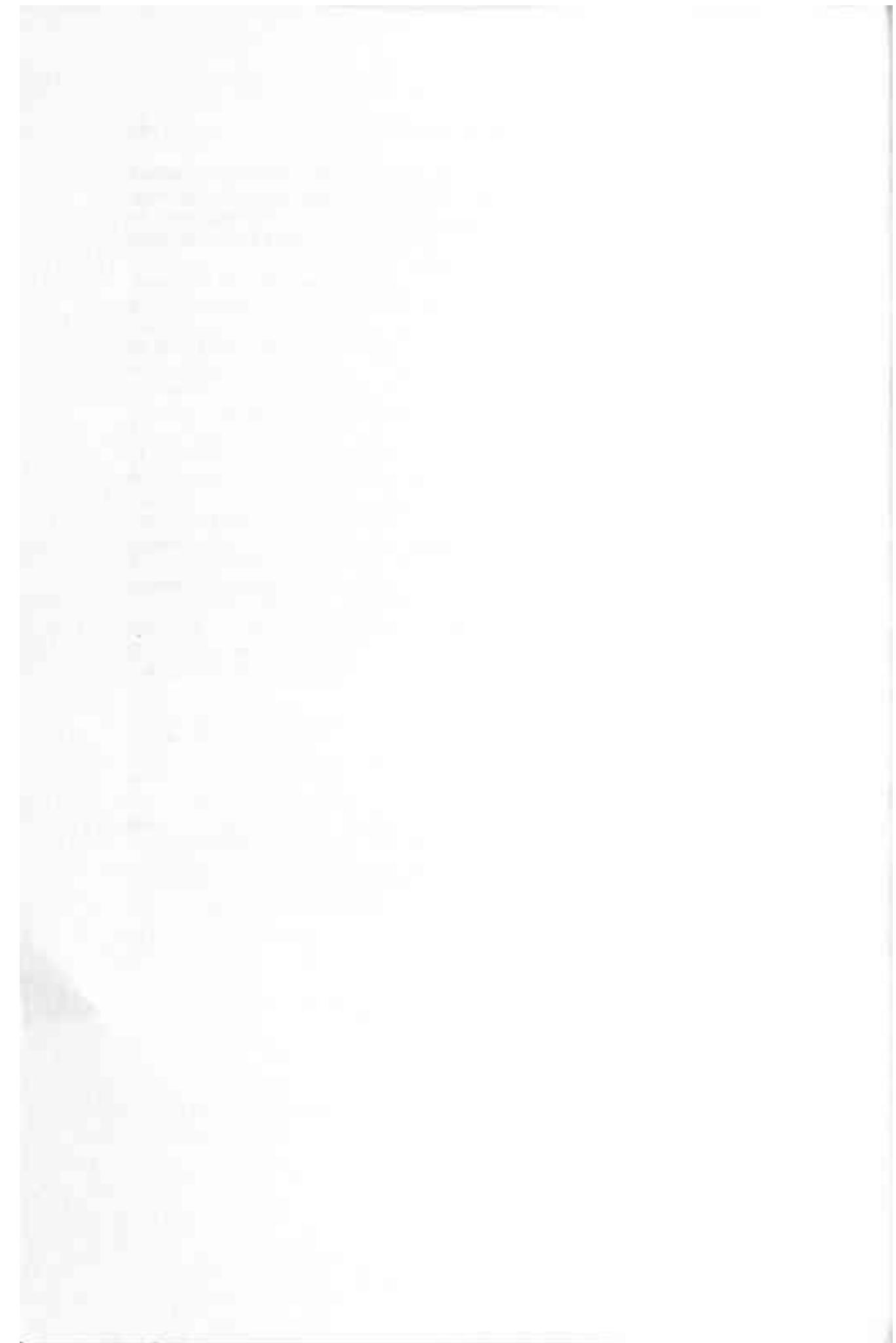
versité de Nice, d'un Centre d'études et de recherches interethniques. Il profite de son indépendance pour multiplier les articles de presse où il expose ses vues, toujours dans un sens opératoire, sur les sujets les plus variés. Une sélection de ces articles, réunie sous le titre *Civisme national et civisme international* dit assez que ce libre esprit a été un citoyen du monde.

Citoyen du monde par la conscience qu'il a de ses responsabilités d'homme. Citoyen du monde par l'étendue et le niveau de ses amitiés, d'Yvon Delbos à Léon Blum, de Vincent Auriol à Mendès France, d'Eleanor Roosevelt à Nehru, du biologiste britannique Solly Zuckermann au couple suédois des Myrdal ou au Chilien Santa Cruz, et de Picasso à Fernand Léger. Citoyen du monde par la curiosité et les multiples objets d'intérêt d'un esprit qui avait fait de l'art « un de ses hobbies ». L'appartement de la rue de Babylone et la villa de Shady Rock qu'il partagea pendant ses vingt dernières années avec Marie Cuttoli, rénovatrice de la tapisserie avant Lurçat, furent des hauts lieux; les esprits les plus originaux du temps s'y rencontrèrent, entourés des œuvres représentatives de « l'art le plus énergique » : car — le portrait serait incomplet si on ne le rappelait — Laugier et Marie Cuttoli ont été depuis les années 1920 parmi les champions de l'art d'avant garde : ils ont aimé et parfois aidé Picasso, Juan Gris, Léger, Chagall, Dufy, Henri Laurens. Laugier avait fait commander à Dufy la fresque de « La fée Électricité » pour l'exposition internationale de 1937 et avait recommandé Robert et Sonia Delaunay pour la décoration du Palais de la Découverte.

À quatre-vingts ans, faisant ses adieux au monde universitaire, Laugier rappelait le mot de Prévert : « Trois cigarettes dans le paquet et je m'en vais » et lançait à ceux qui devaient être ses successeurs une dernière recommandation : « Voyez Grand, voyez loin, et dépêchez-vous. »

Avant de s'en aller, comme il disait, Laugier et Marie Cuttoli avaient donné 24 toiles et papiers collés de Picasso au Musée national d'art moderne en même temps qu'ils léguaien une large fraction de leur avoir au CNRS.

Libre esprit généreux, bien souvent en avance d'une idée sur son temps et n'ayant peur de personne quand il luttait pour une cause, Laugier a apporté au développement scientifique et à la coopération sociale internationale la passion du rêve prométhéen : « Non, l'on n'enchaînera pas Prométhée », affirmait-il en mai 1955 devant l'Union rationaliste. Comme Jean Cocteau, dont il appréciait l'imagination surréaliste mais détestait les afféteries, si on lui avait demandé : « Votre maison brûle, qu'emportez-vous ? » il aurait répondu : « Le feu ».



Jeunesse d'un démocrate (1888-1918)¹

JEAN COULOMB ET PAULETTE BELIME*

FAMILLE

La famille d'Henri Laugier est tout entière issue des Basses-Alpes, aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence. Son père Albert Laugier (1861-1935) avait hérité d'une belle maison ancienne perchée dans le village de Simiane² et, dans la plaine, d'une petite ferme transmise plus tard par Henri aux paysans qui l'habitaient et en travaillaient les champs. Albert Laugier, laïque convaincu, a occupé dans l'enseignement primaire des postes de plus en plus importants, notamment à Saint-Brieuc, Grenoble et Aix-en-Provence et a terminé sa carrière comme inspecteur primaire du XIII^e arrondissement de Paris.

Marie Coulomb (1867-1952), mère d'Henri, était la fille de Joachim Coulomb, instituteur disgracié en 1851 lors du prélude au coup d'État, devenu plus tard agent voyer départemental, et de Philomène Mollet, qui appartenait à une famille un peu plus aisée de Saint-Michel³. Un frère de Philomène lui céda sa part (terre et puits) du « Plan d'Aiguion » (commune de Mane), et Joachim y bâtit de 1884 à 1887 la maison où Marie accoucha d'Henri le 5 août 1888, puis d'une fille, Lucie³ le 6 janvier 1893.

Henri avait pour ses père et mère un attachement profond. Il les tenait au courant de tout, sollicitant des avis qu'il combattait cependant s'ils différaient du sien. Chose peu croyable, il habitait encore chez eux à 37 ans; une grave crise familiale lui fit alors quitter le boulevard Blanqui pour s'installer rue Hautefeuille. À la mort de son père, il prendra sa mère chez lui rue de Varenne pendant six mois; celle-ci résidera ensuite quelque temps chez sa fille Lucie Belime, puis retournera à Simiane, où elle mourra.

* Jean Coulomb est membre de l'Académie des sciences; il a été directeur de l'Institut de physique du globe, professeur de physique du globe à la Sorbonne, directeur général du CNRS de 1957 à 1962, puis président du CNES. Paulette Belime, nièce d'Henri Laugier, a fait une carrière de haut fonctionnaire des Nations Unies, à Genève.

1. Aujourd'hui Simiane-la-Rotonde.

2. Aujourd'hui Saint-Michel-l'Observatoire. Sans en être l'inspirateur, Henri Laugier a applaudi à la création de l'observatoire de Haute-Provence, et l'a favorisée.

3. Mère de Paulette Belime, cosignataire du présent article.

Les grands-parents maternels d'Henri, Joachim et Philomène Coulomb avaient eu trois garçons, qui firent par économie leurs études au Petit Séminaire de Digne, et deux filles destinées à devenir institutrices, mais Marie, la mère d'Henri Laugier, n'exerça pas. Le cadet, Charles Coulomb, né en 1862, fut surveillant d'internat aux lycées d'Aix et de Marseille puis partit pour l'Algérie enseigner latin et grec au collège de Blida. En 1902, Albert Laugier, alors à Saint-Brieuc, présenta son beau-frère Charles Coulomb à Blanche d'Izalguier, collègue qu'il estimait fort. Née en 1877, issue d'une grande famille toulousaine aujourd'hui disparue, mais orpheline et pauvre, elle avait gardé l'empreinte morale des maîtres admirables qu'elle avait eus à Fontenay. Mariés en 1903, Charles et Blanche Coulomb, les « chers Africains »*, reçurent dès 1904 à Blida une visite d'Henri (suivie d'une tournée en Kabylie qui l'enthousiasma), puis en 1911 une autre visite à Alger.

LA HAUTE-PROVENCE

Parler de l'enracinement d'Henri est un de ces cas où il est difficile de ne pas déborder un cadre strict. De Simiane à Mane (une vingtaine de kilomètres) s'étendait pour lui « le plus beau pays du monde ». Notre but n'est pas d'en persuader le lecteur, mais seulement d'expliquer la nostalgie de ses lettres de guerre, par exemple : « La situation d'ermite cultivé sur les pentes de Lure ou du Ventoux est celle qui doit donner le plus de bonheur à ceux que leur ambition n'appelle pas à conquérir le monde⁵. » Même lorsqu'il ne fera plus dans sa maison de Simiane que des apparitions⁶, il convaincra le recteur Jean Roche⁷ d'acheter une maison voisine, le poète Yves Bonnefoy d'y relever une ruine. Près du Plan d'Aiguion, à Porcheres⁸, Henri rêva d'acquérir une ferme encore debout.

Passionné pendant toute sa vie par les individualités hors série, Henri Laugier a encouragé Pierre Martel, curé de Simiane, après que celui-ci eut abandonné la vie ecclésiastique⁹. À Lucien Henry, dit Lulu, qui tenait une galerie de peinture à Forcalquier et qui mourra assassiné, il enverra en 1972 sa propre caricature.

Élu en 1945, sans l'avoir cherché, conseiller municipal de Simiane, Henri Laugier (hostile toujours aux mandats politiques) refusera de devenir maire et conseiller général, mais il créera une bibliothèque (qui porte aujourd'hui son nom), organisera des déjeuners mémorables, et protestera en 1965 contre l'installation des missiles nucléaires au Plateau d'Albion.

Il est enterré, comme il l'a voulu, dans le petit cimetière de Simiane. Peu de mois après sa mort en 1973, Marie Cutoli, qui avait été la compagne de sa vie, l'a rejoint, dans une tombe toute simple, non loin de celle d'Albert et de Marie Laugier.

4. Parents de Jean Coulomb, grands-parents de Pierre Coulomb.

5. 22 avril 1916, *Matières pour une biographie d'Henri Laugier*, n° 4.

6. Lamba, première femme d'André Breton, y aura quelque temps son atelier de peinture.

7. Jean Roche fera un jour donner le nom d'Henri Laugier au collège de Forcalquier.

8. Berceau de deux des premiers académiciens, Pierre Boulez y bâtit. (Voir fig. 2, dessin d'Henri en 1906.)

9. Réconcilié, il fonda le mouvement « Alpes de Lumière ».



Phot. 1. Simiane, Alpes-de-Haute-Provence, dessin d'Henri Laugier, 1906.

ÉTUDES SECONDAIRES À GRENOBLE

On a souvent cité la boutade d'Henri : « J'étais un très bon élève, avec tout ce que cela comporte de péjoratif. » Il acquit au lycée de Grenoble une magnifique culture littéraire¹⁰ et son goût pour les arts, tout en acceptant des débats philosophiques « à la vertu desquels il ne croyait pas¹¹ ». Son esprit d'observation, son intuition des causes possibles des phénomènes, son courage pour les examiner, son immense mémoire, lui ouvriraient largement la porte des sciences expérimentales. (Il ne semble pas qu'il ait mordu aux mathématiques, et il acceptera plus tard, de Lapicque et ses élèves, des arguments un peu simplistes.) Selon lui¹², il voulait dès 1905, faisant si des grandes écoles, s'adonner à la physiologie. S'il passa encore à Grenoble l'examen (PCN) préparatoire aux études de médecine, ce fut faute de chaire de physiologie à l'université.

Mais il allait s'arranger pour monter à Paris.

ÉTUDES SUPÉRIEURES À PARIS

Albert Laugier était « membre primaire élu du Conseil supérieur de l'Instruction publique¹³ ». Ses relations mirent Henri « en contact direct avec Charles Richet à la faculté de médecine, puis avec Albert Dastre et Louis Lapicque à la Sorbonne, et avec Paul Appell, alors recteur de l'Académie ». C'est sans doute ce dernier quiaida Henri à obtenir, en octobre 1906, une place de pion au lycée Saint-Louis¹⁴. C'était un triste métier (« l'oncle Charles » l'avait eu en horreur); Henri s'en accommoda, utilisant ses instants de liberté pour l'étude et pour de premiers contacts avec la vie intellectuelle et politique parisienne.

Le physiologiste Charles Richet (1850-1935) allait découvrir, avec Portier, l'anaphylaxie, qui lui valut un prix Nobel de médecine en 1913, avant qu'il se tournât, hélas, vers la métapsychique. Il accueillit Henri avec une grande bonté dans son service hospitalier et dans son laboratoire de la faculté de médecine; il l'installera en 1912 dans l'ancien Institut Marey pour y créer un Centre de physiologie du travail¹⁵; il présidera, en 1913, le jury de sa thèse de médecine. Cependant Richet, sauf par son pacifisme, ne paraît pas avoir imprégné Henri beaucoup plus que Henri Roger (pathologie expérimentale), fondateur en 1930 de l'Union rationaliste, ou même que Jules Dejerine (pathologie nerveuse), dont

10. Il savait par cœur des milliers de vers de Racine et Hugo, ses auteurs favoris. Il dessinait et peignait fort agréablement, mais la musique l'intéressait moins.

11. H. Laugier, *Du civisme national au civisme international*. Ophrys, 1972.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. *Mériaux pour une biographie d'Henri Laugier*, n° 4.

15. *Ibid.*, n° 3. Lettre de Laugier du 2-12-12 « Richet [...] veut attaquer l'étude de la fatigue par le côté psychologique, alors que je voudrais l'attaquer par le côté chimique; Richet est d'ailleurs un rêveur et un grand enthousiaste [...] » Le successeur d'Henri à l'Institut Marey sera le célèbre neurophysiologiste Alfred Fessard.

L'enseignement fut être un prélude aux sécondes relations d'Henri avec l'extraordinaire docteur Toulouse¹⁶.

Les contacts d'Henri avec Louis Lapicque, successeur de Dastre à la chaire de physiologie de la faculté des sciences, allaient rapidement devenir fraternels et s'étendre à tous les domaines. Dès avril 1907¹⁷, Lapicque, louant le sérieux et la probité d'Henri veut lui faciliter l'accès à la Station de biologie marine de Roscoff et le recevoir dans sa maison de Bretagne¹⁸. Il lui propose son aide financière. Son but est de « rabattre » vers la physiologie un sujet brillant qui pourrait être attiré par la médecine bien qu'il en maudisse l'empirisme. Les craintes de Lapicque ne dureront guère : la première publication d'Henri (1908) concerne des rapports entre l'œil et le cerveau chez les vertébrés inférieurs, et il écrit en novembre 1910¹⁹ que ses expériences sur la perméabilité des tissus pourraient être utiles « à un autre point de vue, plus médical, partant secondaire » !

En 1911, Lapicque s'installe au Muséum. « Nous sommes là », écrit Henri, « un petit nombre de bons compagnons [...], qui travaillons gaiement au milieu de l'inconfortable ». Nous citerons seulement parmi eux le couple Mulon, et Henry Cardot, signataire avec Henri d'un nombre considérable d'articles²⁰. La guerre retardera jusqu'en 1921 la soutenance de la thèse de doctorat ès sciences d'Henri. L'œuvre du groupe Lapicque, fondée sur des mesures de la « chronaxie²¹ », est fort critiquée aujourd'hui. Henri, qui avait conscience des limites du domaine ainsi couvert, se verra reprocher au contraire la diversité des sujets qu'il abordera.

AUTRES ACTIVITÉS

Henri avait une tendance à chercher immédiatement une solution pour tout problème qu'il se voyait poser, tendance qui entraînera, au cours de ses multiples rencontres, de nombreux engagements personnels et souvent de nouvelles amitiés (en cas de dissens, il s'efforçait de convaincre; chaque échec l'atteignait douloureusement). Sans pouvoir citer tous ses amis, voyons-en du moins les centres d'intérêt.

Dès 1906, Henri mord à la politique et juge ses principaux acteurs. En 1906, son père, homme de principes, républicain et démocrate, s'indigne de le voir prôner le collectivisme et l'anarchie. Henri répond en s'appuyant sur Tolstoï, qu'il admirera toujours. Il veut par exemple « rendre les élections plus morales » ou « donner du bien-être aux ouvriers ». Il est, en 1910, un des organisateurs de

16. Voir W.H. Schneider, « Henri Laugier, the Science of Work and the Workings of Science in France, 1920-1940 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 1989.

17. *Matières..., n° 3*.

18. Sans doute à l'Arcouest, où de grands universitaires de gauche se sont installés à la suite de Seignobos; Henri y achètera un terrain, mais le cédera plus tard à un ami (il se disait heureux que ses amis aient de belles résidences, mais il ne les imitait pas).

19. *Matières..., n° 3*.

20. *Ibid.* En particulier le « réflexe linguo-maxillaire » leur vaudra en 1924, après un rapport de Richet, un prix de l'Académie des sciences.

21. Temps nécessaire pour exciter un nerf ou un muscle par un courant double du minimum actif.

« l'École socialiste » et un membre du groupe des « Étudiants collectivistes » qui deviendra en 1911 celui des « Étudiants socialistes révolutionnaires »; il en sera quelques mois le secrétaire en 1913²². Il est dès lors lecteur de *L'Humanité* juvénile, et partisan du Bloc des gauches. 1913 est l'année des pétitions contre le service militaire de trois ans n'obtiendra pas les signatures de ses « chers Africains »!

Au début de 1911, Henri est pressé par un camarade, « légume important de la Loge Les Étudiants dont fait partie Lapicque », d'y adhérer sans délai; ce camarade affirme à Henri que la franc-maçonnerie est beaucoup moins une entreprise d'assistance mutuelle qu'un lieu de libre discussion — des mots qu'Henri utilisera lui-même plus tard. Bien que ses parents cherchent à obtenir des délais de réflexion, il entame bientôt le cursus qui l'amènera aux plus hauts grades du Grand Orient.

En 1909, Henri apprend par tante Blanche que le petit Jean Coulomb (4 ans) a été premier en histoire pour avoir su que « Philippe le Bel convoque les États généraux pour avoir raison de son clergé ». C'est, écrit Henri, « de l'aliénation mentale [...] Pauvres petites cervelles! Dans mon système d'éducation, je compte bien laisser mes enfants libres de leurs mouvements jusqu'à huit ans au moins ». Ses idées évolueront, mais c'est la première manifestation du profond intérêt qu'il portera à l'éducation.

Mentionnons enfin une petite activité entamée peut-être avant la guerre : l'examen médical, au départ comme au retour, des enfants envoyés en vacances par « La cure d'air », entreprise pionnière de madame Mulon.

BEAUX-ARTS

En 1907, Henri fréquente les Costilhes, amis de la famille. Lui est un peintre assez conventionnel (en revanche, quelques essais de sa femme montrent un talent délicat); il envoie à Henri une carte pour le Salon de la Société nationale des beaux-arts. Henri s'emporte contre des tableaux « incompréhensibles », mais des toiles « véritablement admirables » le font penser qu'il y a encore de vrais artistes en France. Monet n'exposait pas au Salon, mais, à l'exposition des Nymphéas chez Durand-Ruel (1909), Henri voit dans ses « études de couleur pure [...] plus de talent que dans tout un Salon des artistes français ».

En 1910, il rit beaucoup de la farce attribuant à un peintre Boronali les toiles barbouillées par la queue d'un âne. Cependant, au Salon des artistes indépendants, il cherche à découvrir « les germes de l'Art de demain », tout en regrettant que les artistes de valeur dédaignent la grande peinture d'un Puvis de Chavannes.

Fait surprenant pour les admirateurs de la collection Laugier-Cuttoli, le goût d'Henri pour la peinture moderne se formera lentement.

Un voyage à Londres en 1911 bouleverse son opinion sur les préraphaélites, qu'il admirait « sur la foi de Ruskin », mais il condamne en vrac les portraitistes anglais : « Ils n'ont ni la maîtrise d'un Ingres, ni la richesse intellectuelle d'un

22. Sur le militantisme socialiste de Laugier, voir plus loin l'article de M. Trebitsch.

Léonard [...] ; ils n'ont pas la notion du tragique quotidien. » Heureusement, Henri admire Turner, Velazquez, Rembrandt, Poussin, Claude le Lorrain. Mais il s'inquiète en constatant qu'il juge sans être ému, alors qu'il l'était naguère par Carrière et Puvis de Chavannes. Scientifique, il esquisse alors une théorie de la beauté : elle comporte d'abord une analyse, stade utile « parce qu'elle cultive », puis une jouissance, stade « peu intéressant, correspondant à une mentalité d'esthète ». Avec Tolstoï, il pense attribuer de moins en moins de valeur à l'art !

Simultanément, dès 1909, il s'enthousiasme pour les danses d'Isadora Duncan, inspirées par la Grèce antique et qui, pour lui, expriment « les sentiments les plus hauts de l'âme », mais il hait d'autant plus la danse des salons ; tous ses amis vont partager sa découverte. Quant à la musique, elle n'apparaît guère dans ses lettres que par une promesse d'aller voir Peer Gynt.

LA CASERNE

Après l'échec de sa propagande contre les projets militaires, Henri attend sans joie une incorporation (qu'il a repoussée jusqu'au 5 août 1913) au « Train des équipages » à Orange. Six semaines de classes lui paraissent supportables : le matin, maniement des armes et instruction militaire, « choses fort indifférentes » ; l'après-midi, équitation en manège puis en campagne après un arrangement amiable avec son brigadier. « Chose étrange », le commandant en chef de l'escadron est un franc-maçon, et Henri connaît maintenant les avantages de l'assistance mutuelle !

Si nous avions pour but d'écrire un panégyrique d'Henri Laugier, nous devrions nous étendre longuement sur sa conduite pendant la guerre, conduite qui fut admirable. Mais cette effroyable guerre apparaît dans sa vie comme une longue parenthèse dont il parlait très peu²³. Son importance pour l'avenir d'Henri fut avant tout la naissance chez lui d'un patriotisme viscéral, mais éclairé.

LA GUERRE EN CHAMPAGNE

À Orange, Henri s'intéressait encore aux événements politiques « dans la mesure où ils marquent notre époque d'un caractère prérévolutionnaire ». Mais la guerre le surprend à Paris, médecin auxiliaire d'un escadron du Train²⁴, et elle balaie toute autre préoccupation. Il équipe des sections automobiles, puis part avec l'une d'elles. Il voit les réfugiés, comprend que la lutte sera longue, mais ne peut croire que tout soit atrocité chez les Allemands et tout hérosme chez nous. Il inaugure la constitution dichotomique de ses lettres de guerre : objectives, pénétrantes, mais systématiquement optimistes sur ses dangers personnels.

23. Nous renvoyons à ses lettres [*Mérimées..., n° 3*]. Son père en a publié les plus belles pages dans le *Bulletin de l'enseignement primaire*.

24. Peut-être fut-il alors son unique accouchement, celui de la femme du colonel.

Il se morfond trois mois à Versailles, et veut aller se battre²⁵ : « Ayant accepté... les avantages de la solidarité nationale, je dois en accepter aussi les charges. » Le voici donc, en 1915, avec l'infanterie dans la boue de Champagne. Il faut réduire à merci les « Boches », sans croire que les avantages d'une paix victorieuse équilibreront la mort de dix millions d'hommes.

1916! Verdun résiste, et l'on entend le bruit de « l'effroyable canonnade ». Provence et Kabylie sont loin. Abris dans la craie, puces, gaz asphyxiants, poux. Un contrôle parlementaire serait utile (on aurait dû faire des voies ferrées, des routes, des tranchées de repli). Il faut préparer les civils à la guerre longue. Mais Henri n'a « point encore » (10-6-16) d'opinion définie sur la question du bachtot! Bref il s'ennuie, jusqu'au moment où il devient médecin-chef dans un secteur « assez dur »²⁶. Installations enterrées, puces toujours, rats; marches nocturnes mal organisées. Son père, effrayé, veut le faire récupérer pour des travaux scientifiques. Mais lui, qui « commençait à se sentir utile », est furieux d'apprendre ces démarches. En revanche, lorsque son « médecin divisionnaire » lui demande s'il accepterait de servir dans l'armée d'Orient, l'idée le séduit malgré l'émotion qu'il va avoir en quittant les hommes en détresse dont il est devenu le soutien.

LA GUERRE EN ORIENT

Au moment de partir pour Salonique, fin août 1916, Henri Laugier se reproche son « défilage ». En réalité, les effectifs de son 37^e Régiment d'infanterie (qui se flatte d'être le régiment des lions et dont il épousera l'esprit de corps) fondront sous ses yeux, moins par les batailles que par les maladies : paludisme, dysenterie, jaunisse, grippe espagnole²⁷. Sa vigueur physique, son passé de montagnard grenoblois, sa facilité d'adaptation, supporteront sans trop de dommages les périéties de l'armée Sarrail, affligée d'une organisation déficiente (contre laquelle il protestera sans cesse, moins pour lui que pour les hommes, souvent réduits aux permissions « de convalescence » et à la relève « par les brancardiers »). Les sites sont beaux, les villages pittoresques, les populations variées; mais le courrier arrive mal, la chaleur est lourde ou le froid intense, on fait des kilomètres (sac à dos pour les hommes, avec quelques mullets pour le service de santé) au soleil ou dans la nuit, sans manger chaud, sans se laver, sans s'épouiller, pendant des jours; de grands fiévreux dorment à la belle étoile. Après chaque déplacement, Henri fait creuser d'urgence des sapes éphémères, pour le poste de secours puis pour les hommes.

Monastir est repris le 19 novembre 1916; mais, faute de renforts, les cimes restent aux Bulgares. À Verdun, on contre-attaque. Indifférent, comme ses vieux troupiers, à l'inconfort « absolu » de leur situation, Henri se passionne pour la

25. Marie dit qu'il court à la mort et veut la sienne, 6.12.14, *Motérioux...*, n° 2.

26. Des « sinécures agréables » (!) que le hasard lui avait procurées depuis le début de la guerre, il dit avoir conservé « une espèce de gêne » (15.7.16).

27. Henri recevra la médaille d'argent des épidémies.

28. « Je ne crois pas que l'association Breton-Perrin fasse beaucoup mieux que l'association Painlevé-Borel » (19.1.17).

conduite de la guerre, le rôle des scientifiques²⁹. Il voudrait qu'on contrôle plus étroitement les chefs civils et militaires³⁰. Il voit clairement qu'il faut arrêter les offensives en attendant « l'Amérique, le Japon, le monde entier ».

Dans la prise d'un célèbre piton à 1 248 mètres, le bataillon compte 11 blessés et un mort sur 17 officiers. La famille d'Henri lui arrache le texte de ses citations³¹; lui, dit seulement : « On ne fait pas son devoir plus ou moins bien, on le fait ou on ne le fait pas. »

Le moral général devient meilleur. Il y a des permissions. Vingt-sept jours à Paris poussent tout de même Henri à faire une demande d'utilisation dans un hôpital ou un service de recherches.

L'année 1918 le trouve dans la magnifique région montagneuse des lacs albanais. L'état sanitaire y est bon, mais le retour en plaine amène les typhoides. Paris est bombardé. Henri passe de l'enthousiasme à la mélancolie, mais il est envoyé de nouveau en montagne, où des paysages très nobles « font penser aux tableaux de Ménard³² » et où il fait des observations médicales de fiévreux. Puis le voici brusquement muté, un peu honteux de quitter après deux ans ses camarades du 37^e ; il devient responsable d'une salle de 60 malades dans un grand hôpital de Salonique, inquiet, mais non fâché³³, d'avoir médicalement beaucoup à réapprendre. Il bûche dur, fait presque tous les examens de sang. Enfin, vers le moment de l'armistice, il est remis à la disposition du ministre, sans doute à la demande de Lapieque qui faisait des recherches pour l'armée.

LA FONDATION THIERS

En 1919, Henri entre à la Fondation Thiers³⁴, noble institution sis à l'époque au rond-point Bugeaud (XVI^e arrondissement). Il se rend de là au laboratoire où il achève sa thèse de sciences, déterminant en particulier sur lui-même l'excitabilité d'un tissu lorsqu'on y a arrêté la circulation sanguine. L'essentiel n'est plus

29. Il y reviendra : « La machine guerrière s'est montrée très insuffisante [...] L'action parlementaire est la seule qui puisse briser les résistances » (13.7.17).

30. *À l'ordre du Régiment* : D'un dévouement absolu à Negocani (18 novembre 1916), puis devant la cote 1248 (27 novembre au 9 décembre 1916), a pansé, dans plusieurs circonstances, sous un bombardement meurtrier, très injuste, et en terrain découvert, les blessés de son bataillon. *À l'ordre de la Division* : appelé auprès d'un blessé qui venait d'être frappé d'un éclat d'obus le 5 mars 1917, l'a pansé avec le plus grand courage sous le bombardement; a dirigé personnellement le transport de ce blessé, tué par un nouvel obus, qui l'a atteint pendant qu'on le transportait au P.S. Déjà cité à l'ordre du régiment pour sa belle attitude au cours d'une bombardement. *À l'ordre du Corps d'Armée* : médecin major d'un rare mérite. A fait l'admiration de tous par sa belle attitude au feu. N'a pas hésité à déplacer vers l'avant son P.S. pour donner des soins plus immédiats aux blessés du Régiment. A fait preuve au cours de ces rudes journées du plus bel esprit de dévouement et de sacrifice et du plus complet mépris du danger. »

31. Le très classique Emile-René Ménard (1862-1930).

32. N'écrivait-il pas, le 27 octobre 1916 : « La médecine théorique serait rudement intéressante et curieuse si on avait le temps de faire de l'art pour l'art »?

33. Remercions ici son actuel directeur Raymond Polin, membre de l'Institut, à qui nous devons une grande partie de nos informations sur la Fondation.

là : dans cet énorme escalier entouré de quelques chambres se nouent de durables amitiés entre des « pensionnaires » admirablement choisis : Jean-Marie Carré, futur animateur des Compagnons de l'université nouvelle, Émile Bouvier, laïque militant, et André Ganem, qui sera, pour Henri, le fidèle entre les fidèles, l'ami des bons et des mauvais jours, et le modèle des grands intellectuels israélites qu'il admirera tant³⁴.

Henri Laugier va commencer sa vie publique. Il rencontrera Marie Cuttoli, et il deviendra difficile de démêler leurs goûts. Ils auront des foules d'amis ; quelques-uns en seront durablement marqués.

34. Pour le rôle de ces trois personnalités, voir l'article de M. Trebitsch

Les réseaux scientifiques : Henri Laugier en politique avant la Seconde Guerre mondiale (1918-1939)

MICHEL TREBITSCH*

« Citoyen du monde », Henri Laugier a été, selon le mot de Georges Fischer, « le centre d'un immense réseau international d'hommes et de femmes qu'inspire ce civisme national et international¹ ».

Il faut prendre ici le terme de réseau dans un sens très fort, pour tenter d'analyser ses modes d'intervention dans la sphère publique et de comprendre en quoi il incarne une surprenante continuité de la science au service de la République². L'étude sous l'angle des réseaux de sociabilité permet de mettre à jour un milieu de savants républicains, peu étudié, voire sous-estimé par l'histoire des intellectuels. Celle-ci reste en effet fixée sur l'image de la « République des professeurs ». Ces savants républicains se sont investis dans des charges d'État au nom d'un idéal rationaliste et démocratique très marqué par les espoirs de paix et de progrès des années vingt, mais aussi héritier d'une tradition scientiste préoccupée à la fois de démocratisation, de modernisation et de réformisme social.

La difficulté principale pour ce type d'analyse, mais aussi pour ce genre de personnage, réside dans la rareté et la dissémination des sources. On voudra bien ne voir ici qu'un travail en cours, sur lequel planent encore maintes incertitudes³.

* Chercheur à l'Institut d'histoire du temps présent, CNRS, Paris.

1. Fischer Georges, « In Memoriam », *Tiers-monde*, n° 53, 1975, p. 5.

2. Cf. Nicole Racine et Michel Trebitsch (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, *Cahiers de l'IHTP*, n° 20, mars 1993.

3. Nous remercions particulièrement de leur aide et de leurs précieux conseils André Combes, de l'Institut de recherches maçonniques, Chantal Morelle, qui nous a facilité l'accès aux archives Henri Laugier déposées à l'Institut Charles-de-Gaulle, Monique Raulain et Yves Galliffret à l'Union nationaliste, Nicole Racine pour toutes les pistes qu'elle nous a fournies. Nous avons aussi largement puisé dans l'étude de William H. Schneider, « Henri Laugier, the Science of Work and the Workings of Science in France, 1920-1940 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 1989, pp. 7-34.

L'HERITAGE FIN DE SIECLE : UN SOCIALISME JAURESSIEN

Plusieurs liens, maintes fidélités d'Henri Laugier remontent à des rencontres et à des engagements noués dès avant 1914, alors que, jeune chercheur provincial débutant, il entre en contact avec le milieu scientifique parisien. Piloté par quelques aînés convaincus du rôle clé de l'éducation et de la science dans la promotion sociale, engagés à gauche depuis les combats de l'Affaire Dreyfus, il forge dans ces creusets fin de siècle à la fois ses réseaux de sociabilité et ses grandes options idéologiques, son choix de mettre la science au service de la société.

Le labo et la Loge : l'influence de Louis Lapicque

C'est dans les laboratoires qu'Henri Laugier, en s'initiant à la recherche, accomplit son apprentissage politique. Arrivé à Paris en 1906, il entame, on l'a vu, un double cursus chez Charles Richet, professeur de physiologie à la faculté de médecine, prix Nobel 1913, et chez Louis Lapicque, maître de conférences de physiologie expérimentale à la faculté des sciences, installé à partir de 1911 au Muséum d'Histoire naturelle. Rencontres décisives à tous égards, comme en témoignent ses « Lettres aux chers Africains ». Richet lui met le pied à l'étrier, en lui confiant dès 1912 à l'Institut Marey, avant même qu'il ait bouclé sa thèse de médecine, un prémonitoire « Institut pour l'étude des conditions physiologiques optima du travail ouvrier » et en dirigeant la plupart de ses travaux jusqu'à la guerre. L'influence de Richet, dont il s'éloigne ensuite, déborde à coup sûr la médecine. « Homme universel s'il en fut, physiologiste, poète, auteur dramatique, aviateur, spirite », tel que Laugier le décrit dans une lettre d'août 1912, il apparaît alors comme un des témoins de l'eugénisme progressiste, avec son livre *La Sélection humaine* (1908) et surtout comme une des grandes figures du pacifisme légal. Animateur, aux côtés de Frédéric Passy, de la Société française pour l'arbitrage entre les nations, il sera, après la guerre de 1914-1918 dont il dénoncera les horreurs dans *L'Homme stupide* (1919), un des dirigeants du Bureau international de la Paix, l'une des principales sociétés de paix où se retrouvent les partisans de la SDN⁴.

Mais le père spirituel de Laugier, c'est Louis Lapicque, « le seul savant qui ait su réaliser autour de lui cette atmosphère de confiance et de joie au travail si bienfaisante », comme il l'écrit en novembre 1911, enthousiasmé par l'homme et le milieu, « un petit nombre de bons compagnons » parmi lesquels Henri Piéron⁵.

4. Cf. ci-dessus : « Jeunesse d'un démocrate. Études supérieures ».

5. Françoise Huguet, *Les Professeurs de la faculté de médecine de Paris. Dictionnaire biographique 1794-1939*, Paris, INRP/Éd. du CNRS, 1991, notice « Charles Richet », pp. 415-417; Verdiano Grossi, « Une paix difficile : le mouvement pacifiste international pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, n° 53, printemps 1988, p. 26.

6. Henri Piéron, « L'œuvre de Louis Lapicque », *Cahiers rationalistes*, n° 131, avril 1953, pp. 3-16. Cf. Christophe Charle et Eva Telkes, *Les Professeurs de la faculté des sciences de Paris. Dictionnaire biographique 1901-1939*, Paris, INRP/Éd. du CNRS, 1989, notice « Louis Lapicque », pp. 175-178; Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 13, notice « Louis Lapicque », Paris, Ed. Ouvrières, 1975, pp. 199-200, et tome 33, *id.*, 1988, p. 247.

Toute sa carrière, surtout après la guerre, sera liée à Lapicque, qui le considère très tôt comme son dauphin et à la chaire duquel il succédera tardivement. Affection filiale pour un maître qui, lors d'un séjour au Brésil en 1927, lui confie son laboratoire et lui prête sa maison de vacances de l'Arcouest, symbiose intellectuelle avec ce grand voyageur, anthropologue autant que physiologiste, lié à Paul Rivet, qui l'ouvre aux préoccupations sociales du progrès scientifique. Laugier le côtoiera dans tous ses engagements de l'entre-deux-guerres⁷. Dès avant 1914, c'est Lapicque qui lui sert de mentor politique, c'est lui qui le parraine en maçonnerie comme en socialisme. Initié en 1902, « orateur » de la loge Les Étudiants où entrera Laugier, Lapicque est alors aussi une figure importante du socialisme universitaire, et même de la gauche socialiste. Antimilitariste convaincu, suspendu six mois de ses fonctions en 1901 pour son soutien à Gustave Hervé, il est un des fondateurs de la SFIO dans les Vosges, où il a créé une Université populaire et le premier journal socialiste du département. Candidat en 1906 à Remiremont, il s'éloignera pourtant du militantisme actif au lendemain de l'unification et évoluera après guerre vers une position plus modérée. Il sera encore candidat socialiste indépendant en 1924 sur la liste du Cartel des gauches et jouera en 1942 un rôle de premier plan dans la Résistance maçonnique.

Laugier a été initié en maçonnerie le 24 juillet 1911 à la loge Les Étudiants⁸. Fondée en 1901, cette loge, qui recrute en particulier dans le monde des carabiniers et de la basoche et compte une forte proportion de provinciaux et d'étrangers, est politiquement dominée, selon un témoignage de l'époque, par le « socialisme collectiviste » et marque une préoccupation insistante pour les « maladies sociales » (tuberculose, maladies vénériennes, alcoolisme), la morale, le féminisme, les problèmes de l'enseignement, qui forment les sujets de choix de ses conférences⁹. Le parrainage direct de Lapicque paraît indubitable. Dans son sillage, Laugier plonge dans le monde intellectuel des savants dreyfusards naviguant entre radicalisme et socialisme, où cette appartenance est presque naturelle. Ni Appell ni Borel ne sont maçons, pas plus, étonnamment, qu'Yvon Delbos, et Henri Roger ou Paul Langevin n'ont jamais été initiés, alors que, comme Lapicque et Richet, Édouard Toulouse ou Jean-Marie Lahy ont été des membres influents de la franc-maçonnerie. Tant pour les relations qu'il a pu y tisser que par l'influence sur son idéologie rationaliste, l'appartenance maçonnique a joué un rôle important dans la vie d'Henri Laugier, non comme une caste aux frontières étanches, mais plutôt comme une des rampes d'accès au milieu de la « science républicaine ». Son itinéraire n'y sera d'ailleurs pas sans surprises. Il ne passera Compagnon au Grand Orient que le 15 novembre 1922, donc tard après son initiation. Maître le 16 mai 1924, puis Vénérable de la loge « Agni » de 1928 à 1931 et membre du Grand Collège des Rites, curieusement, il sortira de loge le 25 janvier 1935, pour n'être réintégré qu'en 1958.

7. Lettres à Jean Coulomb, 1927 (Arch. Laugier, n° 3).

8. Archives du Grand Orient de France, fiche Laugier, aimablement communiquée par André Combes. Voir aussi Daniel Ligou (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, PUF, 1987; Michel Goudart de Soulages et Hubert Lamant, *Dictionnaire des francs-maçons français*, Paris, Ed. Albatros, 1981.

9. Yves Hivert-Messeca, « Les Enfants de la Veuve et du Quartier Latin : la loge parisienne "Les Étudiants" de sa naissance à la Première Guerre mondiale (1901-1914) », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 44, 1991, pp. 121-133.

Le Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires

Autant que l'influence de Lapieque, le contexte d'agitation étudiante des années 1908-1912 explique l'adhésion de Laugier au socialisme et même à la gauche socialiste. Il faut imaginer ici un Quartier Latin en proie aux affrontements provoqués par l'Action française et les Camelots du roi contre les étudiants et les enseignants républicains (affaire Thalamas), ainsi qu'à un mouvement de revendications spécifique aux étudiants en médecine opposés à la réforme de la formation médicale¹⁰. Il a adhéré au Groupe des étudiants collectivistes, dont il sera un des principaux dirigeants jusqu'à la guerre¹¹. Né au début du siècle, comme nombre d'autres groupes étudiants constitués depuis 1891-1893, en louvoyant entre les diverses tendances socialistes antérieures à l'unification, le Groupe des étudiants collectivistes affirme sa prépondérance au Congrès des étudiants socialistes de 1900 où, rejetant guesdisme et anarchisme, il impose une ligne « jauressienne » humaniste et rationaliste, mais aussi profondément pacifiste et internationaliste¹². On manque d'une étude exhaustive sur ce groupe, parrainé par Alfred Bonnet et Renaudel, qui a compté dans ses rangs des hommes comme André Blumel, Marcel Déat, Louis L'Hévéder, Jean Lurçat, Paul Ramadier, Charles Spinasse, Jean Texcier et même, selon l'annuaire de l'ENS, Yvon Delbos, agrégé en 1907, encore que Laugier n'ait sans doute pas fait sa connaissance dès cette époque¹³.

Dirigé depuis 1908 par Jean Texcier, le groupe voit une vénération à Jaurès, qu'il va visiter en délégation rue de la Tour, et se lance dans la création d'une école socialiste. C'est notamment pour dissiper toute équivoque avec d'autres groupes étudiants, qu'il décide de changer de sigle, pour devenir Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires¹⁴. En 1911, Henri Laugier fait partie du trio qui, avec Jean Texcier et Remy Roure, prend le pouvoir dans le groupe. « À 11 heures il n'y avait plus de groupe ; à minuit un nouveau groupe était fondé avec le même titre, les mêmes statuts que l'ancien, et une clause nouvelle permettant d'interdire l'entrée du groupe à ceux que l'on connaît comme étant manifestement des perturbateurs, et ce nouveau groupe, désireux de travailler à immédiatement élaboré un programme de travail qu'il suivra, je l'espère », rapporte Laugier dans une lettre à ses parents du 26 mars 1911. Selon Texcier, Laugier a été avec lui l'auteur anonyme de ce *Manifeste des Étudiants socialistes révolutionnaires*, « appel palpitant et enthousiaste à la jeunesse », qui sera publié en brochure à

10. George Weisz, « Associations et manifestations : les étudiants français de la Belle Époque », *Le Mouvement social*, n° 120, janvier-septembre 1982, pp. 31-44.

11. Arch. Henri Laugier, n° 2, cité.

12. Yolande Cohen, « Avoir vingt ans en 1900. À la recherche d'un nouveau socialisme », *Le Mouvement social*, n° 120, cité, pp. 11-29.

13. Arch. Laugier n° 25a, *Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves de l'ENS*, 1958, p. 50.

14. Voir Jean Texcier, *Un homme libre, 1888-1957*, Paris, Albin Michel, 1960, pp. 23-32; Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, cité, tome 42, 1992, notice « Jean Texcier », pp. 107-109; Christophe Prochasson, *Place et rôle des intellectuels dans le mouvement socialiste français, 1900-1920*, thèse Paris I, 1989; Gilles Le Béguec, *L'Entrée au Palais-Bourbon. Les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire (1919-1939)*, thèse d'Etat, Paris X, 1989.

couverture rouge et recevra les félicitations de Jaurès, Victor Basch et Alain. Quand on songe à l'itinéraire de Laugier, on ne peut s'empêcher de citer le passage sur le « rôle des intellectuels dans le socialisme » : « Le règne des savants a succédé au règne des poètes, et nul ne saurait nier la grande part qu'ont pris les intellectuels dans l'élaboration de la nouvelle doctrine. [...] Mais, à côté de ce rôle théorique, un autre rôle leur incombe, c'est le rôle pratique d'éducateur et de vulgarisateur¹⁵. »

En 1913, Laugier succède à Texcier au secrétariat. « J'ai eu à ce titre à organiser dans notre rayon la propagande contre les projets militaires, écrit-il à ses « chers Africains » au printemps 1913 ; cela m'a donné un surcroit de travail considérable, correspondance, lettres, visites, démarches auprès des journaux, des députés, des professeurs, organisation de meetings (le meeting du Panthéon dont vous avez entendu parler sans doute), de pétitionnement, etc. ». Il apparaît en effet comme l'un des principaux animateurs étudiants de la campagne contre la « loi des trois ans » sur l'allongement du service militaire, lancée le 13 mars par une pétition publiée dans *L'Humanité*, et que signent de grands intellectuels de gauche comme Anatole France, Paul Langevin, Charles Seignobos, Charles Andler, Célestin Bouglé. Cette pétition se double de ce que Laugier appelle dans sa lettre une pétition des universitaires, rédigée « en termes tellement modérés que tout le monde peut la signer », et lancée notamment par Michel Alexandre en direction des milieux étudiants. Laugier semble avoir pris, au nom du groupe, une part active à cette action, qui recueillera plus de trois cents signatures, surtout à la Sorbonne (en lettres et en sciences) et à l'ENS¹⁶. Mobilisé pour le service militaire, il laisse ensuite son poste de secrétaire à Marcel Prenant¹⁷.

Après cette date, nous n'avons pu trouver aucune trace d'une adhésion formelle au parti socialiste. Mais cette expérience l'a marqué profondément et, à travers elle, on peut reconstituer son état d'esprit et ses partis pris idéologiques à la veille de la guerre. Profondément marqué par l'humanisme de Jaurès, mais aussi, comme il le dit dans une de ses lettres de 1913, par un pacifisme et un antimilitarisme tolstoïens, ce qu'il cherche dans le socialisme, c'est une conduite, une morale, autant qu'une idéologie. Détail révélateur, Laugier a été, comme l'indique cette même lettre, un des rares lecteurs d'un étrange « breviaire laïque », le « Calendrier manuel des Serviteurs de la Vérité » imaginé par Paul Desjardins, le fondateur de l'Union pour l'action morale et la vérité et, en 1910, des Décades de Pontigny¹⁸. Mieux peut-être que les premières expériences professionnelles et politiques de Laugier, ce désir d'exercice spirituel fait de lui un héritier d'une éthique républicaine venue en ligne directe des grands combats des années 1880-1900.

15. Jean Texcier, « La commémoration de Jean Jaurès au Panthéon », *Le Vénérable socialiste*, novembre 1952, cité in *Jean Texcier*, pp. 29-31.

16. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, pp. 29-30.

17. Marcel Prenant, *Toute une vie à gauche*, Paris, Encre-Editions, 1980, pp. 39-40. Selon Prenant, Lapicque a présidé un meeting des ESR menacé par les Camelots du Roy (p. 43).

18. Pierre Bertiaux, « Paul Desjardins et le Calendrier manuel des Serviteurs de la Vérité », in *Paul Desjardins et les Décades de Pontigny*, études, témoignages et documents inédits présentés par Anne Heurgon-Desjardins, Paris, PUF, 1964, pp. 104-111.

Le tournant de la guerre : le « meurtre des élites »

L'épreuve de la guerre vient heurter de plein fouet, comme toute sa génération, le jeune scientifique socialiste, mais, loin de radicaliser son antimilitarisme et son pacifisme sur des positions de défaitisme révolutionnaire, le rejet qu'elle provoque chez lui conforte au contraire un humanisme et un rationalisme qui le ramènent au réformisme et à un civisme profond.

On ne dispose sur ce tournant que de quelques « Lettres aux Africains » adressées du front de Champagne de 1914 à 1916 et de lettres à ses parents pour la période suivante où il est envoyé dans les Balkans¹⁹. Les premières « Lettres aux Africains » laissent entrevoir un Laugier gagné par un certain élan patriotique. « Pourvu que nous soyons vainqueurs ! », écrit-il le 26 août 1914, soulignant le moral excellent des soldats, même s'il note, le 3 septembre, la démoralisation des flots de réfugiés. Dès le 6 décembre, le ton change. Laugier, qui n'entreverra le feu que comme médecin militaire, se plaint de la monotonic et de l'inutilité. Non qu'il rêve de « plaies et bosses », mais par civisme profond. « Je sais fort bien que si j'étais appelé à me battre je ferais "mon devoir" comme chacun le fait, mais simplement pour la raison logique qu'ayant accepté les bénéfices et les avantages de la solidarité nationale, je dois en accepter aussi les charges et les devoirs, mais au fond je reste étranger à ces mouvements d'enthousiasme patriotique qui conduisent les hommes à se détruire ». Il ajoutera même en 1915 : « J'ai honte d'être de par ma profession presque complètement à l'abri du danger. » La condamnation de la guerre, de plus en plus explicite, n'étonnera pas chez lui. Dès décembre 1914, il ne s'attend plus qu'à une longue guerre de tranchées, décrit l'épuisement de l'élan national et se révolte contre le bourrage de crânes, rejetant dos à dos le « déconcertant » manifeste nationaliste des intellectuels allemands (du 4 octobre 1914) et les absurdités antiwagnériennes de Paul Bourget, Frédéric Masson et Saint-Saëns : « Je voudrais bien croire que tout est atrocité chez les Allemands et tout héroïsme chez nous, mais je ne peux oublier que j'ai vu des turots et des zouaves avec des têtes d'Allemands dans leur musette et des chapelets d'oreilles autour de leur taille. »

Au bout de l'année 1915, « la plus épouvantable que l'humanité ait jamais vécue », la dénonciation de la guerre est totale. Admirant, non pas l'héroïsme ou « l'exaltation enthousiaste » de l'assaut, mais le courage quotidien d'affronter le froid, la boue, la faim, l'inaction, il compare la guerre à un « cataclysme naturel » dont les conséquences sont irréparables : « Je ne puis croire que les avantages que procurera une paix victorieuse, cette paix qui dit-on "libérera le monde", soient suffisants pour équilibrer les désastres de toutes sortes qu'aura semés la guerre » (décembre 1915). La guerre, comme il l'écrit en 1916 est non seulement une « ère épouvantable de sang et de crimes », marquée par les millions de morts et les ruines matérielles, mais plus encore désorganisation morale et civique : « Rien ne fait prévoir qu'un pays puisse sortir de la guerre régénéré, si peu que ce soit » (lettre du 26 juin 1916). Son départ dans les Balkans, où il se conduira

19. « Lettres aux chers Africains (1910-1916) », citées; « Lettres à ses parents (1906-1919) », *Matières pour une biographie d'Henri Laugier*, n° 4.

courageusement, n'altère pas cette critique, comme en témoignent ses lettres à ses parents. Elles le poussent au contraire, fervent lecteur de Barbusse, à remettre en cause le rôle des intellectuels, notamment des scientifiques.

C'est moins l'horreur de la guerre qu'il condamne que sa destruction de la rationalité sociale, rattachant cette condamnation à son projet idéologique d'un monde organisé par la science au service du progrès. La guerre est « le meurtre des élites », écrit-il en 1915, reprenant l'expression à Romain Rolland²⁰. Ce qu'il lui reproche surtout, écrit-il dès décembre 1914, c'est d'être incapable « d'assurer à chacun son rendement maximum et de mettre partout le vrai homme à la vraie place ». On retrouve ici en germe tout le discours qui inspirera le mouvement des Compagnons de l'Université nouvelle comme la théorie de la prophylaxie sociale chère à Édouard Toulouse. En ce sens, c'est bien la guerre qui conduit l'utopisme scientifique de Laugier d'une thématique révolutionnaire à une prospective plus complexe et plus modérée.

« LA SCIENCE AU SERVICE DES HOMMES²¹ »

Au lendemain de la guerre, Henri Laugier entame une trajectoire paradoxale, voire éclectique, comme on le lui reprochera, où se mêlent des activités scientifiques et politiques. De la fondation Thiers et des Compagnons de l'Université nouvelle au cabinet d'Yvon Delbos en 1925, son entrée dans les cercles dirigeants pose le problème de la cohérence de son action. Contre l'irrationalité de la guerre se confirme pour lui l'idée que la science peut seule répondre aux problèmes humains. Entre ses recherches sur les applications de la physiologie, son engagement sur l'orientation et sur la sélection scolaires et professionnelles, son œuvre d'organisation du travail scientifique, son action politique et gouvernementale, se profile le dessein, hérité en droite ligne du XIX^e siècle, de mettre la « science républicaine » au service de la construction d'une démocratie moderne.

La sélection des meilleurs : de la Fondation Thiers aux Compagnons de l'Université nouvelle

En 1919, à sa démobilisation, Laugier entre à la Fondation Thiers où il restera jusqu'en 1921. Déterminant pour sa carrière scientifique, ce séjour l'est aussi pour son intégration à de nouveaux réseaux politico-culturels de l'après guerre. Lié à quelques pensionnaires de sa propre promotion (Pierre Audiat, Arthur Loth, Jean Pommier), c'est parmi les ainés qu'il fait trois rencontres décisives, celles de Jean-

20. Romain Rolland, « Le meurtre des élites », *Journal de Genève*, 14 juin 1915, repris dans *Au-dessus de la mêlée*, Paris, Ollendorf, 1915, pp. 138-150.

21. Cf. Jean Roche, « Henri Laugier (1888-1973). Un citoyen au service de la science et la science au service des hommes », *Revue du Palais de la Découverte*, n° 7, avril 1973, pp. 14-25.

Marie Carré, l'un des fondateurs du mouvement des Compagnons de l'Université nouvelle, pensionnaire en 1912-1914 puis en mars 1919-janvier 1920, celle d'André Ganem (promotion 1914), qui deviendra son meilleur ami, et celle d'Émile Bouvier (promotion 1912) par lequel il rencontrera sans doute Yvon Delbos²². Comme Bouvier, futur membre de la délégation française à la SDN, André Ganem, d'abord correspondant du *Temps* à Berlin, puis haut fonctionnaire de la SDN proche d'Alexis Léger et véritable « éminence grise du Quai d'Orsay », sera l'un des principaux introducteurs de Laugier dans le monde de la « coopération intellectuelle ».

Sur le plan scientifique, ce séjour dans une des rares institutions où il est possible de faire de la recherche sans enseignement permet à Laugier d'achever son doctorat de sciences tout en réintégrant l'équipe de Lapicque à la Sorbonne, comme préparateur de physiologie générale, puis, à partir de 1923, comme chef de travaux. Mais, en 1923, il opère aussi un virage radical en entrant, comme chef du laboratoire de physiologie appliquée à la prophylaxie et à l'hygiène mentale à l'hôpital Henri-Rousselle, dans le groupe interdisciplinaire créé en 1922 à Sainte-Anne par Édouard Toulouse, où il retrouve Henri Piéron, qui accède alors au Collège de France, et rencontre Jean-Marie Lahy, qui anime les recherches « psychotechniques » sur la psychophysiologie du travail.

L'entrée chez Toulouse est capitale pour faire passer Laugier de la physiologie à ses applications sociales et l'intégrer au « monde de la science utopique de l'après guerre²³ ». La haute figure de ce psychiatre, consultant de Zola et d'Artaud, a été peu étudiée, alors qu'il contribue, dans la lignée de Charcot, à un profond renouvellement de la psychiatrie française, jusque-là hostile à la psychologie expérimentale et à l'approche physiologique, en se faisant, plus que Charles Richet, le théoricien de la « prophylaxie sociale ». Avec Toulouse, on passe d'une psychiatrie de l'hérédité et de la dégénérescence à une psychiatrie organo-dynamique, d'un hygiénisme de la décadence (Gobineau) à un hygiénisme progressiste, de la psycho-pathologie aux recherches sur l'homme normal, notamment au travail²⁴. Dès 1918, il obtient la création du Comité national d'Hygiène mentale et il fonde en 1920 la Ligue française d'Hygiène mentale, dont Henri Laugier, entré au comité de rédaction de *La Prophylaxie mentale*, sera un animateur dans les années trente. C'est des travaux de Toulouse sur l'étude des types humains, sur l'évaluation scientifique des facultés intellectuelles, que procèdent en bonne part les recherches psychophysiologiques de Laugier, notamment sur l'orientation professionnelle ou sur la biotypologie²⁵.

C'est la même idéologie de la sélection et de l'orientation, ranimée par l'expérience de la guerre, celle du brassage social comme du « meurtre des élites », qui explique l'engagement d'Henri Laugier dans le mouvement des Compagnons de l'Université nouvelle²⁶. Centrée sur le mot d'ordre de l'école unique, l'idéologie

22. Cf. *Biologie et développement*, pp. 9-10 et arch. Laugier n° 57, lettre de Raymond Polin et anciens annuaires de la Fondation Thiers.

23. William H. Schneider, cité, p. 11.

24. Sur Toulouse, outre Schneider, voir Élisabeth Roudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, tome 1, Paris, Seuil, 1986, p. 197 et pp. 227-228.

25. Suzanne Pacaud, « Henri Laugier (1888-1973) », *Le Travail humain*, tome 36, n° 2, pp. 193-196.

26. Cf. : Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, pp. 405-432; John E. Talbott, *The Politics of Educational Reform in France, 1918-1940*, Princeton, Princeton University Press, 1969, pp. 34-64.

des Compagnons, si tant est que cela en soit une, doit s'analyser non en termes existentiels mais replacée dans son contexte, celui de la renaissance après guerre de la querelle scolaire au lendemain de la victoire de la droite nationale et conservatrice. L'idée de l'école unique remonte pour beaucoup à l'utopie pédagogique fin de siècle, qui attend de l'école un processus d'égalisation des chances et de sélection démocratique des élites, et qu'on retrouve aussi bien dans le discours socialisant des Universités populaires que dans le rêve de « commune culture » d'un Paul Desjardins. Mais la guerre vient ici donner un sentiment d'urgence au problème de la réforme scolaire et il y a comme une inspiration péguyiste dans ce groupe de jeunes professeurs mobilisés à Compiègne en 1917 qui forment le noyau originel des Compagnons. Parmi les signataires de leur premier article-manifeste, publié dans *L'Opinion* du 9 février 1918, se côtoient des laïques comme Hippolyte Luc, futur directeur de l'Enseignement technique en 1935, ou le germaniste socialisant Edmond Vermeil et des chrétiens comme Jacques Duval, qui sera professeur à la faculté catholique, et surtout Jean-Marie Carré, futur grand spécialiste de littérature comparée et grand résistant catholique pendant la Seconde Guerre mondiale²⁷. Formés en association en avril 1919, dotés d'un organe lorsqu'ils rachètent un mensuel en faillite, *Solidarité*, leur doctrine, résumée dans le rapport d'Alfred Girard au congrès de 1919 de la Ligue de l'Enseignement et développée dans deux cahiers intitulés *L'Université nouvelle* en 1918 et 1919, fait explicitement de l'école unique « un moyen de sélectionner l'élite²⁸ ».

Les Compagnons rencontrent d'abord un écho grandissant, mais recrutent essentiellement à gauche, rejoints en 1920 par Louis Lapicque, Paul Langevin, Jean Perrin, Yvon Delbos, rédacteur à *La Dépêche de Toulouse*, par Albert Bayet en 1921. En se politisant le mouvement s'essouffle, alors même que les thèmes soulevés par lui entrent dans le débat public²⁹. C'est alors, en février 1921, que Laugier le rejoint et entre au Comité directeur. Il a connu Carré à la Fondation Thiers, mais son mentor Lapicque, très actif aux Compagnons (il publie un article sur la sélection du personnel de recherche scientifique dans *Solidarité* du 15 janvier 1921), n'est sans doute pas étranger à cette adhésion.

Mettant au service des Compagnons des talents d'organisateur expérimentés avant guerre aux étudiants collectivistes, Laugier propose en avril 1921 une « campagne d'opinion » et, devenu « délégué à la propagande », prépare une grande réunion publique sur « l'égalité de tous devant l'enseignement » où il obtient la participation, en février 1922, des ténors de la bataille laïque et de la réforme scolaire, Ferdinand Buisson, alors président de la Ligue des droits de l'homme, Émile Borel, Yvon Delbos, Paul Painlevé et même Édouard Herriot. En juillet 1922 aura lieu une autre réunion, avec Léon Blum, sur l'école unique. On sait que ce succès relance le mouvement des Compagnons, désormais doté d'une équipe

27. Christophe Charle, *Les Professeurs de la Faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909-1939*, vol. 2 Paris, INRP/Éd. du CNRS, 1986, notice « Jean-Marie Carré », pp. 51-53; Charles-Edward Perrin, « Témoignage d'amitié », in *Connaissance de l'étranger. Mélanges offerts à la mémoire de Jean-Marie Carré*, Paris, Marcel Didier, 1964.

28. *L'Université nouvelle*, tome 1, *Les Principes* et tome 2, *Les Applications de la doctrine*, Paris, Fischbacher, 1918-1919.

29. Ludovic Zoretti, *Education, un essai d'organisation démocratique*, Paris, Plon, 1918; Paul Lapic (sous pseudonyme), « Esquisse d'une réforme générale de notre enseignement national », *Revue pédagogique*, 1922; Léon Brunschvicg, *Un ministère de l'Éducation nationale*, Paris, Plon, 1922.

solide et d'une caisse de propagande, bientôt d'un organe trimestriel quand *Solidarité* devient, en 1926, *L'Université nouvelle*. On a moins souligné que l'action de Laugier préfigure en quelque sorte un Cartel des gauches intellectuel, tant par son éventail politique allant des radicaux aux socialistes, que par la place importante qu'y tiennent des scientifiques préoccupés d'organiser politiquement la recherche et de régénérer la société par l'éducation, tels que Jean Perrin ou Paul Langevin, qui lui succédera à la tête des Compagnons en 1929. Plus encore, c'est en grande partie à Laugier qu'on doit de voir le combat des Compagnons associer au thème de l'école unique celui de la sélection des meilleurs par le recrutement démocratique de l'élite, selon une inspiration qui, par-delà les travaux de la commission de l'école unique, trouvera écho dans les réformes avortées de 1926, dans celles de Jean Zay en 1936, voire dans le plan Langevin-Wallon.

Le savant comme expert : de l'expérience Delbos à l'organisation de la science

Le Cartel des gauches vient de l'emporter en avril 1924 et la réforme scolaire fait partie des priorités du nouveau gouvernement. Le ministre de l'Instruction publique François-Albert crée une Commission de l'école unique, présidée par Ferdinand Buisson puis par Anatole de Monzie, où entre Laugier, au titre des Compagnons, à côté de Paul Langevin, rédacteur du rapport final de 1926, et de Jules Fontegne. Reprises devant la sous-commission de l'orientation et de la sélection de la commission parlementaire de l'école unique, ses propositions visent à rationaliser le recrutement des élèves du secondaire selon trois critères : le livret scolaire, l'examen, les tests. En 1926, à l'Instruction publique, Herriot tentera de faire passer certaines de ces propositions, mais la réforme échouera, non seulement devant l'opposition de la droite, notamment chrétienne, mais aussi devant la rivalité entre les instituteurs et les professeurs du secondaire. En se contentant d'étendre la gratuité, le débat évacuera les questions chères à Laugier de la sélection et de l'orientation.

Mais il est lancé et c'est à l'impact de la campagne des Compagnons qu'il doit son entrée parmi les décideurs de la science et de l'éducation sous la figure du savant-expert. Il devient en 1925 directeur de cabinet d'Yvon Delbos, nommé en février sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique et aux beaux-arts, puis en octobre-novembre ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le ministère Painlevé. Remontant à l'après guerre, au moins à 1921 et aux Compagnons, peut-être même à 1919, quand Laugier se lie à Émile Bouvier, ami de Delbos depuis la khâgne, leur rencontre débouche sur une amitié profonde, alimentée par leur goût commun pour la gastronomie et l'art moderne³⁰. Journaliste depuis 1911, fondateur en 1919 de *L'Ère nouvelle*, l'un des meilleurs journaux radicaux, puis éditorialiste politique de *La Dépêche de Toulouse*, Delbos, qui vient

³⁰ Arch. Laugier n° 86, lettre de Bernard Lachaise, mentionnant la correspondance Bouvier-Delbos. Cf. Bernard Lachaise, *Yvon Delbos*, Périgueux, Fanlac, 1993.

d'être élu député de la Dordogne, apparaît comme un des jeunes espoirs de la gauche du parti radical, dont il est vice-président. Il est plus difficile de mesurer la relation politique que Laugier, encore proche des milieux socialisants, entretient avec lui. Après cette première expérience de 1925, se plaignant par ailleurs de l'évolution conservatrice de Delbos, il ne le retrouvera que quand celui-ci, après les avoir plusieurs fois refusées, acceptera des responsabilités ministrielles de 1936 à 1939³¹.

Au cabinet de Delbos, où entre aussi André Ganem, comme chef du secrétariat particulier, Laugier a surtout contribué, en liaison avec Henri Piéron, à faire avancer la réorganisation des sections scientifiques de l'École pratique des hautes études, notamment de la III^e section qui aboutit à la création du laboratoire d'Henri Wallon. Après la chute du ministère Painlevé, il conserve cette fonction d'expertise publique en devenant un membre incontournable de nombreuses commissions institutionnelles, parlementaires ou ministérielles instituées en vue des réformes universitaires (école unique, PCN, licence et doctorat ès sciences), du Comité consultatif de l'enseignement supérieur (1925), de la Commission d'orientation professionnelle au ministère de l'Instruction publique (1927), de la commission scientifique chargée d'étudier la physiologie des athlètes aux J.O. d'Amsterdam (1928).

Dès la fin des années 1920, c'est la même inspiration d'une science appliquée aux besoins d'une société moderne et démocratique qui guide les interventions du savant Laugier en matière d'organisation de la science. Par-delà les soucis de carrière, il y a une cohérence idéologique dans sa participation à la création de l'INOP, son enseignement au CNAM, sa contribution à l'élaboration d'une « science du travail ». En 1928, Henri Piéron, qui le connaît depuis l'avant-guerre, fait appel à lui et à Jules Fontegne, professeur d'orientation professionnelle à Strasbourg et autre membre des Compagnons, pour fonder l'Institut national d'orientation professionnelle. La création de l'INOP marque en quelque sorte la reconnaissance officielle d'une psychologie scientifique, telle que Piéron la développe après Binet et Toulouse, qui se détache de la tutelle de la philosophie pour se constituer, sur le modèle des sciences expérimentales, en discipline indépendante fondée sur les méthodes quantitatives d'évaluation des facultés intellectuelles. Elle est surtout un tournant dans l'histoire de l'orientation professionnelle, détachée depuis 1922 du ministère du commerce et de l'industrie pour être rattachée au sous-secrétariat d'État à l'enseignement technique dépendant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Elle est une des premières réponses institutionnelles proprement « françaises » au défi du taylorisme et du modèle américain et, en refusant de disposer, d'une part l'orientation de la sélection, d'autre part l'orientation scolaire de l'orientation professionnelle, elle rejoint tout un mouvement qui, des Compagnons aux tenants de l'éducation nouvelle, tout en proposant des mesures contre la crise endémique de l'apprentissage (loi Astier de 1919, taxe d'apprentissage de 1925), cherche à remonter aux racines de l'inégalité sociale pour définir les règles d'une organisation scientifique du travail³².

31. Arch. Laugier n° 3, lettre à Jean Coulomb, 1927.

32. Michel Huieau et Jacques Lautrey, « Les origines et la naissance du mouvement d'orientation », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 1, 1979, pp. 3-43; Francis Danvers, « Pour une histoire de l'orientation professionnelle », *Histoire de l'éducation*, n° 37, janvier 1988, pp. 3-15.

La carrière proprement scientifique de Laugier connaît une accélération qui le propulse à une série de postes clés, mais en même temps marginaux par rapport aux grandes institutions universitaires et de recherche. Directeur du laboratoire d'organisation physiologique du travail à l'École pratique des hautes études, il apparaît comme le successeur désigné de Lapicque, chez qui il est nommé maître de conférences en 1929, mais il n'accédera qu'en 1935 au poste de professeur sans chaire. La même année, il devient professeur de physiologie du travail, hygiène industrielle et organisation professionnelle au Conservatoire national des arts et métiers, nomination d'autant plus importante que cette « Sorbonne des classes laborieuses » constitue un lieu symbolique et stratégique essentiel de rencontre et d'expérimentation entre intellectuels et mouvement social³³. Cette chaire qu'il rend prestigieuse va lui servir de base pour une recherche indépendante, associant la physiologie du travail, l'orientation professionnelle et la biotypologie. Lorsqu'il fonde en 1932, avec Henri Piéron et Dagmar Weinberg, la Société de biotypologie, puis en 1933, avec Jean-Marie Lahy, la revue *Le Travail humain*, il s'agit bien pour lui, sur l'héritage de Toulouse comme de la statistique sociale, d'ouvrir un nouveau champ d'étude scientifique des « types humains », des corrélations entre les caractères morphologiques, physiologiques, psychologiques, des applications aux diverses branches, normales et pathologiques, de l'activité humaine³⁴. En 1933, enfin, Laugier est appelé par Raoul Dautry, alors directeur du Réseau de l'État, au laboratoire de psychotechnique de la gare Saint-Lazare, transféré à Viroflay en 1937, dont il fera le bastion des recherches biométriques.

La « science républicaine »

Cette fonction de sayant-expert, à la charnière de la recherche et l'administration, fait entrer Laugier de plain-pied dans le débat sur la rationalisation et « l'organisation scientifique du travail » qui traverse tout l'entre-deux-guerres.

Dès avant 1914, le débat sur le réformisme avait pris en France quelques traits spécifiques, en particulier l'opposition au taylorisme, théorisée par toute l'« école française » de psychotechnique (Lahy surtout, mais aussi Toulouse, Laugier, Piéron), et l'insistance sur les conséquences sociales de la rationalisation, impliquant donc, pour parer à toute alternative révolutionnaire, la nécessaire collaboration entre le patronat, le monde ouvrier, mais aussi la science et l'État³⁵. Relancé dans les années 1920 par l'expérience de la mobilisation industrielle,

33. Claudine Fontanou, « L'introduction des sciences sociales au Conservatoire national des arts et métiers », in « Intellectuels engagés d'une guerre à l'autre », *Cahiers de l'IHTP*, n° 27, printemps 1994.

34. E. Schneider, « Henri Laugier et la Société de biotypologie », *Biotypologie*, XVIII 1-2, mars-juin 1957, pp. 1-9. Philippe Resche-Rigon, « 50 ans de *Travail humain*. Histoire d'une revue : évolution d'une discipline », *Le Travail humain*, tome 47, n° 1, 1984, pp. 5-17.

35. Aimée Moutet, « Les origines du système de Taylor en France. Le point de vue patronal (1907-1914) », *Le Mouvement social*, n° 93, octobre-décembre 1975, pp. 15-49; Georges Ribeill, « Les débuts de l'ergonomie en France à la veille de la Première Guerre mondiale », *Le Mouvement social*, n° 113, octobre-décembre 1980, pp. 3-36.

relayé par la grande presse qui s'interroge sur le modèle américain, ce débat se développe après l'échec du Cartel des Gauches dans de nouveaux lieux de dialogue comme l'Association française pour le progrès social, fondée en 1926 par Albert Thomas, devenu en 1919 directeur du BIT, d'où il anime la réflexion collective sur la politique sociale (congrès international de 1924) et sur l'organisation scientifique du travail en Europe (rapport de Paul Devinat en 1927)³⁶. À la fois forum et groupe de pression, l'AFPS met en présence non seulement les syndicalistes (Jouhaux) et une nouvelle génération patronale (Peyerimhoff, du Comité des houillères, Duchemin, de la Confédération générale du patronat français), mais aussi des journalistes comme André François-Poncet et des intellectuels tels que Mario Roques, Célestin Bouglé, Charles Rist, François Simiand³⁷. En intégrant une réflexion sur l'éducation, notamment l'enseignement technique et le logement, la politique familiale, la prise en compte de la dimension sociale de la rationalisation débouche sur le problème de la modernisation de l'État. Là commencent les divergences. La République moderne prônée par un André François-Poncet (*Réflexions d'un républicain moderne*, 1925) sera-t-elle le résultat de la « réforme de l'État », revendiquée par Ernest Mercier ou André Tardieu, derrière laquelle se profile un État patronal contrôlé par les élites, ou le produit d'un mouvement parallèle de modernisation et de démocratisation ? Il nous semble en effet que s'opposent deux courants dans ce débat sur l'organisation « rationnelle » ou « scientifique » du travail. Le premier, d'inspiration technocratique, voire corporatiste ou étatique, assez bien représenté par un Raoul Dautry, homme clé des chemins de fer puis de l'armement, donne le pouvoir aux experts pour assurer l'harmonie, l'ordre et la discipline³⁸. Le second, marqué au sceau d'un humanisme rationaliste, pourrait se définir comme celui de la « science républicaine ».

Nous n'avons pu, en l'état actuel de nos recherches, attester la participation directe d'Henri Laugier à ces structures de dialogue, qu'il s'agisse de l'AFPS ou des institutions genevoises, mais il est trop lié à des hommes comme Jouhaux ou, du côté de la SDN, Émile Bouvier, Henri Bonnet, pour que cette piste ne soit pas à souligner. Il a travaillé avec Dautry en 1933, puis derechef en 1939-1940 quand celui-ci sera ministre de l'Armement. De même, la Société de biotypologie, en la personne de son président le docteur Martinez, est partie prenante à la création en 1936, lors d'une décade de Pontigny, du Centre d'étude des problèmes humains d'Alexis Carrel, où se retrouvent les tenants de cette vision technocratique, notamment influencés par le mouvement X-Crise ou le courant « Révolution constructive » de Georges Lefranc, et les planistes de la CGT³⁹. Enfin, les fondations américaines (Ford, Carnegie) ont apporté leur soutien aux recherches sur l'organi-

36. B. W. Schaper, *Albert Thomas. Trente ans de réformisme social (1894-1932)*, Paris, PUF, 1960.

37. Martin Fine, « Un instrument pour la réforme : l'Association française pour le progrès social (1927-1929) », *Le Mouvement social*, n° 94, janvier-mars 1976, pp. 3-29.

38. Rémi Baudouï, « Raoul Dautry, la conscience du social », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 15, juillet-septembre 1987, pp. 45-58. Cf. aussi Rémi Baudouï, *Raoul Dautry, 1880-1951. Le technocrate de la République*, Paris, Balland, 1992.

39. Giuliana Gemelli, « L'École Polytechnique e i suoi profeti », *Rivista di storia contemporanea*, n° 2, 1986, p. 249. Mais Laugier dénoncera la fondation par Carrel de l'Institut pour l'étude de l'homme sous Vichy : Henri Laugier, « Connaissance de l'homme et organisation des sociétés », *Cahiers antiracistes*, tome 1, n° 4, février 1944.

sation du travail tant de l'OIT que de l'AFPS et c'est comme membre de la Commission française pour l'Enquête Carnegie sur les examens et concours (1936-1938) qu'Henri Laugier a mené avec Dagmar Weinberg ses enquêtes sur le baccalauréat (*La Correction des épreuves écrites dans les examens*, Paris, La Maison du Livre, 1936) et sur la « sélection rationnelle » (*Recherches sur la solidarité et l'indépendance des aptitudes intellectuelles*, Paris, Chantenay, 1938). Le cas de ces enquêtes Carnegie nous semble précisément révélateur de ce qui distingue la « science républicaine » d'un Laugier, préoccupé des procédures démocratiques de formation des élites, à la fois de l'utopie technocratique des partisans de la « réforme de l'État » et d'une lecture révolutionnaire attendant de la lutte des classes l'avènement d'une société rationnelle. Peut-être faudrait-il même y voir une piste pour expliquer ses divergences et ses rivalités avec la « droite savante », représentée par un Yves Rocard, comme avec la gauche proche du Parti communiste, tant Jean-Marie Lahy que Paul Langevin, Henri Wallon, Henri Mineur ou Marcel Prenant.

Pour Laugier, comme pour Jean Perrin, devant le 14 juillet 1935, dans son discours du Comité national de Rassemblement populaire, à « cette cité meilleure qui devient possible grâce à la science », c'est la science en elle-même qui est libératrice. C'est dans un « Plaidoyer pour l'esprit d'utopie » prononcé en 1942, que Laugier nous donne la quintessence de cette foi scientiste⁴⁰. Le progrès social, la coopération intellectuelle et la paix procèdent presque naturellement non seulement des conquêtes économiques nées des découvertes scientifiques, mais d'une pédagogie de la science et d'une confiance dans le génie créatif (artistique aussi bien que scientifique) telles qu'elles s'exprimeront par exemple pour lui en 1937 dans le Palais de la Découverte. L'idée que la science peut seule répondre aux problèmes humains comporte deux versants. D'un côté, une exaltation, héritée du XIX^e siècle, du pouvoir de la science, de l'autre, une vision dynamique, voire vitaliste, de la société, qui fait de Laugier le continuateur des théories de la mobilité sociale du début du siècle opposant les tenants du darwinisme social et de l'eugénisme (Galton) aux philosophes sociaux et sociologues, notamment durkheimiens, partisans du rôle prépondérant du milieu. Les travaux de Laugier, comme ceux de Toulouse, Pierton, Lahy, proposent une sorte de voie médiane, empruntant à la statistique sociale et à la méthode quantitative les moyens de mesurer l'homme pour rationaliser l'intervention humaine en partant de données objectives⁴¹.

S'il faut admettre avec Jean-François Picard que la méfiance l'a longtemps emporté dans la relation entre logique étatique et logique scientifique, il nous semble qu'Henri Laugier, loin d'être un isolé, est représentatif d'une communauté scientifique qui a accepté et même souhaité l'intervention de l'État, voire l'inter-pénétration entre la République et la science, en faisant de la science un élément de la puissance nationale⁴². En ce sens, le premier patron du CNRS est fondamentalement l'héritier d'une tradition républicaine qu'on peut faire remonter non

40. « Plaidoyer pour l'esprit d'utopie », conférence du 11 février 1942, Montréal, in *Combat de l'exil*, Montréal, Ed. de l'Arbre, 1944, pp. 90-115.

41. Cf. « La sociologie française dans l'entre-deux-guerres », études et documents réunis par Philippe Besnard, *Revue française de sociologie*, XXVI-2, mars-avril 1985, notamment Johan Heilbron, « Les métamorphoses du durkheimisme », pp. 203-237 et Alain Destorières, « Histoires de formes : statistiques et sciences sociales avant 1940 », pp. 277-310.

42. Harry W. Paul, *From Knowledge to power. The rise of the science empire in France, 1860-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.



seulement à la « mobilisation scientifique » du temps de guerre (G. Urbain, P. Langevin, J. Perrin) et aux réseaux noués par Albert Thomas dès 1900 (F. Simiand, J. Godart), mais même à la fin du XIX^e siècle et aux figures des « savants ministres » qui se sont succédé, de Marcellin Berthelot dans le ministère Waldeck-Rousseau à Paul Painlevé, ministre et président du Conseil pendant la guerre et de nouveau ministre dans les années 1920, Émile Borel (l'auteur de la taxe Borel de 1924), ministre de la Marine du Cartel des Gauches, Jean Perrin, sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique en 1936⁴³. Et la politique de la science du Front populaire est moins la marque d'une innovation radicale que le produit d'une idéologie réformiste fin de siècle, qui a imaginé l'intégration à l'appareil étatique des découvertes de la statistique sociale et de la psychologie scientifique, avec l'Office du travail dès 1891, l'INOP en 1928, l'Office de statistique administrative en 1930, et qui continue de pénétrer les milieux intellectuels au moins autant que les modernisations culturelles revendiquées par l'avant-garde ou les tenants de la révolution.

L'ENGAGEMENT DES ANNÉES 1930

En choisissant des responsabilités publiques, Henri Laugier choisit un mode d'intervention politique discret, qui tient à la fois à sa personnalité, aux fonctions qu'il a occupées et surtout au type de sociabilité politique très particulier, en fait propre au radicalisme et aux milieux républicains de l'entre-deux-guerres, dans lequel s'exerce son action. Plusieurs savants, de Borel à Perrin, sont directement entrés dans la sphère parlementaire ou gouvernementale, d'autres ont milité très ouvertement, en particulier à la SFIO et au PCF. En dehors de ses activités professionnelles (commissions de réforme) ou de sa participation au cabinet Delbos, d'ailleurs interrompu de 1925 à 1936, l'expression publique de Laugier se manifeste dans une série d'associations et de réseaux qui apparaissent néanmoins comme autant d'instruments de diffusion de cette idéologie rationaliste et républicaine. Moins grand commis qu'éminence grise, on serait assez tenté de comparer le rôle de Laugier dans l'organisation de la science à celui d'un Georges Huisman sur le plan artistique. Liés par des amis communs (Henri Bonnet, Émile Bouvier), grands collectionneurs d'art moderne, ils œuvreront ensemble à l'Exposition de 1937 et la conception que Georges Huisman, directeur des Beaux-Arts de 1934 à 1940, se fait de l'État-mécène est fort similaire à celle d'Henri Laugier, premier directeur du CNRS⁴⁴.

43. Marie-Jo Nye, « Science and Socialism : the Case of Jean Perrin in the Third Republic », *French Historical Studies*, n° 9, 1974, pp. 141-169.

44. Georges Huisman par quelques-uns de ses amis, s.l.n.d. (1960). Cf. aussi Pascal Ory, *La Politique culturelle du Front populaire français (1935-1938)*, thèse Paris X, 4 vol., 1990.

La nébuleuse républicaine

En 1927, Laugier est un des signataires de la pétition contre la loi Paul-Boncour sur « l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre ». Votée le 3 mars en pleine euphorie de l'*« esprit de Genève »*, cette loi rappelait trop la mobilisation idéologique et le bourrage de crânes pour ne pas susciter la condamnation des milieux pacifistes. Suivant la protestation de son disciple Michel Alexandre dans les *Libres propos* du 20 mars, Alain réagit dans le numéro d'*Europe* du 15 avril qui comporte une pétition de 160 noms parmi les plus importants de la gauche universitaire et intellectuelle, et qui sera suivie d'une seconde liste, celle où figure Laugier, dans *Europe* du 15 mai, puis d'une liste autonome d'une cinquantaine de normaliens⁴⁵. Isolée, mais révélatrice, cette signature peut contribuer à situer Laugier sur l'échiquier politique comme à caractériser son mode d'intervention. Moins socialiste que Perrin et plus à gauche que Delbos, Laugier est moins homme de pétitions ou de tribunes que de salons. Ce n'est guère du côté des structures militantes qu'il faut chercher sa trace, même si ses choix, notamment au moment de l'antifascisme, sont clairs et rapides, mais plutôt du côté des réseaux associatifs, méta-politiques, caractéristiques d'un milieu d'intellectuels, notamment de scientifiques, qui refusent l'adhésion à un parti organisé.

On peut désigner comme « nébuleuse républicaine » ce tissu socio-politique, moins socialisant sans doute, malgré son ouverture aux socialistes modérés (Albert Thomas), que radicalisant, dans la mesure où le parti radical, moins structuré que la SFIO et plongé dans une crise d'identité, représente paradoxalement pour quelques jeunes intellectuels (*« génération réaliste »*, jeunes Turcs) un espoir de renouveau de l'idéal républicain. De cette nébuleuse pourrait être exemplaire, dès les années 1920, la Ligue de la République étudiée par Gilles Le Béguec, moteur de la constitution du Cartel des gauches mais surtout laboratoire d'idées et structure de propagande, où se retrouvent tous les grands noms de la gauche universitaire⁴⁶. Mais il faudrait citer aussi des organisations aux vocations variées, telles que la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'enseignement, parmi lesquelles on retrouve, d'un bout à l'autre de l'entre-deux-guerres, les mêmes noms, notamment parmi les scientifiques, Paul Appell, recteur de Paris, fondateur de la Cité universitaire, mais aussi président de l'Association française pour l'avancement des sciences, président de l'Association française pour la SDN, Emile Borel, député et ministre, président de la Fédération des associations françaises pour la SDN, président de la Confédération des travailleurs intellectuels, Paul Langevin, Henri Piéron, Henri Wallon, dirigeants de la Société française de pédagogie et du Groupe français d'éducation nouvelle, etc.

C'est dans ce tissu, à la limite du social, de l'idéologique et du professionnel qu'est inséré Laugier, même si, en dehors de la maçonnerie et de l'Union rationaliste, on ne trouve guère de traces de ses appartenances, sinon à l'Association

45. *Europe*, 15 mai 1927, p. 88. Signalé par Nicole Racine, *Sur la campagne contre la loi Paul-Boncour*, voir Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au xx^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, pp. 79-81.

46. Gilles Le Béguec, « La Ligue de la République (1921-1924) », *Modern and Contemporary France*, n° 39, Octobre 1989, pp. 4-11.



française pour l'avancement des sciences et au Centre international de synthèse. C'est cette collaboration avec Henri Berr qui le conduit à participer à l'expérience de l'*Encyclopédie française*, lancée par Anatole de Monzie en 1932 au congrès international de l'éducation nouvelle de Nice et dirigée par Lucien Febvre. Membre du comité directeur de l'entreprise, Laugier pilotera la mise au point du tome VIII de l'*Encyclopédie française*, publié sous la direction de son assistante Dagmar Weinberg. Cette entreprise intellectuelle mériterait une étude exhaustive, à la fois comme symptôme de la renaissance de l'encyclopedisme et comme exemple de réseau politico-culturel fonctionnant d'ailleurs à l'échelle internationale⁴⁷.

Il y a de l'anticonformisme dans le Laugier politique au moins autant que dans le Laugier amateur d'art. On sait le rôle de l'art contemporain dans sa vie, son ouverture à l'avant-garde, sa passion bibliophilique. On sait aussi qu'il mettra ces goûts audacieux au service de ses projets scientifiques et politiques, par exemple dans sa participation à l'édification du Palais de la Découverte comme synthèse de la science et de l'art modernes⁴⁸. Mais il faut se demander si ces choix esthétiques n'éclairent pas aussi son type de sociabilité : homme de petits cercles, à la limite de l'amitié et de la relation sociale, sa maison ouverte, sa maison galerie, toujours impressionnante pour les visiteurs, celle de Paris comme plus tard celle de Simiane, tient du salon où s'entremêlent gastronomie, art et politique. Surtout, Laugier est dans les années 1930 un habitué du peu connu « Cercle de la rue Tournon » ou « Cercle Fénelon », attesté dans les souvenirs des Brésiliens Osorio de Almeida et Paulo Duarte, « un petit club très fermé qui comprenait un peu plus de 20 membres, fondé par Madame Caroline Vacher, professeur de mathématiques au lycée Fénelon, très liée à Rivet et à tout notre groupe⁴⁹ ». Outre Rivet, que Laugier connaissait grâce à Lapicque, et de nombreux Brésiliens, notamment des scientifiques, on retrouvait dans ce « club », non seulement des savants et universitaires de gauche comme Langevin, Piéron, Jean et Francis Perrin, Pierre Janet, Jacques Hadamard, Louis Rapkine, les ethnologues Marcel Mauss, Maurice Lechard, mais aussi Paul Valéry ou Henri Focillon, des politiques comme Léon Blum, sa femme et ses neveux Paul Weill et André Blumel et des hauts fonctionnaires internationaux, le fidèle André Ganem, Henri Bonnet, représentant de la France auprès de la Commission internationale de coopération intellectuelle, Pierre Comert, chef des services de presse de la SDN puis du Quai d'Orsay.

Le « Cercle de la rue Tournon » pose le problème de l'insertion d'Henri Laugier dans les milieux de la SDN, notamment de la coopération intellectuelle,

47. Cf. Giuliana Gemelli, « L'*Encyclopédie française* e l'organizzazione della cultura nella Francia degli anni trenta », *Passato e presente*, n° 11, 1986, pp. 57-89 et « Communauté intellectuelle et stratégies institutionnelles : Henri Berr et la fondation du Centre international de synthèse », *Revue de synthèse*, t. CVIII, n° 2, p. 255.

48. Pascal Ory, « Une "cathédrale pour les temps nouveaux" ? » *Le Palais de la Découverte (1934-1940)* », in Régine Robin (dir.), *Masses et culture de masse dans les années trente*, Paris, Ed. Ouvrières, 1991, pp. 180-204. Selon une lettre du 1^{er} mars 1938 de René Arcos à Romain Rolland (signalée par Nicole Racine), Laugier, alors directeur de cabinet de Delbos, joue de son poste pour favoriser la promotion à l'étranger de petites éditions bibliophiliques.

49. Elle était en fait la maîtresse de Rivet. Paulo Duarte, « Henri Laugier, un mage moderne », p. 2 (arch. Laugier n° 58, article du journal *O Estado*, 1973 ou 1974, traduit à la demande d'André Ganem.) Cf. Miguel Osorio de Almeida, *Ambiente de guerra na Europa*, Rio de Janeiro, Atlântica Editora, 1943, pp. 166-167 (arch. Laugier n° 29c).



même si nous n'avons pu trouver de document formel à cet égard. Formé au pacifisme de gauche depuis l'avant-guerre et la guerre, il n'a pu que se mêler aux groupements et associations qui ont milité, à partir des années 1920 en faveur de la SDN, et il faudrait mener des recherches plus poussées pour tenter de repérer sa trace dans les commissions et lieux d'expertise de l'Organisation internationale du travail comme de la Commission puis Institut de coopération intellectuelle internationale⁵⁰. Ainsi pourrait-on aussi rétrospectivement éclaircir son rôle tant au Quai d'Orsay à la fin des années 1930 qu'à l'ONU et à l'Unesco après guerre. Ce qui est attesté, en revanche, c'est sa participation active à la coopération intellectuelle et scientifique avec l'Amérique latine. Continent marginal sur le plan politique, l'Amérique latine a été l'un des principaux terrains de la politique culturelle extérieure et de l'influence scientifique de la France à partir du début du xx^e siècle⁵¹. C'est à Paul Appell et à Henry Le Chatelier, introducteur du taylorisme en France, qu'on doit la fondation en 1907 du Groupement des universités et grandes écoles pour les relations avec l'Amérique latine, pierre de touche de cette politique, dont Georges Dumas sera l'homme clé dans l'entre-deux-guerres, notamment pour les relations avec le Brésil. Le moyen principal de promotion de la science française a été l'envoi de missions et l'échange de chercheurs et professeurs, parmi lesquels on retrouve dès avant 1914 Emile Borel ou Charles Richet. Mais c'est dans les années 1920 que cette politique se développe par la création d'« instituts de haute culture » dans presque tous les pays d'Amérique latine, et, dès, 1922 en Argentine et au Brésil. C'est au Brésil qu'Henri Laugier fera ses premières armes dans la coopération scientifique, en partant enseigner en 1926 à l'Institut franco-brésilien de haute culture de São Paulo, où sont aussi venus Dumas, Lapieque, Rivet, avant que ne s'y illustrent, dans les années 1930, Braudel, Lévi-Strauss ou Roger Bastide. Au cœur de ces relations, on retrouve Miguel Ozorio de Almeida, pionnier de la physiologie brésilienne, fondateur de l'Académie des sciences et, autour de lui, le « clan de l'avenida São João », des intellectuels comme Paulo Duarte ou Mario de Andrade, regroupés autour du journal *Estado de São Paulo*⁵². S'il n'est pas tout à fait certain que Laugier ait été en 1928 ou 1929 au Pérou, où l'Institut de haute culture a été fondé en 1927, son rôle est essentiel dans l'essor de la coopération avec le Mexique. Engagée en 1924 par Georges Dumas, celle-ci avait sommeillé jusqu'au voyage qu'il y effectue en novembre 1933, non pas au titre d'une mission officielle, mais pour le compte de l'Union rationaliste⁵³. Le « comité mexicain pour les échanges scientifiques avec la France » qu'il y constitue avec des médecins et des industriels, et sous le haut patronage de l'ambassadeur de France, sert en fait de base à la fondation d'une Union rationaliste mexicaine, et les conflits internes qui s'y produiront retarderont encore la mise en place d'une politique étroite d'échanges scientifiques. Mais

50. Henri Bonnet, « La SDN et la coopération intellectuelle », *Cahiers d'histoire mondiale*, n° 10-1, 1966, pp. 198-209.

51. Patrick Petitjean, « Entre science et diplomatie. L'organisation de l'influence française en Amérique latine, 1900-1940 », communication au 18^e congrès international d'histoire des sciences, Hambourg et Munich, août 1989, 13 p. dact. (arch. Laugier n° 29b).

52. Jean-Paul Lefèvre, « Les missions universitaires au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 38, avril-juin 1993, pp. 24-33.

53. Et non en 1934, comme l'indique Patrick Petitjean. *Cahiers rationalistes*, n° 25, octobre 1933, n° 31, avril 1934.

les liens que noue Laugier au Mexique comme au Brésil, et qu'il entretiendra à Paris puis dans l'exil pendant la guerre, ne sont pas sans expliquer son aura parmi les milieux tiers-mondistes des années 1950. Surtout, il y forge une expérience des relations internationales qui n'a pu que le préparer à ses responsabilités de la fin des années 1930.

L'Union rationaliste

Cela dit, l'exemple type du réseau politico-intellectuel et du mode d'intervention de Laugier dans la sphère républicaine est sans aucun doute l'Union rationaliste, dont il a été l'un des fondateurs et l'un des responsables les plus fidèles sinon les plus voyants, y côtoyant presque tous ceux dont il a croisé la route depuis les années 1920 et même depuis l'avant-guerre. Fondée le 10 mars 1930, l'Union rationaliste est à la fois l'héritière des courants libres-penseurs de la fin du XIX^e siècle et le témoin perspicace de l'inquiétude soulevée par la crise mondiale et ses conséquences politiques, la remise en cause de la détente internationale et la poussée nazie en Allemagne. On dispose il est vrai de peu d'archives, notamment sur la naissance de cette organisation, mais les *Cahiers rationalistes*, publiés à partir de 1931, fourmillent d'informations, en particulier grâce aux comptes rendus réguliers des assemblées générales⁵⁴. L'idée de créer l'Union rationaliste revient vraisemblablement à Albert Bayet, lors d'une soirée avec Paul Langevin et Henri Roger. Bayet, qui en sera le secrétaire général jusqu'en 1945, est une des têtes pensantes du radicalisme et du combat laïque. Quant à Henri Roger, successeur de Charles Richet à la chaire de physiologie en 1925, il a longtemps milité dans les organisations de la libre-pensée, en compagnie du peu connu D. Jahia, cheville ouvrière de l'Association nationale des Libres-Penseurs de France, fondée en 1902 et dirigée par Ferdinand Buisson⁵⁵. Cette référence à la libre-pensée pousse à se demander si l'Union rationaliste n'est pas née en partie d'une réaction d'intellectuels modérés, se plaçant sous l'invocation de Marcelin Berthelot et d'Anatole France, face à la dérive anarchisante et anti-intellectuelle du mouvement libre-penseur dans l'entre-deux-guerres.

L'objectif de l'Union rationaliste est clairement énoncé par le manifeste « Notre Programme » publié en janvier 1931 dans le premier numéro des *Cahiers rationalistes* : « Défendre et répandre dans le grand public l'esprit et les méthodes de la science » pour lutter contre l'irrationalisme et plus encore l'ignorance, en groupant « une élite de savants disposés à dérober quelques heures à leurs recherches personnelles pour les consacrer à cette œuvre d'éducation ». C'est à ce titre qu'Henri Laugier entre au conseil de direction de l'Union rationaliste, aux côtés d'Henri Roger (président), Paul Langevin (vice-président), Albert Bayet (secrétaire général), D. Jahia (trésorier), Louis Lapicque, Jean Perrin. Dans le

54. Voir aussi le rappel historique d'Ernest Kahane dans les *Cahiers rationalistes*, n° 200-201, janvier-février 1962.

55. Pierre Léveillé, « Libre-pensée et socialisme (1889-1939). Quelques points de repère », *Le Mouvement social*, n° 57, 1966, pp. 101-141. Sur Henri Roger, voir Paul Langevin, « Henri Roger et l'Union rationaliste », *Cahiers rationalistes*, n° 89, mai-juin 1946.

comité d'honneur comme dans le comité d'études, il retrouve, parmi d'autres grands intellectuels, à peu près tout le gratin de la science républicaine, Paul Appell, Émile Borel, Jacques Hadamard, Jean-Marie-Lahy, Henri Piéron, Charles Richet, Paul Rivet, François Simiand, Georges Urbain, etc.

L'Union rationaliste n'est certes pas une organisation de masse, mais elle touche un public assez vaste. À la fin de la première année, elle a 1 260 adhérents, dont plus de la moitié en région parisienne, et connaît une progression régulière, surtout jusqu'en 1934. À la veille de la guerre, elle compte 3 000 adhérents et 2 000 abonnés aux *Cahiers*⁵⁶. Si elle crée des sections locales, y compris dans l'empire colonial, ses projets d'extension à l'étranger se bornent au Mexique et à des liens avec la puissante et ancienne Association rationaliste anglaise. Cherchant à étendre son audience, elle prend une série d'initiatives pour toucher le monde syndical ou les jeunes. Les conférences, tenues d'abord à l'Ecole des hautes études sociales, nécessitent des salles plus grandes à la Société de géographie, puis à la Sorbonne, et elles sont toutes radiodiffusées à partir de 1936 grâce au soutien de Georges Mandel, ministre des PTT. L'Union rationaliste s'adjoint un « Groupe Anatole France » pour les étudiants et un « Groupement d'études Helvétius » pour la réflexion théorique et fonde en 1936 les Éditions rationalistes pour diffuser ses publications.

Laugier accédera en 1938 au poste de secrétaire général à la suite d'une crise interne assez obscure, flanquant Albert Bayet avant de lui succéder totalement en 1945⁵⁷. Mais il est difficile d'évaluer son rôle. Il fait quelques conférences, qui sont l'activité vulgarisatrice principale de l'Union rationaliste⁵⁸. En dehors des textes de ces conférences, il publie très peu dans les *Cahiers*, sinon un article assez inattendu sur « La Révolution et la recherche scientifique » qui évoque l'organisation scientifique (Condorcet, Daunou), la mobilisation scientifique (Carnot) et les grandes créations institutionnelles révolutionnaires (Museum d'Histoire naturelle, Conservatoire des arts et métiers, Polytechnique, École normale, Mines, Archives nationales, etc.)⁵⁹. Son influence se manifeste autrement. C'est à lui que l'on doit, on l'a vu, la création de l'Union rationaliste mexicaine, lors d'un voyage en novembre 1933. Il intervient à l'Assemblée générale de 1934 pour demander qu'une place soit accordée à l'étude des problèmes sociaux actuels⁶⁰. De fait, avec beaucoup de précautions pour ne pas être soupçonnée de se mêler aux luttes politiques, l'Union rationaliste publie dans les *Cahiers* quelques contributions comme celle de Georges Boris sur « L'expérience Roosevelt » (n° 33, juin 1934) ou les étonnantes « Impressions d'un physiologiste en URSS » de Lapicque (n° 50, mars 1936). La victoire du Front populaire, en confortant l'association, ranime des débats tels que la réforme de l'enseignement sur laquelle

56. *Cahiers rationalistes*, n° 67, avril 1938, avec graphique.

57. *Cahiers rationalistes*, n° 73, janvier 1939.

58. En 1930 sur « L'influx nerveux » (*Cahiers rationalistes*, n° 1, janvier 1931), en 1934 sur « Une science nouvelle, la biotypologie, science des types humains », conférence radio-diffusée, sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences (*Cahiers rationalistes*, n° 36, décembre 1934), en 1935, à Lyon, sur « La biotypologie et ses applications à la classification humaine » (*Cahiers rationalistes*, n° 46, janvier 1936).

59. Henri Laugier et Georges Michon, « À propos du cent cinquantième de la Révolution. La Révolution et la recherche scientifique », *Cahiers rationalistes*, n° 78, juin 1939.

60. *Cahiers rationalistes*, n° 37, janvier 1935.



Jean Zay prononce le 29 novembre 1937 une conférence où, faisant référence aux Compagnons, il relance le problème de l'École unique (n° 64, janvier 1938). Si l'Union rationaliste n'intervient pas directement sur le terrain politique, ses choix sont clairs, notamment ses prises de position antifascistes. L'une des dernières conférences d'avant-guerre est celle d'Edmond Vermeil en décembre 1938 sur « Le racisme allemand » (n° 73 janvier 1939) et le dernier numéro des *Cahiers*, alors que la guerre est commencée, contient une conférence de Langevin sur « La valeur humaine de la science » (n° 80, mars-avril 1940).

Du Front populaire à la guerre : l'antifascisme

C'est bien au nom de cet humanisme rationaliste que Laugier s'engage profondément, mais toujours aussi discrètement, dans le combat antifasciste. Le contexte politique national et international dans lequel il intervient représente aussi, comme le montre Jean-François Picard, l'apothéose, pour l'entre-deux-guerres, de ses talents d'organisateur et de promoteur de la science. Professeur de physiologie générale à la faculté des sciences de Paris, fondateur et premier directeur du Centre national de la recherche scientifique, inspirateur avec Perrin du Palais de la Découverte, Laugier revient à l'action gouvernementale en redevenant directeur de cabinet d'Yvon Delbos à partir de janvier 1936. À la différence d'un Jean Perrin ou d'un Paul Rivet, il n'incarne cependant pas l'intellectuel du Front populaire et les responsabilités scientifiques et politiques qu'il assume sous le gouvernement Blum tiennent plutôt, on l'a vu, au sentiment de continuité républicaine qui relie, dans le projet de progrès par la science, l'expérience du Front populaire à celle du Cartel, mais aussi à la mobilisation du temps de guerre et même au mouvement des idées de la fin du XIX^e siècle⁶¹.

Son antifascisme résolu est en revanche indubitable. Tout indique en effet que, bien avant de suivre Delbos au Quai d'Orsay, il est attentif à la montée du nazisme, qui réveille même en lui, selon les témoignages, un antigermanisme ancien, et très préoccupé par les tensions internationales, sur lesquelles il est particulièrement informé par tout son réseau d'amitiés, Henri Bonnet, André Ganem, « éminence grise du Quai d'Orsay », Pierre Comert, chef du service de presse des Affaires étrangères, qui sera limogé pour « bellicisme » par Georges Bonnet en octobre 1938. Dès 1933, par l'intermédiaire du communiste Willy Münzenberg, l'inventeur du Comité Amsterdam-Pleyel, qu'il a rencontré à Berlin grâce à Pierre Comert et qu'il retrouve à Paris en mars 1933, il est au contact des milieux antifascistes allemands⁶². Ainsi sera-t-il, comme directeur de cabinet de Delbos, un

61. Voir le témoignage de Lydia Cassin, une de ses principales collaboratrices, notamment au laboratoire de la gare Saint-Lazare, sur son peu d'ardeur envers le Front populaire (arch. Laugier, n° 46).

62. Babette Gross, *Willy Münzenberg. Eine politische Biographie*, Stuttgart, DVA, 1967, p. 279; Hélène Roussel, « Willy Münzenberg en exil et l'opinion publique française », in H. M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, CNRS Éditions, 1993, p. 738; Rita Thaimann, « L'immigration allemande et l'opinion publique en France de 1933 à 1936 », in *La France et l'Allemagne. 1932-1936*, actes du colloque franco-allemand, Paris, 1977, Ed. du CNRS, 1980, p. 154.

important canal d'aide aux savants allemands exilés, en particulier Otto Mayerhoff, prix Nobel de médecine 1922⁶³. Le 6 février 1934 représente pour lui aussi un tournant décisif et il est un des premiers signataires du manifeste de fondation du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes où, derrière Alain, Rivet et Langevin, il retrouve tous ses proches, Pierre Auger, Albert Bayet, Jacques Hadamard, les Joliot, Lahy, Longchambon, Henri Roger, etc.⁶⁴ Mais, à nouveau, son intervention publique s'arrête là et on ne décale sa trace dans aucune des organisations culturelles nées ou développées autour du Front populaire et dans lesquelles des savants comme Perrin ou Langevin sont omniprésents⁶⁵.

C'est au gouvernement, sous Delbos, que son action, le plaçant de 1936 à 1940 au cœur de la politique nationale et internationale, est la plus intéressante et la plus difficile à repérer, dans une phase où il est, par ailleurs, au cœur du processus de création du CNRS. Il redevient directeur du cabinet de Delbos quand celui-ci entre comme Garde des Sceaux et vice-président du gouvernement dans le ministère Sarraut (janvier-juin 1936), et le suit, après la victoire électorale du Front populaire, quand il devient ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement Blum (juin 1936-juillet 1937), en même temps que Jean Zay arrive à l'Éducation nationale et Irène Joliot-Curie, puis Perrin à la Recherche. Au Quai d'Orsay, Delbos sera un ministre hésitant et influençable, incarnant toutes les contradictions du Front populaire, mais, tandis qu'Alexis Léger continue de régner sur le secrétariat général, il est entouré d'une équipe efficace et décidée d'intellectuels radicaux et socialistes, souvent venus du briandisme, Pierre Viénot, sous-secrétaire d'État, lié à Jacques Kayser et Georges Boris, André Ganem, Armand Bérard, Pierre Bertaux, René Hoffmeyer, Olivier Wormser. Le grand problème du ministère, c'est évidemment la guerre d'Espagne, et l'on sait que Delbos est un des opposants les plus résolus à une politique d'intervention⁶⁶. Malgré cette opposition, plusieurs témoignages démontrent que Laugier a aidé discrètement la République espagnole, notamment celui de Gaston Cusin, chargé des « opérations » d'envois clandestins d'armement. Selon Cusin, c'est Laugier qui lui transmettait les dépêches du Comité de non-intervention centralisées à Londres, ce qui lui permettait de connaître à l'avance les dénonciations et de recevoir des informations sur l'espionnage allemand et italien⁶⁷. En vérité, Laugier s'occupe directement de toutes les affaires politiques et c'est sous son couvert que parviennent

63. Arch. personnelles CNRS non cotées, signalées par J.-F. Picard, arch. Laugier, n° 42e.

64. Manifeste « Aux travailleurs », *Europe*, 15 avril 1934, pp. 602-606. Sur le CVIA, Nicole Racine-Furlaud, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre-décembre 1977, pp. 87-113.

65. Il accepte de participer avec Perrin à un banquet de l'Université ouvrière en l'honneur de Langevin, Prenant et Cohen en mai 1938, selon Georges Cogniot, *Parti pris. T. I D'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, Éd. Sociales, 1976, p. 436.

66. Armand Bérard, *Au temps du danger allemand*, Paris, 1976, p. 326, cité par Jean-Baptiste Duroselle, « Les milieux gouvernementaux en face du problème allemand en 1936 », in *La France et l'Allemagne, 1932-1936*, cité, p. 393. Cf. aussi, outre la biographie de Delbos par Bernard Lachaise, citée. John Dreifort, *Yann Delbos at the Quai d'Orsay : French Foreign Policy during the Popular Front*, Univ. of Kansas, 1973; Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, pp. 271-321.

67. Gaston Cusin, « Témoignage », in « Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention », documents inédits présentés par Daniel Blumé, *Cahiers Léon Blum*, n° 2 et 3, décembre 1977-mars 1978, p. 83. Voir aussi le témoignage de Georges Cogniot, cité, p. 310.



à Delbos les documents diplomatiques secrets, notamment ceux adressés par André François-Poncet, ambassadeur à Berlin⁶⁸. Ainsi n'est-il sans doute pas étranger aux initiatives de son ministre en direction de la Petite Entente, dont l'échec, à partir de l'Anschluss, entraînera Delbos dans le découragement.

A la chute de Blum, Laugier est nommé chargé de mission quand Delbos reste aux Affaires étrangères dans les gouvernements Chautemps (juillet 1937-janvier 1938, puis janvier-mars 1938). Enfin, dans les gouvernements Daladier et Reynaud (septembre 1939-juin 1940), Delbos n'accepte de succéder à Jean Zay à l'Éducation nationale, selon Louis Planté, qu'à la condition d'y être suivi par Laugier, à qui il va déléguer la conduite du ministère, sous lequel naît officiellement le CNRS⁶⁹. Leurs positions semblent pourtant diverger de plus en plus, en particulier depuis Munich. Si l'on ne dispose d'aucune indication sur l'attitude de Laugier en septembre-octobre 1938, on retrouve en août 1939 sa signature, avec celle des Joliot, de Langevin, Aimé Cotton, Victor Basch, Albert Bayet et d'intellectuels proches du PCF ou anciens du CVIA, sur le manifeste antimunichois de l'Union des intellectuels français, créée fin 1938 et animée par Jacques Soustelle, qui condamne le pacte germano-soviétique et appelle à résister à l'agression⁷⁰.

Très au fait des ultimes tensions internationales depuis son passage au Quai d'Orsay, très lié au général Georges, qui s'opposait aux choix stratégiques de Gamelin, Laugier, que ses responsabilités au CNRS maintenant au contact des questions militaires, notamment par sa collaboration avec Raoul Dautry, ministre de l'Armement, fait partie jusqu'au bout des tenants de la fermeté. Lors de l'attaque allemande en mai-juin 1940, il suivra Delbos à Tours puis à Bordeaux, d'où il partira pour Londres, tandis que Delbos, opposé lui aussi à l'Armistice, s'embarquera sur le *Massilia* pour Alger, puis rentrera pour être arrêté en 1943 et déporté. La Résistance, à Londres, New York puis Alger, sera pour Laugier, révoqué par Vichy dès juillet 1940, dans le droit fil de son engagement républicain.

En ce sens, il est peut-être arbitraire d'arrêter en 1940 l'étude de l'itinéraire politique d'Henri Laugier. De l'étudiant socialiste au résistant gaulliste, du directeur de cabinet de Delbos au secrétariat-général adjoint de l'ONU, il y a, on l'a dit, plus de permanence que de rupture. Par-delà la figure de ce savant républicain, c'est peut-être toute une réflexion sur la continuité de l'idée républicaine et de la défense de ses valeurs qu'il faudrait appuyer dans l'approche biographique de ces personnages du premier des seconds rangs, éminences grises et pour certains hommes de l'ombre, mais moteurs de bien des décisions qui ont animé les grandes administrations depuis plus d'un siècle.

68. *Documents diplomatiques français 1932-1939*, 2^e série (1936-1939), t. IV (1^{er} juin-29 septembre 1937), Paris, Imprimerie nationale, 1970, pp. 442-448.

69. Louis Planté, *À 110 rue de Grenelle. Souvenirs, scènes et aspects du ministère de l'Instruction publique-Éducation nationale (1920-1944)*, Paris, Clavreuil, 1955, pp. 205-206.

70. Jean-François Sironelli, *Intellectuels et passions françaises*, cité, pp. 125-129; Nicole Racine-Furlaud, « Bataille autour d'intellectuel(s) dans les manifestes et contre-manifestes de 1918 à 1939 », in Danielle Bonnaud-Lamotte et Jean-Luc Rispaï, *Intellectuel(s) des années trente entre le rêve et l'action*, Paris, Éd. du CNRS, 1989, pp. 223-236.



Laugier chercheur : le cheminement d'une pensée, de la physiologie à la sociométrie et à la biotypologie.

PIERRE JAKOB*

Les activités de chercheur et d'animateur de recherches d'Henri Laugier se situent pour l'essentiel entre les deux guerres, de 1919 à 1939. Les *Cahiers d'histoire du CNRS* y ont consacré dans leur numéro 5 de 1989 une étude analytique approfondie due à l'historien américain William H. Schneider.

Plus qu'au détail ou au résultat de ses recherches, on s'attache ici à l'originalité du cheminement de Laugier chercheur, en le situant à la fois dans le courant de la pensée du réformisme social, à laquelle il adhérait passionnément, et dans le mouvement scientifique de l'entre-deux-guerres.

En général, les notices sur Henri Laugier commencent par la mention de « physiologiste ». En quel sens est-ce juste ? L'est-il comme ceux qui l'ont formé, Richet un peu, et surtout Lapieque, dont il fut le collaborateur et le successeur ? Le travail de Laugier en physiologie pure est pour une part aussi vieilli et daté que celui de ses maîtres. C'est peu contestable ; en revanche, l'appui qu'il a pris sur son savoir de physiologiste pour aller vers un autre style de recherche, mérite d'être considéré. Beaucoup de l'homme et de l'époque s'y montre.

LAUGIER ET LA PHYSIOLOGIE PURE

Un enthousiasme et un désespoir

Laugier aimait à citer l'événement qui, à ses propres yeux, l'avait mené à l'étude de la physiologie : il avait rencontré la pensée de Claude Bernard à l'occasion d'un exposé en classe de philosophie. La recherche des lois du vivant telle qu'elle était

* Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres d'Amiens.

formulée par Claude Bernard lui avait fait préférer la voie médicale plutôt que celle des grandes écoles scientifiques à laquelle l'entourage scolaire et familial le destinait. Encore ne s'était-il dirigé vers la médecine que pour la raison unique que la physiologie n'était enseignée que dans les facultés de médecine; le rapport à la maladie et la rencontre avec l'homme malade ne l'intéressaient nullement.

Les études de médecine l'ennuient; il passe fort médiocrement ses examens, sauf, bien sûr, en physiologie. Il exprime volontiers son dédain intellectuel pour ce type d'études. En revanche, à la rentrée 1912, lorsqu'il commence à travailler à l'Institut Marey, dirigé par Charles Richet, le ton vire à l'enthousiasme : voilà enfin l'existence rêvée dans la lecture de Claude Bernard. Ce ne sera pas Charles Richet, mais Louis Lapicque avec lequel Laugier se sentira en affinité. Lapicque, personnalité originale, grand voyageur qui avait accompli un tour du monde, et surtout connu pour ses travaux sur la chronaxie, c'est-à-dire la vitesse de transmission de l'influx nerveux (diminuée par le froid, par exemple). Laugier va aiguiller ses travaux en ce sens : en 1921, le rapporteur de ses travaux scientifiques, Dubosq, cite très élogieusement ses recherches sur la rhéobase et la chronaxie ; Laugier avait mis en évidence l'antériorité du réflexe linguo-maxillaire sur le réflexe de Babinski. Ces travaux semblent bien lointains et ont eu peu d'écho pour la science biologique. Laugier s'en est aperçu très vite et n'a pas attendu le jugement des ans pour se déprendre de ces lauriers universitaires. En quelques années, son rapport à la physiologie s'est aigri : dans une lettre à une jeune femme inconnue, en 1916, il expose longuement son amertume par rapport à une science qui ne peut tenir aucune de ses promesses. La fièvre de celui qui pensait lire à même le vivant les secrets de la nature est bien retombée. Ce n'est pas la guerre et son horreur qui le forcent à parler ainsi ; au contraire, elle est peut-être le seul moment de son existence où il tire quelque satisfaction de son savoir de médecin. Certes, à son retour, il vaachever les travaux de thèse commencés dans le calme de la Fondation Thiers, où il va nouer des amitiés décisives. Les travaux de physiologie pure n'iront guère plus loin. Lorsque après son retrait de l'ONU, en 1951, il sera question de reprendre son poste de la Sorbonne, c'est avec quelque dérision qu'il parle de retrouver les grenouilles.

Cette désillusion est le reflet d'une crise de la physiologie, et spécialement française. Pour Claude Bernard, comme l'a montré Georges Canguilhem, la physiologie était la description du fonctionnement normal du vivant dont les maladies étaient les moments d'excès, d'écart par rapport à des normes quantitativement définies : se tenir dans les constantes physiologiques définissait la santé. Avant d'être en état de pouvoir mettre en avant des réalisations d'une physiologie plus appliquée, témoignant des réactions biologiques de l'être vivant en situation, Laugier sent combien cette physiologie « normale » est close sur elle-même, et lui dérobe cette connaissance pour laquelle il avait choisi des études qui ne l'avaient guère animé. Il est dans une impasse et ce sentiment est d'autant plus cruel que d'autres sciences de la nature, la physique, commencent à prendre un tout autre visage. Par Lapicque qui en fait partie, il connaît les gens de l'Arcouest, tout agités par le frisson du nouveau. Penser comme Laugier que « la » science a la puissance de modeler le monde, et se sentir en même temps comme un fourrier dans cette bataille, voilà sa situation au sortir de la guerre : plus qu'une étoile, Claude Bernard semble alors une chimère. Croyant aller vers la nouveauté, n'est-il pas resté dans le vieux monde ?



L'espérance que Laugier mettait dans la physiologie était exprimé ainsi par Claude Bernard : « Physiologie et pathologie se confondent et sont, au fond une seule et même chose [...] Si nous ne pouvons, aujourd'hui, expliquer tous les phénomènes des maladies, c'est que la physiologie n'est pas encore assez avancée, et qu'il y a une foule de fonctions normales qui nous sont inconnues¹. » Laugier restera toujours sur cette base lorsqu'il formule la nécessité de la recherche : son dédain de la pathologie dans les études médicales est cela, bien plus qu'un trait de caractère. Aussi, s'occuper de la maladie, l'acte médical, lui paraît un acte provisoire, dans l'attente de ce qui le rendra inutile.

Mais fondamentalement, il n'a pas de considération pour cette poire pour la soif, il le déclare très tranquillement à propos de la tuberculose², soulignant le caractère inutile des sommes considérables octroyées à la prise en charge des malades, par rapport à l'insuffisance des crédits de recherche sur la maladie elle-même : la remarque est révélatrice de sa position dans l'histoire des idées biologiques, au moins dans le débat français.

Mais cette présentation à ses propres yeux de la physiologie n'empêchera pas Laugier de travailler à édifier des recherches biométriques, tout à fait dignes d'être considérées, et qui aboutiront à des conclusions radicalement étrangères à l'optimisme physiologique de Claude Bernard. Henri Laugier écrira, en 1937, dans *L'Encyclopédie française*, à l'article « l'homme normal »³ : « Étant donné l'insuffisance des données numériques de biométrie, et devant l'incertitude où nous sommes sur la validité des principes à utiliser pour établir la coupure entre le normal et l'anormal⁴, la définition scientifique de la normalité apparaît comme actuellement inaccessible. »

Cette remarque est la conclusion théorique d'une décennie de travaux biométriques qui commence à la fin des années 1920. Elle marque à certains égards une coupure avec sa première carrière de physiologiste. Laugier est sorti du désespoir où le mettait cette physiologie dans l'impasse. Mais en même temps, en transportant son vœu premier de chercheur sur un autre plan, il a réussi à le sauver. Il s'agit, ici, de décrire les relais qui ont joué dans ce transfert : il est sûr en tous cas que les travaux de physiologie pure le céderont aux travaux de biométrie. La production de Laugier, au début et à la fin des années 1920, se situe dans deux univers que l'on ne peut déduire l'un de l'autre.

Dans le problème que Laugier avait à résoudre de sa fidélité à son vœu original viennent jouer les influences : au premier rang, celle de Toulouse, son maître véritable ; si Lapicque a été son patron, les idées avec lesquelles Laugier est en débat, celles sur lesquelles il se modèle, viennent de Toulouse. Laugier n'est pas sa créature ; loin de là. Ce qui n'était que vœux et visées chez Toulouse, prend chez Laugier forme et devient réalité. Laugier ne parle plus comme Toulouse, quoiqu'il se rattache à la même tradition. Laugier n'emploiera jamais le mot, fondamental pour Toulouse, de biocratie, mais la notion continue à hanter son discours, si elle ne suffit pas à expliquer sa pratique.

1. Claude Bernard, *Leçons sur le diabète*, cité par Georges Canguilhem, in *Le normal et le Pathologique*, Paris, PUF.

2. Papiers personnels d'Henri Laugier, archives de Simiane, aimablement communiquées par M. Julien Bugousslavsky, neveu d'Henri Laugier.

3. *Encyclopédie française*, 6.16, 1937, p. 4 à 9.

4. Souligné par nous.

La biocratie

Il s'agit, pour des physiologistes tels que Richet et Toulouse, de déterminer des types normaux, qui représentent l'idéal non dégénéré de la race et de le multiplier : ainsi la santé et la vigueur triompheront naturellement et rendront désuètes autant certaines maladies aujourd'hui incurables que les efforts dérisoires de la médecine qui laisse dégénérer l'espèce. Ce discours, avec toutes ses implications, est très répandu ; ce rêve du remède absolu couplé avec une vision du bonheur et du progrès a une force particulière à ce moment de l'histoire. Face aux grands échecs de la médecine, folie, tuberculose, etc., on en vient à rêver à quelque chose qui ferait disparaître les termes mêmes du problème et qui dispenserait de s'en encombrer.

Le rêve d'une biocratie est suffisamment stable pour qu'on puisse y consacrer des livres ; Richet, comme Toulouse, y vont de leur littérature : ils se posent comme des éducateurs, s'adressent aux femmes, au législateur, etc. ils seront d'ailleurs entendus.

Toulouse écrit dans *La Prophylaxie mentale*⁵ : « Si les psychoses pouvaient être guéries comme les maladies infectieuses — ce qui exigea un effort beaucoup plus complexe à raison du fait que la psychopathie peut être le résultat de tous les troubles de l'organisme et non pas seulement de l'action d'un germe — l'importance de la psychiatrie, réduite à son rôle d'hygiène mentale, serait peu diminuée, car elle devra toujours, et de plus en plus, chercher à adapter l'activité cérébrale aux conditions de vie nouvelles, jusqu'au moment où c'est elle qui dictera les règles de l'évolution sociale dans un État qui serait dirigé par les sciences de la vie, c'est-à-dire dans une *Biocratie*. »

Il faut une science de l'adaptabilité de l'homme à ses conditions de vie toujours nouvelles : voilà donc une carrière nouvelle ouverte aux sciences biologiques et plus spécialement physiologiques.

L'opposition entre le pathologue et le physiologiste, qui apparaît chez Laugier dans son dédain pour la médecine, est aussi un moment d'un débat historique. Comme on voudra, on pourra pour Laugier voir ici le trait de caractère ou ne considérer que le débat dans l'histoire des idées.

Il fallait sortir de l'impasse de la physiologie pure, de ce qui paraissait à Laugier borné en elle ; le discours de Toulouse permettait de renouveler le geste de Claude Bernard en le métamorphosant. L'accent se trouvait déplacé de la connaissance du milieu intérieur à la place du vivant dans son interaction avec la vie sociale.

LAUGIER, CHERCHEUR À PARTIR DE LA PHYSIOLOGIE

Trois lieux vont manifester le travail d'Henri Laugier chercheur : la fondation de l'INOP, la chaire de physiologie du travail au CNAM, le laboratoire des chemins de fer de l'État.

5. Édouard Toulouse, *La prophylaxie mentale*, Paris, 1929, p.13.

L'INOP

Fondé en 1928, l'Institut national d'orientation professionnelle naît de la collaboration de Piéron et de Laugier à laquelle est associé Jules Fontègne, d'abord professeur d'orientation à Strasbourg, puis devenu inspecteur d'orientation professionnelle. Cette collaboration avait été esquissée juste avant la guerre : Piéron avait contacté Laugier pour des comptes rendus à *L'Année psychologique*, revue fondée par Piéron : celui-ci avait déjà derrière lui une carrière brillante. En 1900, à peine âgé de 21 ans, suivant le conseil de Lapicque, Piéron était allé travailler avec Toulouse dans son laboratoire de psychologie à l'asile de Villejuif, puis il était devenu, en 1912, chef du laboratoire de Binet, à la Sorbonne. Contrairement aux vues de sa famille qui le vouait aux sciences exactes, Piéron s'était dirigé d'abord vers l'étude de la philosophie⁶ : Laugier s'était trouvé dans une situation analogue. Pour Piéron cette première rupture fut suivie d'une seconde : il refusait que la psychologie suive les chemins de l'introspection et la voulait strictement quantitative, dans la lignée des travaux de Binet, l'inventeur du quotient intellectuel. Il faut ici s'arrêter un instant sur Binet dont l'importance est toujours apparue à Laugier. Lorsque Binet avait défini l'intelligence en disant, « l'intelligence, c'est ce que mesure mon test », il avait formulé la fécondité de son travail de la manière la plus précise, en mettant ainsi une corrélation stricte entre le défini et le définissant. La méthode quantitative, celle des tests, permettait d'associer un chiffre à des différences entre individus. On voit combien Toulouse, à la recherche de biotypes, pouvait être intéressé par cette démarche.

Sans les travaux de Binet, il n'y avait pas de méthode quantitative en psychologie : Laugier y fut rendu sensible par l'entremise de Piéron. Encore bien plus que dans sa propre discipline, la physiologie, il lui apparaissait qu'ainsi on pouvait dégager des objets de connaissance qu'on n'empruntait pas à tel ou tel champ constitué à l'avance, mais qu'on faisait apparaître dans l'acte d'en faire la mesure : l'objet et l'étude de l'objet naissent ensemble, sans laisser de tribut au passé. Piéron après la guerre de 1914 est une référence pour Laugier : lorsque Laugier est au cabinet de Delbos et à la Commission de l'École unique, il fait plusieurs fois appel à lui, notamment pour la réorganisation de l'École pratique des hautes études. C'est son compagnonnage intellectuel avec Piéron qui lui donne la vue claire d'une sélection scolaire non pas organisée par la routine et les poussiéreuses humanités, mais reposant sur les aptitudes remarquables. Son premier article chez les Compagnons de l'Université nouvelle⁷ s'intitulait : « Notes éli-

6. In Henri Piéron, *Autobiographie*, citée par W.H. Schneider, « Henri Laugier, the Science of Work and the Workings of Science in France, 1920-1940 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 1989, pp. 7-34.

7. Les Compagnons de l'Université nouvelle : mouvement d'opinion en faveur de l'École unique, né à la fin de la guerre. En perte de vitesse, en 1921, quand Laugier y adhère, il réussit à le faire connaître à plus grande échelle dans le monde politique, grâce à un très beau travail de relations sociales. À côté d'une violente critique de toute l'institution scolaire, accusée d'être au service de la fortune et des castes, les Compagnons proposaient un ensemble de mesures pour remédier aux séparations introduites par l'école entre les membres d'une même jeunesse ; ces mesures visaient toutes à édifier une école unique. Laugier y apporta, non seulement du dynamisme, mais aussi la préoccupation de la nécessité d'une sélection et d'une orientation, scientifiquement conduites. L'audience que

minatoires, notes décisives⁸ », où Laugier plaide en faveur de ces dernières, notant que « les grands producteurs qu'ils soient littérateurs, savants, industriels, hommes d'action ont souvent des cerveaux étroitement spécialisés ». Laugier portait ainsi la critique à un niveau, si souvent abandonné par les polémiques les plus violentes sur l'école et où les Compagnons eux-mêmes avaient été fort timides : celui de la notation, décisif pour le fonctionnement de l'institution. Relevait du même souci son enquête sur la notation au baccalauréat⁹ conduite avec les chercheurs de l'INOP, qui resta longtemps sous le boisseau parce qu'elle mettait en pièces, chiffres à l'appui, beaucoup d'idées reçues sur la justesse — et donc la justice des évaluations.

Cet exemple montre aussi que la question de l'orientation ne se divisait pas pour lui, valant aussi bien pour le monde scolaire que pour le monde professionnel. On reconnaissait volontiers la seconde pour mieux éviter la première. La guerre aidant, la pénurie de main-d'œuvre et la supériorité du système allemand d'apprentissage avaient imposé la nécessité d'une orientation professionnelle. En posant la question de sélectionner les aptitudes des enfants aux choses intellectuelles, Laugier s'attaquait à l'idée que l'école ne manquait aucun des talents qui lui étaient proposés et qu'avec un sûr instinct elle les reconnaissait¹⁰. Sa vie durant, il s'opposera à ce genre de confiance aveugle : il citait volontiers l'exemple de Faraday, ouvrier relieur, qu'une suite de hasards qui eût pu ne pas se produire mit en rapport avec les sciences pour faire de lui le savant que l'on sait. Pour Laugier, l'opinion qu'il n'y a pas de génies méconnus ne disait rien du génie, mais se contentait simplement et superstitieusement de bénir ce qui est en place.

La conjoncture lui offrait la possibilité de créer l'INOP : il s'en saisit. Mais ce qu'il en fait déborde largement ce qui en était attendu. Dans l'après-guerre, quelques centres s'étaient ouverts un peu partout en France — notamment à Strasbourg, d'où venait Jules Fontagne — exception faite de Paris : il y avait donc une nécessité. Laugier va en faire tout autre chose qu'un centre qui fait des tests ; c'est un vrai travail de recherche qui va y avoir lieu.

L'INOP est un centre qui impulse de la nouveauté dans les autres centres : outre les outils intellectuels, on peut s'y procurer des appareils qui sont mis au point pour faire certaines mesures. Il s'agit plus d'exploiter ce qu'on peut dégager des tests que de faire des tests dans la simple routine. Ce lieu est une des formes de son combat plus qu'un lieu d'exercice¹¹. Le credo républicain qui a amené Laugier sur le terrain de l'École unique, trouve là une forme d'expression qui va au-delà de la bataille politique qu'il n'abandonne pas pour autant. *L'Université nouvelle* avait d'ailleurs salué la naissance de l'INOP dans son bulletin de janvier 1928 :

Laugier réussit à donner au mouvement fut pour beaucoup à sa présence sur la scène politique, au moment du Cartel des gauches : rapporteur de la commission parlementaire sur l'école unique en 1924, chef de cabinet d'Yvon Delbos, d'abord au Sous-Sécrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement technique et des Beaux Arts, puis au ministère de l'Instruction publique, en 1925.

8. in *Solidarité*, n° 232, 15 juin 1921.

9. Enquête Carnegie, Paris, La Maison du Livre, 1936, 1937, 1938.

10. Bien sûr, l'opposition aux tests relevait d'autres mobiles : l'opinion conservatrice ne voulait pas que les familles perdent leur droit à choisir le destin scolaire. Cf. A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, Paris, A. Colin, 1968, pp. 405-432.

11. Interview de madame Lydia Cassin, collaboratrice de Laugier à l'INOP.



« Le principe de cet Institut est un principe rationnel. Et tout ce qui est rationnel comporte en soi des forces de réalisations qui renversent les obstacles. Saluons cet Institut à sa naissance : il ne saurait décevoir les espoirs que l'on fonde légitimement sur lui. Et dès maintenant, ceux qui savent imaginer l'avenir peuvent assurer que cette création est sans doute la réalisation la plus précieuse, la plus sérieuse qui ait été effectuée en matière d'école unique depuis que cette grande réforme est à l'ordre du jour. »

Cela exprimait bien la visée de Laugier à travers cette fondation. Et son combat donnait un commencement de réalisation au vœu depuis longtemps exprimé par Toulouse : « Un jour viendra où le concours consistera en un examen médico-psychologique dans lequel les aptitudes particulières de chaque individu seront cotées, et aucun père de famille ne poussera son enfant vers un métier ou une profession sans l'avoir fait examiner, comme on fait dès maintenant essayer une machine^{12.} »

Quelque limite que l'on puisse mettre aujourd'hui à ces formules, il y aurait injustice à oublier leur caractère combattant : il s'agissait d'avancer des modes de sélection qui essaient de rendre compte d'eux-mêmes, d'exhiber leur légitimité et de tenir celle-ci d'une démarche scientifique. Cela contestait une sélection qui se croyait naturelle quand elle n'était qu'un produit de l'histoire et de l'arbitraire. Sans doute, y avait-il là des dangers, et des esprits aussi sensibles à la liberté que Laugier et Piéron y étaient attentifs. La psychotechnique avait l'avantage d'oser quantifier là où, en général, on ne parle que le langage médiéval des qualités « subtiles ». Elle ouvrait aussi un espace de travail et de recherche sur tout ce qui était orientation soi-disant « spontanée » dans la vie sociale : le travail à l'INOP permettait de montrer que rechercher les aptitudes, avec tous les problèmes que cela comporte, renversait la sélection sur les acquis, telle que l'école la pratique. Les proclamations des Compagnons recevaient un commencement d'exécution et le travail de Laugier donnait un sens à la fois plus ferme et plus précis à leur discours. La réhabilitation de la culture scientifique, l'attention à ce qui est saillant dans un esprit, donc la recherche la plus large des talents et des possibilités : tout cela, on le voit bien, n'est pas de quelqu'un qui se laisse dicter sa pensée par contre-pied de ce qui est ; il s'agit au contraire d'un engagement intellectuel et d'une démarche de connaissances. Le vocabulaire des Compagnons n'est ici qu'une traduction ; la langue originale est autre, et s'est élaborée en discussions et en affinités avec Toulouse, qui voyait dans la vie sociale comme la cible et l'issue naturelles du travail scientifique.

Un exemple entre cent du recouplement exact du travail scientifique et de l'intervention politique : l'exploitation de l'enquête sur le baccalauréat donnait une forte corrélation entre le latin et les langues vivantes contre une corrélation à peu près nulle entre le latin et le français. L'enquête marque ainsi que les discours qui, affirment la nécessité du « latin-mère-de-notre-langue », s'ils n'ont pas de fondement scientifique, en ont sans doute un fondement idéologique. Ce fut d'ailleurs un souci constant de Laugier de montrer que nombre de polémiques idéologiques ne parlent en fait de rien ; en montrant sur l'exemple du latin que les aptitudes et les excellences en français étaient sans relation avec les aptitudes

12. In W.H. Schneider, op. cit., p.16.

et les excellences en latin. Laugier allait bien au-delà des Compagnons qui n'osaient pas y toucher, et, faute d'instrument d'analyse, restaient serfs de la pensée commune traditionnelle qui distinguait le latin de toutes les autres langues (avec au passage une grande injustice pour le grec, allègrement sacrifié).

La connaissance de l'homme au travail : le CNAM, les Chemins de fer de l'État

L'INOP est un laboratoire : Laugier pouvait y conduire des recherches qui ne pouvaient s'inscrire dans aucun des lieux existants. Dans sa démarche, Laugier ne respecte pas les domaines circonscrits à l'avance par la distribution et la configuration historiques des savoirs : la psychologie, la physiologie, l'économie, etc., tout peut être questionné, examiné dans le cadre d'une seule et même recherche. Recueillir les données les plus complètes sur la série analysée oblige à chevaucher les frontières des domaines reconnus. Plus que le choix personnel, c'est la nécessité du style de recherche qui implique cette multiplicité des territoires parcourus. Ainsi, une étude conduite sur l'adaptabilité professionnelle des infirmes oblige à considérer toutes les pratiques et les théories sociales autour de l'infirme. S'il s'appuie solidement sur la psychotechnique et la connaissance biologique, Laugier ne veut en aucun cas se borner à l'exploitation des savoirs acquis : pas plus de « psychologisme » que de « physiologisme », donc. La notion de « sciences sociales » conviendrait mieux pour décrire le travail de Laugier, si sa préoccupation du changement à apporter dans ce qui est analysé ne venait élargir cette notion de « sciences sociales », lesquelles visent très légitimement d'abord la connaissance du social plutôt que sa transformation. Les lieux de travail où s'emploie Laugier dans l'entre-deux-guerres sont définis par leur lien actif à l'objet étudié : si l'orientation professionnelle était une nécessité urgente, la chaire de physiologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers et le laboratoire des Chemins de fer de l'État sont très clairement tournés vers le monde de la production et de l'effectivité.

Laugier investit ces lieux et les occupe à sa manière. S'il remplit son office, il ne se laisse pas dicter son travail par l'institution commanditaire. L'objectif de connaissance prime toujours ; on peut certes trouver systématiques son besoin de commencer par un inventaire et son exigence de moyens toujours renforcés pour la recherche, mais ce serait méconnaître la profondeur qu'il y a dans ce geste ; il lui apparaît que les ressources sont prodigieuses en trop forte proportion sans que soit déterminé au préalable ce à quoi on a affaire. Que l'on songe ici à l'analyse qu'il faisait de la gestion de la tuberculose ; Laugier exprimait par là que les fonds étaient disponibles, mais que faisait défaut la décision de leur bonne affectation, c'est-à-dire leur affectation à la recherche¹³.

13. Laugier reprendra la même analyse à propos du cancer : article de *Combat*, 28 mai 1965 (repris dans *Un civisme national au civisme international*, Paris, Ophrys, 1972) où il rappelle un travail fait au Canada de 1940 à 1942, mettant en évidence le poids dérisoire des fonds consacrés à la recherche par rapport au coût du cancer.

Comprendre la recherche de cette manière polyphonique, pareillement distribuée dans les champs les plus divers, et toute soucieuse d'application, posait un problème précis : où pouvait-elle avoir lieu ? On comprend alors pourquoi Laugier a passé sa vie soit à investir des places neuves qu'il pouvait tailler à sa mesure, soit à les créer : il s'agissait de bien autre chose qu'un lancinant besoin de fonder. S'il n'avait pas eu une vue tout à fait propre de ce qu'est la recherche, il eût aisément, avec son talent et son entregent, trouvé à se caser et à coloniser un des lieux disponibles. On essaiera de montrer que cette vue propre n'avait rien d'une « vision », tout au contraire, et qu'il n'y avait rien là de l'aigreur du dilettante qui se détourne de ce qui a eu lieu, pour s'enthousiasmer de ce qui n'est pas encore.

C'est une vraie originalité du CNAM dans le paysage intellectuel français, de pouvoir, par son système plastique d'ouverture des chaires, donner place à des études qui ne trouvaient pas lieu à l'Université. Révolution aux États-Unis, le taylorisme fait question en France¹⁴ : cette préoccupation n'est pas étrangère à la réunion de deux chaires en une, consacrée à la physiologie du travail, qui est confiée à Henri Laugier en 1929. Il y déploie une activité considérable, mais qui ne consiste guère à faire des cours dont se charge son assistante, Catherine Veil. C'est une pratique constante chez Laugier, qui lui sera volontiers objectée avec une naïveté un peu malveillante. Recherche et publication l'occupent : il réussira à créer avec Lahy, à partir de cette base du CNAM, la revue *Le Travail humain*, très ouverte sur ce qui se passe à l'étranger en fait de réflexion et d'études sur l'homme au travail. Au CNAM, il remet en état une mine artificielle pour en étudier les répercussions mesurables sur le travailleur ; il prévoit aussi une activité de cours du soir, largement ouverts au monde du travail.

Le privilège donné à la recherche et à la publication sur l'enseignement est délibéré chez Laugier : non pas que le Compagnon de l'Université nouvelle et le futur recteur d'Alger prissent ce dernier moins au sérieux ; mais il redoute fortement qu'un institut de recherche se réduise à n'être qu'un lieu d'enseignement, délivre des diplômes, s'augmente lui-même selon la logique universitaire traditionnelle et que l'activité de sélection des étudiants n'engloutisse la recherche. On ne peut dire que ce danger soit vain ; Laugier est là sur la même position que Lapicque qui, dans son article de 1921, posait comme plus essentiel pour la physiologie le choix avisé des préparateurs que le recrutement et la formation d'étudiants¹⁵. La méfiance d'Henri Laugier vis-à-vis du « bon élève » que tout son passé recommande ne fera que croître au fil des ans : méfiance d'autant plus aiguë que Laugier songeait explicitement à lui-même sous les traits du « bon élève avec tout ce que cela comporte de péjoratif ». En susciter toujours davantage n'est donc pas forcément un gain. Il avait pu expérimenter, dans son rapport avec Piéron, combien le compagnonnage en laboratoire de gens à égalité de préoccupation était infiniment plus formateur que le pur et simple enseignement du savoir.

Pour approcher un peu de l'originalité de Laugier, on peut le comparer avec cet autre élève de Toulouse — tout entier tourné vers la connaissance de l'homme au travail, Lahy. Né en 1875, autodidacte, Lahy était un esprit extraordinairement

14. Voir les travaux d'Aimée Moutet.

15. In *Solidarité*, n° 227, 15 janvier 1921 et *Progrès critique*, 28 juillet 1923.

inventif : on lui doit toute une série d'appareils servant à faire des mesures physiologiques et à les mettre en évidence de la manière la plus ingénieuse. Dans les années trente, après avoir fait un remarquable travail à la STCRP, Société des transports en commun de la Région parisienne, où il avait rigoureusement sélectionné les conducteurs et maintenu les accidents à un niveau presque inexistant, malgré l'explosion de la circulation automobile, il dirige un laboratoire aux Chemins de fer du Nord. Homme de terrain remarquable, il apprenait le métier qu'il étudiait. Lorsqu'il avait aperçu la logique de ses gestes, il la décomposait selon la logique psychotechnique et mettait au point des tests et des expérimentations pour pouvoir déceler les individus les plus capables. Lahy comblait tout à fait les attentes de ses employeurs. Laugier avait pu ouvrir, aux Chemins de fer de l'Etat, un laboratoire semblable, d'abord à Saint-Lazare en 1933, puis à Viroflay en 1936. Le souci d'hygiène sociale était identique pour les deux, mais l'intérêt de Laugier, s'il était tout aussi centré sur le travailleur afin de lui éviter de se retrouver dans des situations qui lui soient préjudiciables, l'était moins sur la seule attente de l'entreprise. S'il se servait des mêmes méthodes, l'exigence ultime était pour lui la connaissance de toutes les interdépendances qui se nouaient dans une situation donnée. La réalité toute nouvelle de ces grandes entreprises qui emploient un grand nombre d'hommes, le plus souvent au hasard, posait la question de ces phénomènes jamais encore étudiés dont l'accident et la maladie professionnelle étaient les plus spectaculaires. Très révélateur de l'orientation du travail Laugier est ceci : le laboratoire de Viroflay pourra devenir laboratoire de biométrie du CNRS, sans changer rien à ses animateurs ou à son style.



La Société de biotypologie

Dans la fondation de la Société de biotypologie en 1932¹⁶ il faut voir un événement riche de signification. Pourquoi? La notion de biotypologie était chère à Toulouse qui voyait la nécessité de créer une société de biotypologie, ce dont il débattait souvent avec Laugier. Ces préoccupations étaient logiques chez Toulouse : elles se comprenaient à partir de son espoir placé dans l'eugénisme et dans la prophylaxie mentale, afin de triompher des obstacles qui narguaient le savoir et le progrès de la médecine. Laugier en fit bien autre chose. La Société de biotypologie devint la Société de biométrie et on a pu parler à son propos d'une véritable « école de Paris ». Si on a pu dégager un style propre à cette école de Paris, dans la biométrie telle qu'elle existait un peu partout depuis Francis Galton, beau-frère de Darwin et redoutable auteur de *Biometrika*, c'est bien à Laugier qu'on le doit, et Laugier, en penseur de la recherche.

Quelle était la méthode? Mathématique résolument; l'idée de Laugier était qu'il valait mieux demander cent renseignements à une personne qu'un renseignement à cent personnes; à partir du moment où on accumule les indices —

16. L'association « Société de Biotypologie » a pour président Toulouse, vice-présidents Piéron et Darmois, secrétaire général Laugier et comme secrétaires Bonnardel et Weinberg; elle deviendra plus tard la « Société de Biométrie ». Sa revue, *Biotypologie*, paraît toujours.

psychologiques, physiologiques, sociaux, etc., sur un échantillon, on peut mettre en évidence des facteurs communs, ou ce qui est souvent plus important, l'inexistence de facteurs communs entre plusieurs indices. Le traitement de ces variations était nécessairement mathématique : c'est à l'analyse factorielle qu'il fallait recourir pour mettre en évidence des phénomènes qui n'avaient aucune chance d'apparaître à un observateur donné, chargé d'un angle particulier de visée. Les combinaisons entre les divers indices, la variation des relations défie la vue qu'en peut prendre l'intelligence avec ses représentations ; il y faut donc la méthode mathématique probabiliste et ses raisonnements propres.

L'originalité de Laugier — de nouer de manière scientifique un lien entre des domaines étrangers les uns aux autres — est aussi profonde qu'elle reste, nécessairement, dissimulée. La Société de biométrie était un lieu de discussion et de travail qui n'appartenait pas proprement à une discipline donnée ; ce ne sont pas des résultats spectaculaires qui en émergent, de ceux qui imposent un nom dans le public. D'autre part, l'objet de la biométrie est l'infinité diversité des relations corrélées positivement ou négativement, dont elle augmente l'infinité par son travail. La lointaine idée de dégager des types biologiques s'est vite éteinte si elle fut jamais vive : on voit en effet que la méthode avait à charge de les définir et que, agissant mathématiquement, elle ne pouvait partir d'une prédestination de ces types. Ce sont les mathématiques, et non pas la physiologie, qui amènent Laugier, dans son article de 1937, à dénoncer, comme sans aucun fondement scientifique, l'idée bernardienne d'un homme normal¹⁷.

L'originalité de Laugier était d'avoir compris la fécondité de la méthode statistique pour l'analyse des phénomènes humains. Il y a là un geste novateur qui lui revient : c'est lui qui fait appel à des mathématiciens de première force comme Delaporte, puis Darmois surtout¹⁸. Un trait profond d'Henri Laugier apparaît ici : dans sa démarche, la biométrie ne se laissait imposer aucun objet de recherche hors de ses propres procédures. Ce n'était pas telle ou telle discipline qui était au poste de commandement, la physiologie pas plus qu'une autre ; au contraire, dégagé par la recherche elle-même, l'objet n'était pas hérité d'un enseignement préalable. Il ne s'agissait donc pas de faire de la recherche la production d'un discours plus spécialisé sur quelque chose que l'on connaissait déjà. Pour Laugier, chercher ne suffit pas à définir la recherche : celle-ci n'est digne de ce nom que lorsqu'elle peut produire son objet ; la méthode statistique et son emploi biométrique lui ont véritablement fait apercevoir ce qu'il était, pour lui, la recherche. Laugier a souvent des mots très durs pour une recherche ultra-particularisante qui se définirait toute seule, sans la garantie d'une méthode avérée, telle que l'était la méthode statistique. Sans doute songeait-il ici à un travail de recherche en physiologie qu'il aurait pu poursuivre dans la logique de ses travaux de thèse. Ce qui lui apparaît être la recherche, sa nécessité, son style — cela se laisse lire dans son geste de fondation de la Société de biotypologie. Il faut le mettre au fondement de la définition de la recherche pour Laugier ; c'est cette définition qu'il a en tête, dans ses discours, ses actes et ses pensées, lorsqu'il combat pour le développement de la recherche.

17. *L'Encyclopédie française*, 6.16, pp. 4-9.

18. Auteur d'un travail sur la factorisation des aptitudes.

Certes, ce trait essentiel, d'inventer l'objet de sa recherche et de ne pas l'hériter d'ailleurs, la biométrie le partage avec d'autres sciences; mais les objets de son étude ne sont pas seulement définis par les sciences exactes. Penchée sur les êtres en situation, en rapport avec les possibles du monde de l'action, elle se rapproche des sciences humaines et sociales à cet égard. Et en apparaît alors un autre trait : son caractère critique. Nombre de faux problèmes s'originent sur des relations prétendues : la biométrie renvoyait ces discussions à leur généralité creuse. Opposer l'inné et l'acquis peut aller à perte de vue lorsqu'on n'a pas circonscrit la discussion à des tableaux particuliers dans une série donnée. Cet assainissement par la raison, et la plus sobre de toutes, la raison mathématique, était pour Laugier un gain précieux. Il y a, chez lui, un pari sur la force d'avenir de la raison.

La vie sociale était donc présente dans l'objet étudié, mais aussi dans le résultat de la recherche. Faisant le bilan de vingt-cinq années de biométrie, R.H. Hazemann écrivait : « Étendant la notion de maladie, le médecin qu'est Laugier nous a fait envisager d'abord les problèmes traditionnels de la médecine préventive pour découvrir ceux de l'hygiène proprement dits et passer ensuite de la rééducation fonctionnelle et de l'orientation professionnelle des infirmes et des anormaux aux problèmes que pose l'activité de tous les membres de la collectivité¹⁹. »

C'est la même inquiétude, au sens originel du mot, qui veille chez Laugier vis-à-vis des sciences et vis-à-vis des sociétés : la routine sociale, comme la routine intellectuelle a toujours tôt fait d'anticiper les traits d'une question au lieu de la poser dans toute sa complexité. Aussi est-il fort difficile d'enfermer la recherche biométrique, telle que Laugier a tenu à la produire, dans son nom : c'est beaucoup plus la consistance de la méthode qu'autre chose qui la définit. Or cette méthode, la méthode statistique, Laugier ne l'inventait pas ; il l'utilisait, s'effaçant derrière elle, se dissimulant comme créateur d'une discipline — au double sens du mot — de recherche, derrière l'analyse de la factorisation²⁰.

Le geste est créateur ; Laugier n'emboîte ici le pas à personne : la biotypologie voulue par Toulouse ne se retrouve pas dans la biométrie rendue possible par Laugier ; la psychotechnique de Piéron y est présente, mais au même titre que d'autres savoirs, la biologie ou les enquêtes sociales. On voit bien qu'on ne peut accéder au cœur de cette recherche en partant des domaines auxquels elle empruntait ; cela, aussi, dissimule l'originalité du geste.

On voit donc qu'il n'est guère correct de présenter Laugier comme un physiologiste spécialiste du travail et de l'orientation professionnelle, même si c'est vrai au suprême degré ; ni physiologie, ni orientation professionnelle ne livrent sa singularité. Le choix de ses lieux de travail, élus parce qu'ouverts, comme celui de ses collaborateurs, ne peut être compris simplement à partir de la discipline d'origine de Laugier. Le cas de sa proche collaboratrice, Dagmar Weinberg, est à cet égard fort intéressant : d'abord employée à des tâches de traduction et de bibliographie, elle devint bientôt le véritable bras droit de Laugier ; il a su voir

19. Numéro du 25^e anniversaire de *Biotypologie*, décembre 1957.

20. Telle que Spearman l'avait définie, dont l'ouvrage *Abilities of Man, their Nature and Measurement*, Londres, 1927, est traduit en France en 1937, CNAM.



dans ses capacités mathématiques ce qui allait lui permettre de donner à la biométrie un tour conforme à ses vœux. Aussi, ne peut-on, en toute justice, définir l'œuvre scientifique de Laugier à partir de ses productions; sa présence instigatrice, qui reste dissimulée dans la mise en œuvre, tant théorique que pratique, de la biométrie est son titre scientifique le plus profond, le plus digne d'être médité.

Un bilan rapide

Ce trajet que nous avons rapidement esquissé demandait un esprit très libre : comme Piéron, Laugier rompt une première fois avec l'idée d'une filière toute tracée, en choisissant sa voie. Mais à l'intérieur de ce choix, il y a de nouvelles ruptures : ce n'est pas la physiologie qui remplit son vœu d'être un homme de science. On pourrait avancer que, comme souvent, par une logique du retour de ce qui a été écarté, chez Laugier et Piéron les sciences exactes font retour en force; pour chacun, une œuvre en surgit.

Un bilan rapide de l'œuvre accomplie²¹, dans la décennie qui précède la guerre, donnerait ceci : une étude avec Schreider sur les aveugles, les infirmes moteurs, les sourds-muets, les arrières; avec sa collaboratrice régulière, D. Weinberg, une étude sur les jeunes délinquants, recommandant l'usage de camions-laboratoires itinérants; avec Bonnardel²², la publication des grilles pour l'orientation et la sélection professionnelles, accompagnées des contre-indications professionnelles qui résultent d'infirmités petites ou grandes; une étude des notes obtenues au baccalauréat avec Piéron, d'où sortira la docimologie²³; une étude sur la biotypologie des écoliers pour mettre en évidence les relations entre le niveau de vie et les résultats scolaires; une étude sur les habitants des hauts plateaux du Mexique²⁴, etc. Tous travaux utilisables et réutilisables...

Homme de science, il met sur pied une discipline où il montre que les questions sont à la jonction des territoires établis et qu'il y faut une méthode pour les apercevoir : l'intelligence n'y suffit pas. Certes, les rapports du calcul et de la science de la vie ne commencent pas avec Laugier²⁵, mais il intervient dans cette longue relation d'une manière neuve, et éclairante pour lui. La figure, et la nécessité de la recherche, au moins dans ce que Laugier appelait les sciences sociales et qu'il faut entendre à partir de son lien entre les sciences et la vie sociale, lui apparaîtront sous les traits où il a voulu l'existence de la biométrie. Le progrès de la raison, idée de fond chez H. Laugier, s'entend à partir de là : une étude rationnelle porte en soi des forces de réalisation parce que, rationnellement critique, elle est transformatrice. Ainsi l'enquête sur le baccalauréat transformait

21. R.H. Hazeman, 25^e anniversaire de *Biotypologie*, décembre 1957.

22. H. Laugier et R. Bonnardel, *Travail Humain*, 1933.

23. *Etudes docimologiques*. Publication de *Travail Humain*, 1935.

24. Études conduites au Mexique en 1932. Voir Bonnardel, *Le Travail Humain*, n° 11, 1948, pp. 1-68; Schreider, *L'Anthropologie*, n° 57, 1953, pp. 453-489 et n° 59, 1955, pp. 253-296.

25. Isabelle Bayen, *La polémique des statistiques médicales et le livre de Gavarret*, DEA d'histoire des sciences, Paris VII et Paris XIII, 1991.



Phot. 2. Le président Vincent Auriol à gauche, Henri Laugier au centre ; à sa gauche, le professeur Camille Soula, fondateur de la chaire de physiologie du travail au CNAM.

complètement la vague et peu troublante critique du bachotage par les Compagnons. Derrière un langage soucieux d'unir et d'ouvrir, Laugier est un homme de rupture : la Société de biométrie est la figure la plus pure de cela. Avec sa création, Laugier arrive à un niveau d'activité scientifique qui termine ses années de formation : il a appris de Lapicque, de Pierton, de Toulouse, de Lahy, mais ce qu'il met en place n'est la suite d'aucun enseignement reçu. Il y a là un saut épistémologique : la biométrie peut naître, dégagée qu'elle est du vœu biotypologique et de la prophylaxie mentale. Laugier est pour une part sous forme achevée : l'œuvre de recherche biométrique est l'expression de cet achievement. C'est à l'expérience de la recherche comme méthode qu'il le doit. Que l'aventure du CNRS doive l'intéresser au plus haut point, cela se comprend à partir de là.

L'expérience de la recherche biométrique permet de voir où était, pour H. Laugier, l'importance des sciences dans leur rapport à la vie sociale, non pas dans une espèce de halo thaumaturgique, mais bien plutôt dans la conviction que les problèmes doivent être dégagés par la recherche, leur face sensible n'en étant souvent qu'une lointaine facette. L'importance que Laugier accordait à la recherche exprime, paradoxalement, son scepticisme sur le pouvoir de l'intelligence d'extraire les véritables questions de la considération superficielle des choses. Que l'on songe ainsi à tout ce que son travail à l'INOP faisait apercevoir de la question scolaire et qu'on le compare à l'analyse des Compagnons ! Le geste scientifique est critique et politique de part en part : en rupture avec les domaines constitués, il vise à rendre caduques les termes des polémiques habituelles et il questionne les procédures plutôt que les idées générales. Laugier n'est donc pas un scientifique qui s'engage ou un politique assez bon homme de science.

Enfin, pratiquement tous les lieux fondés par Henri Laugier ont duré : l'INOP, la biométrie, les revues, tout cela vit encore et travaille. Ce dernier bilan n'est pas toujours si facile à égaler : si d'autres esprits ont continué l'œuvre de biométrie, ce n'est pas par fidélité émue à Henri Laugier, c'est bien plutôt qu'explorer ce champ intersticiel entre les savoirs était une possibilité réelle. Cette situation interstitielle n'est pas seulement d'entre les savoirs définis, mais aussi d'entre le monde des concepts et celui de l'action : champ possible pour la pensée, mais aussi bien champ du possible social à advenir. Dans sa force novatrice, telle qu'elle se montre dans la pratique de la recherche biométrique, cette idée garde quelque chose de vif par sa conscience du retard de la pensée devant l'histoire, et donc par le sentiment d'urgence que cela doit lui communiquer.



Henri Laugier et le CNRS (1936-1939)

EMMANUELLE PICARD*

« Je dois dire avec un certain orgueil, que j'ai toujours ressenti profondément (beaucoup plus vivement que beaucoup de mes collègues) la médiocrité de toutes les institutions d'État dont la mission est d'assurer le progrès de toutes les sciences, de toutes les recherches, de toutes les découvertes dans tous les domaines. Très profondément conscient que la puissance d'une Nation est fondée sur la puissance de sa recherche scientifique, j'ai combattu sans me lasser, pour que le peuple, le gouvernement et l'opinion publique prennent conscience de la haute priorité qui doit, parmi toutes les priorités, affecter l'effort national au service de la recherche scientifique¹. »

Par ces mots Henri Laugier évoque la partie de sa carrière consacrée à l'organisation de la recherche. Successivement directeur du service central de la recherche créé en 1936, puis premier directeur du CNRS de 1939 à 1940, enfin président de la commission recherche du second Plan en 1952, Henri Laugier a pris position pour une organisation puissante de la recherche publique dans ce pays. Au travers de ses réalisations, mais aussi dans différents articles, rapports ou conférences, il a livré ses réflexions sur le sujet et présenté ses idées majeures. En effet, Henri Laugier paraît plus présent dans une réflexion continue en faveur du développement d'une politique de la recherche scientifique que dans une carrière universitaire classique, voire dans des activités de recherche originales. Il faut donc tenter de comprendre le chemin qui l'amène à assumer de telles responsabilités, en particulier à prendre la direction du nouvel organisme de recherche créé par Jean Perrin en 1939, le CNRS.

Sa carrière scientifique n'est pas particulièrement atypique, il cumule une thèse de médecine (1913) et une thèse de science (1921). Ces doctorats successifs ne sont pas une anomalie; en fait, un certain nombre de médecins s'orientent vers la recherche par le biais d'un cursus parallèle en science. Ce qui intéresse

* Agrégée d'histoire, doctorante à l'Institut d'Études politiques de Paris.

1. « Mes combats pour la science et la recherche », discours d'adieux prononcé à la séance de clôture du Conseil scientifique du Centre d'Études bioclimatiques de Strasbourg, 4 novembre 1968, publié dans *Du civisme national au civisme international*, Ophrys, 1972.

Laugier, bien plus que la pratique médicale, c'est d'abord la physiologie. Dans cette discipline, il entreprend et mène à terme une carrière d'universitaire classique et devient professeur de physiologie à la faculté des sciences de Paris en 1937 lorsqu'il succède à Louis Lapicque. En fait, c'est dans ses activités « parallèles » qu'il convient de chercher les raisons de ses responsabilités en matière scientifique. Deux pistes s'ouvrent à nous, et qui se complètent sans doute.

Le domaine d'étude de Laugier, la psychophysiologie, est favorable à une pensée organisationnelle. Dès ses premiers travaux, il s'est intéressé aux processus de sélection professionnelle. En 1923, il acceptait, en plus de ses activités de maître de conférence à la faculté des sciences, la direction du laboratoire de physiologie appliquée à la prophylaxie et à l'hygiène mentale créé par Édouard Toulouse à l'asile Sainte-Anne. Ce faisant, il a pénétré dans ce « monde de la science utopiste de l'après-guerre² » qui œuvre dans le but d'améliorer la race humaine. En 1928, il participe à la fondation l'Institut d'Orientation professionnelle et l'année suivante devient professeur au Conservatoire national des arts et métiers, inaugurant une collaboration de plusieurs années avec les Chemins de fer de l'État³. Toute sa réflexion porte sur l'utilisation optimale des capacités de chaque individu dans la vie professionnelle. Laugier sait s'entourer, comme le prouve le choix pour assistante de Dagmar Weinberg, brillante chercheuse d'origine russe⁴. En 1932, ils créent tous deux la Société de biotypologie. Selon son biographe scientifique, W. H. Schneider, cette activité créatrice et énergique montre les grandes capacités de Laugier « [...] en tant qu'organisateur, capable à la fois de mobiliser des ressources, de faire collaborer des scientifiques de disciplines différentes, de fonder une société et un journal scientifiques, de diriger des recherches et d'en publier les résultats ». Elle justifierait sa nomination à la tête du CNRS en 1939.

Mais une seconde facette de la personnalité d'Henri Laugier doit être considérée ici : celle du politique. Dès 1921, il a participé à de nombreuses activités militantes et surtout il est introduit dans les cercles politiques radicaux. Au tout début des années 1920, il avait rejoint les *Compagnons de l'Université nouvelle*⁵ et fait deux rencontres dont l'influence est certaine sur sa carrière : celle du physicien Jean Perrin⁶ et celle du député radical et ministre Yvon Delbos. Puis il est amené à rencontrer des personnalités comme Émile Borel, Édouard Herriot, Paul Painlevé, Léon Blum ou Yvon Delbos⁷. Les liens de Laugier et de Delbos sont si étroits que le premier sera directeur de cabinet du second dans plusieurs ministères en 1925 à l'Éducation nationale, en 1936 aux Affaires étrangères. Un dernier cercle, et non des moindres comme le montre Michel Trébitsch, est constitué en 1930 autour d'Albert Bayet, autre membre des *Compagnons*, lorsque est créée l'Union rationaliste. Laugier participe de très près à la réunion de ce groupe de scientifiques positivistes, convaincus du rôle central de la science dans l'avenir

2. Expression empruntée à W. H. Schneider, « H. Laugier, the Science of Work and the Workings of Science in France, 1920-1940 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 5, 1989.

3. Concernant ces activités, voir l'article de P. Jakob dans ce numéro.

4. Cf. W. H. Schneider, *op. cit.*, pp. 28-29.

5. Voir également à ce sujet, l'article de P. Jakob.

6. Prix Nobel en 1926.

7. Sur cet aspect d'Henri Laugier, voir l'article de Michel Trébitsch.



des sociétés humaines. L'Union rationaliste qui réunit des personnalités scientifiques de premier plan, tels Paul Langevin, Émile Borel, Jean Perrin, etc., entreprend de réfléchir à une organisation moderne de la recherche.

Quelle facette d'Henri Laugier explique le mieux la décision de Jean Perrin, en 1936, de lui confier des responsabilités dans la nouvelle organisation de la recherche publique? Bref, sur quels critères est-il choisi pour diriger le Service central de la recherche installé à l'Éducation nationale par le ministre Jean Zay, et premier ancêtre direct du CNRS?

Christophe Charle définit ainsi les qualités des premiers dirigeants du CNRS : « Ce qu'il faut avant tout, c'est que ces sont des idées et une bonne connaissance du milieu scientifique ainsi qu'une autorité intellectuelle tirée de la légitimité propre au milieu des savants⁸. » Sur cette seconde condition, Laugier lui-même ne se fait pas d'illusions : « [Mes] travaux qui furent, je crois, honorables, très honorables, sans plus [...] furent seulement des travaux de première – seconde classe [sic] poursuivis par des collaborateurs éminents dont certains ont dépassé aujourd'hui le maître⁹. » En fait, la biotypologie est une discipline à la marge, peu reconnue dans le monde scientifique et les témoins sont unanimes à souligner cette « carence » de Laugier alors qu'ils insistent en revanche sur la dimension politique du personnage¹⁰. Sa nomination au Service de la recherche résulte vraisemblablement de son insertion étroite dans le groupe Perrin, en particulier par le biais de l'Union rationaliste. Mais cela n'explique pas tout. Les proches de Perrin sont suffisamment nombreux pour que l'on pense qu'un autre choix aurait pu être fait. Celui de Laugier doit donc être mis en relation avec sa personnalité. Et à nouveau l'unanimité se fait à ce sujet. Il a une dimension humaine exceptionnelle et, pour reprendre une expression du physicien Louis Néel, il a « beaucoup de surface ». Non seulement Laugier se trouve au cœur de plusieurs réseaux qu'il entretient avec soin, par le biais de déjeuners quasi quotidiens dans son appartement parisien, mais il est un imaginatif et, comme Perrin, un « battant ». Pour Gabrielle Mineur qui fut sa secrétaire, mais aussi celle de Jean Perrin secrétaire d'Etat à la recherche, Laugier a une capacité particulière à déceler les talents scientifiques. Pour être sûr de n'en manquer aucun, il lance des filets dans toutes les directions, peut-être plus persuadé que Perrin que toutes les dépenses consenties par le Service de la recherche seraient « largement compensées le jour où l'on tomberait sur un Faraday ou un Joliot¹¹ ».

Personnalité qui s'impose d'elle-même au-delà de la conformité au modèle recherché? Peut-être. Le fait est néanmoins que Laugier a été choisi en 1936 par Jean Perrin, pour prendre des responsabilités en matière de politique de la recherche et débute ainsi une période qui l'amène à approfondir sa réflexion sur la politique de la science.

8. Christophe Charle, « Le personnel dirigeant du CNRS, 1937-1966 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 1989, p. 16.

9. Mes combats pour la science et la recherche, cité.

10. Voir le témoignage de Gabrielle Mineur, *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 2, 1989, p. 37; et celui de Louis Néel dans un entretien du 4 juin 1986, non publié.

11. « Gabrielle Mineur, secrétaire de Jean Perrin », cité.

LE SERVICE CENTRAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (1936)

Laugier devient directeur du Service central de la recherche scientifique créé par la loi de Finances du 31 décembre 1936. Celui-ci est l'aboutissement d'un long processus entrepris au début des années trente, dans le but de créer des institutions gérant la recherche publique en France. Un Conseil supérieur de la recherche scientifique, composé d'universitaires, avait été instauré en 1933 pour contrôler l'utilisation des ressources financières mises à la disposition de la science par différentes « Caisse des sciences ». En 1935, ces dernières furent unifiées sous le nom de Caisse nationale de la recherche scientifique (*la CNRS*). L'année suivante, la création du Service central au sein du ministère de l'Éducation nationale répond surtout à une volonté de pérennisation de cet effort. En effet, l'expérience d'un secrétariat d'État à la recherche (I. Joliot-Curie, J. Perrin) tentée par le gouvernement Blum en juin 1936 est fragile et ne lui survit pas. Le Service constitue donc une sorte de garantie, en particulier en matière budgétaire. Il pérennise la recherche scientifique dans le budget du ministère de l'Éducation nationale, dont ils constituent pratiquement une nouvelle direction. Laugier et son équipe s'installent au 13 quai d'Orsay.

Les réalisations de Jean Perrin comme secrétaire d'État à la recherche du gouvernement Blum ont soulevé de nombreuses critiques. Au Parlement, on lui a reproché de gaspiller les fonds publics en créant des administrations pléthoriques qui font double emploi avec des organismes existants (les caisses). Cette attaque vise aussi le Service central que certains parlementaires présentent comme concurrent du conseil d'administration de *la CNRS*. Mais c'est surtout au sein de la communauté savante que les critiques sont vives. Certains de ses collègues accusent Perrin de népotisme, assimilant chacune de ses initiatives à des traitements de faveur uniquement destinés aux membres de sa coterie. Le fait est que les créations de laboratoires, durant l'année 1937 à l'instigation de *la CNRS* (dont Perrin dirige le conseil d'administration), favorisent des hommes proches du physicien, à commencer par Laugier lui-même qui fait transformer son laboratoire en un institut de biométrie humaine financé par la Caisse. Les campagnes anti-Perrin se développent, en particulier autour d'un projet de l'illustre physicien visant à créer un système de médailles pour récompenser la science française. Le choix des premiers lauréats trop liés au physicien fournit un argument de campagne anti-Perrin à ses adversaires. Laugier est discrètement défavorable à ce projet. Mais ce désaccord occasionnel entre les deux hommes dépasse la question des médailles et illustre des vues différentes sur l'organisation de la recherche. En effet, Jean Perrin en véritable savant universitaire entend que la recherche soit encouragée et financée, mais dans le cadre d'institutions suffisamment souples pour ne pas empêcher, selon son expression : « l'esprit (de) souffler où il veut¹² ». Laugier, en revanche, entrevoit rapidement la nécessité de mettre en place des instances d'organisation de l'activité scientifique.

Ainsi, il est partisan d'une structure ministérielle autonome de la recherche scientifique, dotée d'une enveloppe budgétaire propre, idée qu'il ne cesse plus

12. H. Henriot, « L'œuvre de J. Perrin », *Revue d'Algier*, n° 4, 1944.

désormais de défendre. Le Service central de la recherche se consacre à l'élaboration d'un organisme de recherche dont l'aboutissement sera le CNRS de 1939. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, est le premier à utiliser la locution de « politique scientifique¹³ » en 1938, vraisemblablement à l'instigation de Laugier, lorsqu'il s'agit de demander au Conseil supérieur de la recherche de réfléchir aux dispositions à prendre. Au printemps 1938, des sortes d'États généraux de la recherche proposent un certain nombre de mesures nouvelles.

Parmi les plus importantes, le rattachement des laboratoires universitaires au Service central et à la CNRS pose de nombreux problèmes. Le modèle dont pourraient s'inspirer la recherche française est celui de la *Kaiser Wilhelm Gesellschaft* allemande créée en 1911, qui installe des instituts et des chercheurs autour d'une personnalité scientifique, mais hors de l'université. Ainsi, des laboratoires ont été créés en 1937 par le conseil d'administration de la CNRS. Quoique dirigés par des universitaires, ils sont gérés de façon autonome par la CNRS, ce que l'Université admet évidemment mal. Laugier doit défendre son dispositif, ce qu'il fait dans une note destinée au ministre : « Les critiques contre le Service de la recherche et la Caisse sont loin d'être pertinentes; il n'en est pas moins vrai que, répandues dans les universités par des hommes animés de bien peu de bienveillance à l'égard de Jean Perrin, elles ont contribué à créer l'atmosphère d'hostilité de l'Université, vis-à-vis de la recherche¹⁴. Conscient de la nécessité de ménager l'*Alma Mater*, Laugier élabore un texte précisant les modalités de création et de rattachement des nouveaux laboratoires. Un décret du 14 avril 1939 définit le rôle d'expert du Conseil supérieur de la recherche, les modalités de consultation de la ou des commissions concernée(s), l'avis du conseil d'administration de la CNRS et la décision du ministre. Le laboratoire une fois créé sera rattaché soit à une université, soit à un grand établissement scientifique, soit à la CNRS. Dans ce dernier cas, la CNRS aura la charge de sa gestion administrative et financière, sa direction scientifique étant assurée par un directeur assisté d'un comité de direction, nommés par arrêté ministériel ce qui règle le problème des attributions réelles de la nouvelle administration de la recherche. « Sur leur demande, des laboratoires de recherche appliquée pourront être agréés par le Conseil supérieur de la recherche scientifique comme laboratoires associés. Ces laboratoires devront accepter dans leur comité directeur un ou plusieurs représentants de la recherche scientifique et mettre à la disposition des chercheurs de la Caisse leur matériel et leurs documents. En revanche, le service central de la recherche scientifique pourra détacher des chercheurs théoriques dans ces laboratoires associés. » L'idée de rattacher des laboratoires à la CNRS va transformer cet organisme d'une caisse des sciences en un institut de recherche.

En mai 1938, dans une logique similaire est créée le Centre national de la recherche scientifique appliquée (CNRSA). Il s'agit de mobiliser la recherche industrielle française dans une atmosphère de tensions internationales croissantes. Un universitaire, le jeune doyen de la faculté des sciences de Lyon, Henri

13. Cf. J.-F. Picard, E. Pradoura, « La longue marche vers le CNRS, 1901-1945 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 1, 1988, p. 30.

14. « Note pour Monsieur le ministre de l'Éducation nationale », 7 février 1939, archives du CNRS.

Longchambon, est choisi pour le diriger. Le CNRSA est aussi rattaché au ministère de l'Éducation nationale. Deux structures d'encadrement de la recherche se côtoient donc désormais sous la même tutelle : le CNRSA en charge de la recherche appliquée et industrielle et la CNRS pourvue de laboratoires de recherche fondamentale. Enfin Laugier participe, au côté de Jean Perrin, au Haut Comité de coordination de la recherche scientifique et technique (HCCRST) où ils occupent respectivement les fonctions de secrétaire général et de coprésident (le second étant F. Joliot).

L'unification de tous ces dispositifs donnera le Centre national de la recherche scientifique et l'espoir d'une politique cohérente et centralisée au moment où éclate la Seconde Guerre mondiale. Une « commission de réforme administrative » réunie en septembre 1939 sous l'égide du HCCRST propose de regrouper le CNRSA, le Service central, la Caisse et le Conseil supérieur. Un décret préparé rapidement, « dans une quasi-clandestinité¹⁵ », paraît le 19 octobre 1939, créant le Centre national de la recherche scientifique (*le* CNRS) dont Laugier et Longchambon se partagent la responsabilité : au premier la recherche fondamentale, au second la recherche appliquée. Laugier est nommé directeur du CNRS. Ainsi, en 1939, Henri Laugier se trouve à la tête d'un institut dont les statuts et l'organisation sont très modernes. Il a réussi à contourner l'opposition « conservatrice » de l'Université, à intégrer recherche fondamentale et recherche appliquée, et surtout à permettre l'élaboration d'une politique scientifique cohérente et concertée, de façon à la fois horizontale (sections du Conseil supérieur) et verticale (d'une section aux laboratoires de la discipline).

En avril 1940, Laugier réunit les présidents des sections du Conseil supérieur pour les informer des modifications de compétence et de nom des sections, prévues par le décret d'octobre 1939. Ainsi se met en place l'ébauche de ces « comités spécialisés », chargés de déterminer les objectifs à poursuivre, à la nuance près qu'ils sont, au sein, du CNRS, déterminés par discipline. Mais la défaite porte un terme à cette première tentative et les comités n'ont le temps de se réunir qu'une seule fois le 6 juin 1940 pour « harmoniser et homogénéiser » les décisions prises par les différentes sections.

Du fait des événements, la politique scientifique voulue par Laugier n'aura eu qu'une brève existence. Cependant, cette organisation de la recherche française, « structure vertébrée, saisissant les hommes et les choses dans un réseau de liaisons, de commandement, en vue de l'action de guerre ou de paix et assurant aux uns et aux autres le rendement maximum¹⁶ » a favorisé un certain nombre de réalisations dans le cadre d'une « recherche mobilisée ». Elle a permis d'ouvrir de nouveaux champs de recherche comme l'électromagnétisme avec le jeune physicien strasbourgeois Louis Néel qui a mis au point un procédé de déminage des bateaux. Laugier a poursuivi des investissements commencés avant la création du CNRS dans des domaines qu'il estimait de tout premier plan. Ainsi, il a soutenu la recherche atomique, discipline qui avait donné un prix Nobel à la France en 1935 (Frédéric et Irène Joliot pour la découverte de la radioactivité artificielle).

15. J.-F. Picard, E. Pradoura, *op. cit.*, p. 35.

16. « Le Centre national de la recherche scientifique en France », *Revue d'Algier*, n° 1, 1944, pp. 6-20.



En 1937, la CNRS avait équipé un laboratoire de synthèse atomique à Ivry, pour permettre à F. Joliot-Curie de poursuivre ses travaux. Or, au printemps de l'année 1939, ceux-ci semblent s'engager dans une voie prometteuse qui conduira à la découverte de la fission. La construction d'une bombe atomique paraît encore hors de portée, néanmoins Laugier a mis à la disposition de Joliot cinq millions et demi de francs de crédits¹⁷ et a participé aux négociations avec l'Union minière du Haut-Katanga pour assurer l'approvisionnement en uranium du laboratoire. Dès l'été, des résultats encourageants s'étaient produits. Laugier a dû alors défendre son point de vue face à Joliot, en ce qui concernait la prise de brevets. Le physicien voulait faire don à l'humanité de sa découverte comme l'avaient fait les Curie. Mais le directeur du CNRS parvint à le persuader du bien-fondé d'un système qui permettait de financer la recherche. Trois brevets seront déposés successivement au nom de la puis du CNRS. Avant la débâcle, le Centre a eu le temps de fonder une de ses premières filiales, la « Société anonyme pour l'exploitation de l'énergie atomique » (SPEDEN), curieuse entreprise qui n'est pas sans annoncer le futur Commissariat à l'Energie atomique de 1945.

« HOW SCIENCE CAN WIN THE WAR » (1942)

La création du CNRS est contemporaine de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne nazie. La direction de Laugier, d'octobre 1939 à juin 1940, est tout entière occupée par les problèmes de la mobilisation scientifique. Elle est brutalement interrompue par la débâcle et surtout l'armistice, que Laugier juge inadmissible. Il décide de fuir le territoire français et de continuer le combat depuis l'Amérique du Nord. Un décret de Vichy met officiellement fin à ses fonctions au début du mois de juillet.

Durant toute la période qui s'étend d'octobre 1939 à août 1945, l'organisation d'une politique scientifique a, dans tous les pays belligérants, un objectif immédiat et précis : mobiliser la science afin de parvenir à réaliser des avancées décisives sur le plan militaire. Ce thème est au cœur de l'action, puis de la réflexion de Laugier. Il est acteur, en dirigeant le premier organisme national de recherche; puis, lors de son exil canadien, il devient propagandiste, prenant la plume pour exposer ses conceptions, en s'appuyant sur l'exemple des réalisations françaises durant la « drôle de guerre ».

Dans un article dont le titre est à la fois un programme et l'expression des réflexions de Laugier sur le rôle de la politique de la science, « Comment la science peut-elle gagner la guerre¹⁸ », il dénonce les dysfonctionnements d'une recherche abandonnée à l'université, improductive ou inutilisable : « Une tradition de liberté totale, de fantaisie éperdue, d'individualisme effréné dans le choix

17. Selon D. Pestre, l'équipe de Joliot bénéficie alors de 2 % de l'ensemble des crédits alloués à la recherche scientifique française. Pestre, « Raoul Dautry, la naissance d'une pensée technique 1880-1951 », colloque des 9 et 10 octobre 1986. Dos. et doc., Institut français d'architecture, VII-1987.

18. H. Laugier, « How Science Can Win the War », *Free World*, n° 1, 1942, pp. 55-63.

des problèmes à aborder, règne en souveraine maîtresse », générant des programmes déterminés de façon « arbitraire, relevant souvent du hasard » et subissant des effets de mode¹⁹. Les services de l'État souffrent, de leur côté, de la conjonction de l'isolement et du secret, « des recherches analogues se poursuivent en s'ignorant totalement ou presque ». Quant aux laboratoires industriels, ils sont soumis à la loi du rendement immédiat, limités à des recherches ponctuelles, « juxtaposant dans un cloisonnement méthodiquement organisé des ressources en matériel et en hommes totalement hétérogènes ». Les maigres résultats d'une telle recherche deviennent des handicaps en temps de guerre. Il ne peut plus être question d'abandonner la science à des individualités dispersées : la mise en place de structures d'organisation est désormais une nécessité vitale.

Laugier expose ici ses conceptions profondes. Il ne s'agit pas pour lui de rendre des comptes sur sa gestion, mais plutôt d'en tirer des enseignements significatifs pour l'après-guerre. Aucune politique cohérente et efficace ne saurait être sans une administration centrale chargée de l'ensemble du problème. Pour cela, l'existence d'un personnalité ayant en propre la gestion de la recherche au niveau national est le préalable indispensable. En filigrane apparaît l'idée du ministère de la recherche que pourrait devenir le CNRS. Il s'intéresse aux qualités nécessaires à l'homme nommé à la tête du dispositif. Il doit s'agir d'un scientifique « qui a fait preuve de capacités exceptionnelles en tant que chercheur. [...] dont la culture est à la fois vaste et précise, et de préférence un physicien²⁰; un homme habité par la passion de la recherche, conciliant une curiosité universelle et un sens critique très développé, capable d'évaluer immédiatement l'importance d'un détail et de détecter une idée fertile parmi l'enchevêtrement des informations collectées quotidiennement dans les laboratoires. Cet homme extraordinaire doit aussi montrer des qualités de dirigeant²¹ ».

Pour seconder ce directeur, tout un ensemble d'institutions sont prévues : des comités spécialisés, aussi nombreux que les problèmes techniques à étudier, auxquels participeraient des « enfants gâtés » du monde universitaire, des officiers et des techniciens industriels. De cette diversité naîtra une dynamique portée par la confrontation des différents points de vue. À eux la charge de proposer et de coordonner les recherches dans les domaines dont ils ont la charge. Il s'agit en fait d'organiser une recherche programmée sur objectifs et non plus de laisser à une caisse des sciences la libre disposition de ses moyens. Pour assurer l'impulsion et le contrôle sur les laboratoires, un groupe de chargés de mission serait constitué, dont les membres, jeunes scientifiques, auraient pour mission « de suivre attentivement l'activité des laboratoires, d'examiner quotidiennement les avancées de la recherche, et de rendre des comptes régulièrement à l'administration. [...] Ce serait à eux d'assurer, au sein des laboratoires, la cristallisation des recherches décidées au niveau supérieur par les comités spécialisés²² ». Enfin, pour permettre de s'assurer des résultats, mais aussi pour prendre en compte les besoins, il est

19. H. Laugier, « Le Centre national de la recherche scientifique en France », *Revue d'Algérie*, n° 1, 1944, p. 7.

20. La physique est à l'époque la science conquérante. Il est à noter que les principaux fondateurs de l'Union rationaliste se sont illustrés dans cette discipline.

21. *Ibid.*, p. 60.

22. *Ibid.*, p. 61.



nécessaire que des scientifiques se trouvent sur le champ de bataille pour observer et rapporter critiques, conseils et suggestions à l'administration centrale. Ainsi l'administration générale de la recherche pourrait centraliser l'ensemble des informations tant militaires que scientifiques ou civiles. Le dernier point touche au financement; Laugier reprend ici l'idée de Jean Perrin. Il faut investir sans limites si l'on veut obtenir des résultats. Sa conclusion entreprend de répondre aux critiques qui lui seraient faites, en particulier sur le caractère autoritaire de cette organisation. Sans elle, souligne Laugier, l'effort scientifique ne peut aboutir.

En 1943, Henri Laugier, appelé par le général de Gaulle à Alger pour occuper le poste de recteur de l'université d'Alger, obtient d'être en même temps réinstallé dans les fonctions de directeur d'un « CNRS algérien ». Il envisage alors les grandes lignes de quelques réalisations futures : rôle d'interlocuteur du Centre auprès de la presse scientifique et médicale, création d'une maison d'édition, réalisation de nouveaux laboratoires pour équipements lourds (électro-aimant, cyclotrons...), organisation de la recherche dans le cadre de l'Empire colonial²³.

Mais, en août 1944, la direction du CNRS lui échappe une seconde fois, au moment même où elle reprenait un sens. Laugier doit s'incliner devant la nomination de Frédéric Joliot, effectuée par le professeur Henri Wallon au moment de la Libération de Paris. Gabrielle Mineur raconte la manière dont Henri Laugier vécut l'événement : « Je me souviens d'un appel téléphonique de Laugier un matin :

— Allô Gabrielle ? Alors nous reprenons notre travail.

Je lui donne mon accord, mais quelques jours après, nouvel appel :

— J'ai vu de Gaulle. Il m'a dit : « Laugier, je vous aime bien. Vous avez mon entière confiance, mais si je vous nomme, j'aurai des difficultés avec le Parti communiste. » Voilà, me dit-il, je m'éloigne²⁴. »

La carrière de Laugier comme responsable de la recherche scientifique française se clôt donc en cette fin d'été 1944. Ses nouvelles responsabilités l'appellent à siéger dans les nouveaux organismes internationaux où il restera jusqu'en 1951. Il participe, au côté d'Alexandre Parodi, à la présentation d'une résolution au Conseil des Nations Unies, visant à établir des laboratoires de recherche internationaux sur des disciplines comme l'astronomie ou l'océanographie. Mais elle n'aboutira pas, et Laugier, sans jamais se désintéresser des problèmes de la recherche, exercera ses qualités dans d'autres domaines.

23. Voir l'article de Chantal Morelle, « *Les années d'exil* », dans ce numéro.

24. Témoignage de G. Mineur, *op. cit.*, p. 41.



Les années d'exil (1940-1944)

CHANTAL MORELLE*

La Seconde Guerre mondiale est, comme la Première, une rupture dans la carrière d'Henri Laugier : quatre années d'exil à Montréal, à Washington, puis à Alger, années pourtant fécondes où, fidèle à lui-même, il conjugue dans le camp allié l'action scientifique, le militantisme jacobin et les initiatives jalons en faveur du renouveau scientifique de la France libérée.

Mais à la Libération, il ne retrouve pas la direction du CNRS, dévolue à Frédéric Joliot, et, sollicité par des responsabilités nouvelles, ne reprend pas son activité de chercheur.

LAUGIER QUITTE LA FRANCE

À la déclaration de la guerre, Henri Laugier a été mobilisé comme médecin-capitaine et, à la tête du Service central de la Recherche, puis du CNRS qu'il dirige en même temps qu'il assure la direction du Cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Yvon Delbos, il s'occupe activement à mettre la recherche scientifique au service de la défense du pays¹. Au moment de la débâcle, il quitte Paris avec son ministre et suit le gouvernement à Tours, puis à Bordeaux, le 14 juin 1940. Le 16 juin, avec Pétain, président du Conseil, c'est le parti de la capitulation qui l'emporte et le lendemain, le maréchal annonce la demande d'armistice. Pendant ces quelques jours, nombreux sont ceux qui envisagent de quitter Bordeaux pour des destinations diverses, Afrique du Nord et Grande-Bretagne principalement; tels des journalistes Pertinax et Geneviève Tabouis et le diplomate Alexis Léger. Plusieurs parlementaires dont Daladier, Zay, Delbos, tentent de rejoindre Casablanca à bord du Massilia. Avec une quarantaine de savants et ingénieurs, Laugier embarque sur le charbonnier le *Bloompark*, à destination de l'Angleterre, le 18 juin.

* Agrégée d'histoire, chargée du service des études et recherches à la Fondation Charles-de-Gaulle.

¹ Louis Bourgoin, *in La Nouvelle Relève*, août-septembre 1947, vol. V, n° 9, pp. 779-780.

Henri Laugier a 52 ans; il est directeur du CNRS depuis qu'un décret d'octobre 1939 en a officialisé la création. Tout pourrait l'inciter à rester en France : son âge, sa vie familiale, ses activités professionnelles; mais rien, dans la capitulation ne lui est acceptable : ni la défaite militaire, ni le régime qui se met en place, encore moins la victoire du nazisme. « J'avais mal à ma Patrie, à ma famille, à mes amis, à tous ces liens du cœur et de l'esprit qui m'attachaient invisiblement au sol de France [...] Je touchais, me semble-t-il, le fond du désespoir². » Il est révoqué par le gouvernement de Vichy, le 25 juillet 1940.

Qu'est-ce qui le pousse à aller en Grande-Bretagne? Ce n'est pas l'appel du général de Gaulle, il ne l'a pas entendu; au vrai, il ne peut pas continuer à servir un régime qu'il rejette, ni sembler le cautionner en restant sur place: les scientifiques ont encore un rôle à jouer dans la poursuite de la guerre, aux côtés des alliés, c'est une conviction profonde chez lui. Dès le début des hostilités, Laugier avait été en relation avec des scientifiques britanniques, dont le physiologiste Solly Zuckerman que Longchambon, Perrin, Langevin, Joliot et lui-même avaient rencontré à Paris au début de l'année 1940: ils avaient décidé de coopérer pour lutter contre l'ennemi commun. En juin, lord Suffolk, le représentant en France du Department of Scientific and Industrial Research anglais, avait chargé un officier de liaison entre le ministère britannique du Ravitaillement et le ministère français de l'Armement de faciliter le départ de chercheurs français vers l'Angleterre³. Hans Halban et Lew Kowarski, les collaborateurs de Joliot, étaient partis avec les vingt-six bidons d'eau lourde acquis par la France sur le même bateau que Laugier, le 17 juin, munis d'un ordre de mission signé de Jean Bichelonne, chef de Cabinet du ministre de l'Armement, Raoul Dautry. Nombreux sont ceux qui travailleront en collaboration avec les Britanniques : la première expérience de la réaction en chaîne, prouvée par Joliot, sera faite par Halban et Kowarski à Cambridge en décembre 1940. Laugier n'est donc pas un inconnu en Angleterre, et plusieurs choses pourraient le recommander à l'attention des milieux scientifiques d'outre-Manche: d'abord, physiologiste de renom, il aurait pu apporter ses compétences à l'effort de guerre (élection du personnel militaire dans des domaines spécialisés, etc.) ensuite comme responsable de l'effort de recherche scientifique, il avait montré beaucoup d'attention à la recherche nucléaire (prise des brevets au printemps 1939, constitution d'un stock d'uranium, achat d'eau lourde...). Il n'en fait rien.

De Gaulle a commencé à organiser la Résistance française; encore fort peu de gens sont à ses côtés; Henri Laugier ne lui prête pas son concours. Il ressent une certaine méfiance à l'égard du Général; ils s'étaient rencontrés à un dîner chez Paul Reynaud avec Léon Blum pendant l'hiver précédent, mais n'avaient guère sympathisé; Laugier, l'antimilitariste, se méfiait du militaire et la situation pouvait, comme à beaucoup d'autres, lui faire craindre une sorte d'accaparement de la Résistance par l'armée. Ces réticences expliquent sans doute qu'il n'ait pas agi dès le début aux côtés de ceux qu'on appellera bientôt les Français libres. Mais la profonde dépression dont il souffre est certainement la raison essentielle de son inaction qui surprend tous ceux qui l'ont rencontré pendant cet été 1940;

2. Dans un discours d'adieu à l'Amérique, en septembre 1943 (arch. de Pierre-André Weill).

3. Solly Zuckerman, *From Apes to Warlords*, Hamish Hamilton, London, 1978, p. 116.

l'occupation d'une grande partie de la France par l'Allemagne pouvait durer une génération, comme ce fut le cas pour l'Alsace-Lorraine, et en raison de son âge, il ne verrait pas son pays libéré. Dans les premiers mois du conflit, il avait été en prise avec le combat; or, le voilà à Londres et, ni politiquement, ni scientifiquement, il ne trouve soit l'occasion, soit l'envie d'employer sa capacité de lutter. Rien ne peut lui donner un autre sentiment que celui de penser qu'à 52 ans, tout est fini pour lui.

La Fondation Rockefeller avait, depuis plusieurs mois, aidé au départ et à l'installation aux États-Unis de nombreux scientifiques menacés en Europe. Laugier lui avait apporté son concours lorsqu'il était encore directeur du CNRS; le biochimiste Louis Rapkine notamment a bénéficié de cette aide et fait de multiples démarches pour l'obtention de visas pour les scientifiques qui en avaient besoin.

A nouveau, la Fondation fait appel à Laugier, mais, cette fois, c'est pour lui proposer, à lui-même, de venir outre-Atlantique. Il accepte et part vers le Nouveau Monde en août. Il y retrouve un certain nombre d'amis et de connaissances qui, comme lui, mènent une vie difficile, tant psychologiquement que matériellement. Il n'a que très peu d'argent pour vivre et ne sait pas combien de temps il pourra compter sur l'aide de la Fondation; à cela s'ajoute le fait que sa mère et sa sœur auxquelles il est très attaché et surtout Marie Cuttoli, sa compagne, sont restées en France et les relations épistolaires sont, pour le moins, difficiles.

Les derniers mois de l'année sont occupés par l'aide qu'il apporte à la sortie de scientifiques français et par quelques conférences qui le mettent en contact avec les milieux universitaires américain et canadien⁴. Ces conférences seront à l'origine de l'École libre des hautes études à New York, université franco-belge dirigée par Henri Focillon et Paul Van Zeeland⁵. Bien qu'il n'y ait pas plus de raisons d'espérer, il a recommencé d'entreprendre, dans cet hiver 1940-1941.

HENRI LAUGIER AU CANADA

La chaire de physiologie de la faculté de médecine de l'université de Montréal est vacante. Fidèle à sa mission, la Fondation Rockefeller propose, à la fin de l'année 1940, la candidature du professeur Laugier, discutée et aussitôt acceptée par le Conseil d'administration de l'université à la demande du doyen et directeur des études, Le Sage, en raison, dit ce dernier de « sa valeur intrinsèque, connue de nos différents travailleurs de laboratoires ». Par contrat signé le 21 février 1941, Laugier est engagé du 1^{er} février 1941 au 30 juin 1943 comme professeur de physiologie à la faculté de médecine et de sciences; la Fondation Rockefeller doit verser une somme annuelle de 2 000 dollars pour défrayer une partie de son traitement qui s'élève à 6 000 dollars par an. Il est nommé direc-

4. Il fait, par exemple, des conférences à l'Institut scientifique franco-canadien en décembre, portant sur « la biologie humaine et l'aviation » et « la biologie humaine et l'organisation scientifique du travail ». (Fonds Association H. Laugier.)

5. On compte parmi les membres : Raoul Aglion, Gustave Cohen, Claude Lévi-Strauss, Jacques Maritain, Boris Mirkin-Guetzévitch, Francis Perrin, Louis Rapkine. (*Yearbook*, 1942, p. 46.)

teur d'un service unique de physiologie, « l'Institut de physiologie ». Toutefois, en tant que professeur étranger, il ne participe pas aux votes des conseils et comités de l'Université et n'est admis qu'à titre consultatif dans les conseils des professeurs⁶.

L'installation à Montréal n'est pas facile : c'est un venu qui arrive, mais aussi un franc-maçon, qui devra faire sa place dans un milieu profondément catholique et particulièrement attaché au régime de Vichy. Combien de ses amis se sont amusés de le voir travailler dans un bureau dans lequel un crucifix lui fait face⁷ ! Cependant, Laugier rappelait souvent l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ; il retrouvait « le parler de France, les noms de France, les habitudes de France⁸ ».

Outre ses tâches d'enseignement, il poursuit des recherches diverses, grâce aux crédits de l'université qu'il ne tarde pas à trouver insuffisants... , à ceux de l'*American Physiological Society* de Philadelphie et du *National Council of Canada*. Les résultats publiés assez régulièrement montrent l'efficacité de l'équipe de chercheurs chevronnés, tel L.P. Dugal, et des techniciens et démonstrateurs qu'il a en partie formés, mais aussi la variété du champ des recherches, puisqu'ils travaillent aussi bien sur la probabilité d'éclosion des œufs en fonction de leur poids, la résistance des enfants aux toxiques et aux médicaments, la guérison des brûlures ou la cicatrisation des plaies — recherche qui a duré plus d'un an sans discontinuité, précise-t-il lors de la publication des résultats, en saluant au passage l'intérêt et la conscience de son équipe qui n'a pas pris de vacances⁹.

La réorganisation du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine pose quelques problèmes et le professeur Laugier défend vivement le cours de psychologie expérimentale qui doit, selon lui, être rattaché à la chaire de médecine de l'enfance, plutôt qu'à celle de neurologie, ce que défend son collègue Barbeau qui en est le titulaire. Cet épisode qui ne fut pas sans lui créer quelques inimitiés est, cependant signe que Laugier a retrouvé toute sa combativité, qu'il se sent partie prenante dans les travaux de l'université et que, véritablement, c'est dans l'action, voire le combat, qu'il retrouve toute son énergie.

Le rayonnement

Laugier participe aux activités de la Société biologique de Montréal, à celles de la Société canadienne-française d'électrophysiologie et radiologie médicales, à divers congrès. Mais son œuvre maîtresse, celle qui le caractérise le plus clairement est la création de la *Revue canadienne de biologie* à laquelle il travaille avec son collègue, le professeur Dugal.

« Travailler, terminer, publier », telle était la devise qu'il avait affichée dans son laboratoire. Aussi, cette nouvelle revue doit-elle publier, quatre à six fois par

6. Fonds Association H. Laugier.

7. Jacques Soustelle, *Envers et contre tout*, Paris, Laffont, 1947, t. I, p. 215.

8. Avant-propos, in *Service de France au Canada*, éditions Bernard Lavlette, Montréal, 1941.

9. Interview de Henri Laugier au CACK, radio canadienne, printemps 1942 (fonds Association H. Laugier).

an, différents travaux de biologie générale (physiologie, génétique...), à l'exclusion des travaux purement morphologiques. « En créant cette revue, l'université a le grand espoir d'être utile dans un domaine précis, limité mais important, à la cause de la science, du Canada, de la France et de la collaboration intellectuelle entre savants de langue française et de langue anglaise », souligne dans l'avant-propos du premier numéro, en janvier 1942, le secrétaire-général qu'est Laugier¹⁰. C'est une revue bilingue, ce n'est pas surprenant au Canada, mais c'est en tant que Français, et pas seulement en tant que scientifique, qu'il travaille à cette publication; il tient ainsi à montrer en toutes les occasions que la culture et l'esprit français sont toujours vivants, et ne manque pas de publier, à côté des travaux des Canadiens, Américains, Anglais, ceux de chercheurs français.

Mais l'avant-propos souligne aussi une idée chère à son auteur : le scientifique a une mission, servir et aider à l'amélioration de la vie. Longtemps et avec acharnement, Laugier a dû lutter pour faire admettre que la recherche qui se fait dans le secret des laboratoires, résultat d'un individualisme et d'une méfiance « outranciers », n'est pas digne de cette mission. La séparation entre science pure et science appliquée, entre recherche civile et recherche militaire est cause, en partie, à son avis, de la défaite de la France. On a certes incriminé le pacifisme lâche de la fin des années trente, l'impréparation militaire, la mobilisation industrielle trop tardive, l'aveuglement de trop de gens de tous bords, mais, à ses yeux, l'absence de coordination entre civils et militaires est une désaillance inadmissible dont il faut tirer leçon : par exemple, les chercheurs de l'INOP travaillant sur les problèmes de la « sélection du personnel opérateur dans un poste de défense contre avions » ne pouvaient avoir accès aux connaissances précises sur le matériel et les techniques (tableau de bord, vitesses maximales en piqué, en vol, rapidité d'ascension...) sous prétexte de secret militaire¹¹. Les résultats des travaux doivent impérativement être connus et utilisables le plus tôt possible. « La recherche scientifique paie toujours [...], elle constitue le placement le plus sûr et le plus fécond¹² », encore faut-il « investir » dans la science, et y croire. La communication des résultats est aussi importante que les résultats eux-mêmes, pour la connaissance scientifique.

La *Revue canadienne de biologie* connaît un grand succès : après un an, plus de cinq cents pages de textes et des bibliographies ont été publiées; elle est diffusée dans les plus grandes bibliothèques du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne; le nombre des abonnés est en constante augmentation et elle peut vivre sans problème financier, ce qui est rare en cette période de guerre¹³.

En outre, pour rendre la recherche accessible à un public cultivé, il a lancé à New York une collection d'ouvrages de vulgarisation qui vise aussi à faire connaître les intellectuels français à l'étranger; la collection *France Forever*, qu'il dirige, répond donc à un double objectif : répandre la culture française et faire la propagande de son pays¹⁴.

10. Fonds Association H. Laugier.

11. *Service de France au Canada*, op. cit., p. 71.

12. Ibid., p. 91.

13. Lettre à Cassin, octobre 1942, AN, Fonds Cassin, 382 AP/65 (D 108/B).

14. Plusieurs ouvrages à caractère médical ont été publiés : sur le cancer (Oberling), les problèmes de la médecine de guerre (Cordier), et un de lui-même, *Médecins et médecine de l'avenir*.

Discours, articles divers sont aussi à mettre à l'actif de Laugier. Quelques heures après son arrivée à Montréal, les étudiants lui demandent un article pour leur journal *Quartier Latin*, et c'est l'organisation structurée du CNRS qu'il offre à leur réflexion. Ce texte le rattache, bien sûr, à son passé puisqu'il en est un des fondateurs, mais le choix de ce sujet est aussi significatif de l'orientation que prennent dorénavant la pensée et l'activité de Laugier : c'est un exemple d'organisation et de coopération qu'il propose à ses lecteurs : c'est à ce prix que la victoire pourra venir. C'est cette structure calquée sur celle du CNRS qu'il recommande à nouveau, quelques mois plus tard, en août, dans un article du *Canada de Montréal*, qui est un avertissement solennel aux gouvernements alliés. « Il faut penser la guerre scientifique¹⁵ », la guerre n'est pas seulement une affaire de stratégie, de tactique militaires, mais aussi une affaire technique : la supériorité technique peut devenir le facteur décisif de la victoire. En outre, le professeur Laugier a été chargé de faire une conférence lorsque Frederik Banting a été nommé, à titre posthume, docteur *honoris causa* de l'université de médecine de Montréal. Cela est symbolique à double titre : Laugier est totalement intégré à l'université puisqu'à lui revient cet honneur ; si d'autres pouvaient faire l'historique de la découverte de l'insuline, qui, mieux que lui, pouvait louer ce résultat, fruit d'un travail de plusieurs générations d'hommes qui se sont passé le témoin de la recherche, et dont le résultat contribue au mieux-être d'un grand nombre d'hommes qui souffrent du diabète, par-delà les frontières et les races, « attestant l'universalité de la science¹⁶ ».

Le rayonnement d'Henri Laugier ne se limite pas au domaine scientifique ; l'art moderne a toujours été une source de grande activité de sa part. Ami des Modernes français, il avait déjà une collection digne de ce nom et était venu au Canada avec quelques œuvres de Picasso qui ne cessaient de surprendre les Canadiens, plus réservés en la matière. C'est lui qui organise la première exposition des « Œuvres surréalistes » de Paul-Émile Borduas en 1942 à l'Ermitage, gymnase du Collège de Montréal. Le peintre, à la croisée de l'abstraction lyrique et du surréalisme, y expose quarante-cinq gouaches dont une seule porte un nom, « Chanteclair », donné par Laugier et que l'artiste accepta de garder.

Les deux années de Laugier au Canada ont été intensément remplies et de façon efficace. En hiver 1943, l'université lui propose un renouvellement de son contrat, accepté par ses collègues, qui reconnaissent la qualité de son travail, en dépit de quelques réserves concernant un trait constant de son activité, où la préoccupation de la recherche l'emportait sur celle de l'enseignement, et ses absences répétées. Laugier lui aussi est prêt à poursuivre la tâche qu'il a entreprise, quand le général de Gaulle l'appelle à Alger, au cours de l'été 1943, comme recteur de la première université libérée. Car, pendant ces années d'exil, Laugier ne s'est pas limité à son travail scientifique ; l'émigration française en Amérique du Nord est très importante, mais le gouvernement de Vichy, reconnu par les États-Unis et le Canada jusqu'à la fin de 1942, y est présent et actif ; Laugier s'est jeté dans la lutte, il y joue un rôle de premier ordre, essentiellement aux États-Unis,

dans lequel l'importance de la pluridisciplinarité apparaît ; outre son traditionnel rôle de thérapeute, le médecin doit pouvoir aider aux choix de sélection et d'orientation professionnelles, mais aussi donner son avis en matière législative (sur les rythmes de travail, par exemple).

15. *Service de France au Canada*, op. cit., p. 63.

16. Ibid. p. 44.

HENRI LAUGIER ET LA RÉSISTANCE

Très vite, dans l'été 1940, des comités de la France Libre se sont créés avec, à leur tête un représentant du général de Gaulle. Aux États-Unis, Jacques de Sieyès est le premier délégué de la France Libre; mais ses compétences quelque peu limitées obligeront à modifier l'organisation initiale. Un décret créant la « délégation du Comité national français aux États-Unis » est signé par de Gaulle et Dejean le 4 décembre 1941. Adrien Tixier en sera la tête, à Washington. En outre, des associations plus indépendantes ont vu le jour : ainsi, une association américaine destinée à la propagande pour la défense des idéaux de justice et de liberté qui prend le nom de *France Forever*. Cette association franco-américaine a été constituée le 26 août 1940, à Philadelphie, sous la présidence d'Eugène Houdry, industriel français naturalisé américain qui se trouve donc à la croisée des intérêts des deux nations, et qui la financera généreusement. Sont invités à y adhérer les Américains, mais aussi les quelque cent cinquante mille Français résidant aux États-Unis. La législation américaine interdisant de solliciter ou de recevoir des fonds pour un pays en guerre ou un intermédiaire de ce pays, un autre organisme est créé en février 1941, le *Free French Relief Committee* qui reçoit des dons des Américains, pour envoyer des secours aux Français libres. L'optimisme semble général quant à l'évolution de *France Forever* qui doit développer la propagande en faveur de la France Libre; Houdry annonce, début janvier 1941, qu'on peut compter sur « quatre mille adhérents bien en main et l'appui de personnalités américaines¹⁷ ». En fait, l'association ne compte qu'un très faible pourcentage de membres de la colonie française.

Lorsque Laugier arrive au Canada, au début de 1941, la situation n'y est pas meilleure : les Canadiens-Français sont très vichystes pour la plupart d'entre eux ; l'ambassade de Vichy est, comme aux États-Unis, très active ; à Québec, le baron de Roumefort affiche des sentiments tout à fait gaullistes, mais soutient en même temps le consul de Vichy et s'oppose au représentant officieux de De Gaulle, le docteur Vignal, qui n'a d'ailleurs que peu de rapports avec la colonie française... Elisabeth de Miribel, venue de Londres en août 1940 et qui sera pendant plusieurs mois le seul élément permanent du Comité français libre de Montréal, tente de démêler la situation ; elle se débat avec des moyens extrêmement réduits, jusqu'à ce que l'amiral d'Argenlieu, envoyé par de Gaulle, arrive en mars 1941, pour mettre un peu d'ordre¹⁸.

Si les Français sont peu capables de s'entendre pour une action commune tant aux États-Unis qu'au Canada, les causes en sont multiples : certains sont encore tout à fait favorables au gouvernement de Pétain, d'autres y sont opposés, mais ne font aucune confiance à l'esprit démocratique du chef de la France Libre et cherchent une troisième voie ; enfin la position officielle des gouvernements américain et canadien à l'égard de la France en général et de la France Libre en particulier n'incite pas à l'action, et il faut compter avec l'indifférence des gens à l'abri, le manque de propagande de l'association *France Forever* ou son inef-

17. MAE, vol. 382.

18. MAE, vol. 388.

ficacité. L'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 ne change guère la situation.

Qui sont ces Français réfugiés aux États-Unis? Des hommes politiques, des diplomates comme Alexis Léger, des professeurs comme Focillon, le philosophe Maritain, les écrivains Jules Romains, André Maurois, Henry Bernstein, les journalistes Pertinax, Geneviève Tabouis, Henri de Kerillis, Philippe Barrès, pour n'en citer que quelques-uns. Tous n'ont pas la même opinion : Maurois fait des conférences favorables au maréchal Pétain, Jacques Maritain hésite avant de se tourner vers le général de Gaulle, Alexis Léger, diplomate de très haut rang, nettement hostile, évolue dans les milieux fédéraux où il jouit de l'estime des dirigeants du Département d'État, Cordell Hull et Sumner Welles. Dans un article paru dans le *New York Times*, Pertinax insinue que de Gaulle ramènera une monarchie constitutionnelle; pour lui, Pétain et de Gaulle poursuivent les mêmes buts en matière de politique intérieure. Jules Romains propose la création d'un comité qui ne soit pas soumis à la France Libre, mais qui lui soit parallèle. De nombreuses critiques venant de personnalités éminentes ont, non seulement renforcé les doutes et les oppositions à *France Forever* jusqu'au sein de la Délégation française, mais aussi ont abouti à la création d'organismes dissidents, comme le *French American Club*, ou indépendants, comme l'hebdomadaire *Pour la victoire* dirigé par Geneviève Tabouis avec la collaboration de Henri de Kerillis et Philippe Barrès, qui ne font pas partie de *France Forever*. Pour les opposants ou les sceptiques, le général de Gaulle est un militaire qui a toutes les compétences pour s'occuper des affaires militaires uniquement, mais le Comité national n'a aucune légitimité; certains vont jusqu'à penser que les risques de dictature sont grands si on laisse au Général la direction des affaires; en tout cas, il ne représente pas la France.

À l'opposition à de Gaulle, à celle qui vise *France Forever*, s'ajoutent des rivalités de personnes; certaines querelles « frôlent l'Affaire Dreyfus », pour reprendre une expression de Pleven lors d'une mission en Amérique du Nord, à l'automne 1941¹⁹.

Inévitablement, *France Forever* souffre de cette situation. La propagande est gravement freinée par manque d'informations et surtout par une situation financière désastreuse. Les cotisations ne rentrent pas, le loyer des locaux de l'association est onéreux, chaque manifestation publique coûte plus qu'elle ne rapporte. Le bilan financier dressé le 31 octobre 1941 laisse apparaître un déficit de trois mille dollars pour la première année; il n'y a que mille souscriptions, dont 50 % d'Américains²⁰. Sans argent, pas de propagande, sans propagande, pas de nouveaux adhérents, *France Forever* est dans une impasse et ce, dès la fin de sa première année d'existence.

19. MAE, vol. 388.

20. MAE, vol. 382.

LAUGIER ET *FRANCE FOREVER* (1942-1943)

« On vous attend comme le Messie, la guerre a changé la situation²¹. » En mars 1942, une lettre de Houdry et Hoffherr à Laugier atteste la place de plus en plus importante que ce dernier occupe au sein de *France Forever*. En poste depuis un peu plus d'un an à Montréal, Laugier a bien vu toutes les intrigues qui minaient les actions de résistance et de combat pour la démocratie tant au Canada qu'aux États-Unis. Il s'est mêlé dans un premier temps du Comité de Londres : s'il a soutenu le recrutement et l'action des Forces françaises libres, il craignait, comme d'autres et en particulier sous l'influence de Léger, la création d'un gouvernement militaire et souhaitait la formation d'un comité civil avec Herriot ou Jeanneney, ou encore Mandel à la tête. Cependant, il n'est certainement pas parti aux États-Unis avec l'idée de combattre l'action du général de Gaulle. Il a vu assez rapidement que la défense de la France, mais aussi et surtout des principes de liberté, des droits de l'homme exigeait une action efficace et dynamique; cette efficacité ne pouvait se trouver que dans l'union, une union qui devait se faire autour du chef de la France Libre dont, en définitive, les déclarations lui semblent totalement crédibles et maintes fois il le répètera. En cette année 1941 où il retrouve son énergie, il se retrouve « gaulliste » et lié à la seule association qu'il juge gaulliste. Il a, comme de Gaulle, une « certaine idée de la France ». Elle doit recouvrer sa liberté, sauver son patrimoine intellectuel et moral et participer auprès des nations unies à la victoire de la Liberté sur « la barbarie nazie ». Tous deux défendent la république et la démocratie contre « un gouvernement de trahison [qui] a capitulé, renversé la République et la Démocratie²² ». « Nous sommes fermement partisans des principes démocratiques tels que la Révolution française les a fait triompher en France et dans le monde [...] Le gouvernement du peuple doit procéder du peuple et du peuple seulement », a écrit de Gaulle à Adrien Tixier, chef de la Délégation de la France Libre à New York, le 14 décembre 1941²³. Cette idée qui, à partir de la fin de 1941, revient souvent sous sa plume, ne peut que conforter Laugier dans son choix de le suivre, et d'œuvrer pour l'union autour de lui, dans le cadre de *France Forever*, association « indépendante et libre [...] qui a proclamé publiquement son loyalisme sans réserve au mouvement de la France combattante et au chef de ce mouvement : le Général de Gaulle²⁴ ».

Au cours de l'année 1941, Laugier devient membre du bureau exécutif de *France Forever*, et, à ce titre, il a une correspondance très suivie avec Houdry, son président, et Hoffherr, vice-président exécutif. Il ne peut assister à toutes les réunions du fait de ses activités professionnelles à Montréal, mais à travers ses lettres au comité exécutif ou à Pleven, alors en mission en Amérique du Nord, la question de l'union revient en permanence²⁵. Au début de janvier 1942, Laugier

21. MAE, *ibid.*

22. Notes politiques, in *Combat d'exil*, collection « France Forever », éditions de l'Arbre, Montréal, 1943, p. 171.

23. De Gaulle, *Lettres, notes et carnets* (juillet 1941-mai 1943), Paris, Plon, 1982, p. 147.

24. MAE, vol. 384.

25. Archives de Pierre-André Weill, 1941-1942.

fait, dans une lettre à Houdry, des propositions en vue de la réorganisation de *France Forever*, et suggère un programme d'action et de propagande aussitôt accepté²⁶. Il est chargé du secrétariat général, avant d'être appelé à prendre la direction effective de l'association : le professeur Fred Hoffmire, trop occupé à l'université de Columbia, demande à être relevé de ses fonctions, le bureau élit alors Laugier vice-président exécutif et le président Houdry lui délègue tous les pouvoirs nécessaires pour agir²⁷. Dans cette lettre de janvier, Laugier donne le ton : action et propagande sont les deux termes de la politique qu'il a toujours eue en toutes circonstances. Envoyer une lettre à tous les membres de *France Forever* pour leur demander de payer leur cotisation, secouer les trésoriers, augmenter les meetings, avec plus de films, de lectures publiques, de récitals, développer les émissions de radio..., telles sont les suggestions que le nouveau vice-président fait encore à Houdry, en août²⁸. C'est la qualité de la propagande qui pourra susciter les adhésions ; on compte 13 551 membres à la fin août, il en faut 20 000 à Noël.

Il a ici un champ à sa mesure. La propagande, raison d'être initiale de *France Forever* connaît un renouveau important : on retrouve dans ce domaine encore, son activité débordante et sa capacité à dynamiser ses collaborateurs. Les meetings sont une bonne occasion de compter les fidèles, d'attirer les sympathisants et de gagner l'argent qui fait tellement défaut. Ces rassemblements ont souvent une grande portée symbolique : après la fête de la Marseillaise en avril 1942, une cérémonie des trois religions a été célébrée par le père Ducatillon, le pasteur Mesnard et le rabbin Stephen Wise pour rendre hommage aux morts du *Surcouf*, en présence des deux survivants, mais aussi en hommage à tous ceux de la France Libre : salut aux soldats français qui ne sont pas moins des héros que les alliés, puisqu'ils se battent pour que vivent la démocratie et la liberté ; et la tolérance est clairement soulignée ce jour-là. Le 14 juillet 1942, le *Bastille Day* commémore, non seulement la Fête nationale de la France, mais aussi la prise de la Bastille, symbole de la lutte contre l'oppression, l'arbitraire, et de la victoire de la Liberté. On compte sur la présence de personnalités américaines, Bullitt, Pershing et La Guardia, pour apporter une caution morale en même temps que le signe d'un rapprochement entre *France Forever* et les États-Unis. Une peinture d'André Masson illustre la devise républicaine basculée par le régime de Vichy : les trois mots, « Liberté, Égalité, Fraternité », semblent s'envoler après avoir brisé les chaînes du silence²⁹. Discours, dont un radiodiffusé de De Gaulle, chants, dont la Marseillaise naturellement, films sont au programme de cette journée ; toutefois, l'unité n'étant pas totale, Henri Laugier a préféré que les membres de l'organisation concurrente *United Free French* fussent invités individuellement, en attendant que « la paix soit rétablie³⁰ ». Les réactions de la presse montrent que, dans l'opinion américaine, Vichy cède la place à la France Libre ; le succès est tel que Tixier demande à de Gaulle une lettre de remerciement pour Houdry et Laugier³¹.

26. MAE, vol. 383.

27. Yearbook, 1943, p. 89 et MAE, vol. 384.

28. MAE, vol. 384.

29. Yearbook 1943 p. 117.

30. P.A. Weill, 1942.

31. MAE, vol. 383.

Les Alliés sont aussi salués; et c'est l'occasion de marquer l'importance de l'union : *France Forever* participe au *Flag Day* le 13 juin 1942, un meeting sur le thème « la France Libre et l'URSS devant l'ennemi commun » est prévu, ainsi qu'une exposition à New York dans la *Freedom House*, préparée par le *Free French Relief*, le *French American Club*, l'Ecole libre et *France Forever* sur le rôle de la France Libre dans la presse et l'esprit de la Résistance³².

Des tournées de conférences sont organisées; leur efficacité n'est pas mise en doute par de Gaulle qui accepte d'en prendre la charge financière, à la condition qu'un accord entre Tixier et Laugier soit établi³³; c'est le signe d'une plus grande compréhension et d'une coopération entre la Délegation et *France Forever*, en particulier entre les deux hommes, mais aussi de la confiance que porte le chef de la France Libre aux activités de l'association dont Tixier ne manque pas de souligner la valeur. C'est ainsi qu'une première tournée de conférences conduit le capitaine Paul Weill, membre du Comité exécutif, à La Nouvelle-Orléans, Houston, Los Angeles, San Francisco et Saint Louis, à la fois pour améliorer le recrutement et pour galvaniser les membres des « chapitres » un peu trop passifs³⁴.

Depuis longtemps Laugier a compris que tous les médias devaient être utilisés et qu'il fallait s'adresser à tous les publics. Les films constituent une part non négligeable de la propagande dans les meetings, mais il insiste pour qu'ils soient projetés dans le plus grand nombre possible de villes et de lycées où les élèves pourraient bénéficier de réductions.

La radio est utilisée tant aux États-Unis qu'au Canada et en France. Dès 1941, Laugier s'adresse aux Français « [ses] compatriotes, [ses] amis », en mai, sur les ondes de la BBC, en septembre, sur la WRUL³⁵. C'est toujours avec une émotion non exempte de lyrisme qu'il tente de saluer et de soutenir les Français restés sur le territoire métropolitain; son message ne change pas : il faut lutter contre le nazisme, « la bête immonde qui souille le sol de la Patrie³⁶ », mais aussi sauvegarder la culture française sur son sol, comme d'autres tentent de le faire ailleurs et notamment en Amérique : « Vous, ouvriers de l'esprit, veillez sur la flamme de la pensée libre³⁷. » Tant de fois, les mots de liberté, esprit, vertu, grandeur, rayonnement, lumière, reviennent sous sa plume ou dans sa bouche, comme pour convaincre chacun que ces qualités, qui appartiennent à l'idéal maçonnique qui est le sien, sont aussi le patrimoine de la France: et toujours vivantes, elles ne doivent pas mourir, mais resurgir au-delà de la nuit. Confiance et espoir : même au prix des sacrifices douloureux que font les Français libres et ceux de la résistance intérieure, la nation retrouvera les principes de liberté et de justice pour lesquels elle a si souvent et si glorieusement combattu. Ce lyrisme n'est pas seulement « médiatique » : ses textes reflètent son émotion : « Pour moi, tout va



32. MAE, vol. 384.

33. LNC, op. cit., le 21 juillet 1942, p. 321.

34. « Bilan de cinq mois », in MAE, vol. 384.

35. Cf. *Le Jour*, le 7 septembre 1941, émission de Montréal retransmise par la WRUL à Boston, dans la série « Le Canada parle à la France » organisée par les Français Libres (P.A. Weill et Service de France au Canada, op. cit., p. 239).

36. *Service de France au Canada*, op. cit., p. 143.

37. Ibid., p. 137.

techniquement aussi bien que possible. N'était cette petite chose qu'est l'anxiété qui vous travaille la nuit, sur l'Europe et la France, tout irait bien³⁸. » La station WRUL émet par ondes courtes, en français et en direction de la France, un certain nombre de messages, et *France Forever* a pu obtenir en septembre 1942 une émission en anglais, et diffuse des nouvelles de la France combattante de l'extérieur et de l'intérieur, un quart d'heure par semaine³⁹.

La presse doit se faire le porte-parole des actions des combattants; si Laugier et plus généralement *France Forever* soutiennent en 1942 l'hebdomadaire *Pour la victoire*, cela ne suffit pas. L'amélioration financière permet d'envoyer des circulaires mensuelles aux bureaux des chapitres, des bulletins mensuels *France Forever* aux membres associés : c'est la première fois qu'ils reçoivent quelque chose. En outre, nombreux sont ceux qui, parmi les membres actifs, reçoivent le bulletin de la Délégation, *Free France*, grâce à Tixier qui ne cesse d'encourager l'activité de Laugier : ses demandes insistantes auprès du Comité national de Londres ont permis d'obtenir une aide financière conséquente et, début 1943, d'envoyer ce bulletin à tous les membres actifs⁴⁰. Enfin, un *Yearbook* est publié depuis 1941 : il comporte des documents et des informations sur la France Libre et les diverses associations qui la soutiennent aux États-Unis : « On y trouve surtout des faits, peu de commentaires, le but est de faire un plaidoyer, une défense de la vérité française, c'est-à-dire, la Résistance, le rôle de nos troupes dans les batailles, la fidélité de la France à l'idéal de démocratie, l'immensité des sacrifices⁴¹. »

La préface que signe le général de Gaulle à la fin de l'année 1942 pour le *Yearbook* de 1943 souligne l'utilité du travail effectué pendant la dizaine de mois qui viennent de s'écouler : « Par le nombre de [ses] adhérents comme par [l'] étendue de [son] action, [France Forever] est l'un des plus importants groupements (qui, grâce à ses conférences, ses publications) a prouvé que notre vieille devise de Liberté, d'Égalité et de Fraternité est encore autre chose qu'une formule morte⁴². » Il n'aurait certes pas pu en écrire autant dans le numéro de l'année précédente. Les divisions sont atténues : les relations cordiales avec la Délégation de la France Combattante donnent une impulsion nouvelle à l'association. Certains groupements dissidents, comme *United Free France* sont dissous et les membres ont rallié les associations françaises libres; un comité de coordination regroupant des membres de *France Forever*, *Free French Relief*, *French American Club*, *Pour la victoire*, avec un observateur de la Délégation et un autre de l'École libre des hautes études doit se réunir une fois par mois; il devrait favoriser l'entente et permettre de conjuguer les efforts entrepris pour la cause commune. Les relations avec les directeurs de « chapitres », tellement épisodiques, sont renforcées grâce à l'envoi plus régulier d'informations. En la matière, H. Laugier a déployé une activité multiforme tout à fait nouvelle.

38. Lettre à R. Plevin, le 9 octobre 1941, in MAE, vol. 388.

39. Lettre de Laugier à Haudry, MAE, vol. 384.

40. Le 28 décembre 1942 in MAE, vol. 384 et *Yearbook*, 1942.

41. P.A. Weill, in *L'Effort de la France*, Avant-propos, publication des éditions de la Maison française, décembre 1944.

42. *Yearbook* et LNC (juin 1943-mai 1945), p. 471.



La collection *France Forever*, de grande qualité, continue ses publications, dans des domaines les plus variés⁴³. Laugier, lui-même, publie des ouvrages, compilations des différents articles et émissions qu'il a pu faire au Canada et aux États-Unis⁴⁴.

L'union à laquelle Henri Laugier a tant travaillé, bien qu'améliorée, reste pourtant incomplète : la dissidence est vivace. « Le "groupe des indépendants" (Barres, Kerillis, Maritain, G. Tabouis) refuse d'adhérer à *France Forever*... L'action de ces hommes distingués, malgré leurs déclarations gaullistes, pèse de tout son poids en faveur de l'idée que le mouvement de Gaulle est militaire et ne peut, à aucun degré, représenter la France. C'est très grave. Je n'ai jamais prononcé de paroles de désunion ou de blâme contre eux. Le jour viendra peut-être où ce sera nécessaire. Je le retarderai autant que je pourrai. » *Pour la victoire* est de plus en plus contre *France Forever*, écrit-il à Cassin⁴⁵. Laugier a maintes fois défendu l'action de G. Tabouis et écrit dans son journal afin de limiter les divisions entre Français, il a toujours souhaité éviter un affrontement direct. Mais la position de *Pour la victoire* devient dissidence, et c'est pour lui inacceptable.

Au printemps 1943, l'opposition entre le général Giraud, soutenu par les Américains, et le général de Gaulle, dont on se méfie toujours, provoque des lézardes et va jusqu'à créer une grave crise au sein de *France Forever*. Il faut, estime Laugier, « qu'une entente satisfaisante puisse, avec l'aide de Roosevelt et de Churchill, s'établir entre le général Giraud dont le passé de soldat est pur, et le général de Gaulle qui incarne aux yeux du monde libre, une volonté inflexible de résistance ». Il lui semble que beaucoup d'adhérents des « chapitres » provinciaux, plus modérés, ne veulent pas aller à l'encontre de la politique du gouvernement fédéral en soutenant de Gaulle sans réserve; aussi, désire-t-il ne pas les brusquer en imposant une ligne politique trop catégorique. Pour d'autres membres du comité directeur, plus intransigeants, il faut soutenir ouvertement et sans réserve de Gaulle contre Giraud. À cet égard, Laugier fait figure « d'apéa-ser », remarque-t-il avec une certaine ironie. Il n'a jamais soutenu Giraud, mais, entretenant des relations cordiales avec les autorités américaines, il est sans doute plus souple, et peut-être plus optimiste, en pensant que l'ascendant politique de de Gaulle les fera bientôt pencher en sa faveur : « Tôt ou tard, le redressement ne peut pas ne pas venir⁴⁶. » Partisan de l'union des Français dans la guerre et désapprouvant l'exclusivisme des « ultras du gaullisme », il va jusqu'à proposer sa démission lors de la réunion du comité exécutif du 1^{er} mai 1943. Finalement, lors de la convention des « chapitres » de *France Forever* qui se tient les 26 et 27 juin, les votes sont à l'unanimité pour de Gaulle⁴⁷; Laugier avait donc fait une analyse erronée de l'état d'esprit des « chapitres », mais, le résultat de ce vote est une preuve de plus de l'efficacité de son action au sein de cette association franco-américaine, qu'il quitte à ce moment pour gagner Alger.



43. Voir l'article de J.-C. Pecker dans la présente livraison.

44. *Service de France au Canada*, préfacé par Bullitt, *Combat de l'exil*.

45. Lettre à Cassin, AN, fonds Cassin, 382 AP/65, 5D, 108 B.

46. Notes politiques in *Combat de l'exil*, op. cit. p. 177.

47. MAE, vol. 384.

HENRI LAUGIER À ALGER (1943-1944)

Pourquoi Laugier a-t-il été appelé à Alger par le général de Gaulle?

Un télégramme de de Gaulle à la Délégation à Washington, le 26 mars 1943⁴⁸, apporte un élément de réponse. « J'estime la présence de Laugier à Alger utile pour vérifier l'action menée par Monnet et Labarthe dont je ne crois pas qu'elle soit bonne et pour prendre contact avec les éléments républicains comme Cuttoli. Les convictions de Laugier, ses relations personnelles et ses qualités de propagandiste rendent ce voyage désirable immédiatement. » Ce sont, précisément, sa réussite au sein de *France Forever*, ses relations auprès des autorités américaines qui peuvent éventuellement contrebalancer celles de Jean Monnet et qui seront utiles à Alger. C'est ici au « diplomate » et au républicain que le chef de la France Combattante fait appel. Pourtant, le voyage de Laugier, prévu pour mars, est annulé et n'a lieu qu'en juillet⁴⁹, mais il est peu après nommé recteur de l'Académie d'Alger. L'Afrique du Nord a en effet rejoint le camp allié en novembre 1942, mais est restée à l'écart de la France Libre, et c'est seulement le 3 juin 1943, après de multiples péripéties, qu'a été constitué à Alger, le Comité français de la Libération nationale sous la présidence conjointe des généraux Giraud et de Gaulle : étape décisive qui assure le regroupement dans la guerre de toutes les forces et de toutes les terres françaises d'outre-mer (sauf l'Indochine).

Pour de Gaulle, l'union doit aller de pair avec la restauration des institutions républicaines et d'un ordre démocratique. Telle sera la mission confiée à Laugier dans la sphère de l'enseignement, sous la tutelle du commissaire à la Justice, l'Éducation nationale et la Santé publique, le docteur Jules Abadie, remplacé peu après par René Capitant.

La politique menée par le gouvernement de Pétain, accentuée par les conditions inhérentes à la guerre, a largement détérioré la situation intellectuelle : l'encaissement de l'Education nationale a été totalement soumis au régime de Vichy. Ainsi, dès la fin de 1940, le recteur Hardy, vichyssois et collaborationniste, a quitté Lille pour Alger avec le consentement de l'Allemagne ; les lois antisémites ont été parfaitement appliquées : les enseignants d'origine juive ont dû abandonner leurs postes et les étudiants et élèves juifs soumis au *numerus clausus*. Les ministres J. Carcopino, puis A. Bonnard sont considérés à Alger comme ayant « tué littéralement notre enseignement scientifique⁵⁰ ». Les bibliothèques sont vides, le papier manque, les cours sont désorganisés et les examens n'ont plus guère de valeur.

« La République que fondera le peuple de la France libérée se devra d'abattre la Bastille des priviléges de l'instruction et de la culture⁵¹. » Henri Laugier annonce ainsi ce que doit être un programme de réformes vraiment adaptées aux conditions nouvelles.

48. *LNC*, p. 555.

49. *Ibid.*, p. 558.

50. « Rapport sur l'état de l'enseignement scientifique en Afrique du Nord française et sur le danger qui en résulte » de F. Wolfers, professeur à la faculté des sciences d'Alger, directeur du laboratoire de physique générale, licencié par les lois raciales, in *MAE*, p. 1519.

51. Reconstruction française, in *Combat de l'exil*, op. cit. p. 133.



Le recteur a une tâche à sa mesure. Outre les problèmes d'ordre administratif auxquels il faut faire face et qui ne l'intéressent guère, il va mettre son idéal au service de sa nouvelle charge et proposer des réformes pour un système éducatif qu'il juge depuis longtemps inadapté.

Laugier se met aussitôt à la besogne. Après avoir passé cinq semaines à Alger, il repart pour les États-Unis dans l'espoir de récolter quelques fonds, afin de reconstituer les bibliothèques. Des contacts sont pris avec les milieux universitaires qu'il connaît bien, avec les milieux politiques dans lesquels il jouit de quelques sympathies (Wallace, Stettinius, Berle) en vue d'un ravitaillement en livres, revues et papier, le plus rapidement possible.

A son retour, il propose au CFLN le premier vaste plan de scolarisation de l'Algérie, fait créer dix-huit chaires nouvelles à l'université, fait accepter le principe de chaires sans professeur titulaire, ouvertes à des étrangers pour une durée indéterminée, annonçant ainsi l'institution des professeurs associés, et organise à l'université des cours de Français et d'Anglais pour adultes, que la radio redifusera.

L'avenir de la France libérée surtout le préoccupe. En janvier 1944 est créée une Commission de réforme de l'enseignement du CFLN, sous la direction du professeur Durry, qui prend la suite de celle que présidait le professeur Cathala à Londres. Le recteur est présent aux premières séances. Tout le monde est d'accord pour une réforme de l'enseignement, tant pour des raisons politiques qu'économiques — les objectifs principaux concernent la démocratisation de l'enseignement et la formation des élites, dont la faillite est une des causes de la défaite⁵². Mais les divergences apparaissent quant aux propositions. Toutefois, Laugier fait adopter le texte suivant : « La Commission, à l'unanimité, émet un vœu en faveur de la prise en charge par l'État de l'organisation, de l'orientation et de la sélection, par la création de services susceptibles de fournir aux parents toutes les informations désirables sur leurs enfants⁵³. »

Obligation, laïcité qui implique nécessairement la tolérance, égalité, sont les trois termes de la proposition de Laugier et de son entourage proche, dont André Philip et Pierre Cot. L'école doit être suivie par tous jusqu'à 16 ans, quitte pour l'État à verser des bourses plus importantes, mais, dès l'âge de 12 ans, une orientation doit être proposée aux élèves. (« La véritable égalité ne consiste pas à mettre le poisson et l'oiseau dans le même milieu. ») En vue d'une orientation plus appropriée, il met en avant son ancienne idée qui vise à prendre davantage en compte les « notes décisives » aux dépens des notes éliminatoires ou de la moyenne, pour permettre de mieux cerner les capacités des élèves, et souhaite introduire des tests d'aptitude dans les examens, pour laisser apparaître les dons de chacun, loin du bachotage, trop artificiel; c'est le Compagnon de l'Université nouvelle et le fondateur de l'INOP qui apparaît ici.

Pour lui, cette période de reconstruction doit être l'occasion d'une création mieux appropriée aux besoins nouveaux. Les bons élèves doivent pouvoir suivre les cours dans des classes particulières, et avoir davantage de temps pour des acti-



52. Jean-François Muracciole, « Les projets de la France Libre et du CFLN en matière d'éducation », in *Esprits*, n° 95, janvier 1994.

53. ANF 17/13 335.

vités extra-scolaires, gage d'une plus grande ouverture sur le monde. Il n'est pas question pour Laugier de favoriser les « bons » élèves contre les « mauvais » ; mais l'école doit pouvoir offrir à chacun selon ses besoins ; et ce n'est pas nécessairement dans le cadre de l'institution scolaire que tous peuvent étudier avec profit ; de même, Laugier propose de diminuer les matières « nobles », à savoir les disciplines littéraires, au profit des disciplines scientifiques. En même temps, l'enseignement technique doit être développé et valorisé : la reconstruction exigera une main-d'œuvre abondante et qualifiée et donc mieux formée.

Pour plus de démocratie, la réforme de l'enseignement secondaire qu'il propose doit s'étendre aux grandes écoles, dans un esprit « traditionaliste révolutionnaire ». Les élèves qui sortent des grandes écoles forment des castes d'où sont issues les élites dirigeantes, recrutées dans les mêmes milieux sociaux. Elles forment « un Etat dans l'Etat », voire « un Etat contre l'Etat », la collaboration d'un certain nombre d'entre elles rend une réforme plus urgente. Il serait nécessaire d'obliger les élèves des grandes écoles à suivre aussi les cours de facultés qui leur donneraient davantage conscience d'appartenir à la nation. Ce qui se pratique à l'École normale supérieure devrait être étendu, notamment à l'École polytechnique. Ainsi, une meilleure fusion permettrait un recrutement des élites dirigeantes dans toutes les catégories sociales⁵⁴ car les grands serviteurs de l'Etat doivent être recrutés dans toutes les couches de la société. Une école d'administration dont l'enseignement doit être en accord avec l'esprit des droits de l'homme devrait être créée le plus tôt possible ; en cela, Laugier est en opposition avec les fonctionnaires des Affaires étrangères et de l'inspection des Finances. L'enseignement supérieur doit, lui aussi, être repensé : à l'amont, un enseignement propédeutique pour toutes les disciplines ; à l'aval, un enseignement consacré aux théories et techniques de la recherche (c'est l'idée du 3^e cycle qui apparaîtra plus tard). Dans ce même souci de développer l'enseignement technique, Laugier propose la création d'un enseignement supérieur technique capable de faire évoluer les structures agricoles, commerciales et industrielles encore trop figées et qui freinent la modernisation ; à cet égard, le modèle américain, avec des fermes expérimentales, et des laboratoires de recherches en biologie, physique, économie, lui semble un exemple à suivre.

Mais l'éducation, c'est aussi plus d'ouverture grâce à un enseignement radio-diffusé, à des chaires de faculté accueillant temporairement des professeurs étrangers, et les voyages d'études à l'étranger doivent être développés pour « assurer un contact permanent avec la pensée mondiale⁵⁵ ». Les propositions qu'il fait ne sont parfois que des répétitions de celles qu'il faisait avant la guerre ; mais la conjoncture doit permettre de jeter véritablement les bases d'un nouveau système éducatif. À cet égard, son séjour en Amérique du Nord a été pour lui l'occasion d'une réflexion sur les échanges multiples et l'utilisation des médias, dont le rôle pédagogique serait à exploiter.

Il n'obtient qu'un succès nuancé : la démocratisation de l'enseignement est acceptée par la commission Durry, mais l'école obligatoire jusqu'à 15 ans et

⁵⁴. Archives de Laugier à Simiane. C'est aussi le sens d'un article signé par H. Laugier et P. Cot dans *L'Echo d'Alger*, le 7 avril 1944.

⁵⁵. Archives de Simiane.

l'orientation ne viendront qu'ensuite; quant aux projets de création d'une école de formation des cadres et de démocratisation de l'enseignement supérieur, ils sont remis à plus tard, à cause de leur coût, et leur réalisation sera moins novatrice que ne le souhaitaient Laugier et Cot notamment.

À Alger, Henri Laugier se voit également chargé de la recherche scientifique. Rappelons qu'il a été révoqué de ses fonctions de directeur du CNRS par un décret de Pétain du 25 juillet 1940. Un autre décret, du 10 mars 1941, a réduit les moyens et le rôle du Centre. Ici encore, tout est à reconstruire. Le recteur Laugier est réintégré par le Comité de Libération nationale dans ses fonctions de directeur, mais avec une orientation nouvelle adaptée aux circonstances, et des moyens limités en argent et en personnel.

Dans un premier temps, c'est dans le cadre de l'empire qu'il va agir : il faut en mobiliser toutes les ressources intellectuelles et matérielles et remettre en fonctionnement le Comité des recherches scientifiques de la France d'Outre-Mer. Il prépare alors une enquête sur l'ensemble des territoires pour faire un inventaire précis des organismes de recherche et, avec l'accord de Pleven, commissaire aux Colonies, il envisage la création d'un service chargé de développer ou créer des moyens de recherche dans chacune d'entre elles. Plusieurs comités sont mis en place et là encore, Laugier va donner une impulsion tout à fait importante : il s'agit, non seulement de préparer l'après-guerre, mais déjà de montrer que la présence scientifique française est une réalité. Recherches aéronautiques, agricoles, archéologiques, recherches en matière de transport, d'urbanisme, redémarrent grâce à ces comités spécialisés; fait nouveau, certains sont spécialisés dans la recherche appliquée ou travaillent dans le champ des sciences humaines, politiques et sociales⁵⁶.

Terminer la guerre, c'est aussi préparer la paix. Dans le domaine scientifique, la reconstruction sera difficile et coûteuse. Pendant toute la durée de la guerre, nombreux sont les scientifiques qui ont pu continuer à travailler aux États-Unis, au Canada ou encore en Grande-Bretagne. Un Bureau de recherches scientifiques dépendant de la Délégation de la France Libre fonctionnait aux États-Unis, sous la direction de Louis Rapkine, depuis septembre 1941. En août 1943, le *British Council* et la *Royal Society* de Londres ont créé une société interalliée regroupant des scientifiques, dont l'une des tâches est d'évaluer les futurs besoins en matériel de laboratoires pour la France en reconstruction. Rapkine en accepte le poste de secrétaire adjoint, tout en poursuivant sa mission aux États-Unis. Trente-cinq chercheurs français, déjà en Grande-Bretagne ou venant d'Amérique du Nord, doivent y participer (dont Auger, Francis Perrin, Ephrussi). Cette mission qui dépend du Service des Œuvres coûte cher; les crédits disponibles sont limités⁵⁷; aussi, Rapkine demande-t-il l'aide du CNRS « libéré », ce que son directeur, Frédéric Joliot, accepte tout naturellement⁵⁸. Cet accord est significatif, une fois de plus, de la personnalité de Laugier qui court-circuite les voies administratives traditionnelles, pour gagner du temps et de l'efficacité, au risque de se faire rappeler à l'ordre par les services du Commissariat aux finances.

56. *Ibid.*

57. Seules 18 000 livres ont été versées sur un budget prévu à 36 000 livres.

58. MAE, vol. 768.

L'œuvre est, tout compte fait, d'une grande qualité. Ses propres publications, les collections qu'il a lancées et dirigées, les travaux qu'il a fait démarrer à la tête du nouveau CNRS ont pour rôle de maintenir la présence française à la place qui est la sienne. *La Revue d'Algier* qu'il a créée en est encore un élément. « La pensée française qui a donné le meilleur d'elle-même, doit faire entendre avec force une voix qui retrouvera aisément son autorité dans le monde, dès qu'elle se fera entendre [...] Notre pays symbolise actuellement les plus nobles aspirations des peuples libres, et l'action que nous entreprenons doit s'exercer sur le plan international autant que sur le plan national⁵⁹. » Sont publiés des articles très divers, portant aussi bien sur l'histoire, les problèmes monétaires, les projets de reconstruction. C'est une tribune où les intellectuels peuvent exprimer leurs espoirs. Lui-même n'y a pas manqué.

Comme avec les Compagnons, comme avec *France Forever*, Henri Laugier a su redonner un élan à une institution qui requérirait une énergie et une imagination exceptionnelles. Il a vu que la remise en état du système éducatif allait de pair avec un redéploiement du rayonnement de la France qu'il a toujours défendu au cours de la guerre. En cela, il ne pouvait que plaire à de Gaulle, pour qui la guerre comportait aussi « des batailles spirituelles et morales⁶⁰ ». Après la défaite de juin 1940, « la France n'a plus qu'une richesse : c'est le souvenir de sa gloire; c'est le souvenir de ses combats pour la Liberté; c'est son idéal de Liberté humaine⁶¹. » A ce titre, la France Combattante avait le droit et le devoir de se trouver aux côtés des Nations unies, dans ce combat pour la liberté. La France libérée aura tout naturellement un rôle à jouer. Ce sera d'abord la mission d'un gouvernement provisoire, présidé par de Gaulle. Quant aux réformes politiques qu'il faudra effectuer pour la rénovation du pays, Laugier les voit nombreuses, mais le gouvernement provisoire ne devra rien faire, tant qu'une consultation populaire attachée à des institutions libres n'aura pas eu lieu. « Je me résigne pour la première fois de ma vie à apparaître comme un conservateur (temporaire). »

« POUR LA DÉMOCRATIE, POUR L'ENTENTE INTERALLIÉE, POUR UNE PAIX À CONSTRUIRE CHAQUE JOUR »

Pendant ses quatre années d'exil, Laugier a combattu avec la force de persuasion que ses convictions, sa foi en la démocratie, pouvaient lui donner.

Tour à tour, ou en même temps, physiologiste, vice-président d'une association de propagande, recteur d'académie, amateur d'art, il a défendu et respecté à la fois les idées du général de Gaulle, chef de la France Libre, et le gouvernement fédéral américain, et il y a cohérence dans tout cela.

Très tôt, il a compris que le général de Gaulle n'était pas uniquement un chef militaire mais aussi, voire surtout, un chef politique et qu'il était voué au

59. Préface du premier numéro, 1944.

60. *Discours et Messages*, 1943, p. 331.

61. *Combat de l'exil*, op. cit., p. 175.

rétablissement d'un ordre démocratique; aussi, ne lui a-t-il pas marchandé son soutien.

À l'égard des Anglo-Saxons, son attitude tient de la reconnaissance envers le pays d'accueil où les droits de l'homme ne sont pas une expression vide de sens. Laugier ne peut pas oublier, ni manquer de mentionner, le secours qu'il a reçu comme tant d'autres pendant les années d'exil. Outre cela et au-delà des oppositions politiques et diplomatiques entre de Gaulle et Roosevelt, il donne l'image d'un temporelisateur, sans pour autant transiger sur les principes. Il a mis l'accent sur ce qui les unissait : les principes pour lesquels l'un et l'autre se battaient étaient les mêmes; les discussions qui portaient sur la forme du régime politique de la France après la guerre n'étaient pas à l'ordre du jour, tant qu'il s'agissait de se battre pour la victoire de la démocratie. C'est dans l'esprit des « Lumières » que se sont construits les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, et c'est ce patrimoine commun qu'il fallait défendre contre le nazisme.

Pour cela, les moyens modernes de propagande devaient être tous mobilisés. Laugier a vraiment su occuper tout l'espace médiatique disponible, dans ses formes les plus diverses. Il a professé que ces moyens devaient par la suite être employés à d'autres fins — éducatives notamment.

Il y a ajouté, dès 1942, une conception très moderne du « rayonnement français ». Si la France, patrie des droits de l'homme, doit être fière, les intellectuels français ont un devoir à remplir; ils doivent être partout présents, par leurs recherches, leur enseignement, leurs livres. Il n'y a donc aucune solution de continuité entre ses activités universitaires à Montréal, de propagandiste à *France Forever* et de recteur de l'université d'Alger; c'est pourquoi, il apparaîtra tout naturel de le trouver, à la Libération, au service des Œuvres dont il fait la direction générale des Affaires culturelles, et où il est l'initiateur d'une politique très nouvelle d'échanges scientifiques et amorce la création du réseau des attachés culturels.

Enfin, son combat n'a pas pour terme la victoire, mais la paix. La paix, chèrement acquise en 1919, n'a pas été cultivée, et cette erreur doit servir de leçon. Ce qui a été ébauché pendant le conflit, dans le cadre des Nations unies, doit se poursuivre; le temps des égoïsmes nationaux doit laisser la place au « civisme international ».





Henri Laugier, l'édition scientifique, la documentation scientifique et l'audiovisuel

JEAN-CLAUDE PECKER*

2 000 articles scientifiques, un millier d'articles ou notes sur les sujets les plus variés, souvent d'une grande importance politique, la création de nombreuses collections ou revues... mais l'apport de Laugier à la diffusion des connaissances — qui fut une de ses préoccupations constantes — c'est aussi sa contribution à la création du centre de documentation du CNRS et la croisade de ses vingt dernières années en faveur de l'audiovisuel au service de l'enseignement et de la recherche.

Derrrière cette activité plusieurs idées forces : au départ, dans le droit fil de la tradition du XIX^e siècle, il y a ce culte de la chose écrite seule durable, livre ou revue scientifique. Et aussi la conviction que la science est inséparable de sa propre diffusion et que cette diffusion doit viser non seulement les spécialistes, mais, selon des modalités diverses, le public le plus large.

Enfin, l'idée très moderne que l'exploitation par l'homme de demain des connaissances nouvelles et plus généralement des témoignages du présent implique une certaine systématique du classement et tout ce qui permet leur accessibilité facile, d'où le souci permanent de méthodes de documentation largement ouvertes.

L'œuvre écrite de Laugier reste peu connue, parce que son action quotidienne au service des grandes causes internationales, de l'humanisme en général, l'a peut-être un peu occulté. Depuis ses premières publications, en 1908, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, il a publié pas moins de 200 notes ou articles, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, ou dans diverses revues, souvent avec l'un de ses collègues ou de ses élèves (on y trouve notamment Charles Richet, Jacques Bourcart, Henry Cardot, Alfred Fessard, ou M^{me} Albe-Fessard, et bien d'autres...). Il s'agissait alors de physiologie, essentiellement physiologie générale, physiologie du travail, psychotechnique, contrôle expérimental des méthodes d'examen... Dans tout cela, pas de livres..., les deux thèses mises à part : la thèse de médecine, en 1913 — sur « La vitesse d'excitabilité et les courants induits —, la thèse de sciences en 1921, sur le sujet : Electrotonus et excitation. Recherches sur l'excitation d'ouverture.

* Aérophysicien, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.



REVUES ET COLLECTIONS SCIENTIFIQUES

Mais parallèlement, de plus en plus soucieux de la culture scientifique qui lui semblait indispensable à un monde de progrès, il a créé ou participé à la création de nombreuses revues, canal nécessaire de la pensée scientifique : entre les deux guerres, la *Revue de biotypologie*, le *Bulletin du Centre national d'Orientation professionnelle*, la revue *Le Travail humain*, mais aussi le *Bulletin analytique du CNRS*; puis, au moment des exils, la *Revue canadienne de biologie*, la *Revue d'Alger*; à la Libération enfin, le *Bulletin critique du Livre français*. On voit dans cet éventail le reflet de ses intérêts multiples (mais très cohérents), pour la science biologique, pour l'atténuation des effets des inégalités sociales ou internationales, pour la dissémination large des connaissances, pour le maintien de la présence culturelle de la France.

La *Revue canadienne de biologie* date de la période où Laugier, professeur à l'université de Montréal, y maintenait (malgré tout) une activité scientifique. Le numéro 7 du volume 1 (1942) commence par un article de Dugal et Laugier, sur la cicatrisation des plaies. Les expériences de guerre lui inspiraient par ailleurs de nombreux articles d'actualité, mais aussi d'intérêt durable, publiés dans les journaux ou périodiques nord-américains, que ce soit sur la situation de la France, sur le rôle de la science dans la guerre ou sur « la radio-éducation ». Il devait les regrouper dans deux ouvrages émouvants et lucides, *Service de la France au Canada* (Montréal, 1941), et surtout, en 1943, *Combat de l'exil*.

Ce dernier livre fut publié dans la collection « France Forever », éditée par les éditions de l'Arbre à Montréal. « France Forever » était, on l'a vu, l'association de soutien à la France Libre aux États-Unis. C'est Laugier qui avait créé cette collection qu'il dirigeait lui-même. Elle devait attester, malgré l'occupation de la France, la vitalité de la pensée et de l'esprit scientifique français. Des ouvrages d'auteurs prestigieux, parus ou à paraître, figurent dès 1943 au catalogue :

COLLECTION « FRANCE FOREVER »

Paris

- JEAN GOTTMANN – Les Relations commerciales de la France. Préface de Henri Laugier.
- CHARLES OBERLING – Le problème du cancer.
- DANIEL CORDIER – Problèmes de médecine de guerre.
- PAUL RIVET – Les origines de l'homme américain.
- A. ALBERT – Bandjoun (Étude sur le Cameroun français).
- HENRI LAUGIER – Combat de l'exil.
- ANDRE MAROSELLI – Des prisons de la Gestapo à l'exil.

Prochainement

- BORIS MIRKINE-GUETZEVITCH – Les Constitutions de l'Amérique latine.
- MIRKINE-GUETZEVITCH, M. A. COUTURIER, R. P. DUCATILLON, HENRI LAUGIER, GUSTAVE COHEN, PAUL VIGNAUX et autres – Bilan de la Troisième République.

Le texte de présentation de la collection, rédigé par lui, mérite d'être cité longuement :

« Je présente aujourd'hui à tous ceux qui, dans le monde libre, sentent les liens de leurs pensées avec la pensée française, ce premier volume d'une collection que je voudrais digne de la France. Elle réunira des œuvres de savants éminents, tant dans les sciences expérimentales que dans les sciences humaines. Elle accueillera des ouvrages appartenant à toutes les disciplines, qui mettront au point pour un public étendu et cultivé des problèmes scientifiques actuels. Une grande maison d'édition française avait pris pour devise « Vulgariser sans abaisser ». Cette devise exprime avec simplicité et exactitude le but que vise la collection « France Forever ».

Ainsi, une petite flamme de la pensée scientifique française vivra en Amérique, veillée avec sollicitude par les Français et les Américains amis de la France, réunis à « France Forever », la grande association franco-américaine, qui garde avec ferveur le drapeau de l'honneur français, de la Résistance et de la Libération [...].

Au moment où l'ombre s'étend sur les chemins des destinées françaises, une petite lumière continuera à briller, montrant la route, unissant, dans les ténèbres où nous sommes, le passé lumineux de la science française à son avenir qui sera un jour de nouveau rayonnant, et rappelant à tous, s'ils étaient tentés de l'oublier, que la pensée scientifique française est toujours vivante dans ses malheurs; qu'elle a toujours sa place dans la vie de la pensée internationale; qu'un jour, dès que la victoire de Nations Unies aura relevé la France de son humiliation, son esprit universel et humain reprendra dans le monde son éclat et sa grandeur.

Comme l'écrivait André Breton : "[...] La Braise, plus forte que la Cendre" [...].

Laugier n'abandonnera la collection « France Forever » que pour se rendre à Alger.

La *Revue d'Alger* eut une grande importance politique, dans la suite logique de « France Forever ». Son premier numéro contenait, après un texte du général de Gaulle et une adresse de Jacques Maritain, un article d'enthousiasme de la plume d'Henri Laugier. La *Revue d'Alger* allait ensuite accueillir les grands noms de l'exil, Jacques Hadamard, Théodore Monod, Marcel Durry, Marie-Jeanne Durry, les généraux Catroux et Koenig, Pierre Auger, Georges Darmois... — bien d'autres encore. Laugier y retrace les buts (de guerre et de paix) qu'il assigne au CNRS, et dans lequel le recteur de l'université d'Alger qu'il était devenu, toujours universitaire autant que combattant, voyait l'un des espoirs d'« une France nouvelle, confiante dans le développement de la connaissance humaine, de la science et de la découverte, pour assurer le progrès pacifique des sociétés¹ ».

Après la Libération, son activité de publication ne faiblit pas. Des centaines d'articles de presse et de communications à des colloques ou réunions internationales l'attestent. Son dernier livre important, le gros ouvrage *Du civisme national au civisme international*, publié en 1972 (chez Ophrys), est en réalité un choix fait par Jean-Michel Bouquin d'une centaine de textes non scientifiques, d'une cohérence et d'une vigueur qui restent, sur bien des points, très actuelles.

Il faut mettre à part les nombreux rapports qu'il écrivit dans le cadre des organisations internationales, et tout particulièrement du Conseil Économique et



1. « Le Centre national de la recherche scientifique en France », *Revue d'Alger*, n° 1, 1944, pp. 6-20.

social des Nations Unies. Ces rapports étaient volumineux et prophétiques. Les tables de la loi, en quelque sorte. Celle de la loi de demain... Il me fit l'honneur de me demander de jeter un coup d'œil dans les parties (scientifiques) qui pouvaient me concerner.

Mais devenus en quelque sorte anonymes dans la machinerie des Nations Unies, il est très difficile d'en retrouver la trace et d'y discerner l'apport particulier de Laugier, même si ses idées y sont toujours omniprésentes. Une trace significative de son influence se trouve dans le film *Monsieur le professeur Henri Laugier*, qui date de 1946 et dans lequel le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé de Affaires sociales annonce officiellement la création de l'Unesco.

LES VOIES ET MOYENS DE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Derrière les multiples initiatives du scientifique, du militant, ou du fonctionnaire international, on retrouve le même fil conducteur qui est le souci de la diffusion des connaissances, moteur du progrès humain et, en premier lieu, du progrès scientifique.

C'est dans cet esprit que, premier directeur de ce qui n'était encore que l'embryon du CNRS, il s'était lancé dans le combat de la documentation scientifique. Diffuser des connaissances, c'est d'abord savoir où elles se trouvent sous forme écrite. L'énormité de cette foisonnante et multiple littérature est parfois rédhibitoire, surtout dans les pays mal équipés en bibliothèques et en universités. Il faut donc créer une littérature non seulement signalétique, mais analytique... Laugier créa donc une commission du CNRS sur la documentation. La séance du 16 novembre 1939, présidée par Henri Longchambon est particulièrement importante. Pierre Auger y présente le rapport que Laugier lui avait demandé sur la documentation scientifique des laboratoires de France, « et pour y jeter les grandes lignes de l'organisation qu'éventuellement le CNRS devait mettre sur pied ». Il souligne l'existence de trois problèmes complémentaires : « La manière de se procurer le matériel sur lesquels on doit travailler, la forme d'exécution du travail, les relations du nouveau service avec les organismes qui se préoccupent déjà des problèmes de ce genre. »

L'énormité de la tâche inquiète Jean Gérard qui cite, pour la seule chimie, le nombre de 100 000 résumés par an! Mais cela ne doit pas faire oublier que l'on a besoin (c'est Laugier qui insiste sur ce point) « de comptes rendus objectifs du contenu des articles analysés, sans critique ou travail personnel de l'auteur de l'analyse, mais paraissant très vite ». Laugier suggère de traiter des brevets par un autre dispositif. Il se préoccupe (et cela met en évidence son caractère pragmatique) des machines à écrire qu'il faudra utiliser — précurseurs de nos traitements de textes... Tout est dans ce débat. Pourtant, il fallut attendre 1947 (que de choses s'étaient passées entre temps!) pour que le centre de documentation du CNRS soit finalement doté d'un statut, et d'un comité de direction. Georges Teissier était alors directeur du CNRS. Le nouveau statut désignait Jean Wyart comme directeur du Centre de documentation, et Louis Terroine comme président du comité de direction. On sait le rôle mobilisateur, étonnant, qu'a joué ce ser-



vise pour les chercheurs français même si les techniques initiales sont aujourd'hui dépassées.

Même souci des problèmes de diffusion des connaissances quand sa carrière l'amène aux Nations Unies comme Secrétaire général adjoint, puis, de 1952 à 1958, à l'Unesco comme membre du Conseil exécutif. Dès le 21 janvier 1946, la recommandation 2/9 du Conseil économique et social recommandait la publication d'un *Annuaire des droits de l'homme* (publication qui existe toujours). Laugier en confie la rédaction en chef à un ancien membre de « France Forever », Boris Mirkine-Guetzévitch, universitaire français. C'est ensuite de Laugier que vint l'initiative des publications annuelles de l'ONU sur la démographie mondiale.

Cependant autour de 1950, lui qui a tant lutte par l'écrit et pour l'écrit se convainc qu'il faut mettre aussi le moyens audiovisuels au service de la diffusion des connaissances. L'ouverture du tiers-monde vers le temps présent ne pouvait se faire, selon lui, que par le témoignage durable, transmissible qu'est le livre, mais aussi par le film. La transmission purement orale du savoir avait contribué au sous-développement intellectuel et technique. Pour vaincre le sous-développement de même que pour assurer l'éducation des masses modernes, il fallait canaliser tous les médias disponibles. C'est un point qu'il souligne dans ses interventions au Conseil exécutif de l'Unesco.

On le voit s'irriter parce que la radio ne fait pas l'œuvre nécessaire d'éducation qu'on pouvait en attendre, alors que radio, cinéma, et télévision pourraient devenir les véhicules ordinaires de l'éducation des adultes. On le voit encourager le financement de scénarios de films éducatifs pour le tiers-monde. On le voit recommander la distribution de périodiques et de microfilms dans les pays « arriérés » et défendre la publication d'ouvrages de vulgarisation scientifique.

Il se fait dès lors, avec une impatience croissante, le champion de l'audiovisuel conjugué à l'écrit. Il y apporte un souci très moderne des modalités pratiques d'application. Les titres des nombreux articles et communications qu'il consacre, au long des années 1950 et 1960, à la nécessaire utilisation des moyens audiovisuels au service de l'enseignement et du développement scientifique et culturel sont significatifs : « Programme de films pour l'enseignement pratique de la physiologie considérée comme un fondement essentiel des sciences de l'homme », « Le règne des moyens audiovisuels », « Pour une université des moyens audiovisuels », « Utilisation à plein des moyens audiovisuels pour l'équipement scientifique et technique des nations », « La vraie révolution des temps présents »... Il appuie de toute son autorité les jeunes équipes réunies au Centre national de documentation pédagogique par Louis Cros et Henri Dieuzeide, qui tentent de développer les moyens auxiliaires d'un enseignement scientifique et d'un enseignement des adultes par le film et la télévision.

Cependant le désir ne l'a jamais quitté de lancer non seulement des revues, qu'elles s'appellent *Démocratie combattante ou Tiers-monde*, mais encore une fois des collections. L'une fut la collection « Science vivante » aux Presses universitaires de France. Appelé, dans les années 1960, à siéger au conseil d'administration des PUF, il décide d'y créer une collection d'ouvrages de vulgarisation de grande qualité, plus ciblés que les « Que sais-je? », et d'un niveau élevé. Parmi les premiers ouvrages de « Science vivante » furent ceux de Jean Coulomb, *L'Expansion des fonds océaniques et la Dérive des continents* et de Pierre Auger, *Recherche et chercheurs scientifiques*, version mise au niveau du public du gros



rapport qu'Auger avait préparé pour l'Unesco (dont il était sous-directeur pour les sciences) sur les laboratoires internationaux de recherche. Jean Coulomb, lui, était président du CNES après avoir été directeur général du CNRS. Les entreprises de Laugier reposaient sur les liens qu'il avait noués avec les grands esprits de son temps, des liens vite amicaux, et toujours fidèlement maintenus.

Cette collection n'eut en définitive que 26 titres. Laugier m'avait demandé d'y contribuer par un texte sur la « recherche spatiale », un domaine où les efforts techniques et financiers s'affirmaient vigoureusement. Pourquoi moi, encore bien jeune professeur au Collège de France ? Sans doute à cause de nos liens d'amitiés, tissés quelque années auparavant. Je lui fournis de quoi remplir plus de 300 pages de texte imprimé, avec figures, tables, bibliographie... Il fallut couper d'un commun accord (voilà un directeur de collection avec qui il était aisé de trouver une solution aux problèmes les moins faciles !), nous tranchâmes à la façon d'Alexandre le Grand, et le nœud se dénoua en deux blocs. *L'Astronomie expérimentale* fut d'abord un aperçu de la mécanique céleste, mais aussi de l'astrophysique des comètes ou des météores artificiels, et même de l'exploration des autres planètes (de la science-fiction, à l'époque !) avec des réflexions sur la pluralité des mondes habités... L'autre volume, *Les Observatoires spatiaux*, avait plus de cohérence, et préfigurait ce que devint plus tard l'astronomie spatiale. Les deux livres devinrent vite obsolètes ; ce qui reste, c'est la chaleur des relations consolidées par ce travail commun. Ces relations se concrétisaient par des visites à Shady Rock, mais aussi par les déjeuners annuels de l'équipe de « Science vivante », autour de Paul Angoulvent, qui régnait alors sur les Presses, et d'Henri Laugier, qui trônait confortablement, en tête de table, à « La Méditerranée », place de l'Odéon, où la science et les fruits de la mer se mariaient, en nous grisant...

Ces temps heureux n'ont pas duré longtemps. Laugier avait sur ce que devaient être les Presses universitaires de France des idées très arrêtées, et très généreuses. Le modèle, pour lui, était la Cambridge University Press, la Harvard University Press, l'Oxford University Press, qui jouissaient d'une considération internationale bien supérieure à celle des PUF. Ce type d'édition s'apparente à un service public. Cette position d'ouverture s'accompagnait bien sûr d'idées sur la structure et la gestion. Laugier voyait avec horreur le pilonnage des invendus alors qu'à l'ONU, puis à l'Unesco, il avait plaidé pour la diffusion du livre, objet majeur de culture, et singulièrement du livre de langue française ; il se hérissait de voir constituer des fonds de réserve plutôt que de s'engager dans des investissements dans l'édition d'œuvres d'intérêt général. La divergence de vues prit la tournure d'un affrontement personnel. Laugier fut exclu en 1968 du conseil d'administration, par un vote de l'assemblée générale, il fut congédié par un texte virulent où il exprimait ses idées avec clarté, sous le titre *Un barbare dans l'entreprise*, texte à la fois dur et prophétique qui fut distribué aux seuls membres du conseil d'administration sortant. La logique de Laugier aurait souhaité que des presses « universitaires » puissent consacrer leurs efforts à une mission de « service public », au service de la diffusion de la culture scientifique dans le monde. Une maison d'édition satisfaisant à ces critères reste à créer en France (encore que le CNRS s'y évertue), à laquelle on souhaiterait une audience universelle.

À la villa Shady Rock, au cap d'Antibes, Laugier passait une retraite ensOLEillée auprès de Marie Cuttoli. Ses amis, c'est-à-dire ses auteurs, s'y rencontraient souvent, en de charmantes agapes, où le charme discret de Marie et les boutades



discrètes de Laugier, bourru et débonnaire, créaient une atmosphère inoubliable, dans les fleurs, la lumière et la fumée des cigares. Invité du jour à une soirée à Shady Rock, j'avais, avec mes enfants, fait un peu de dériveur le matin dans le baie de Villefranche. Un feu éclate à bord d'une baleinière de pêche au radoub. Le feu pouvait détruire le bateau en quelques minutes. Un grand gaillard, du genre gorille mal rasé, poilu et dépenaillé, nous intima l'ordre d'aider à la manœuvre. Une fois le feu éteint, on prend congé. Et, le soir même à Shady Rock, je retrouve mon gorille, en smoking, impeccable et charmant : c'était le docteur Maurice Aubert, océanographe, autre auteur de « Science vivante ». Nous appartenions en quelque sorte à « l'écurie Laugier ».

Un jour de 1963, je montrai à Laugier un petit livre manuscrit, un peu dans le style graphique de Babar. Je l'avais écrit pour ma fille Laure, qui avait alors 10 ans. Laugier me dit aussitôt : « Il faut publier cela. » Il prit la peine d'envoyer lui-même le manuscrit à plusieurs maisons d'édition. Tous, avec beaucoup de courtoisie, répondraient que le livre ne correspondait à aucune de leurs collections. Ce n'est qu'en 1970 qu'il trouva la solution grâce à Jean Rose, alors directeur du Palais de la Découverte qui accepta de faire de ce livre au titre inhabituel, destiné aux 10-12 ans, le premier d'une collection. *Papa, dis-moi, l'astronomie qu'est-ce que c'est?* est, de tous mes livres, celui qui s'est le plus vendu. Depuis plus de vingt ans, la vente annuelle s'est maintenue autour de 2 000-3 000 exemplaires par an. Laugier, en créant, au côté de Jean Perrin, le Palais de la Découverte savait fort bien qu'il allait ouvrir le monde de la communication de la science au plus grand nombre, enfants ou adultes. Cette histoire montre surtout comment Laugier, plus Don Quichotte que Don Quichotte, plus obstiné que Sisyphe, arrivait à vaincre tous les moulins à vent de l'édition française.

En ces temps niçois, j'avais introduit auprès de lui Gisèle Ringeard, qui venait de soutenir une thèse passionnante sur le droit de l'espace, où elle discutait notamment du projet Westford qui visait à ceinturer la Terre de milliards d'aiguilles qui auraient retransmis les émissions de TV, mais qui auraient assassiné certains types d'observations astronomiques. Gisèle Ringeard cherchait à publier cette thèse. Laugier recommanda le livre comme s'il s'était agi de l'un des siens... Il fut publié grâce à Hubert Curien, alors directeur général du CNRS...

Jusqu'au bout Laugier aura aidé nombre de jeunes chercheurs à « percer » ; il se montrait ainsi, comme de bien d'autres façons, un constructeur acharné des temps nouveaux, pragmatique dans le rêve, idéaliste et pur dans le tourbillon des luttes, au premier rang des combattants.

Sources :

- *Matériaux pour une biographie d'Henri Laugier*, édités par l'Association Henri Laugier, notamment, dans le n° 1, l'article d'Y. Brunswick, « Henri Laugier et l'Unesco ».
- Comptes rendus détaillés des séances du Conseil économique et social des Nations Unis, figurant aux centre de documentation de l'ONU, à Paris.
- Procès-verbaux détaillés des réunions du conseil exécutif de l'Unesco, figurant aux archives de l'Unesco.





Phot. 3. Henri Laugier, devant un tableau de Picasso.

Henri Laugier et Picasso

Henri Laugier, homme de science, fut aussi un grand amateur d'art en compagnie de Marie Cunoli qui l'initia à l'univers des artistes. Ami très proche de Picasso depuis les années vingt, il en collectionna les œuvres. La collection Laugier-Cunoli, exposée à Bâle en 1970, comportait 22 peintures, dessins, papiers collés ou pochoirs et 11 gravures ou lithographies de Picasso avec des œuvres de nombreux autres artistes comme Rouault, Matisse, Léger, Lipchitz, Masson, Miró, Brancusi, Matta. On pouvait y voir une petite femme inscrite que Picasso, en 1938, dessina sur le dos d'une enveloppe en attendant Henri Laugier dans les locaux du CNRS. En 1963, Henri Laugier et Marie Cunoli firent don au musée d'Art moderne de 14 toiles ou collages de Picasso. La correspondance de Laugier à Picasso (78 documents — archives du musée Picasso) nous donne un témoignage vivant de la très profonde affection entre les deux hommes. On y apprend qu'en 1941 Laugier partit en « exil » à Montréal, emporta avec lui un grand papier collé de 1913 (*Télé. ZXXVIII 216 Zervos*). « Toujours est-il qu'il était à l'époque dans ma chambre d'hôtel le seul Picasso de Montréal et qu'on venait le voir de toute la ville. Il était là et aussi, souvent, souvent je pensais à Pablo loin. » Henri Laugier aimait se faire photographier devant les toiles de son ami. La photographie reproduite ici le montre devant un dessin de 1909 (sepia, plume et pinceau 62,5 × 46,5 cm, coll. privée, exposé en 1982 à Cologne). Ce dessin fait partie de toute une série d'études de la tête de Fernande qui aboutissent à un remarquable ensemble de toiles et de sculptures cubistes. Henri Laugier était fasciné par la déconstruction cubiste (10 des 14 œuvres de la donation sont de cette période, 1910-1914) peut-être à cause de sa sensibilité de scientifique. Il écrivit deux articles sur Picasso, l'un publié dans *Arts* en 1952 « La Mission de Picasso », l'autre, en 1970, dans un numéro spécial de la revue *Europe consacrée à Picasso*. « La Peinture au combat ». Pour Laugier, Picasso a fait éclater les règles du naturalisme et le carcan des apparences comme les sciences et l'astrophysique ont fait éclater les limites de la voûte céleste. « Ce qui fait pour moi sa grandeur inégalée et sa grandeur singulière, c'est l'effort jamais lassé de toute une vie [...] pour échapper au rendu esclavage des beautés naturelles, pour briser les servitudes naturelles imposées à l'art, pour affrouter dans l'art comme d'autes le frein dans la science, les missions révolutionnaires de libération, de novità et de création qui sont celles de l'Homme. » La sensibilité politique de Laugier voit dans Picasso un militante en faveur de la paix et souligne « la puissante action érigée nationale et internationale » de la peinture de Picasso qui des Saltimbanques à Guernica, du Charnier au Massacre en Corée a été une « arme de combat [...] dans la lutte pour la liberté et pour la paix entre les hommes ». Henri Laugier mit d'ailleurs ses relations politiques au service de Picasso. Il intervint personnellement pour que Claude et Paloma puissent porter le nom de leur père. C'est lui qui, en 1945, organisa la grande exposition Picasso-Matisse à Londres. Sa passion pour l'art est le reflet de sa passion pour la science et de ses opinions politiques. Henri Laugier était un humaniste et un « honnête homme » dans le sens classique du terme.

Marie-Noëlle Delorme
CNRS URA 1426
Esthétique des arts contemporains

- Documentation du service des archives audiovisuelles des archives de l'Unesco.
- Divers rapports et documents figurant dans le dossier « Laugier » de la bibliothèque de l'Institut d'histoire du temps présent.

Deux propositions de Laugier à l'Unesco

Pour une radio éducative

En avril 1954 (37 EX/SR, p. 77), Henri Laugier expose devant le Conseil exécutif de l'Unesco que « la radio sert à informer et à distraire, mais en réalité elle ne fait pas œuvre d'éducation. Dans le domaine de l'éducation des adultes, ses résultats sont encore dérisoires. Il importerait de procéder à une vaste enquête sur les besoins de tous les adultes, et notamment des jeunes agriculteurs, des apprentis, des jeunes mères, etc., en matière d'instruction. Stages et comités sont insuffisants : il faudrait qu'un gouvernement consacrât un émetteur à la radio éducative et l'Unesco aurait le devoir de l'aider ». Laugier propose de « soumettre au Comité consultatif la question suivante : comment faire de la radio un instrument d'éducation pour les adultes de toutes les catégories ».

Pour la modernisation des techniques documentaires

Henri Laugier, en novembre 1955 (42 EX/SR, p. 121), attire à nouveau l'attention du Conseil exécutif de l'Unesco sur un problème qui lui paraît fondamental : « Un grand nombre de pays que l'on qualifie souvent d'« arriérés » et qui sont simplement des pays déshérités sont en pleine évolution. Ils auront bientôt à créer des bibliothèques et dans ce domaine devront faire face à de grandes difficultés, la plupart des collections de périodiques étant épuisées. La reproduction photographique semble être seul moyen de mettre à leur disposition les œuvres du passé pour leur permettre de constituer leur documentation. Le département des activités culturelles devrait donc étudier les méthodes et les techniques de reproduction par microfilm. Henri Laugier souligne que c'est là un problème très important dont l'examen revient à l'Unesco. ».





Henri Laugier aux Nations Unies : le pionnier de la politique de coopération sociale internationale (1946-1951)

STÉPHANE HESSEL*

Les cinq années que Henri Laugier passe à New York, de 1946 à 1951, constituent à bien des égards le couronnement de l'une des composantes essentielles de sa vie et de son œuvre : celle du champion de l'entente entre les peuples, du combattant pour une démocratie à l'échelle mondiale et du pionnier des formes modernes de la coopération internationale. En 1946, celle-ci est à réinventer de toutes pièces.

La victoire sur le fascisme, le racisme et le nazisme, obtenue de justesse et à grands frais, impose aux vainqueurs des perspectives beaucoup plus audacieuses que celles nées de la Première Guerre mondiale et incarnées dans la Société des Nations. Cette fois il va falloir s'occuper non seulement du règlement des différends et du maintien de la paix, mais encore du respect des droits de l'homme et de la reconstruction économique, prévoir l'aspiration de tous les peuples à l'autodétermination, assurer le plein emploi (c'est le chômage qui a hissé Hitler au pouvoir), veiller au bon fonctionnement des échanges commerciaux et monétaires (le spectre de la Grande Crise de 1929 hante les dirigeants) et responsabiliser les Etats dans des domaines aussi divers que la santé, le travail, l'agriculture, l'éducation, l'aviation civile et les télécommunications.

La première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ouverte à Londres le 10 janvier 1946, a confirmé l'adhésion des 51 États fondateurs aux principes de la Charte de San Francisco. Le conseil de sécurité, qui ne compte encore que onze membres dont cinq permanents, s'est réuni pour la première fois dans cette même ville. Un Secrétaire général a été élu le 1^{er} février et New York, choisi comme siège « provisoire » de l'Organisation, le 14 février. Mais dans le domaine économique et social tout reste à faire lorsque Henri Laugier prend ses fonctions à Manhattan, accompagné de son fidèle collaborateur Louis Gros.

* Ambassadeur de France, de 1946 à 1950 directeur du cabinet d'H. Laugier, secrétaire général adjoint des Nations Unies.



L'organe le plus « neuf » de tous ceux créés par la Charte, le Conseil économique et social, le troisième des six « organes principaux » des Nations Unies devait y tenir sa deuxième session au printemps. Les deux Secrétaires généraux adjoints chargés de sa préparation étaient un Britannique et un Français. David Owen avait occupé des fonctions importantes auprès de Gladwyn Jebb dans la phase préparatoire, londonienne, de mise en place des institutions nouvelles. Il fut nommé Secrétaire général adjoint chargé des questions économiques. La France, en sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité, avait proposé Henri Laugier pour occuper le poste de Secrétaire général adjoint chargé des questions sociales. Les trois autres membres permanents, URSS, États-Unis et Chine, désignèrent Arkadi Sobolev pour les affaires politiques et de sécurité, John Hutson pour l'administration et les finances, et Victor Hoo pour la tutelle et les territoires non autonomes.

Pendant que le Secrétariat déménageait de Londres à Hunter College dans Manhattan et quatre mois plus tard de Hunter College à l'usine souterraine Sperry située à 40 kilomètres de New York sur Long Island, le Conseil économique et social devait tenir deux sessions à New York, l'une en mai, l'autre en septembre. Elles étaient destinées à mettre en place un appareil de coopération internationale ambitieux et novateur, dont la partie la plus originale relevait des attributions de Laugier, avec la Commission des droits de l'homme et les sous-commissions sur la lutte contre la discrimination et la protection des minorités et sur la liberté de l'information; les commissions de la condition de la femme, du développement social, de la population et des stupéfiants; il s'y ajoutent la coordination entre le Conseil économique et social et les institutions spécialisées à vocation sociale et culturelle. Le vénérable Bureau international du travail, replié à Philadelphie, avait survécu à la tourmente et retrouvait ses locaux de Genève. L'Organisation mondiale de la Santé devait emboîter le pas à l'Institut international d'Hygiène publique avec une structure intergouvernementale renforcée. L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, chrysalide sortie de l'Institut international de coopération intellectuelle, allait devenir l'énorme papillon parisien, connu sous son sigle anglais, Unesco.

Le Département des Questions sociales affrontait une année à la fois chargée et exaltante, tant l'attente de l'opinion était vive et la presse de New York encore mobilisée.

Laugier était familier de cette ville bruyante d'énergie où il avait, au cours des années noires, activement contribué à faire connaître et respecter la France Combattante et le général de Gaulle et dénoncé les ignominies du régime de Vichy. Il n'avait pas pour autant acquis un maniement facile de la langue anglaise et son Département devait être, au sein d'un secrétariat très insuffisamment bilingue, le fief de la défense de l'*« autre »* langue de travail de l'Organisation.

Avec l'obstination que justifiait son autorité personnelle — il était de tous les Secrétaires généraux adjoints de la première équipe le plus « gradué » —, il refusait de s'exprimer autrement qu'en français dans les réunions hebdomadaires des huit secrétaires généraux adjoints qui entouraient le secrétaire général norvégien, Trygve Lie. Et il y défendait avec vigueur des idées que ses collègues jugeaient souvent utopiques.

Le Conseil économique et social devait, selon lui, être le moteur central d'une coopération non seulement entre les États et les institutions intergouver-

nementales qu'ils créaient, mais entre les forces sociales renaissantes après les traumatismes de la guerre, les syndicats dans leurs confédérations mondiales, les coopératives dans leur alliance universelle, les chercheurs dans tous les domaines de la science en pleine expansion après les découvertes cruciales des années de guerre.

L'article 71 de la Charte qui prescrit la coopération avec les Organisations non gouvernementales — un terme qui apparaît ici pour la première fois dans le vocabulaire du droit international — lui semblait riche de potentialités. Il préfigurait les pressions que les citoyens, par le canal des associations civiques et corps intermédiaires, pourraient exercer sur ces « monstres froids » que sont les États pour qu'ils remplissent effectivement les obligations de solidarité et de coopération auxquelles ils avaient souscrit en signant la Charte.

Ces pressions devenaient d'autant plus nécessaires qu'après le discours de Churchill à Fulton, le 5 mars 1946, les débuts de la tension Est-Ouest annonçaient une nouvelle glaciation contre laquelle Laugier, pour sa part, s'élevait de toutes ses forces.

De toutes les tâches qui incombaien au Département des Questions sociales, la plus fascinante était l'élaboration d'une véritable charte internationale des droits de l'homme. Elle trouvait sa source dans l'article 55 e de la Charte de San Francisco. C'était sans aucun doute la disposition la plus révolutionnaire de ce document, celle qui paraissait de la façon la plus évidente mettre en cause le principe de non ingérence dans les affaires intérieures des États.

Sous une forme d'apparence prudente et très générale, cet alinéa de l'article qui définit les objectifs de la coopération économique et sociale internationale prescrit aux Nations Unies de « favoriser le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

Nous mesurons aujourd'hui combien cet objectif est difficile à atteindre et quelle mutation il presuppose dans le comportement des gouvernants et des gouvernés. Mais au printemps de 1946 nous étions nombreux, comme Henri Laugier, à y voir l'unique moyen de bannir à tout jamais les drames que nous venions de vivre.

La Commission des droits de l'homme, dont le mandat avait été défini par une résolution datée du 21 juin 1946 du Conseil économique et social, se mit immédiatement au travail. Elle allait bénéficier en toute priorité de l'attention soutenue de Laugier et de ses proches collaborateurs : Louis Gros, John Humphrey, remarquable juriste canadien auquel Laugier avait confié la Division des droits de l'homme, et l'équipe internationale qui s'était réunie autour de lui.

Les relations personnelles et amicales d'Henri Laugier avec les membres de cette Commission, Eleanor Roosevelt, qui la présidait, René Cassin, qui y apportait sa science juridique et son éloquence, mais aussi les représentants de l'URSS, du Liban, du Chili, de l'Inde, du Canada, lui permettaient tantôt de les conforter, tantôt de les houssiller, selon son tempérament à la fois ironique et exigeant, pour hâter leurs travaux.

Il devait savourer le succès obtenu dans ce domaine lors de l'adoption par l'Assemblée générale, le 10 décembre 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme à une majorité proche de l'unanimité.



Mais si l'on en croyait le programme de travail élaboré par le Département et accepté dans son principe par la Commission, cette déclaration devait n'être qu'une étape dans l'élaboration de la charte des droits de l'homme. Elle devait être suivie par l'adoption d'un véritable pacte juridiquement contraignant et doté de mesures efficaces de mise en œuvre. Hélas, Laugier avait quitté New York depuis longtemps lorsque le premier des deux pactes, puis un peu plus tard le second, furent adoptés enfin en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Quant à leur mise en œuvre « efficace », elle reste aujourd'hui encore du domaine des voeux pieux.

C'est que le climat des premières années s'est trop rapidement détérioré. On peut penser que la Déclaration universelle elle-même n'aurait pas été adoptée trois ou quatre ans plus tard qu'en 1948. L'esprit qui soufflait aux Nations Unies et qui animait les fonctionnaires internationaux de l'entourage de Laugier ne résista pas aux déchirements de la guerre froide et aux nouveaux affrontements engendrés par le processus douloureux de la décolonisation et les revendications des pays en développement qui en sont issus.

Ayant été, dès mars 1946, membre du cabinet d'Henri Laugier, j'évoque aujourd'hui avec nostalgie l'atmosphère de confiance et d'ardeur au travail qui régnait au Secrétariat dans ces premières années de paix retrouvée et du nouveau monde à construire. Dans son livre de souvenirs, intitulé *Une vie dans la Paix et dans la Guerre*, Brian Urquhart, l'un des plus attachants et des plus efficaces de mes collègues de cette époque, écrit : « Après les horreurs des six années écoulées, une génération assagie de dirigeants ne semblait pas seulement avoir appris sa leçon, mais encore s'être mis d'accord pour « épargner aux futures générations le fléau de la guerre ». À la lumière de cette aube nouvelle, un monde ordonné par la raison, le droit et l'intérêt général semblait être enfin à portée de main. » Et parlant de nous, ses collègues, quelques pages plus loin : « Nous étions tous des optimistes et regardions ceux qui se disaient cyniques ou « réalistes » avec mépris. Je me suis souvent demandé depuis, si nous étions exceptionnellement naïfs, nous qui, parmi beaucoup d'autres, croyions en la possibilité d'organiser un monde pacifique et équitable. »

Cette croyance et peut-être une parcelle de cette naïveté, exprimées avec une conviction souveraine, faisaient la force d'Henri Laugier, tout au long de ses années au Secrétariat des Nations Unies. Les représentants de la France avaient pour lui affection et considération et se laissaient taquiner ou mettre au défi de faire preuve de plus d'audace, sans en prendre ombrage : Alexandre Parodi qui siégeait au Conseil de Sécurité, Pierre Mendes France et Georges Boris au Conseil économique et social, René Cassin aux droits de l'homme, Marie-Hélène Lefaucheux à la condition de la femme, Jacques Kayser à la liberté de l'information, Alfred Sauvy à la population, pour n'en citer que quelques-uns.

Mais ses deux préoccupations les plus personnelles visaient l'élargissement du champ des influences qui amèneraient la coopération internationale à franchir de nouvelles étapes, par-delà les vues souvent bien courtes des États et les contraintes intergouvernementales.

La première consistait à mobiliser le monde du travail. Épaulé par l'un de ses amis les plus fidèles, Louis Dolivet, qui, aux temps du Front populaire, avait animé le Rassemblement universel pour la Paix, il nouait des liens entre



Léon Jouhaux, les dirigeants de l'American Federation of Labour et la Fédération syndicale mondiale, représentée alors auprès des Nations Unies par Georges Fischer, qui lui vouait une estime toute particulière. Donner au mouvement ouvrier une place éminente dans la coopération internationale lui apparaissait comme la meilleure approche d'une réconciliation souhaitable entre les idéaux de la démocratie occidentale et ceux du socialisme de l'Est.

La seconde se fondait sur l'expérience qu'Henri Laugier avait accumulée du fait de ses responsabilités d'avant guerre en France dans le domaine de la recherche scientifique. Il avait imposé au Secrétaire général la création d'un service de coopération scientifique internationale au sein de son département. Trygve Lie, qui garda toujours à l'égard de son collaborateur français une distance due sans doute à un sentiment d'infériorité sur le plan culturel, n'en percevait pas bien l'utilité. Mais il céda. Et c'est ainsi que Jean Gottmann, Alfred Métraux, John McGranahan, Gustavo Duran, quelques-uns des scientifiques les plus imaginatifs, travailleront en équipe pour Laugier, lui suggérant les domaines où des percées pourraient être faites et où les savants de toutes les disciplines seraient en mesure d'assurer les bases d'un monde mieux connu, et, parce que mieux connu, mieux géré.

Les autres composantes du Département des Questions sociales n'étaient pas moins entraînées dans la ronde des rencontres, des sessions des commissions, du Conseil, de ses Comités, des rapports à préparer, des échéances à tenir, dont la densité caractérise les premières années des Nations Unies. Conscients de l'étendue des attributions que la Charte confiait à la nouvelle organisation, les États membres, tout en multipliant les instances délibératives, cherchaient à placer leurs nationaux aux postes de responsabilité du Secrétariat.

Il en résultait un mélange, assez exceptionnel pour une « bureaucratie » et, ma foi, très stimulant, de cultures et de tempéraments à l'intérieur de chacune des divisions de notre Département. Je me souviens de la vivacité d'une jeune diplomate canadienne, Dorothy Osborne, et du calme olympien d'un chercheur chinois, Te-Lou Tchang, tous deux du cabinet de Laugier; de la sagesse freudienne du directeur autrichien de la Division des stupéfiants, Léon Steinig, riche d'une longue expérience acquise à la Société des Nations dans ce secteur particulièrement complexe; de la nervosité ardente du directeur français de la Division des affaires sociales, Maurice Milhaud, et de la patiente minutie de son directeur-adjoint belge, Alphonse Delierneux. Je revois les hautes silhouettes de John Humphrey dont le charisme à la tête des droits de l'homme était rehaussé par la manche vide de son bras gauche perdu à la guerre, et de Franck Notestein, à la compétence souveraine et nonchalante, qui dominait la Division de la population. Chacun apportait sa contribution, sa conviction, ses habitudes administratives, son idiosyncrasie à cette ruche souterraine qui hantait les bureaux sans fenêtres du Sperry Plant à Lake Success, d'où elle n'émergera qu'après le départ d'Henri Laugier pour occuper le fier immeuble de 38 étages qui surplombe l'East River au cœur de Manhattan.

C'est en 1948, si mes souvenirs sont exacts, que vint au côté de Laugier, à la place d'un directeur général polonais, Jan Stanczyk, rappelé par son gouvernement, Alva Myrdal, démographe suédoise de qualité exceptionnelle, épouse du grand économiste Gunnar Myrdal, qui donna une impulsion décisive à tous les services du Département. Sa stature intellectuelle n'enlevait rien à son élégance,



et Henri Laugier, très sensible au charme féminin, appréciait beaucoup ses talents, ses efforts pour s'exprimer en français, son engagement sans faille pour la cause du socialisme, et lui faisait une confiance totale. J'étais devenu directeur administratif du Département et m'efforçais avec son aide d'obtenir des services administratifs centraux du Secrétariat les ressources en personnel, en locaux, en finances, dont Laugier avait besoin.

La cohésion de tout cet ensemble? Elle était assurée par la merveilleuse camaraderie que l'esprit, l'humour, la combativité de notre « patron » avait fait régner dès les premiers jours. Lorsqu'un accident stupide de la circulation lui imposa pendant plusieurs mois de rester allongé, nous allions chacun à notre tour recueillir ses consignes et lui faire part des difficultés que nous rencontrions. Elles tenaient souvent au jugement que portait le Secrétaire général lui-même sur les domaines dont nous avions la charge. Polarisé par les problèmes débattus au Conseil de Sécurité, Trygve Lie n'attribuait pas aux questions sociales, humanitaires et culturelles traitées sous cette dénomination par la troisième Commission de l'Assemblée générale, l'importance que l'évolution ultérieure de la communauté internationale devait leur reconnaître.

On peut dire, dans ce sens, qu'il y avait quelque chose de prophétique dans l'attitude d'Henri Laugier, dans sa conviction et ses exigences parfois ombrageuses, son refus impatient des inerties bureaucratiques, son idéal constamment affirmé de rationalité et de liberté.

Après les longues décennies conflictuelles dont il aura connu les débuts, s'il était là aujourd'hui, il constaterait la justesse des perspectives qu'il avait tenté d'ouvrir : non certes encore le triomphe d'une civilisation des droits de l'homme et du développement économique et social, mais la reconnaissance par la grande majorité des Etats de l'impérieuse nécessité de son avènement.

Henri Laugier : souvenirs

De l'ONU au Centre d'études des relations interethniques

GEORGES FISCHER*

Au-dessus de mon bureau, une photo de Laugier. En le regardant, je me demande s'il ne va pas une fois de plus sauter du cadre, tonnant, sonnant la charge, réclamant un effort de pensée et des idées nouvelles, exhortant à l'action et au combat contre la bêtise, les préjugés et l'irrationnel, pour la propagation de la raison, pour le progrès scientifique, pour les droits de l'homme et la coopération internationale, pour plus de justice entre les individus, entre les groupes sociaux et entre les nations.

C'était un ami incomparable, qui passait sur beaucoup de vos défauts à la faveur d'une ou deux qualités qu'il appréciait. Ses amis pouvaient compter sur lui, sur sa compréhension, son appui actif, et même sur ses recettes de cuisine et sur sa liste d'adresses de bons restaurants. Mais il était aussi exigeant à l'égard de ceux qu'il choisissait pour amis. Foin des tièdes, des cuistres, des prudents, des repliés sur eux-mêmes. Il se plaignait de tel de ses collaborateurs parce qu'il « avait le même sourire pour mes amis et pour ceux qui ne le sont pas ». Il disait souvent de celui dont le caractère et l'esprit lui paraissaient manquer d'élan : « Ce n'est pas lui qui monterait sur les barricades » ou « il ne ferait pas de mal à une locomotive ». Son amitié était acquise à ceux qui vivent leur vie dans la fidélité à leurs idées et à leurs amitiés et qui mènent sans désemparer le bon combat. Mais il exigeait aussi dans certains domaines une similitude de goûts et d'orientation artistique. Un jour je lui parlai de gens simples rencontrés à la campagne, avec lesquels je me suis lié d'amitié, et qui étaient complètement allergiques à Picasso. Il m'interrogea, incrédule : « Vous n'allez pas me dire que vous avez des amis qui n'aiment pas Picasso. »

Il n'assimilait pas l'intelligence aux connaissances accumulées. L'érudition pure n'était pas sa tasse de thé; il me reprochait un jour le nombre — à son avis excessif — des notes de bas de page que comportait un de mes articles. Il n'appré-

* Ancien professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris, directeur de recherches honoraire au CNRS, auteur de nombreux ouvrages de science politique et de droit international public. Ancien directeur du département économique et social de la Fédération syndicale mondiale et son représentant auprès de l'ONU et de l'OIT.

ciait pas l'Histoire; ce qui l'intéressait c'est la réponse rapide aux changements incessants qui se produisent dans le domaine scientifique et social, c'est la capacité de maîtriser les nouvelles idées et les nouveaux défis. Pour lui, l'intelligence était la faculté d'imagination, d'invention. Pendant la guerre, il faisait ressortir « l'importance d'un homme, d'une imagination pénétrante, d'une idée seconde, dans le brusque progrès des connaissances humaines! ».

Quelle fête chaleureuse qu'un repas Rue de Babylone, abreuvé des meilleures nourritures terrestres et spirituelles, rehaussées du sourire indulgent de Marie Cuttoli, parmi les Picasso, Matisse, Braque, Miró, Léger, Lapicque, Hartung, Dubuffet et tant d'autres. *Et ego in Arcadia fui...* C'est que ce professeur de physiologie s'intéressait à tout : sciences exactes, naturelles, humaines, politique, peinture, littérature (où il avait des partis pris obstinés : il m'a désolé un jour en affirmant, avec son énergie habituelle, qu'il ne pouvait pas supporter les écrits de Roger Martin du Gard). Quelqu'un, examinant un jour la bibliothèque de Laugier, s'exclama : on y trouve de tout, même quelques ouvrages de physiologie!

Dans une lettre du 7 août 1967, il me citait Céline : « Nous n'avons plus en nous assez de musique pour faire danser la vie. » Mais toute sa vie, il a entendu cette musique et l'a fait entendre à ses proches et amis.

D'après Einstein, rien n'est plus rare qu'une idée. Dans de nombreux domaines, Laugier en a avancé beaucoup, secondeant souvent celles des autres. Pour lui, il ne s'agissait pas d'une spéculation gratuite, d'un jeu intellectuel, mais de l'action au service du progrès humain. Il s'y lançait encore et toujours, avec le même enthousiasme, la même persévérance, sans souci des experts, des « réalistes », des précédents, du passé. Dans une lettre du 15 décembre 1964, il m'écrivait de Marrakech : « Je me bats pour l'interethnique [Institut dont nous demandions la création] et le Biotron. J'espère voir naître ces deux grandes entreprises avant de me retirer définitivement et complètement sous ma tente gérontologique. »

Il fallait voir Laugier en action pour donner corps et existence à une idée, pour créer l'institution devant l'incarner. Les déjeuners se succédaient rue de Babylone pour convaincre les responsables, pour obtenir leur appui. L'art, la persévérance, l'énergie de Laugier étaient alors étonnantes et souvent couronnées de succès. Il a aussi avancé, avant l'heure, les idées les plus diverses dont certaines ont été réalisées par d'autres : Institut national de la Consommation, ministère de la Science ou de la Recherche, Université internationale¹, la radio et la télévision (qu'il qualifiait de moyens de crétinisation des masses) au service de l'enseignement et de l'éducation, etc. Il a rempli à lui seul le rôle que jouait naguère en Angleterre la Société fabienne.

Profondément français — l'ambassadeur W.C. Bullitt le qualifiait de « the most French of all the French » — Laugier fut aussi un citoyen du monde, un fervent promoteur de la collaboration internationale. Que de fois, stigmatisant certaines positions, notamment françaises, il s'écriait, moqueur : encore du « flotte petit drapeau ».

1. H. Laugier, *Service de France au Canada*, 1942, p. 43.

2. Voir à ce sujet le projet que Laugier et moi avons élaboré, bien plus ambitieux que la réalisation ultérieure (Université des Nations unies) : revue *Tiers-monde*, 1960.



Il fallait voir Laugier à l'ONU et à l'Unesco, se battre pour ses idées, faire les couloirs, organiser des repas, lancer des bons mots souvent Gavroche.

Un jour, il donna, en tant que membre du Conseil exécutif de l'Unesco, un déjeuner auquel participa le Nonce du Pape. Au milieu du repas, il lut le poème de Prévert : « Notre Père qui êtes aux cieux, restez-y »...

Quel contraste aux Nations Unies entre ce Français, secrétaire général adjoint et le Norvégien Trygve Lie, secrétaire général, personnage lourd et lent. Aussi les relations entre les deux hommes ne furent-elles pas toujours faciles.

On se rappelle qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, Albert Thomas, le premier directeur général des BIT, n'avait pas hésité à s'opposer, pour défendre son institution internationale, au gouvernement de son propre pays. Laugier n'est pas allé jusque-là dans ses prises de positions publiques, mais se ne privait pas de critiquer telle ou telle thèse du gouvernement français face aux représentants de ce dernier ou à ceux d'autres pays. Il était profondément attaché au principe de l'indépendance de la fonction publique internationale et n'hésitait pas à le proclamer haut et fort au moment du maccarthysme où ce principe a été fortement remis en cause. Cela ne l'empêchait pas de voir les faiblesses du secrétariat de l'ONU. Que de fois s'est-il moqué des fonctionnaires internationaux dont il résumait ainsi les convictions : « Pour survivre, faites le mort. »

Il a constamment préconisé l'extension et le développement de l'assistance technique (comme on appelait alors la coopération ou l'aide au développement) aux pays en voie de développement. Il combattait la dispersion des efforts et des énergies, l'éparpillement des projets, le saupoudrage³. Il supportait mal les particularismes, l'esprit de clocher des institutions spécialisées et envisageait pour l'ONU un rôle central, directif. Il convient de rappeler à ce propos que, ouvert à tous les arguments sérieux, Laugier se méfiait de l'anarchie; son caractère et son esprit le portaient à apprécier l'organisation et le dirigisme, au nom de l'efficacité ou de la rationalité... ou de ses convictions et de ses goûts. On pouvait le constater même dans des domaines comme la recherche, l'art ou la gastronomie. Convié à des repas officiels, il n'hésitait pas à indiquer à l'invitant ce qu'il devrait ou aurait dû offrir, quel vin il aurait à choisir... Son rationalisme lui faisait prendre quelquefois des positions qui ne tenaient pas toujours suffisamment compte des contingences, objectives ou subjectives.

Constamment, il s'est efforcé de faciliter le travail des ONG auprès du Conseil économique et social. Ayant présenté, au nom de la Fédération syndicale mondiale, devant cet organe, des propositions sur le droit syndical et sur l'égalité des rémunérations des femmes et des hommes, je puis témoigner de l'intérêt qu'il a manifesté pour ces problèmes. Il voulait que le Conseil les inclue durablement dans sa sphère de compétence et qu'il ne s'en décharge pas sur l'OIT. Je ne résiste pas au plaisir de citer ici un souvenir caractéristique. Lors d'une session du Conseil, j'ai prononcé, au nom de la FSM, un réquisitoire contre un gouvernement d'Amérique latine. Je citais des cas de violations des droits syndicaux, de dirigeants syndicaux internés sans jugement dans des camps de détention. Le représentant du gouvernement mis en cause m'a répondu en prétendant notamment que les détenus bénéficiaient de rations alimentaires journalières représentant un

3. Voir l'article de Ph. de Seynes in *Biologie et Développement*, PUF, 1968.

nombre élevé de calories. Laugier, assis à côté du président, feuilleta fébrilement les statistiques internationales et me passa aussitôt un petit mot indiquant la quantité de calories — bien inférieure au chiffre cité — consommées en moyenne par personne dans le pays concerné. Sur la note il avait griffonné : nouvelle méthode de détention, on enferme les gens pour les gaver. Je me suis naturellement servi et du chiffre et de la remarque.

A l'ONU encore, Laugier a lancé l'idée des laboratoires internationaux de recherche. Sans succès, hélas ! et l'une des rares réalisations en la matière, le CERN, s'est accomplie en dehors des Nations Unies. Laugier a mis toutes ses forces au service de la FISE et de son directeur, le Dr Rajchman⁴. Il a fortement contribué à l'adoption de la convention sur le génocide dont il aurait voulu, en vain, étendre le champ d'application. Le concepteur de la convention, l'enthousiaste et obstiné R. Lemkine, traité par beaucoup avec scepticisme et même irritation, a bénéficié constamment de l'appui fervent de Laugier. Ce dernier était toujours prêt à défendre les idées nouvelles, fussent-elles dérangeantes et hétéodoxes.

La défense des droits de l'homme le préoccupait constamment⁵. Il convient de citer sa réaction caractéristique à la Charte de l'Atlantique signée par Churchill et Roosevelt, le 11 août 1941. Dans ce document, l'Angleterre et les États-Unis déclarent notamment vouloir respecter les droits de tout peuple à choisir son propre régime politique. Laugier prend aussitôt feu et flamme, dénonce un principe dangereux : les régimes autoritaires sont sources de conflits, ils ne doivent pas être tolérés dans l'ordre international, seule la démocratie généralisée peut donner naissance à un monde pacifique⁶. A l'ONU, il n'a cessé de tonner contre la clause de la compétence nationale (ce que l'on pourrait aussi appeler le domaine réservé — art. 2, par. 7 de la Charte), qui à son avis devait céder devant les principes supérieurs de l'organisation internationale, des droits de l'homme et de la paix. Aussi se battait-il constamment en faveur d'une mise en œuvre internationalement contrôlée et garantie de ces droits.

Il avait conscience des lacunes de l'ONU mais il estimait que l'institution était incontournable et que les opinions publiques n'étaient pas suffisamment informées du travail accompli par elle. Il m'a demandé, à l'occasion du 25^e anniversaire des Nations Unies, de préparer un livre collectif sur les résultats concrets du travail de l'ONU. L'ouvrage, préparé sous la direction de Charles Chaumont et de moi-même a paru en 1970. Laugier en a choisi le titre : *25 ans de Nations Unies, un bilan positif*, et en a suivi et supervisé l'élaboration.

Après avoir abandonné ses fonctions de secrétaire général adjoint, Laugier a continué à jouer un rôle actif dans les institutions internationales. Rappelons qu'il a été l'un des trois membres (les deux autres étant Bellegarde et Hernan Santa Cruz) de la commission désignée en 1953 par l'Assemblée générale pour étudier la situation raciale en Afrique du Sud. Les trois rapports, publiés respectivement en 1953, 1954 et 1955, portent la marque des interventions de Laugier et constituent une précieuse source de renseignements. Voici un aperçu trop schématique

4. Voir l'article du regretté Louis Gros in *Biologie et Développement*, op. cit.

5. Voir l'article de René Cassin, *Ibid.*

6. *Service de France au Canada*, Montréal, 1942, p. 145.

du premier rapport. La Commission commence par démolir la thèse de ceux qui opposent l'article 2, paragraphe 7 de la Charte — l'exception de la compétence nationale — à l'évocation et à la condamnation de l'*apartheid* par l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires. La Commission affirme haut et fort que dans le domaine des droits de l'homme, des libertés fondamentales et, en particulier, de la discrimination raciale, l'Assemblée générale a le droit et le devoir d'examiner les allégations relatives à la violation des normes internationales et de faire des recommandations aux États.

Après une analyse minutieuse, « la Commission estime que la doctrine de différenciation et de supériorité raciale sur laquelle repose la politique d'*apartheid* est scientifiquement fausse et qu'elle est extrêmement dangereuse du point de vue de la paix interne et des relations internationales, comme le prouve la dure expérience du monde pendant les vingt dernières années ». Cette politique constitue un manquement aux engagements contractés par l'Union sud-africaine en vertu de la Charte. Il est d'ailleurs « hautement invraisemblable et improbable que la politique d'*apartheid* soit jamais acceptée de bon gré par les masses humaines soumises à des discriminations ».

La Commission, après avoir exprimé sa foi dans la valeur de la pression morale de la Communauté internationale, considère que l'Assemblée générale devrait : suggérer à l'Union sud-africaine les voies et moyens permettant de formuler et d'appliquer une nouvelle politique, en accord avec les représentants des différents groupes ethniques; déléguer ses représentants à ces négociations; apporter à l'Union sud-africaine, si elle s'engage sur cette voie, « toute l'aide matérielle et intellectuelle qu'il est du devoir et qu'il est au pouvoir des organisations internationales d'apporter à un de leurs membres, à un moment difficile de son existence ».

En 1963, Laugier a lancé le projet d'un Institut international des droits de l'homme. D'après lui, ce sont les Nations unies qui auraient dû créer l'Institut qui aurait eu un caractère scientifique, autonome, indépendant des gouvernements. Il aurait eu pour tâche : de créer un grand centre de documentation sur tout ce qui touche aux droits de l'homme, à leur application et leurs violations; de former un certain nombre de spécialistes provenant des diverses parties du monde; de publier un rapport annuel sur l'application et la violation des droits de l'homme; de recueillir les plaintes émanant d'individus et d'organisations non gouvernementales, d'enquêter à ce sujet et de publier les résultats de ses investigations. L'Institut devait être dirigé par un conseil d'administration comprenant :

- a) 18 membres nommés par le Secrétaire général de l'ONU parmi les personnalités proposées par les universités des États membres;
- b) les titulaires du prix Nobel de la Paix;
- c) un représentant de l'ONU et un représentant de chacune des institutions spécialisées intéressées et de chacune des organisations non gouvernementales admises au statut consultatif de la catégorie A auprès du Conseil économique et social.

Le financement devait être assuré par les organisations internationales intergouvernementales, par des contributions des gouvernements, des fondations et des organisations internationales non gouvernementales, ainsi que par des collectes nationales et internationales.

Le projet a été envoyé à tous les gouvernements et à toutes les institutions internationales concernées. En feuilletant mes dossiers, je retrouve un mémoire du 15 octobre 1964 de la délégation des Philippines auprès de l'ONU, portant aux nues la proposition de Laugier et concluant... qu'elle est irréalisable. On sait que par la suite René Cassin a créé un Institut international calqué sur un autre modèle.

Il convient d'évoquer maintenant le créateur de l'Institut d'Études du Développement économique et social et de la revue *Tiers-monde*⁷.

En tant que premier secrétaire général adjoint français des Nations Unies (1946-1951), H. Laugier a assisté à la naissance de l'assistance technique multilatérale. Il a immédiatement réalisé, mieux que d'autres, l'immensité des besoins du Tiers-monde, la complexité des problèmes qui allaient se poser à l'avenir sur le plan interne et international. Il m'en a souvent parlé. En septembre 1956, à l'occasion d'un de ces inoubliables repas qu'il offrait rue de Babylone, je lui citais certains efforts réalisés à l'étranger dans le domaine des études relatives au sous-développement et au développement. Il a aussitôt lancé l'idée de l'IEDES. Quelques jours après une note fut rédigée et envoyée à tous ceux qui pouvaient contribuer à la réalisation de l'idée. Au service de celle-ci, les déjeuners et les dîners offerts par Laugier se succéderent alors à un rythme rapide. Il obtint ainsi, tambour battant, la création, en janvier 1957, d'un Comité d'études interministériel, dont trois membres illustres nous ont quittés avant Laugier : Gaston Berger, Henri Bourdeau de Fontenay et Lucien Paye. Je me souviendrai toujours de ces séances où Laugier se déchainait à « coups de gueule », à coup de plaisanteries aussi, contre le scepticisme des uns, l'esprit de boutique des autres, les obstacles juridiques et bureaucratiques que l'administration ne cessait d'invoquer. Pour aller plus vite, il a demandé et obtenu, dès la première séance du 19 février 1957, la désignation d'un groupe de travail qui devait faire rapport avant le 1^{er} mars sur toutes les questions controversées⁸. Le groupe a établi rapidement son rapport et la Commission l'a adopté, avec certaines modifications, dans ses séances des 6 et 12 mars et 2 avril.

Au cours de ces trois séances, Laugier n'a cessé de lutter, avec le dynamisme et le franc-parler qui étaient les siens, pour un certain nombre de principes. Tout d'abord, il s'est opposé à ce que l'Institut fasse partie d'une structure existante, que ce soit celle de l'École pratique des hautes études ou de la Fondation nationale des sciences politiques. Il voulait, pour l'idée et l'entreprise nouvelles, des cadres institutionnels nouveaux, inédits, hors de toute routine établie. Ses préférences allaient à la formule d'un Institut national, mais il y a renoncé car un tel Institut ne pouvait être créé qu'au moyen d'une loi, ce qui aurait exigé des délais trop longs.

En deuxième lieu, l'Institut devait jouir, à l'abri de toute pression politique, d'une totale indépendance intellectuelle, réunir en son sein toutes les écoles de pensées sans en rejeter aucune, pas même celles qui peuvent paraître sur le moment absurdes ou dangereuses. En conséquence, l'Institut devait dépendre de l'Education nationale et non, comme l'ont proposé certains, de la présidence du Conseil ou de plusieurs ministères à la fois. C'est dans cet esprit qu'il m'a envoyé en

7. J'emprunte ces lignes à un article que j'ai publié dans *Tiers-monde* après la mort de Laugier.

8. Ses membres étaient MM. Balandier, Debeauvais, Chapsal, Fischer, Rigotard.



Guinée, dès la proclamation de l'indépendance, pour examiner sur place les services que, dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, l'IEDES pourrait rendre au nouvel État.

Troisièmement, si les structures universitaires garantissaient le mieux l'indépendance indispensable, elles devaient être infléchies pour permettre :

- a) la pluri ou interdisciplinarité (on en parlait peu à l'époque);
- b) la participation au conseil d'administration, à l'enseignement et à la recherche, de praticiens et d'hommes d'action, d'experts, de hauts fonctionnaires, en un mot de personnes n'appartenant pas à l'université mais que préoccupe le problème du développement. Laugier pensait que l'Institut devrait suivre de près l'activité des secteurs public et privé, sans jamais se laisser inféoder ni à l'un ni à l'autre.

Quatrièmement, si dans la situation de 1957, on ne pouvait pas envisager la création d'un organisme véritablement international, l'IEDES devrait constamment s'efforcer de dépasser le cadre national, en collaborant systématiquement, dans tous les domaines, avec toutes les compétences et tous les spécialistes étrangers. C'est ainsi que, dès que l'Institut a commencé à fonctionner, certains spécialistes éminents ont été invités à faire des conférences; je pense, par exemple, au grand sinologue Owen Lattimore sur lequel pesait à l'époque encore le relent des persécutions maccarthystes.

Cinquièmement, Laugier voulait que l'Institut joue un rôle important dans le domaine de la recherche; cela, à son avis, devait se réaliser grâce à l'affectation à l'IEDES d'un certain nombre de chercheurs du CNRS.

Comme il l'a écrit dans la première livraison de *Tiers-monde*, il fallait étudier « les idées, les images, et au même titre que les faits, les représentations que les hommes s'en font. Sur les territoires de ces études, l'imagination, le rêve même, et l'action sont inséparables, car le développement est avant tout la victoire de l'homme sur tous les déterminismes et sur toutes les fatalités ».

En combattant pour la création de l'Institut, Henri Laugier ne faisait qu'appliquer le principe dont il s'est toujours inspiré : la responsabilité sociale et civique du savant, de l'enseignant, du chercheur. Ce rationaliste, ce laïc, croyait de toute son âme que les connaissances ne valent que dans la mesure où elles servent l'homme, le progrès, la paix et que, dans ces conditions, elles doivent être rendues accessibles au plus grand nombre dans le langage le plus simple et le plus compréhensible.

Mais l'IEDES n'a pas retenu Laugier longtemps. D'autres aventures sollicitaient cet esprit constamment en mouvement. Nous étions quelques-uns à lui demander de rester et, si absolument nécessaire, de choisir soigneusement un successeur ayant des qualités indiscutables dans les domaines de la science, de la pratique, des relations humaines et de l'administration. Mais il était pressé et il me disait : ce n'est pas la première fois que je confie un enfant à l'assistance publique! Il ne pouvait donc m'en vouloir d'avoir refusé les fonctions de rédacteur en chef de *Tiers-monde* qui m'ont été offertes par le nouveau directeur de l'IEDES. Mais il n'était pas content et il m'écrivait, mi-figue mi-raisin, le 6 avril 1962, en apprenant ce refus : « Vous êtes un homme libre. Mon devoir d'amitié est de vous dire que, à tous les points de vue possibles envisageables (c'est Laugier qui souligne), vous avez eu à 100 % tort. Mais je répète, vous êtes un homme libre. »



En 1964, j'ai participé à une autre opération engagée par Laugier. Ce dernier a constaté que la France, comme d'autres États européens, devenait toujours davantage un pays pluriethnique. Sur de nombreux points du globe, dont la France, les relations interethniques posent des problèmes difficiles qui mettent en cause le respect des droits de l'homme, l'équilibre économique et social, la sécurité interne et externe. Laugier a donc proposé la création d'un grand Institut national d'études et de recherches interethniques. L'Institut, ayant un caractère universitaire, autonome, indépendant et pluridisciplinaire, devait être bien doté en hommes de qualité et en moyens financiers. Il devait être chargé de mener des recherches fondamentales et appliquées et de dispenser des enseignements réguliers ouvrant la voie à l'acquisition d'un diplôme sérieux, ainsi que des cours *ad hoc* de durée limitée destinés, par exemple, aux fonctionnaires de police, aux travailleurs sociaux. L'Institut devait fournir des informations objectives et fiables aux pouvoirs publics, aux administrations, aux organisations non gouvernementales et leur indiquer les mesures qu'à son avis il conviendrait d'adopter. Un annuaire des relations interethniques, des études théoriques et pratiques devaient être publiés par l'Institut. Ce dernier devait travailler en étroite liaison avec toutes les entités intéressées, publiques et privées, nationales, étrangères et internationales.

À son habitude, Laugier se mit en campagne. Il m'a même obligé, moi qui ai horreur de solliciter, à aller voir une personne que je connaissais et qui était alors membre du cabinet du général de Gaulle. Cette personne a écouté mes explications avec un peu de scepticisme et d'inquiétude et a fini par me demander : « N'avez-vous pas peur qu'en traitant de ces questions, vous contribuiez à susciter les dangers que vous voulez conjurer ? » Aussi n'a-t-on guère reçu d'aide de ce côté. Mais Laugier, grâce à Charles Morazé, a réussi à convaincre le ministre Christian Fouchet⁹. Cependant les services, invoquant (déjà !) les nécessités de la décentralisation (et non celles de l'excellence et des qualités scientifiques), ont perverti la conception originelle et mis en place une structure bancale. L'arrêté du 16 janvier 1966 crée un Centre d'études des relations interethniques à la faculté de lettres de Nice, devenu par la suite l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles de l'université de Nice. Le même arrêté a institué « une Commission nationale chargée d'étudier et de proposer toutes mesures propres à développer les recherches et les enseignements dans le domaine des relations interethniques ». Laugier a été nommé membre de la commission ainsi créée. Mais il n'y participa guère. Tout cela était bien éloigné de ce qu'il avait envisagé.

Carlyle raconte quelque part qu'interrogé sur ce qu'est un homme (un être humain), le sage indien, Ram Dass, répondit : « C'est un être qui a du feu dans la poitrine. » Cela s'applique admirablement à Laugier. Je suis parmi les privilégiés qui ont eu la chance de se réchauffer et de s'éclairer à la chaleur et à la lumière du feu qui brûlait dans sa poitrine.

9. Voir l'article de Charles Morazé in *Biologie et Développement*, op. cit.

Henri Laugier, retour à la recherche (1952-1958)

EMMANUELLE PICARD

Le retour de Laugier sur la scène de la recherche en France se produit dans une période d'intense réflexion. Dix années ont passé depuis la Libération et après un immense effort de reconstruction qui s'est incarné dans le Plan Monnet, les responsables politiques sont désireux de prendre en compte l'ensemble des besoins nationaux, recherche comprise. En pleine expansion, cette dernière nécessite plus que jamais une politique globale. Or le CNRS « recentré » sur la science pure, a « abandonné de fait, sinon de droit, toute velléité de coordonner la recherche nationale¹ ». Deux types de structures sont envisagées pour suppléer à cette carence : un haut comité, instance collective ou un secrétariat d'Etat, voire un ministère de la recherche. C'est vers cette seconde solution que vont les préférences d'Henri Laugier.

L'option ministérielle a des partisans parmi les scientifiques et les politiques qui ont désormais conscience des enjeux économiques de la recherche². Dès le début des années 1950, plusieurs propositions sont faites dans ce sens, d'abord par le mathématicien André Lichnérowicz qui s'adresse au président du Conseil Georges Bidault. De son côté, le député MRP Bruynel suggère la création d'un comité de coordination dépendant de la présidence du Conseil. Cette dernière proposition est examinée par le Conseil économique et social qui auditionne un certain nombre de personnalités sur ce thème, dont Henri Laugier. C'est lors de cet « audit de la recherche », qu'il assiste à l'exposé « lumineux³ » du mathématicien Henri Lichnérowicz sur la sclérose des structures universitaires⁴. Laugier lui-même provoque un léger scandale en dénonçant devant le président de la

1. Cf. J.-F. Picard, *La République des savants*, Flammarion, 1990, p. 143.

2. Un article de Pierre Mendès France, déplorant la rareté des brevets français, témoigne de ce souci : « Réflexions d'un homme politique sur l'Enseignement supérieur », *La Nef*, juin 1954. Henri Laugier se charge de la conclusion de ce numéro spécial intitulé « La science et l'homme » : « Ce que le gouvernement, le Parlement et les citoyens doivent savoir. »

3. J.-L. Crémieux-Brilhac, « Pierre Mendès France, l'Enseignement et la Recherche », in J.-P. Rioux et alii., *Pierre Mendès France et le mendésisme*, Fayard, 1985, p. 440.

4. Pour plus de détails sur cette commission, voir A. Prost, « Les origines de la politique de la recherche en France, 1939-1958 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 1, 1988, pp. 46 sq.

République l'absence de politique de la recherche, lors de son retour à la chaire de physiologie générale à la Sorbonne (voir plus loin dans les *Documents*, une lettre de V. Auriol du printemps 1952).

Mais c'est la mise en route du deuxième Plan (1952-1956) qui ramène Laugier au cœur de l'arène, où se discutent les modalités d'une politique nationale de la science. Le Commissariat général a prévu une commission de la recherche scientifique et technique dont la présidence est confiée à Henri Laugier. Si l'on se réfère au témoignage du géophysicien Jean Coulomb⁵, c'est Laugier lui-même qui en aurait suggéré l'opportunité⁶. Le 20 mai 1953, la commission se réunit pour la première fois. Afin de permettre un travail plus efficace, Laugier, reprenant « le modèle de 1938 », préconise la mise en place de six sous-commissions, réunies pour des problèmes précis : « Inventaire des laboratoires »; « problème des chercheurs »; « voies et moyens de la recherche », groupe de travail qu'il dirige lui-même; « documentation »; « appareillage scientifique »; « développement et efficacité de la recherche ». Cette dernière doit apporter des réponses en matière de coordination de la recherche scientifique.

Ces commissions constituent autant de lieux de rencontre, de réflexion et de travail commun pour nombre de personnalités qui joueront un rôle dans les années 1950 et au-delà en matière de recherche scientifique. Laugier y retrouve des connaissances, en approfondit d'autres, comme celle de Lichnérowicz dont il avait apprécié le travail deux ans auparavant.

Cette activité lui permet d'exprimer les idées qui lui tiennent à cœur précises pendant la guerre⁷, en particulier en ce qui concerne les sciences humaines dont il déplore l'absence de représentants dans les groupes de travail. Au terme des travaux de la commission, il adresse une lettre au ministre des Finances, dans laquelle il souligne le caractère déplorable de cette carence et fait des propositions : « Bien que le mandat confié à la commission par son décret constitutif porte sur toutes les sciences, il est clair que la composition même de la commission limite en fait ce mandat aux sciences exactes, aux sciences expérimentales et aux sciences naturelles; elle en écarte les sciences humaines et les sciences sociales. Je pense que c'est regrettable. » C'est l'occasion pour Laugier d'un plaidoyer en faveur de disciplines et de problèmes qu'il connaît bien : « À côté de leurs spéculations théoriques qui méritent l'attention et la sollicitude des Pouvoirs Publics, les sciences sociales et humaines sont également dans une large mesure, et doivent devenir tous les jours davantage, des sciences expérimentales comportant des applications directes à l'Économie comme à la Défense nationale. [...] À titre d'exemple seulement, les travaux qui se poursuivent à l'étranger sur l'orientation et la sélection professionnelle en vue d'augmenter la productivité dans l'activité industrielle et agricole, comme l'efficacité dans les activités militaires. De même les travaux ethnographiques, sociologiques et linguistiques qui se poursuivent dans ces pays en vue d'une guerre « psychologique » éventuelle ou même d'une lutte d'influence dans une coexistence pacifique, travaux sur lesquels nous sommes mal informés mais dont l'ampleur est certaine, révèlent la nécessité de

5. Cousin d'Henri Laugier, il sera directeur du CNRS en 1957.

6. Entretien avec J. Coulomb, le 29 mars 1986.

7. Voir « Henri Laugier et le CNRS », E. Picard, *supra*.

recherches nationales sur ces problèmes. D'autre part, les responsabilités qu'assume le gouvernement dans l'action internationale en faveur du développement économique et du progrès social dans les pays sous-développés, au titre de l'assistance technique, imposent des recherches puissantes dans toutes les sciences humaines et sociales. » Puis viennent les suggestions : « On pourrait concevoir que, périodiquement, des rapports brefs, établis par des savants dominant largement de grands secteurs de la science ou par des groupes qualifiés (commissions du CNRS, d'une Académie des sciences hardiment et profondément réformée ou du Conseil supérieur de la recherche scientifique) soient établis et suggèrent les voies où des recherches nouvelles pourraient, selon eux, se montrer nécessaires et particulièrement fécondes. »

Sa seconde recommandation, incontestablement la plus importante, concerne la nécessité de doter le pays d'un ministère de la Recherche. C'est, nous l'avons vu, une idée déjà largement défendue par Laugier pendant la Seconde Guerre mondiale. La commission du Plan ne le suit pas. Il doit déchanter dans des circonstances qu'il racontera des années plus tard : « Je défendais ma thèse avec vigueur. Il fallait du courage et de l'esprit de combat. Un homme qui était membre de la commission, et pour qui j'avais toujours la plus haute considération, s'opposa non moins vigoureusement à ma thèse. [...] Il fut appuyé par de nombreux universitaires dont l'individualisme anarchisant s'oppose par principe à toute action politique extérieure sur la recherche scientifique, recherche scientifique qui doit rester la propriété intangible du génie universitaire. Et cet homme réussit, moi étant président, à me mettre en minorité écrasante par la commission. [...] Ma revanche humoristique ne tarda pas, car, quelques mois plus tard cet homme qui m'avait mis en minorité fut nommé ministre de la Recherche. C'était Pierre Guillaumat ». En réalité, l'intéressé ne deviendra ministre chargé de la recherche qu'au début de la Cinquième République.

Le travail des commissions n'aboutit à aucun résultat en matière de politique de la recherche. Le rapport produit en 1954 met une nouvelle fois en lumière toutes les difficultés liées à ces enjeux, en particulier la réticence de la communauté scientifique vis-à-vis d'un organisme centralisateur. S'y ajoutent les discussions budgétaires pénibles d'une République qui subit durablement les effets des guerres coloniales. Dès lors, le Plan doit se contenter d'une action d'arbitrage entre les différents acteurs, organismes et universités. Toute institution supérieure paraît impossible à mettre en place, et la commission du Plan se retranche derrière un simple comité consultatif, attaché au Commissariat général. Même les estimations budgétaires restent imprécises, puisqu'elles ne sont pas inscrites au budget de l'État. Cet échec est durement ressenti par Laugier, défenseur fervent d'une politique cohérente, à tel point qu'il envisage même un moment de démissionner de la présidence de la commission du Plan.

Pourtant, certains vœux aboutissent, dont un qui lui tenait particulièrement à cœur depuis les années trente : la création d'un troisième cycle universitaire, véritable formation à la recherche. Il en avait défendu l'idée devant l'Institut international de coopération intellectuelle, en 1935. Pendant la guerre, il avait retrouvé en Amérique Pierre Auger, avec qui il avait longuement discuté de ce projet.

8. « Mes combats pour la science et la recherche », *op. cit.*, p. 118.

Lorsque celui-ci devient directeur des Enseignements supérieurs après la guerre, il relance l'idée sans parvenir à la concrétiser. C'est sous l'impulsion du second Plan, et à la suite d'un rapport demandé au professeur Jean Coulomb, que le directeur de l'Enseignement supérieur, Gaston Berger, réussit à mettre sur pied les premières structures de troisième cycle. Dans ce contexte morose, cela constitue d'autant plus une victoire que le doctorat de troisième cycle introduit, enfin, la recherche dans le cursus universitaire. À la fin des années 1950 pratiquement tous les chercheurs stagiaires du CNRS seront des doctorants de troisième cycle.

Cependant, le conservatisme du milieu universitaire révélé par ses réticences aux contacts avec l'industrie, allié aux difficultés budgétaires qui rendent hypothétique la réalisation du plan peuvent expliquer que Laugier refuse désormais toute responsabilité officielle en matière de politique de la recherche. Il reste pourtant une personnalité de premier plan qui cumule les expériences en la matière depuis presque deux décennies. De fait, il incarne la continuité des grands projets nés autour de Jean Perrin dans les années trente. C'est lui très certainement qui est à l'origine de l'intérêt que porte Pierre Mendès France aux problèmes de la recherche. Les deux hommes se sont rencontrés à plusieurs reprises, vraisemblablement lors des visites de ce dernier à New York. Laugier « lui a expliqué que la France a créé en ordre dispersé pour la recherche extra-universitaire des structures administratives parfois efficaces mais qu'elle n'a encore, au début des années cinquante, ni politique de la recherche, ni autorité apte à en concevoir une⁹ ».

C'est tout naturellement vers Laugier que Mendès France se tourne à l'été 1954 quand, président du Conseil, il décide de recréer le secrétariat d'Etat à la Recherche qui avait connu une brève existence au moment du Front populaire. Laugier refuse la fonction, mais il suggère pour ce poste son collègue à la direction du CNRS d'avant guerre, Henri Longchambon. Il suit de très près les réalisations de ce ministère et rédige, en septembre 1956, un « Mémorandum au sujet de l'activité du secrétariat d'Etat à la Recherche scientifique sous le cabinet Mendès France¹⁰ » dans lequel il souligne l'importance d'une action, « la plus pertinente de celles qui ont été conduites depuis la création du CNRS : elle marquerait, si elle était poursuivie et développée, une des plus importantes étapes dans les initiatives gouvernementales de la République au service de la science, de la recherche et de la découverte ». Deux grandes actions ont été entreprises « qui constituent à elles seules, le plus grand effort jamais accompli, en faveur d'une organisation réelle, du développement et d'une coordination effective de la recherche scientifique en France » : la création d'un Conseil supérieur de la Recherche scientifique et le décret plaçant la majorité des organismes de recherche autonomes sous la tutelle intellectuelle et financière du secrétariat d'Etat à la recherche. Puis il s'attache à démontrer que nombre des critiques portées contre ces réalisations sont sans fondement, émanant le plus souvent de personnalités jalouses d'en être exclues. La conclusion de Laugier laisse voir son désenchantement devant l'échec final de cet « immense effort » : « C'est à la coalition réunissant les réactions

9. J.-L. Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, p. 440.

10. « Note pour M. Martinet », 22 septembre 1956, de la main d'Henri Laugier. Dossier H. Laugier, archives Mendès France, Institut Charles-de-Gaulle.

individuelles de savants que nous avons signalées et relatives au Conseil supérieur; les réactions de défense des organismes de recherche autonome défendant leur indépendance totale; les réactions d'ambition ministérielle sur des territoires justement menacés de juste coordination, qu'est dû, à mon avis, le tir de barrage qui a entraîné la suppression d'un secrétariat d'Etat à la Recherche confié sur un régime de plein emploi à un homme compétent, dans les ministères qui ont succédé au ministère Mendès France. »

Le retrait définitif de Laugier peut avoir plusieurs raisons. Quelle est la part de la déception sensible dans le texte du mémorandum? Selon J.-L. Crémieux-Brilhac, il semble qu'il passe le flambeau, le poids de l'âge aidant, préférant désormais le rôle d'éminence grise, de critique et de catalyseur. C'est dire que son activité ne cesse pas en réalité, mais qu'elle a désormais une coloration nouvelle. Lors d'une conférence donnée à la Sorbonne en 1955 dans le cadre de l'Union rationaliste, il tente de définir le vieux problème qui l'a souvent embarrassé, celui des relations qui devraient exister entre l'Université, la Recherche et le CNRS. Il reprend sa critique de la recherche au sein de l'Université, « toujours restée une activité de jeu, souvent poursuivie avec passion [...] , laissée à l'initiative et à la fantaisie de chacun¹¹ ». La structure même de l'Université, mandarinal et conservatrice, ne peut que peser très lourd dans l'inévitable décalage qui s'opère entre les chaires figées autour des disciplines traditionnelles et les nouveaux champs de la connaissance. Il en vient alors à émettre des vœux, dont il souligne pourtant le caractère utopique : le CNRS devrait, « en collaboration ardente avec l'Enseignement supérieur », assurer une mission de formation dans les nouveaux champs de la recherche jusqu'à ce que l'Université ait comblé son retard. Afin de dynamiser l'ensemble, il serait bon que les chercheurs et les enseignants puissent alterner recherche et enseignement, par le biais d'un système de détachements.

Il encourage le grand mouvement qui se développe alors pour la modernisation de l'Université française, notamment à partir de 1956, autour des mendéristes et du colloque de Caen, mais il n'aspire pas à en être le chef de file. Deux décennies après le groupe formé autour de Jean Perrin, un second vivier de chercheurs, fortement inspiré du système universitaire nord-américain, prétend infléchir les destinées de la recherche. Ils organisent un grand colloque, à Caen en 1956, sur le thème des relations Recherche-Université. Si Laugier n'y assiste pas (il est alors à l'étranger), il participe à sa préparation et fournit des « Éléments de discussion¹² », dont le principal porte sur son cheval de bataille, la nécessité « d'un Etat-major ministériel plein temps, disposant de la pleine autorité de la présidence du Conseil ». Au lendemain du colloque naît une Association d'Études pour l'expansion de la recherche scientifique à laquelle Laugier adhère. Ayant transmis le flambeau, il se contente d'exercer une influence, de participer aux débats, de poser des questions, de formuler critiques et propositions lors des différents colloques ou réunions, mais aussi en petits comités.

11. H. Laugier, « Une puissante recherche scientifique, condition préalable à toute grandeur française », *Les Cahiers rationalistes*, n° 148, juillet-août 1955.

12. *Les Cahiers de la République*, n° 5, pp. 51-53.

En 1960, Henri Laugier tient à rencontrer le général de Gaulle revenu au pouvoir. Il souhaite lui exposer ses conceptions sur la recherche française. Il demande à Pierre Lelong, professeur de physique et conseiller du président de la République en matière de recherche scientifique, de lui ménager une entrevue. Après avoir tenté de le mettre en garde, Lelong accepte de servir d'intermédiaire, mais il commente : « Je prévoyais une catastrophe. L'entrevue eut lieu. Et la catastrophe aussi, car Laugier réussit à porter l'agacement du général à un niveau rare, s'entendant dire : « Vos chercheurs, ils m'emm..., et je n'ai pas d'argent pour eux », contrairement à ce que le budget avait déjà fixé¹³. »

Le général revenu au pouvoir s'oppose à l'universitaire universaliste. L'incompréhension s'est avérée totale entre les deux hommes et repose peut-être sur une équivoque. En effet, la Cinquième République met en place des institutions en charge de la Recherche dont le modèle est directement issu des travaux poursuivis durant la décennie précédente par le groupe du colloque de Caen et dont sortira l'organisation scientifique de la nouvelle République et le « ministère de la Recherche » que Laugier appelait de ses vœux : Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (DGRST) et Comité des Sages (CCRST). Mais la conception, selon Henri Laugier, est trop colbertiste. On sait la préoccupation du Général d'assurer l'indépendance nationale dont la science doit être un instrument. Ainsi les premiers objectifs de politique scientifique de la Ve République sont-ils axés sur l'armement nucléaire (et l'électronucléaire), sur l'espace (les fusées), voire l'informatique, etc. Bien entendu les autres grands domaines de la science ne sont pas négligés, comme la biologie dont est en train de surgir une nouvelle médecine. Mais là aussi les programmes sont exclusivement nationaux : l'Institut national de la santé et de la recherche médicale date de 1964.

Cette politique qualifiée par le physicien Pierre Papon, un successeur de Laugier à la direction du CNRS, de « colbertisme scientifique » ne cadre plus avec la perception qu'a des choses Henri Laugier. Certes celui-ci a œuvré pour la recherche de guerre et sa réflexion a toujours insisté sur ce qu'une nation avait à attendre de la recherche scientifique. Mais depuis 1945, il est aussi devenu l'homme des grands organismes internationaux. Il a participé à la naissance de l'Unesco, la branche de l'Organisation des Nations Unies consacrée à la science et à la culture (1947). Il a aussi vu comment une coopération internationale largement ouverte a permis à la recherche de se reconstruire dans son pays à l'égal de la science anglo-saxonne. Il est d'ailleurs probable que cette vision internationaliste de la science ramène Laugier à ses sources : le positivisme hérité du XIX^e siècle qui fait de la science un patrimoine commun de l'humanité — et une condition essentielle de son progrès — et qui inspirait les cénacles universitaires fondateurs de l'Union rationaliste. Jean Perrin aimait employer la locution : « La science, notre religion. »

Recherche nationale ou science universelle : il n'est pas sûr que cette discussion de 1960 entre le Général et l'humaniste universel ait perdu de son acuité pour ceux qui ont aujourd'hui à organiser la recherche scientifique.

13. Entretien avec P. Lelong, publié dans *Matiériaux pour une biographie d'Henri Laugier*, n° 1, janvier 1991, Association Henri Laugier (Paris), p. 3.



Le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique (1954-1968)

JEAN-LOUIS CREMIEUX-BRILHAC¹

À la charnière de la IV^e et de la V^e République, le Mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique a joué un rôle moteur en tant que société de pensée et groupe d'influence. Constitué à partir de 1954 autour de Pierre Mendès France et consolidé sous la forme d'une association au début de 1959 (l'AEERS), il a cherché à faire naître une doctrine et à stimuler la maturation de l'opinion éclairée en faveur d'une politique de l'enseignement supérieur scientifique et de la recherche. Il a curieusement contribué à la préparation des décisions qui ont consacré, à partir de 1958, la nouvelle politique de la recherche. Henri Laugier est l'homme qui a assuré le lien entre une première génération de scientifiques et d'organisateurs de la recherche avant la guerre (J. Perrin, J. Zay,...) et une nouvelle, de chercheurs (A. Lichnérowicz, J. Monod,...) qui, dans la France des années 1950, entreprennent de bâtir une nouvelle politique de la science.

Il faut se replacer entre 1953 et 1956 et prendre en considération deux composantes : la personnalité de Pierre Mendès France, l'apparition d'une génération de jeunes scientifiques et de patrons de choc dans certaines industries de pointe. Mendès France entendait reprendre le flambeau de Jean Perrin et de Jean Zay. Sa déclaration ministérielle de candidat à l'investiture à la présidence du Conseil, en juin 1953, contient déjà un paragraphe sur la nécessité d'une recherche scientifique puissante. Quand il arrive au pouvoir en juin 1954, il institue un secrétariat d'État à la Recherche scientifique, reprenant la tradition de Léon Blum, et le confie à Henri Longchambon. En septembre 1954, Mendès et Longchambon créent un Conseil national de la recherche scientifique, dont les 120 membres sont nommés avant la fin de l'année 1954. Longchambon est doté de crédits de fonctionnement sur le budget de Matignon, crédits qui lui permettent du moins de subsister en vivant.

J'ignore si Pierre Mendès France connaissait les propos de Jean Zay en matière de recherche scientifique. Jean Zay, en tant que ministre de l'Éducation

1. Exposé inédit du 26 juin 1986 au cours d'un séminaire du CRHMSS (Paris I) consacré à l'histoire du CNRS.



national, sous le Front populaire, avait prononcé plusieurs discours sur le thème de la recherche scientifique, dans un style déjà très « mendésiste ». Mais indiscutablement l'homme qui a fait le pont entre les années trente et ces années cinquante est Henri Laugier. C'est lui qui a assuré le passage du flambeau entre les hommes qui avaient créé le CNRS et ceux qui allaient instituer la premier vrai ministère de la Recherche sous la V^e République, le Comité des sages et la Délégation à la recherche scientifique et technique. Laugier était un superbe combattant de la science et de la démocratie, le champion de toutes les causes généreuses; c'était un homme merveilleux, entraînant, d'un courage fantastique et gai. Il avait ce tempérament d'animateur enthousiaste que les témoins attribuent à Jean Perrin, même s'il n'était pas un scientifique de même calibre. C'était un lutteur, curieux de tout, tiers-mondiste, ami de Picasso, collectionneur de peintures. Il avait ses passions; mais il n'aimait ni l'administration ni la gestion. C'était avant tout un éveilleur d'idées, extraordinairement réceptif et curieux des êtres. Il consacrait une grande partie de son budget à inviter des gens à déjeuner chez lui, chaque jour. Il avait été associé à quantité de projets, le Palais de la Découverte par exemple; il avait, en 1939-1945, soutenu l'idée d'un char de combat lourd et insubmersible et en avait parlé à de Gaulle. A la fin des années 1950, je l'ai vu se passionner pour le projet Mohole qui consistait à forer de grands trous dans la terre pour tenter d'atteindre le magma. Il s'est battu pour la création d'un Biotron. À la fin de sa vie, il a voulu faire créer un institut des relations interethniques. Henri Laugier se battait sans cesse pour toutes les causes de progrès!

On connaît son parcours de guerre, de Londres à Montréal et New York, puis à Alger, son rôle après la Libération, ses relations culturelles, enfin son activité en tant que premier Secrétaire général adjoint français des Nations Unies, chargé des questions sociales. Il connaissait alors déjà Mendès France. A chaque fois que ce dernier, représentant la France au Conseil économique et social, venait à New York, il voyait Laugier. Quand Mendès France s'est approché du pouvoir, c'est Laugier qui lui a dit l'importance d'une politique scientifique pour l'économie et de rayonnement du pays. C'est Laugier qui lui a ensuite conseillé de prendre Longchambon comme secrétaire d'Etat, et à ce dernier, de prendre le mathématicien André Lichnérowicz, tout jeune professeur au Collège de France, dans son cabinet. Laugier avait été fasciné par Lichnérowicz lors d'un exposé sur les structures universitaires en 1951 ou 1952, Lichnérowicz ayant la capacité de ramener les choses à l'essentiel et de les exposer avec une espèce de clarté d'évidence.

En matière de politique scientifique, Laugier était jacobin, volontariste. Il était très fier du CNRS dont il avait été le premier directeur, mais il a toujours considéré que cet organisme tout seul ne suffisait pas. Il pensait que la recherche était un enjeu politique de toute première importance, mais que, par ailleurs, en France, l'administration étant incapable de se réformer elle-même, il fallait placer au-dessus d'elle un pouvoir de décision politique. C'est le message qu'il adresse en 1956 au premier colloque de Caen, d'une rédaction vigoureuse et carrée, comme tout ce qu'il faisait : « Les organismes de recherche pure ou appliquée, distribués dans tous les départements ministériels, vivent une vie compartimentée et cloisonnée, dans un isolement intellectuel désastreux, auxquels les liaisons improvisées n'apportent qu'un remède dérisoire. La conquête des crédits s'effectue dans une foire d'empoigne concurrentielle permanente, dont les



Phot. 4. Henri Laugier en compagnie de Pierre Mendès France.

arbitres sont en fait soit des fonctionnaires subalternes des Finances, soit des votes parlementaires de hasard. Tant que la situation restera telle, on versera des fonds tous les jours croissants, sinon dans un véritable tonneau des Danaïdes, tout au moins dans un système où les frottements internes, les lacunes, les doubles emplois et la dispersion anarchique d'initiatives improvisées, assurent un gaspillage certain des crédits et des efforts. » En fait, au milieu des années 1950, c'est la première mention de l'*« enveloppe recherche »*, ce budget de la recherche publique qui sera créé par la Cinquième République quelques années plus tard.

Mendès France était tout à fait séduit par les idées de Laugier, mais il les a recadrées dans une logique de croissance et de redressement français.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SCIENTIFIQUES



Le deuxième acteur de la rénovation dans cette période est un groupe de jeunes scientifiques, traversés par un profond malaise. À trente-cinq ou quarante ans, ils étaient au mieux maîtres de conférences ou professeurs sans chaire, et se trouvaient brimés par des titulaires de chaire qui ne leur laissaient pas voix au chapitre. Le cadre de ces chaires était extrêmement vieillot. Le futur prix Nobel, Jacques Monod, pouvait dénoncer la situation choquante de la biologie : il y avait partout des départements de zoologie et de botanique alors que les disciplines postérieures au début du XIX^e siècle n'étaient pratiquement pas représentées dans les facultés des sciences (où l'on ne comptait qu'une chaire de physiologie, une de génétique et deux de chimie-physique). En fait, toute la biologie moderne était concentrée à l'Institut Pasteur. Monod rappelait encore qu'à la première session d'examen de 1955, il n'y avait pour toute la France que huit personnes inscrites au certificat de génétique. Il avait fallu le CNRS pour créer le Centre de génétique moléculaire (à Gif), le phytotron et pour faire démarrer le Centre d'étude des macromolécules de Strasbourg.

Des problèmes différents se rencontraient du côté de la physique. On trouvait par exemple que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) accaparait les crédits. Il est très caractéristique de retrouver des physiciens aux côtés des biologistes dans ce mouvement rénovateur. Puis sont venus des gens d'autres disciplines, souvent nouvelles, comme la sociologie. À l'époque, il y avait deux chaires de sociologie en France, et la seconde était toute récente. Jean Stoetzel, qui occupait une des ces deux chaires, faisait valoir partout, à la stupeur de ceux qui l'écoutaient, qu'il fallait enseigner les mathématiques dans les facultés de droit et les facultés des lettres ! Ce qui n'était pas possible, vu la séparation des facultés. Se sont donc agrégés aux scientifiques quelques sociologues, des géographes en porte-à-faux entre facultés des lettres et facultés des sciences, et des économistes brimés par les juristes.

Au lendemain de la guerre, un certain nombre de ces jeunes chercheurs avaient été en Amérique : Jacques Monod, le physicien Louis Weil de Grenoble. Ils avaient été fascinés par les commodités qu'on y trouvait. Monod, pourtant très à gauche (il est resté communiste jusqu'en 1948) était stupéfié par la liberté du climat comme par la pratique du mode d'élection du chef de département dans les uni-

versités américaines. Et par la possibilité de gérer directement les crédits, sans être obligé de négocier sans cesse les ordres de mission. Certes, le CNRS avait pu pallier certaines inerties du système universitaire français, mais il ne pouvait pas en modifier les structures. Il faut se souvenir qu'à partir du début des années 1950 le ministère de l'Éducation nationale a été submergé par l'explosion scolaire et que tous les crédits et toutes les énergies étaient requis pour le second degré. L'administration avait du mal à suivre la demande et l'exaspération était grande devant l'absence de moyens administratifs, le temps perdu, le gaspillage. Les doyens subissaient des conditions de travail misérables : ils n'avaient pas de secrétariat, ils devaient surveiller eux-mêmes leur comptabilité... Au ministère, les locaux étaient consternants. Le secrétariat de la direction de l'Enseignement supérieur avait un bureau où se tenaient face à face les deux fonctionnaires qui recevaient les doyens. Ils étaient entourés de classeurs métalliques tellement bourrés qu'on ne pouvait pas en fermer les tiroirs...

L'idée d'un colloque s'est amorcée de la manière suivante. Ma femme travaillait au CEA, où se trouvait aussi Étienne Bauer qui avait été le directeur de cabinet de F. Joliot-Curie. Il était le fils d'Edmond Bauer, un physicien théoricien collaborateur de Jean Perrin ; il avait épousé la fille de Pierre Auger et était à « tu et à toi » avec Francis Perrin. Étienne Bauer était camarade de Résistance de Jacques Monod et il connaissait les doléances de ce dernier en matière de recherche, comme celles d'André Lichnerowicz. Un jour, il dit à ma femme « qu'il faudrait que Mendès fasse quelque chose pour la recherche scientifique ». Je l'ai rencontré et j'en ai parlé à Mendès France. Celui-ci s'intéressait beaucoup à la recherche scientifique, je l'ai dit, mais en outre une telle demande lui paraissait constituer une excellente occasion de rassemblement national. Réfléchir à une politique de la science, cela dépassait les luttes de partis. Quand il était devenu président du Conseil, Mendès France m'avait pris à son cabinet pour m'occuper d'abord d'études sur les relations internationales, puis sur les questions d'éducation. Il a été renversé dans les circonstances que l'on sait en février 1955 et c'est à l'automne que notre affaire a démarré. Je suis retourné au cabinet de Mendès France au début de 1956, lui était devenu ministre d'État. C'est à sa démission qu'il m'a fait entrer chez René Billères, ministre de l'Éducation nationale, où je suis resté de 1956 à 1958. Billères pensait surtout à la réforme de l'enseignement secondaire et moins au supérieur. Mais c'était un esprit très ouvert. Dans son cabinet, il y avait aussi Raymond Poignant, un homme remarquable, qui a fait adopter la création des IPES ainsi que l'instauration de la « prime de recherche » dans l'enseignement supérieur. Il y avait aussi le futur prix Nobel Jean Dausset, alors agrégé de médecine dont nul n'ignore le rôle dans la préparation de la réforme Debré (trilogie soins-enseignement-recherche instaurée en 1958 avec la création des Centres hospitaliers universitaires).

Le colloque de Caen a été préparé alors que j'étais au cabinet de Mendès France, puis à celui de Billères. Au début, tout se faisait en petit comité, puis des groupes de travail se sont formés. Nous en avons parlé à Gaston Berger, directeur des Enseignements supérieurs, à Henri Longchambon, responsable du Conseil supérieur de la recherche et à Gaston Dupouy, directeur du CNRS. Berger était bloqué dans le développement des sciences humaines, auquel il tenait beaucoup. Il n'avait ni crédits ni possibilités d'action. Aussi accueillit-il volontiers une manifestation qui pouvait l'aider. La préoccupation de Dupouy était la décentralisation



de la recherche. Quant à Longchambon, il avait besoin de troupes. Tous les trois nous ont donc reçus favorablement, mais sans se commettre.

Lors d'une réunion préparatoire du colloque, Longchambon m'avait dit : « Il faut mettre les industriels dans le coup. » C'est ainsi qu'est entrée en jeu la troisième composante du mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique. En fait, au début, nous n'avions pas eu beaucoup d'industriels, mais plutôt des chefs de services de recherche dans les industries. Louis Armand était un personnage de poids à l'époque. Mendès France l'estimait beaucoup, il lui avait offert d'être ministre en 1954, ce qu'Armand avait refusé, mais ils étaient restés en très bons termes. Or Armand était le patron du « clan polytechnicien ». Dans les groupes de travail que nous avions constitués, s'est posé très vite le problème de Polytechnique. Il y avait un antagonisme. Lichnérowicz était très méfiant à l'égard de l'X. Monod aussi. Bauer nous a amené de jeunes X du CEA qui, eux, étaient déchaînés contre la rigidité de Polytechnique. Quelle position fallait-il prendre ? Je suis allé voir Armand pour lui dire :

« On fait un colloque, il faut que vous y veniez, Mendès France y tient beaucoup. D'autre part, il y a un « problème Polytechnique », Polytechnique dévitalise la recherche française... »

— C'est entendu, je viendrai à Caen. Mais je ne peux pas suivre votre affaire, il faut que Jean Ulmo s'en occupe [Ulmo était l'un de ses hommes de confiance pour les questions scientifiques]. Mais je vais vous dire mon point de vue. J'estime beaucoup l'Université, mais elle est un grand corps mou rempli de cartilages alors que Polytechnique forme le noyau dur de la Nation. La France est un pays qui peut se diluer tous les cinq ans, elle a besoin de socles solides. Alors, jusqu'à ce que vous l'ayez remplacé par autre chose, ne cassez pas Polytechnique. »

Ce sont les jeunes X du CEA qui ont fait un certain nombre de propositions limitées sur les programmes de Polytechnique, les équivalences souhaitables avec les diplômes universitaires, la nécessité d'une « boîte recherche », etc. Outre le clan des jeunes X et Armand en coulisse, nous avons eu quelques industriels. Quelques centres techniques professionnels commençaient à être créés en sidérurgie et en fonderie. André Cheradame, qui dirigeait le centre de recherche des Charbonnages de France (CERCHAR) était un X à la fois conservateur et réformiste, homme de bonne volonté et de bon sens en tout cas. Il a été l'agent d'Armand pour la réforme de Polytechnique dont il a été nommé directeur des Études.

Et puis nous avons rencontré deux patrons très ouverts, très soucieux d'un renouveau scientifique : Jean Landucci, le P-DG de Kodak France et Maurice Ponte, agrégé de physique qui venait de prendre la direction de la CSF. Landucci était Corse, un petit homme pot à tabac, très vivant. Il avait présidé une commission du Plan (1953) où il avait démontré que la France manquait de techniciens supérieurs : on en formait à l'époque trois fois plus en Allemagne qu'en France, or on ne pouvait faire ni recherche ni ingénierie sans techniciens supérieurs. Leur formation était un problème en marge de la recherche, mais qui est resté constamment sous-jacent à nos préoccupations pendant quinze ans. La promotion supérieure du travail que Louis Weil a montée à Grenoble était conçue à la fois dans une perspective démocratique et en vue de former ces fameux techniciens supérieurs. Landucci aimait répéter : « Dans la recherche industrielle, il faut un peu de blue sky research », ce qui signifie, expliquait-il, que si, dans un

laboratoire industriel, quelqu'un vient vous trouver en vous disant : « J'ai une idée », il faut laisser faire, même si cela a l'air aberrant. C'était un langage très rare à l'époque, mais Landucci avait de l'autorité et il impressionnait Longchambon car il connaissait des parlementaires. Il est mort prématurément. C'était le type du patron éclairé, probablement sorti du rang. C'est lui qui avait fait accepter que Kodak se lance dans la fabrication de bandes magnétiques, un virage dont il était très fier. L'idée commune aux jeunes scientifiques et aux patrons de pointe était que l'Amérique avait un tonus énorme grâce à sa recherche industrielle, celle-ci étant efficace grâce à la formation supérieure de masse. Ponte nous a, lui aussi, encouragés et, par la suite, nous a aidés financièrement.

LE COLLOQUE DE CAEN (1956)

À mesure que nous faisions des réunions de travail, nous nous sommes donc aperçus qu'en tirant sur un fil de l'écheveau « recherche scientifique », tout venait : l'Enseignement secondaire, les structures universitaires, le CNRS, la réforme médicale... Notre projet qui, au départ, semblait limité, a débouché sur de véritables « États généraux » de la Recherche et de l'Enseignement supérieur scientifiques. Mendès France a constitué un comité de patronage parlementaire composé d'une quinzaine de membres : Jacques Soustelle, Jules Moch, Daniel Mayer,... qui a lancé des invitations.

Le colloque a eu lieu à la Toussaint 1956 à l'université de Caen, première université reconstruite après la guerre, un campus symbole du renouveau universitaire. Billères n'est pas venu. Le gouvernement était représenté par le secrétaire d'État à la Recherche, Hamadoun Dicko, Soudanais un peu pâlot de tempérament et noir de peau qui fut assassiné par la suite. Il y avait à la séance inaugurale tous les responsables d'organismes scientifiques : Julien Cain, Gaston Dupouy, Louis Armand, Francis Perrin, Pierre Auger. Il y avait aussi des bataillons de scientifiques, Monod, Jacob, Kastler, des physiciens, des médecins, mais assez peu de représentants des sciences humaines. C'était un rassemblement superbe. Mendès France a lu un discours que je lui avais préparé avec Monod, Lichnérowicz et Auger, et qu'il avait discuté et retouché. Il faut se souvenir que cela se passait au moment où l'économie française basculait, sortant de la période de reconstruction pour entrer dans une période qu'on pouvait penser de véritable croissance. Malgré l'inflation, c'était une période de démarrage. Le climat poussait à l'optimisme.

Une série de rapports de base avaient été envoyés d'avance aux participants, le principal ayant été préparé par André Lichnérowicz, Jacques Monod et Edmond Bauer. Après la séance inaugurale où les pontes ont parlé, les participants ont éclaté en commissions de travail, ce qui était très inhabituel (la technique même du colloque était rare à l'époque). Les travaux en commission ont duré deux jours sur la base des rapports préparatoires. On faisait un journal du colloque contenant le compte rendu de chacune des commission qui était distribué tous les matins, dès sept heures dans les hôtels. C'était une grosse intendance. Après quoi s'est tenue la séance plénière terminée par Mendès France. Son intelligence



et sa rapidité de négociation ont été superbes tandis que son expérience d'homme politique — sa capacité à manier une assemblée de deux cents personnes, recevant des propositions de cinq ou six commissions, les discutant — a fait merveille. Il y avait un train à six heures et demie que tout le monde devait prendre. On a terminé à temps et personne ne l'a raté. Tous les participants étaient sidérés.

En trois heures et demie, l'assemblée avait discuté, mis au point et approuvé un manifeste et ce que l'on a appelé « les dix points de Caen », c'est-à-dire les articles essentiels d'une politique combinée de la recherche et de réforme des enseignements supérieurs dont les deux axes étaient : « Pour un plan décennal d'expansion » et « pour une autorité politique chargée de la recherche ». Ces thèmes s'articulaient sur une vision mendésiste très vigoureuse, quantitative et patriotique :

1) Syllogisme d'action : il y a deux pays en mouvement, les États-Unis et l'Union soviétique; la France ne doit pas être à la traîne.

2) Les Américains et les Russes produisent massivement des ingénieurs et des chercheurs, « La France ne dispose que d'élites raréfiées se transmettant, comme un flambeau, le privilège de la culture. »

3) Comment survivre et garder un rang, si nous laissons en friche les neuf dixièmes de nos réserves d'intelligence? Réponse : « Il s'agit de construire un système d'enseignement de masse, produisant une élite nombreuse de chercheurs et d'ingénieurs, en ouvrant aux couches populaires, ouvrières et paysannes, trop longtemps confinées sur elles-mêmes, l'accès à la culture, à la science et à la recherche. » (B. Girod de l'Ain).

La recherche scientifique s'emboîtait sur la perspective d'un enseignement supérieur démocratisé qui lui-même s'articulait sur un enseignement secondaire de masse. C'était une espèce de synthèse du radicalisme et du modernisme néo-libéral, à partir d'une interrogation critique, que les travaux préparatoires avaient inspirée et d'un constat d'immobilisme. Je cite les termes employés : « L'immobilisme, la sclérose, les particularismes qui se sont perpétués, les féodalités qui se sont consolidées, d'autant plus acharnées parfois qu'elles étaient plus désintéressées. » C'est le vocabulaire tout à fait typique de nos manifestes, de nos colloques et de Mendès France lui-même à l'époque. « Pourquoi tant de barrières entre grandes écoles et universités, entre facultés, entre cadres de la Recherche et de l'Enseignement. Comment justifier cette ossification des matières d'enseignement. Pourquoi cette muraille de Chine entre recherche fondamentale et industrie? »

JACOBINS ET LIBÉRAUX

Sur le plan de la doctrine, deux tendances étaient apparues à Caen qui correspondaient à deux niveaux de préoccupation et de réflexion. Il y avait d'une part le jacobinisme scientifique de Laugier, source d'inspiration indiscutable pour Mendès France qui voulait une structure politique forte pour la recherche, d'autre part, le néo-libéralisme — le mot aurait fait horreur si on l'avait prononcé — de

Monod et des jeunes scientifiques, fascinés par les États-Unis et qui voulaient faire éclater les cadres « facultaires » pour imposer l'autonomie des laboratoires — on ne parlait pas encore de départements — en leur donnant une autonomie administrative et financière, à un niveau aussi bas et aussi décentralisé que possible.

Ces deux tendances pouvaient paraître contradictoires. À ce sujet, Mendès France avait fait une déclaration de principe tout à fait intéressante : « C'est d'ici que l'intervention du pouvoir politique s'impose. Seul désormais, il est en mesure de donner une impulsion suffisamment vigoureuse. Je n'ignore pas les craintes qu'éveillent, chez beaucoup de Français, la seule apparence du dirigisme, et vous seriez justifiés de vous éléver, par avance, contre toute atteinte aux libertés universitaires et à la liberté du chercheur. Quant à moi, je ne conçois pas le rôle de l'État autrement, dans le domaine de la science, que je le conçois en matière économique. L'État doit exercer son rôle, qui est de décider et d'arbitrer. Il ne lui appartient pas de tout régenter, ni même de tout administrer. Son intervention doit s'exercer dans le sens de la plus grande liberté et, j'ajouterais, de la plus grande mobilité. C'est-à-dire qu'elle doit s'attaquer aux rouages inutiles, aux cloisons étanches, aux priviléges et aux féodalités de toute sorte, afin de permettre aux mécanismes de jouer plus librement, à tous les échanges, qui sont ceux de la vie, de s'effectuer sainement, à tous les hommes compétents d'être utilisés au service du pays, quelle que soit leur formation. Aux collectivités, aux établissements publics, aux sociétés nationales, aux universités, d'avoir leur part entière de responsabilité. Enfin aux entreprises et aux chercheurs privés, de miser sur le risque et d'en récolter les bénéfices. »

Évidemment, c'était plus facile à dire qu'à réaliser, mais dans la perspective de l'époque, c'était très nouveau.

Dupouy, le directeur du CNRS, était intervenu à Caen où il avait parlé à la séance inaugurale, de façon concrète, sur des points limités. Il avait défini la notion d'*« institut type »*, groupant cinquante à cent personnes autour de la notion de *« seuil de moyens matériels »* (l'idée de tels instituts était en fait inspirée par le physicien Louis Néel, alors en train de développer son Centre d'études nucléaires à Grenoble). Dupouy avait indiqué qu'il considérait comme souhaitable, et même nécessaire, que les chercheurs du CNRS participent à l'enseignement. Ce qui était aussi une idée de Monod et de Lichnérowicz. « Il nous paraîtrait infiniment désirable que l'enseignement soit donné, par exemple, sous la forme d'une quinzaine de conférences annuelles par les chercheurs du CNRS, et qu'ils participent aux jurys d'examens pour les diplômes sanctionnant l'examen du troisième cycle. » Monod et Lichnérowicz étaient plus ambitieux à ce propos mais, venant du directeur du CNRS, c'était une manifestation d'ouverture.

La pièce maîtresse du colloque de Caen, sur laquelle il faut insister, a été le rapport Monod-Lichnérowicz-Bauer. Il était quantitatif. La France n'avait pas les chercheurs et les ingénieurs qu'il lui fallait et l'orientation des étudiants était scandaleuse. Landucci soulignait le nombre des étudiants en facultés des sciences : 35 000 sur un total de 155 000 étudiants. La production d'ingénieurs et de chercheurs était très faible, environ 4 000 ingénieurs par an, alors qu'on considérait qu'il fallait arriver à 12 000 dans les dix ans. Il fallait, avait expliqué Monod, doubler en dix ans le nombre d'étudiants engagés dans les disciplines scientifiques fondamentales et multiplier par cinq le rapport enseignants-étudiants. Ce qui signifiait par conséquent déculper en dix ans l'encadrement professoral. Ce



souci d'expansion a été la base de notre action pendant les quinze années suivantes, jusqu'au jour où la croissance enfin réalisée, les débouchés ont commencé à se raréfier (c'est-à-dire à la fin des années 1960).

L'autre volet du rapport Monod-Lichnérowicz était consacré à la crise de la recherche fondamentale, due à l'insuffisance de moyens, à la médiocrité et à la précarité des carrières, mais aussi à la sclérose des structures, qu'il s'agisse de celles de l'enseignement ou de l'administration. D'où la conclusion proposant d'attribuer aux universités une autonomie beaucoup plus large, aussi bien morale qu'administrative et financière (on ne parlait pas encore d'universités autonomes, la formule fut lancée par Lichnérowicz en 1966). D'où les projets de supprimer les cloisons séparant les cadres enseignants des différentes facultés afin qu'on puisse passer de l'une à l'autre, d'articuler la recherche en instituts universitaires universitaires, c'est-à-dire de rompre le cadre des chaires, enfin, de doter le personnel du CNRS d'un statut.

Sur l'insuffisance des traitements des scientifiques, sur la précarité de la situation du chercheur du CNRS, tout le monde était d'accord, sauf le ministère des Finances, comme d'habitude. On citait des cas scandaleux : un contrat de journée d'ingénieur privé était payé 4 500 francs contre un maximum de 1 500 francs pour un professeur, etc. Des réalisations immédiates sont issues des réflexions de Caen : la prime de recherche, déjà évoquée, fut instituée par l'Éducation nationale en 1957.

On doit également parler du statut des chercheurs CNRS, qui est principalement l'œuvre de Jean Coulomb. En 1957, Jean Coulomb venait d'être nommé directeur-général à la succession de Dupouy. Il avait une sympathie préalable pour notre mouvement, d'autant qu'il était le cousin germain de Laugier, son ainé de quinze ans. Coulomb, qui aimait la jeunesse, nous a aidés dans tout ce que nous avons fait et j'ai beaucoup d'admiration et de respect pour l'un des rares hommes que j'ai vu noble en toutes circonstances. Coulomb, en introduisant au CNRS le statut des chercheurs (décrets de décembre 1959), faisait droit à une préoccupation exprimée à Caen par le pasteurien-syndicaliste Raymond Dedonder. Ce statut des chercheurs (modifié par une nouvelle vague de décrets en 1984) reste aujourd'hui le fondement de la professionnalisation de la recherche. C'est également à Coulomb qu'il revient d'avoir introduit au CNRS des mécanismes de coopérations entre laboratoires, destinés à casser l'individualisme outrancier des scientifiques français, que dénonçait en son temps Laugier, avec l'invention des « recherches coopératives sur programmes ». Dès le début des années 1960, ces « RCP », en obligeant des équipes à se réunir autour d'objectifs scientifiques communs, devaient donner une nouvelle jeunesse au CNRS alors que les budgets de la recherche publique en hausse permettaient d'envisager l'avenir avec optimisme.

L'ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR L'EXPANSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

À la fin du colloque de Caen, avant que l'on ne prenne le train, Henri Malcor de la sidérurgie (IRSID) avait dit : « Il faut continuer », ce à quoi Mendès France avait répondu : « Entendu. Constituez un comité permanent d'action. » C'est ainsi

qu'un des députés mendésistes présents, Balliencour, a été bombardé président du comité permanent auquel Jules Moch a participé, ainsi que Monod, Lichnérowicz et moi et deux représentants du privé : Malcor et Ponte. L'ancien doyen de la faculté des sciences de Paris, Albert Châtelet, a ensuite demandé à nous rejoindre.

Rentrés à Paris, nous avons su que Guy Mollet (le président du Conseil) n'avait guère apprécié le colloque et l'initiative de Mendès France. De même, au ministère de l'Education nationale, on faisait grise mine. Manifestement, on trouvait que l'ancien président du Conseil s'était mêlé de choses qui ne le regardaient pas.

Nonobstant cela, Louis Weil, qui avait été présent au colloque, a lancé l'idée de tenir l'année suivante à Grenoble, un colloque sur les relations université-industrie. Weil a été jusqu'à sa mort en 1969, avec Monod et Lichnérowicz, l'un des trois animateurs du mouvement rénovateur. Weil passait pour le meilleur physicien français du froid. Il avait monté à Grenoble un remarquable Institut de promotion du travail avec le soutien de l'industriel Merlin-Gerin. Il avait un abattage exceptionnel, il était très entreprenant et s'était fait une espèce de « commis-voyageur » du parti du mouvement.

Le colloque de Grenoble s'est tenu du 3 au 5 octobre 1957. Jean Coulomb, tout nouveau directeur du CNRS, y a pris la parole. Ses propos ont été brefs mais comme toujours limpides : « À l'heure actuelle, les relations que l'Université recherche avec l'Industrie ont en général un caractère clandestin. On en parle souvent, vous me pardonnerez l'expression, comme d'une maladie honteuse. » La moitié du colloque de Grenoble a été consacrée à analyser des pratiques qui doivent passer aujourd'hui pour incroyables et à y chercher des remèdes : comment permettre à des laboratoires d'encaisser de l'argent venant du privé pour recruter des collaborateurs techniques ou des auxiliaires et pouvoir les payer sur contrats ? Certains laboratoires avaient des caisses noires en dehors de toute légalité, mais ne pouvaient subsister sans elles. Une des recommandations du colloque de Grenoble a été de constituer des associations autour des universités (ce que la Cour des Comptes a condamné par la suite). On ne peut pas imaginer l'acuité du problème à l'époque. L'institut de promotion supérieure du travail de Weil à Grenoble, le plus gros centre de formation des adultes en dehors de Paris, a été monté dans le cadre d'une association-loi de 1901. Le grand accélérateur linéaire d'Orsay, créé par Hans Halban, ne pouvait fonctionner qu'avec des crédits au noir et grâce à l'aide américaine. Halban a envoyé ma femme — qui était administrateur de son laboratoire — faire la quête auprès des fondations américaines. Grâce à quoi, il a pu faire venir des savants étrangers et donner des compléments de salaires à ses collaborateurs techniques. En 1962, quand le successeur d'Halban a cru devoir mettre fin à ce système, l'équipe s'est désintégrée. C'est dire combien les structures en place et les rigidités administratives ne permettaient pas de trouver de solutions à ce qui était une nécessité pour la recherche.

C'est au colloque de Grenoble qu'on a parlé, pour la première fois, de « département d'enseignement » et Laugier, qui était présent, a appuyé Lichnérowicz. Je voudrais signaler par ailleurs un détail assez curieux : Bull avait envoyé un représentant au colloque; cela nous a donné l'occasion de voter une recommandation pour que le Centre de documentation du CNRS s'automatise, ce qui était précoce en 1957.



Alors que le colloque battait son plein, nous avons appris la nouvelle du lancement du premier Spoutnik par les Russes, le 4 octobre 1957, nouvelle qui a fait sensation. Pour Mendès France, c'était une éclatante justification de toute cette activité. En rentrant à Paris, il a rédigé une proposition de résolution qu'il a déposée sur le bureau de la Chambre, demandant que le gouvernement dépose un plan quinquennal de développement de la recherche scientifique avant l'échéance de juin 1958 (!). Il considérait qu'il s'agissait d'une priorité nationale dont la guerre d'Algérie ne devait pas détourner les Français. Sa proposition de résolution n'a jamais été discutée, même en commission. Entre-temps, avaient eu lieu les événements politiques que l'on sait.

Il s'était ainsi constitué un véritable parti du mouvement en matière de recherche et de réforme de l'enseignement, dont le groupe de Caen formait le noyau. Nous avons décidé de transformer le comité en association, ce qui a été fait au début de 1959. Nous avons mis un an à négocier la création de cette association que nous voulions œcuménique. Nous avons obtenu qu'y adhèrent le Mouvement national pour le développement scientifique (le MNDS était un groupement que Zamanski avait créé à la faculté des sciences de Paris et à Orsay), l'Association nationale de la recherche technique, qui commençait à devenir importante, les syndicats (FEN, SGEN), l'Association des parents d'élèves des lycées et collèges, la Confédération nationale de la mutualité du crédit et de la coopération agricole. Lauré, secrétaire général de la FEN, et Paul Vignaux, secrétaire général du SGEN, ont accepté d'être membres élus au conseil de direction. En octobre 1959, le CNPF a adhéré et a désigné Maurice Ponte pour le représenter (il était l'un des membres fondateurs de l'Association).

Ainsi est née l'Association d'Étude pour l'expansion de la recherche scientifique — connue sous le sigle de l'AEERS — dont le président était Pierre Donzelot, professeur au Muséum et ancien directeur de l'Enseignement supérieur; les vice-présidents : André Lichnérowicz et André Cheradame, le trésorier Maurice Ponte. Simultanément a été lancée la revue trimestrielle, *L'Expansion de la recherche scientifique*, avec Pierre Auger comme président nominal du comité de rédaction et Bertrand Girod de l'Ain, alors chef de la rubrique de l'Éducation nationale au quotidien *Le Monde*, comme rédacteur en chef. Nous avions pris pour modèle, mais dans une optique politique très différente, le *Bulletin of the Atomic Scientists*, américain. La revue de l'AEERS a existé jusqu'en 1968 avec un tirage de deux mille exemplaires.

Le bureau de l'Association et ses porte-parole répugnaient à être considérés comme un lobby scientifique. Nous voulions être un lieu de rencontre et surtout une association d'étude, c'est-à-dire permettre à de libres propositions de se dégager à travers de libres discussions. Toutes les fois que se posait une question sur laquelle il n'y avait pas unanimité du bureau, on la présentait aux pouvoirs publics au nom des auteurs et non à celui de l'Association. Ainsi s'est constituée une espèce de société de pensée qui a rassemblé jusqu'à un millier d'inscrits et dont les colloques ont eu un retentissement croissant (500 participants au colloque d'Amiens en 1968). Pour chacun, un an de préparation était nécessaire, avec groupes et documents de travail, suivi de discussions en commissions lors des colloques (les commissions royales britanniques nous avaient servi de modèle).



LA RECHERCHE, UNE BELLE CONTINUITÉ ENTRE REPUBLIQUES

Les années 1958-1959 ont été pour l'AEERS l'occasion d'une très curieuse consécration. Sans le vouloir, l'Association et son groupe dirigeant se sont trouvés, du jour au lendemain, devoir exercer une influence considérable. C'est un phénomène singulier dans l'histoire des décisions en matière de politique scientifique. En réalité, la Cinquième République naissante a bénéficié de ce qu'avait préparé la Quatrième. C'est ainsi qu'en matière de réforme de l'enseignement du second degré, le ministre Berthoin a utilisé ce qu'avait préparé son prédécesseur de la Quatrième République, Billères. La réforme des études médicales du professeur Debré était prête, il fallait l'imposer ce qu'a pu faire Michel Debré, le Premier ministre, son fils. De même, en matière de politique de la recherche, la Cinquième a repris à son compte l'ensemble du projet élaboré à Caen. Tout ce que Mendès France avait conçu, sans jamais rien obtenir des gouvernements de la Quatrième, a été repris par le nouveau régime. Cela lui fut un sujet de fierté mêlée d'amertume. Les nouvelles équipes gaullistes n'avaient aucun projet éducatif quand elles sont arrivées au pouvoir, quant à la recherche!... Du jour au lendemain, les contacts ont donc joué entre gaullistes sociaux et mendésistes (les gaullistes sociaux, pour certains, étaient les mendésistes de la veille). Les deux milieux s'interpénétraient et c'est seulement à partir de 1959 que le fossé s'est vraiment creusé de façon irrémédiable entre Mendès France et de Gaulle.

En juin 1958, Malraux, ministre délégué auprès du président du Conseil, avait été chargé de quelques problèmes spécifiques : la jeunesse, les questions culturelles, le rayonnement français et la recherche scientifique. Pendant quatre ou cinq mois, Malraux s'est occupé de la recherche scientifique en raison de la présence, dans son cabinet, de Geneviève Anthonioz-de Gaulle. Ancienne déportée, elle connaissait Zamanski et Bauer et était très au courant de nos efforts. Elle a convaincu Malraux de l'importance de la question de la recherche scientifique. Celui-ci, en attendant qu'un ministre soit officiellement chargé de ce domaine, l'a pris directement en charge. Il a constitué un groupe de travail occulte, présidé par Alfred Sauvy, puis nous a convoqués à tour de rôle. On nous a demandé de préparer un projet de décret instituant une autorité de la recherche. Ce ne pouvait pas être un ministère de la Recherche, la structure du gouvernement ne le permettant pas; d'où l'idée d'un haut-commissariat, flanqué d'un comité consultatif de sages avec droit de regard sur tous les crédits ministériels. Zamanski était proposé pour le poste de haut-commissaire. Geneviève Anthonioz est allée porter le projet à Pompidou, directeur du cabinet du Général, qui s'est exclamé : « Ce dispositif est hors de question. Pas un ministre n'acceptera que ses crédits soient soumis au contrôle d'un haut-commissaire. » Tout semblait donc compromis. Mais l'affaire a été reprise en mains par le ministre Louis Jacquinot qui avait été officiellement investi du dossier de la Recherche scientifique.

Nous avons à nouveau été consultés par l'équipe Jacquinot. Deux tendances se sont fait jour parmi nous : Sadron, grand chimiste universitaire, souhaitait que le préposé à la recherche s'appuie sur une sorte de parlement des scientifiques, nouvelle version du Conseil supérieur de la Recherche de Longchambon; Lichnérowicz, comme Laugier, craignait qu'une telle forme de démocratie scientifique au sommet ne soit cause d'anarchie.



La solution Jacquinot, entérinée par des décrets de novembre 1958, resta modeste et prudente. On se borna à créer un Comité interministériel de la recherche composé de ministres, auquel était associé un Comité consultatif de « douze sages » (CCRST). Pas de haut commissaire, mais un Délégué général auprès du Premier ministre — ce fut Pierre Piganiol. Il n'avait d'autre attribution, au départ, que d'assurer le secrétariat des deux comités. Quand la nouvelle instance fut présentée en conseil des ministres, le général de Gaulle remarqua : « Il manque une fusée à tout ça ! Qui sera l'entraîneur pour les décisions de la France de demain en matière de recherche scientifique ? »

Pierre Piganiol était un membre de l'AEERS : normalien, agrégé de physique, chef du service des études et recherches de Saint-Gobain, résistant. Lichnérowicz a été nommé au Comité consultatif (CCRST), dont près de la moitié des membres étaient originaires de notre équipe (le polytechnicien M. Letort, les physiciens P. Aigrain et M. Ponte, le géographe R. Dumont, le professeur J. Bernard, l'historien L. Chevalier, le mathématicien P. Germain, le chimiste C. Sadron, R. Latarjet, spécialiste de la radioactivité, P. Taranger du CEA et F. Trombe du CNRS). Nous avions voulu être un groupe de pensée et brusquement nous étions devenus un groupe d'influence. De son côté, le mathématicien Pierre Lelong avait un rôle capital à l'Élysée comme conseiller scientifique du président de la République.

Piganiol a mené son affaire avec talent et habileté. Il avait le titre de Délégué général mais il n'y avait pas de Délégation générale. Il se donna pour tâche de la créer, de l'imposer comme autorité centrale et en même temps de dynamiser la recherche par le biais financier. Un virage a été pris en février 1959 quand il a obtenu des Finances une circulaire aux termes de laquelle chaque ministère devait faire connaître au secrétariat du Comité interministériel son projet de budget pour 1960. Puis, dans l'été, il a été associé aux discussions budgétaires. Ce qu'on allait appeler « l'enveloppe recherche » qu'il a réussi à faire approuver était supérieure de soixante millions au total des demandes présentées par les différents ministères. Ainsi, pour la première fois, s'amorçait une coordination de l'ensemble de la recherche : le nouveau Délégué général à la Recherche scientifique et technique devenait *ipso facto* l'instance interministérielle de politique scientifique que n'avaient pu installer les régimes antérieurs. Laugier trouvait que c'était insuffisant et a publié plusieurs articles réclamant la création d'un vrai ministère de la Recherche. Mais Piganiol, en dix-huit mois ou deux ans, a réussi à édifier une vraie Délégation générale (DGRST). Son autorité a été d'autant plus forte qu'il a très vite obtenu de gros crédits et l'expansion a été générale. L'*« enveloppe recherche »* de 1958 était de 13,7 milliards de francs ; en 1959, de 17,3 milliards ; en 1960, de 23,3 milliards. Soit de 1958 à 1960, presque dix milliards d'augmentation. Tout le monde en a bénéficié, même si, selon nous, les universités en ont tiré un moindre profit. Les principaux bénéficiaires ont été le CNRS, l'Institut national d'hygiène (qui devient INSERM en 1964) et la recherche agro-nomique. De plus, il y a eu la création d'un Fonds national de la Recherche mis à la disposition de Piganiol, destiné à alimenter des « actions concertées » ou à créer de nouveaux instituts. Quantité d'autres mesures que nous avions proposées ont été adoptées : les rapports annuels sur la situation de la recherche et le rapport de conjoncture du CNRS, les équivalences de diplômes pour les polytechniciens, etc.



L'une des questions discutées en coulisse concernait l'avenir du CNRS, car il avait, de par son statut, un bon nombre d'attributions que s'arrogeaient la Délégation générale : cela pouvait être source de conflits. Fallait-il le maintenir entier ou le partager en instituts ? Devait-on le confiner dans ses laboratoires propres ou maintenait-on son rôle d'injecteur de crédits dans l'enseignement supérieur ? Grâce à l'influence de Coulomb (et peut-être de Laugier) qui plaide pour la voie classique, il n'y a pas eu beaucoup d'hésitations à ce sujet. De plus, dans la mesure où les universités ne disposaient encore que de crédits propres modestes pour la recherche, cela donnait au CNRS un pouvoir accru sur elles. Lichnérowicz trouvait cela choquant et cela inquiétait aussi Piganiol. Ce dernier estimait, par exemple, que la distribution de crédits faite par le CNRS devrait être plus sélective (ce qui a été réalisé en partie avec l'invention des « laboratoires associés » en 1966).

LE MENDÉSISME, UNE POSTÉRITÉ DIFFICILE

Bien entendu, nous tenions Mendès France au courant de nos contacts. Quand l'association avait été créée, au début du 1959, il avait choisi d'être membre du comité de patronage — comme trois autres anciens présidents du Conseil, Ramadier, Reynaud et Pinay —, mais non membre actif. Il considérait le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique comme une cause nationale, il l'avait voulu œcuménique et tenait à ce qu'il le reste. Lui-même continuerait à être tenu au courant, à faire part de ses réflexions, viendrait quand on le lui demanderait, mais cela devait rester une affaire nationale. Évidemment, il y a eu une certaine ambiguïté autour du rôle de l'AEERS. Tout le monde connaissait mes rapports avec Mendès France et j'étais secrétaire général de l'association. Si l'ensemble des ministres était disposé à recevoir des réflexions et des propositions de notre part, quelques-uns répugnaient à toute « collusion mendésiste ». Lorsque nous avons organisé un colloque sur « la recherche scientifique dans la Communauté française », à Dakar et à Abidjan en décembre 1959, il s'est trouvé un ministre pour s'opposer, avec une remarquable inélégance, à ce que Mendès France y participe. Nous étions résolus à tout annuler et à dissoudre l'association. Mais comme il jugeait ce colloque très important pour l'avenir politique et scientifique de la Communauté française, Mendès France a exigé que nous le maintenions. Nous avons seulement renoncé à toute participation d'hommes politiques.

La rencontre et les débats avec les représentants des États africains franco-phones et de Madagascar ont été une énorme entreprise. Bien que le gouvernement n'ait pas donné un sou de subvention, j'ai trouvé un financement qui m'a permis d'affréter un DC-6 et un Super-constellation pour emmener à Dakar et à Abidjan, les directeurs du CNRS, du Muséum, de l'ORSTOM et les patrons de tous les instituts de recherche intéressés par l'Afrique. Quand nous avons décollé, j'étais à côté de Coulomb qui m'a dit : « Si un des avions tombe, cela fera de l'avancement dans la recherche. » L'opération a été un grand succès que Michel Debré, alors Premier ministre, a apprécié. Ce dernier a d'ailleurs été, durant cette période, un des rares hommes politiques, avec Mendès France, qui se soit sérieu-



sement intéressé aux problèmes et de la recherche et de la promotion du travail. Il a efficacement soutenu Piganiol.

L'AEERS a continué à organiser une journée d'étude ou un colloque par an environ. En 1960, une journée d'étude sur la promotion supérieure du travail, que Michel Debré a clôturée; puis un colloque Université-Agriculture à Montpellier, en 1962-1963. Les deux grosses opérations suivantes ont été le second colloque de Caen sur l'enseignement supérieur scientifique et la recherche en 1966, que Mendès France a ouvert et que le ministre Christian Fouchet a clôturé, et un colloque sur la rénovation des enseignements du second degré à Amiens en 1968.

C'est au second colloque de Caen (1966) qu'André Lichnérowicz a fait son rapport « Pour des Universités », dans lequel il demandait la suppression du cadre facultaire, la mise en place d'universités autonomes, la double structure département d'enseignement-département de recherche, la suppression des chaires. On a voté une recommandation pour la création de trois universités expérimentales : « Crédit, dite expérimentale, dans le cadre de la planification nationale, d'universités publiques, autonomes, compétitives, diversifiées ne disposant d'aucun monopole sur une aire géographique ». Le modèle a eu quelque prolongement puisqu'il a en grande partie inspiré la loi d'orientation (E. Faure) de 1968. Monod y a joué un rôle dans des conditions qui n'étaient évidemment pas les meilleures. En fait la doctrine élaborée au second colloque de Caen comportait beaucoup d'équivoques. Un certain nombre de problèmes n'avaient pas été clarifiés, la notion de « département universitaire » restait ambiguë, celle d'autonomie des universités était encore plus incertaine. La relation avec le CNRS n'était toujours pas très satisfaisante ; Lichnérowicz avait mis en cause cet organisme (il prônait des universités plus maîtresses de leurs crédits et de leurs décisions scientifiques), mais on n'a pas approfondi cette réflexion et c'est dommage.

L'autre grande équivoque concernait le problème de la sélection qui couvrait depuis le début des années 1960 sans qu'on ait réussi à l'aborder de front. Laurent Schwartz était très sélectionniste ; Louis Weil considérait qu'il fallait que les universités soient de qualité, et pour ce faire, que les premiers cycles soient autonomes, diversifiés et « maîtres de leur seuil » (il considérait en revanche que la sélection à l'entrée des instituts universitaires de technologie était un contresens). Mais le deuxième colloque de Caen a vu l'intervention de groupes de pression universitaires qui n'existaient pas dans le premier.

La dernière manifestation importante de l'AEERS a été le colloque d'Amiens sur les enseignements du second degré. Un incident curieux s'est produit avec l'intervention d'Alain Geismar, secrétaire du syndicat de l'Enseignement supérieur (SNEsup), qui a déclaré en présence d'Alain Peyrefitte, son ministre : « Si vous ne faites pas la révolution à l'intérieur de l'Enseignement, nous la ferons dans la rue. » On était à deux mois de mai 1968...

Après la crise de 1968, nous avons essayé de rétablir le dialogue. Pendant tout l'été, Jacques Monod a été très actif auprès d'Edgar Faure, et l'AEERS a continué d'organiser des colloques jusqu'en 1973. Mais la grande époque était révolue. En fait, si pendant quinze ans ce que nous avions demandé avait pris corps, il est évident que cela n'avait été possible que par un large consensus réalisé à la faveur de l'expansion générale des années 1950 et 1960. La décennie suivante allait malheureusement se révéler celle de la crise.



DOCUMENTS

Correspondance entre Henri Laugier et Vincent Auriol

Lettre (dactylographiée) d'Henri Laugier¹

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,
Le 19 mai 1949.

Mon cher Vincent,

Quand le Président commande, les amis disciplinés n'ont qu'à obéir. — C'est ce que j'ai fait. — Mais je te garantis qu'il m'a été difficile de me mettre dans la peau du Président de la République! J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai tâché d'être officiel, pas trop, et noble, pas trop, et de dire des choses. — Si je n'ai pas trouvé le ton juste, il faudra me pardonner, c'est ma première expérience dans ce genre difficile. — Tu trouveras dans ce projet un peu de substance. Mais il faut que tu y ajoutes ton cœur et ton éloquence.

Je pars dans huit jours pour deux mois à Genève. — Mais je viendrais de temps en temps à Paris, en fin de semaine. — Je téléphonera à ton cabinet pour voir si je peux te voir et causer — J'ai une suggestion peut-être digne de considération (et désintéressée), en ce qui concerne la Recherche scientifique.

Tu serais bien surpris si je te disais que je suis d'accord avec la politique de la France aux Nations Unies — Je proprement indigné. — Abstention en comité sur l'admission d'Israël aux Nations Unies (sous prétexte de Lieux saints). Abstention sur la question Franco... Combat pour écarter la Tutelle sur les colonies italiennes par les Nations Unies, pour confier cette Tutelle largement à l'Italie, etc. Abandon d'une référence à la Déclaration des droits de l'homme dans une résolution sur les Indiens de l'Afrique du Sud, référence qui, reprise avec véhémence, en français, par la délégation de Haïti, est finalement adoptée contre l'abstention française!! La politique du Vatican domine la politique extérieure française!

Mais je sais tes difficultés, et malgré mon indignation,

je t'embrasse de tout cœur.

1. Henri Laugier et Vincent Auriol se connaissaient de longue date. Leur séjour en 1943-1944 à Alger, où Auriol représentait le Parti socialiste clandestin à l'Assemblée consultative provisoire, a resserré leur amitié. Cette première lettre est une réponse à V. Auriol, alors président de la République, qui a demandé comme un service personnel à Laugier de lui préparer le texte d'un discours qu'il devait prononcer à la fin de mai 1949 à l'université d'Alger.

Lettre (dactylographiée) d'Henri Laugier²

Adressée à Monsieur Vincent Auriol, Président de la République,

Palais de l'Élysée, Paris, France.

Le 18 juin 1950.

Mon cher Président,

J'hésite à te déranger pour te faire lire ma prose, connaissant les innombrables soucis qui sont les tiens mais je voudrais attirer aujourd'hui ton attention sur quelques points, d'importance différente :

1. Tu sais que j'ai toujours été très pessimiste sur l'évolution des relations entre les États-Unis et l'Union soviétique. J'ai toujours pensé que l'on n'arriverait (peut-être) à une suspension d'hostilités qu'en prenant des initiatives qui peuvent être jugées sentimentales, romantiques et spectaculaires, et qui le sont en effet. J'aurais souhaité, il y a deux ans déjà, que l'Assemblée générale des Nations Unies, sur l'initiative de la France, adoptât une résolution invitant les autorités les plus hautement responsables des États-Unis et de l'URSS à se réunir sous le regard des Nations Unies pour conclure, non pas une paix éternelle, mais une trêve, un *modus vivendi*, fondé sur la coexistence et la concurrence pacifiques d'idéologies contraires. Aucune de ces initiatives n'ayant été prise, la situation s'est toujours considérablement aggravée et je pense que les Nations Unies ne sont pas en situation de prendre cette initiative. On ne peut l'envisager que de la part de pays ayant une position relativement neutre, ou intermédiaire : l'Angleterre, la France, l'Inde; et ceci non pas pour régler seulement le problème de la Corée³, mais pour traiter le problème, dans son ensemble, de l'opposition générale sur tous les terrains entre l'Est et l'Ouest. J'ai souvent dit, en exagérant un peu à titre pédagogique, qu'il n'y a pas de problème grec, pas de problème autrichien, pas de problème de Berlin, pas de problème de l'Iran, pas de problème de Corée; il n'y a qu'un problème : c'est le problème Washington/Moscou. C'est à celui-là qu'il faut s'attaquer. S'il est résolu, même médiocrement, même provisoirement, des chances de paix apparaissent sur un horizon que je vois très, très noir. C'est au contraire la malice des hommes de l'URSS d'obliger les États-Unis et leurs

2. Dans sa position de haut fonctionnaire international (secrétaire général adjoint chargé des questions sociales, humanitaires et culturelles) qu'il occupa de 1946 à 1951, Henri Laugier n'a cessé de critiquer les positions adoptées par le gouvernement de son pays, insuffisamment courageuses à son avis lorsqu'il s'agit de la défense des droits de l'homme et de l'appui à la Charte des Nations Unies. Ayant participé activement à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à Paris le 10 décembre 1948, H. Laugier, qui avait assuré le secrétariat des instances intergouvernementales chargées de sa rédaction, a tenté avec une vigueur et une ténacité remarquables d'en faire l'instrument central d'une coopération démocratique internationale.

Il a tenté, avec une ténacité non moins remarquable, de convaincre le président de la République, que la France, incarnant une « troisième force » potentielle, se devait de prendre des initiatives pour réduire la tension Est-Ouest qui risquait de conduire à une troisième guerre mondiale.

On trouvera enfin dans ces lettres un écho des interventions véhémentes de Laugier au cours des années 1952-1957, pour secouer « l'inertie » des pouvoirs publics face aux difficultés de la recherche scientifique.

3. Le 25 juin 1950, cinq divisions de la République populaire de Corée ont envahi la Corée du Sud et poursuivent leur offensive vers Séoul, déclenchant une sérieuse crise internationale.



amis de l'Occident à des efforts monstrueux sur des points névralgiques périphériques innombrables (pont aérien de Berlin, aide à la Grèce, hier; Corée, aujourd'hui; quoi demain? Indochine? Yougoslavie? Il est temps de s'attaquer à la maladie réelle et non à des troubles locaux, secondaires.

Tu sais que Truman a déclaré (il y a déjà deux ans) qu'il voulait bien rencontrer Staline, mais à Washington; que Staline a déclaré qu'il voulait bien rencontrer Truman, mais à Moscou. La France (appuyée par l'Angleterre, la Belgique, l'Inde) ne peut-elle leur offrir de se rencontrer à Versailles, à Strasbourg, etc.? Cela consisterait à renouer la tradition de Téhéran, Yalta, Potsdam. Et maintenant la réunion pourrait se tenir en présence des Nations Unies (c'est-à-dire : Président et Vice-présidents de l'Assemblée, Bureau du Conseil de sécurité, etc.).

Je sais parfaitement que cette initiative va paraître, et est réellement, romantique et spectaculaire. Je ne suis pas sûr qu'elle réussisse, mais mon avis ferme est qu'elle doit être essayée, car si aucune action dans ce genre ne réussit, je crains sérieusement que nous ne soyons entraînés rapidement dans une conflagration générale. Il n'est pas sûr que cette tentative soit vouée à l'échec en ce moment. En effet, il est probable que :

a) les Russes sont surpris et inquiets de la réaction profonde des États-Unis et du monde entier contre l'agression coréenne et peuvent être disposés à entrer en négociations (ces négociations ne devant naturellement jamais conduire à un apaisement munichois);

b) les Américains, qui ont vaillamment réagi, mesurent que la guerre de Corée les engage dans une opération quasi illimitée où toutes leurs potentialités militaires risquent d'être engagées peu à peu à dix mille kilomètres de leurs bases.

Si les deux adversaires sont dans cet état d'esprit, il n'est pas impossible qu'en leur fournissant l'occasion de se rencontrer sur un terrain neutre, sur un terrain intermédiaire, on ne puisse aboutir à un succès.

2. Je vois que l'on vient de nommer Guy Mollet Ministre chargé du Conseil de l'Europe. Je m'en réjouis, car cela montre l'importance que l'on attache aux travaux relatifs à la création d'une Europe solidaire, mais, tu le sais, je préconise depuis longtemps la création d'un Ministère des Nations Unies, ou au moins d'un sous-secrétariat d'État aux Nations Unies⁴. Les problèmes de la sécurité, les problèmes économiques, sociaux, humanitaires, culturels, les problèmes de tutelle et les problèmes connexes d'assistance aux pays sous-développés constituent une masse prodigieuse d'études et de travaux et des problèmes d'un volume sans comparaison avec ceux que traite le Conseil de l'Europe. J'aurais donc préféré que l'on constituât un Ministère ou un sous-secrétariat d'État des Nations Unies.

Je ne connais pas personnellement, ne l'ayant jamais rencontré, Guy Mollet, et si je fais cette suggestion, elle est tout à fait personnelle et je ne suis mandaté par personne pour la faire. C'est une simple suggestion du camarade socialiste

4. Le service chargé au ministère des Affaires étrangères de préparer les directives données à nos représentants dans les organes intergouvernementaux des Nations Unies (Assemblée générale, Conseil de sécurité, Conseil de tutelle, Conseil économique et social et leurs organes subsidiaires) portait le nom de Secrétariat des conférences, puis de direction des Nations Unies et des organisations internationales. Il dépendait du directeur politique et par son canal du secrétaire général du ministère. Son statut était donc inférieur à celui des services correspondants des ministères des Affaires étrangères d'autres grandes puissances (États-Unis et URSS en premier lieu).

Laugier au Président Auriol, pour qu'il la transmette s'il le juge utile au camarade Guy Mollet.

Excuse-moi d'avoir pris quelques-uns de tes précieux instants. Je suis heureux que la crise soit enfin résolue d'une façon honorablement satisfaisante. J'espère que la peur de mourir empêchera la Chambre de faire mourir le Gouvernement.

Je te dis Bon courage! et je t'embrasse de tout cœur.
Affections à tous les tiens.

Henri Laugier.

Lettre (dactylographiée) de Vincent Auriol

Adressée à Monsieur Henri Laugier, Hôtel du Parc, Gex.

[En-tête : Le Président de la République].

Paris, le 24 juin 1950.

Cher ami,

J'ai bien reçu ta lettre récente et je l'ai lue avec l'attention que méritent le sujet et aussi l'amitié qui nous lie.

Je me réjouis de l'attitude Trygve Lie dans l'affaire coréenne. Je l'ai dit dans le discours que j'ai prononcé devant le monument Poincaré : en raison même du fait que les Nations se sont unies contre l'agresseur, il est prématûr de faire maintenant l'appel que tu souhaites. Il faut attendre que l'agresseur soit ramené à son point de départ, pour qu'il sache que l'on ne transigera pas. Ensuite il sera possible d'examiner la solution du rapprochement dans le sens que tu désires. C'est une de mes anciennes idées.

En ce qui concerne le ministère des Nations Unies, je vais en parler à Guy Mollet. Il sera ravi de l'opinion que tu émetts sur la création du ministère d'Etat chargé des Affaires européennes.

Je suis en ce moment très occupé par la liquidation de toutes les affaires de fin d'année. J'aspire au repos car je suis extrêmement fatigué.

Je t'exprime, mon cher ami, mes sentiments très affectueux.

[note manuscrite : Je t'embrasse.]

(signé) V. Auriol

Lettre (dactylographiée) d'Henri Laugier

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,

Le 21 novembre 1950.

Mon cher Président et ami,

Je viens de déjeuner avec Paulo et Linette, tous les deux parfait état, et en préparation de départ pour le Canada. Si je les revois à leur retour, nous dînerons

ensemble de nouveau et Paul te rapportera nos conversations, pleines d'un optimisme délibéré, mais aussi d'anxiété véritable sur l'avenir de notre planète. J'ai lu avec l'intérêt que tu imagines les discours que tu as faits il y a quelques semaines, et j'ai eu une grande joie de sentir que sur la direction générale, sur l'essentiel, nous sommes d'accord. Il faut travailler pour que des contacts se rétablissent entre Est et Ouest : c'est la première condition pour tenter un accord, même temporaire, même fragile, mais enfin un accord. J'ai été heureux de voir que Schuman te secondait dans tes efforts, et que l'un et l'autre vous avez pris une position d'adhésion — réservée, mais enfin d'adhésion à la proposition soviétique venue de Prague, pour le rétablissement des contacts. Tu sais combien j'aurais souhaité que cette tentative ait été provoquée par une initiative des Nations Unies ou de la France, qui aurait alors proposé la question à l'ordre du jour. Le fait que la proposition vient de l'URSS vous oblige à des réserves, et à prendre une position quasi défensive. Mais c'est ainsi; et il faut tâcher de tirer parti de cette occasion. Je suis très heureux de la position, qu'avec une prudence nécessaire, la France a prise.

Ici, naturellement, tous les regards sont tournés vers les grands problèmes de la sécurité : Chine, Corée, Formose, Indochine, Tibet... Et il est naturel que ces préoccupations aient priorité. Mais il se passe dans mon comité (Humanitaire, Social et Culturel⁵) des phénomènes capitaux que je te signale parce qu'ils développeront un jour prochain des conséquences monumentales. Dans quatre votes avec « appel nominal » sur des questions idéologiques (clause coloniale, inclusion des Droits économiques et sociaux dans le Pacte des droits de l'homme, Liberté de l'information) s'est constitué un bloc composé de toute l'Amérique du Sud, tous les pays arabes, tous les pays d'Asie (Inde, Pakistan, Birmanie, Indonésie, Philippines, Chine) et tous les pays du groupe soviétique. L'ensemble fait 32 voix qui s'opposent à une minorité de 10-12 voix, comportant États-Unis, Royaume-Uni, France, Canada, Australie, Belgique, Hollande, Danemark, etc. La réalité est donc que la direction du monde, dans ce comité, échappe aux pays de la civilisation occidentale, pour passer aux pays déshérités! La réalité est qu'il existe dans le monde des centaines de milliers d'hommes qui vivent dans une misère affreuse, tant au point de vue de la nourriture que du logement, du vêtement, de l'habitation, de la culture même élémentaire... Ces millions d'hommes n'ont pas d'espoir raisonnable de voir cette situation améliorée par l'action nationale ou internationale à vues humaines, dans une ou deux générations. Il y a cinquante ans, ces hommes vivaient misérablement, sans espoir et sans jalousie — un peu comme des animaux ou des végétaux attachés à leur sol. Aujourd'hui, le rapetissement du monde, les communications internationales, les ont informés qu'il y a dans le monde des pays que l'histoire, la géographie ou leur génie propre ont rendu riches, et privilégiés, et où règne l'abondance, le luxe, et souvent le gaspillage des ressources. Et le bloc des pays déshérités se constitue tous les jours plus fort contre les pays privilégiés. Ils réclament sur le plan international, une nuit du 4 août, des nations privilégiées, entre les mains des patrons⁶ déshérités. Tout cela développera des conséquences très graves, et tous les jours plus graves.

5. Il s'agit de l'une des six commissions de l'Assemblée générale des Nations Unies, la troisième, intitulée Commission des questions sociales, humanitaires et culturelles, dont le secrétariat incombe au département du même nom dirigé par Henri Laugier de 1946 à 1951.

6. Il s'agit sans doute d'une faute de transcription à la place de laquelle il convient de lire « peuples » ou « patries ».



Encore un mot sur une question secondaire, mais qui a cependant son importance! Je suis attaqué tous les jours par des délégués amis, appartenant à tous les pays du monde, et à tous les blocs les plus opposés : ils viennent me dire leur tristesse, leur déception de voir la France si réticente pour inviter à Paris (ou à Cannes) la prochaine Assemblée des Nations Unies comme en 1948. J'en suis moi aussi consterné : il y a un mouvement général pour aller à Paris; et seule — semble-t-il — la France freine!... Je n'ignore point les charges qu'une telle réunion à Paris impose à la pauvre France; mais j'ai la conviction que les bénéfices moraux qu'elle en retire sont sans commune mesure avec ces charges; je crois que c'est vraiment une action désastreuse du gouvernement, de se montrer si peu enthousiaste, vis-à-vis d'un plébiscite aussi universel en faveur de notre Patrie.

Mon contrat aux Nations Unies se termine le 6 mars; je n'ai pas l'intention de rechercher son renouvellement; mais de toute façon je resterai à New-York les quelques semaines nécessaires pour pouvoir te recevoir à New York.

De tout cœur, je t'embrasse, et Michelle!

Lettre (dactylographiée) d'Henri Laugier

Adressée à Monsieur Vincent Auriol, Président de la République,
Palais de l'Elysée, Paris, France.
Le 10 janvier 1951.

Mon cher Président et ami,

Tu sais (ou tu ne sais pas) que je n'envoie jamais de cartes de Noël et du Jour de l'an, même pas aux « puissants du jour » mais je suis sûr que tu me pardones et que tu connais les sentiments qui m'animent; et que je te souhaite, à toi et aux tiens, mille et mille bonheurs même parmi les plus improbables pendant l'année décisivement tragique qui s'ouvre.

Soula m'a tenu au courant des décisions ministrielles au sujet du Haut-Commissariat à la recherche scientifique et de l'Énergie atomique. Je sais que ton action discrète a été puissante; je sais que tu avais efficacement préparé le terrain. De tout ce que tu peux faire je te remercie. Je pense que l'intérêt de la France est que :

1) le Haut Commissariat à l'énergie atomique soit supprimé,

2) Il soit créé un Haut-Commissariat à la recherche scientifique ayant sous son contrôle l'Énergie atomique et chargé de mettre un peu d'ordre et d'efficacité dans l'effroyable anarchie qui règne dans la consommation de crédits pour la recherche scientifique dans les divers Ministères.

Cette solution aux problèmes actuels ne comporte pas de nouvelles implications financières; je crois qu'elle sera utile au pays.

En ce qui concerne les hommes :

1) Tu sais que si l'on me proposait le poste, je serais heureux de l'accepter et d'y consacrer les dernières énergies dont je dispose,

2) Mais tu sais aussi que je n'ai pas d'ambition personnelle, et que si l'on veut placer à ce Haut Commissariat un homme plus jeune, ou un parlementaire,



je n'aurai aucune amerume d'aucune sorte, et je ferai tout ce que je pourrai pour l'aider de toutes mes forces.

Mon pronostic d'ailleurs est que ces choses iront très lentement et que, lorsque je rentrerai à Paris en avril (après ton voyage aux États-Unis) définitivement, le Quai d'Orsay me demandera d'utiliser mon expérience internationale sur les grenouilles, les lapins et les chiens de la Sorbonne, et que je retrouverai mon poste de Professeur. Et ce sera fort bien ainsi.

Tous mes vœux, à toi, à Michelle et à Paul.

Henri Laugier

P.-S. Je ne te parle pas de la politique. Je suis sûr que tu es aussi attristé que moi, mais je peux t'envoyer un mémorandum si tu le souhaites.

Lettre (manuscrite) d'Henri Laugier

Adressée à Monsieur Vincent Auriol.

Le 21 juillet 1951.

Mon cher Président et ami.

Je t'écrivais quelquefois lorsque nous étions séparés par l'Atlantique : pourquoi ne t'écrirais-je pas, maintenant que la Seine nous sépare...

Ce qui m'a surtout frappé — et attristé —, à mon retour en France, c'est l'absence d'intérêt, l'ignorance générale et l'inexistence de l'esprit public, en ce qui concerne les problèmes de politique extérieure, qui pourtant...

Aujourd'hui, dans l'actuel immédiat, cette apathie de l'opinion est particulièrement sérieuse, sur les problèmes de Corée. — Tu sais que j'ai toujours été un chaud partisan de l'action des Nations Unies; c'est la première fois, dans l'histoire du monde que la collectivité humaine réunie dans une organisation internationale fait face militairement à une agression militaire⁷. — Il est vrai que les États-Unis ont pris l'immense majorité des charges, financements militaires et humains de ce combat. Mais, ce faisant, ils sont les mandataires des Nations Unies, et il est important qu'ils le restent, et qu'ils agissent comme tels. Ceci dans l'intérêt du développement de l'autorité des Nations Unies : dans l'intérêt de la France, qui doit faire tout ce qui dépend d'elle pour renforcer l'autorité de la coopération internationale; dans l'intérêt aussi des États-Unis, dont l'action est puissamment accrue par le mandat de l'organisation internationale.

Or, que se passe-t-il aujourd'hui? Aujourd'hui, des négociations sont engagées en Corée, dont dépend certainement, pour le moins, la reprise et la continuation de la guerre de Corée, et peut-être, comme certains l'écrivent, le

7. Dès le lendemain de l'agression nord-coréenne contre la Corée du Sud, le Conseil de sécurité des Nations Unies, profitant de l'absence du délégué de l'Union soviétique (qui pratiquait alors la politique de la chaise vide) a approuvé l'envoi d'une force d'intervention des Nations Unies en Corée. Cette force, composée pour l'essentiel de divisions américaines et placée sous le commandement du général Mac Arthur, a ramené en janvier 1951 les Nord-Coréens sur la ligne du 38^e parallèle. Ces événements ont dramatiquement aggravé la tension Est-Ouest.



commencement d'une nouvelle guerre mondiale. — Et ces négociations sont confiées à des généraux, et à des amiraux américains, qui font chaque jour des déclarations, sur la politique des Nations Unies, qui prennent des décisions engageant au plus haut point l'avenir, sans que jamais un débat approfondi ait été provoqué aux Nations Unies sur ce que doit être à l'heure actuelle, dans les circonstances actuelles, cette politique des Nations Unies en Corée. — Et ces généraux et amiraux, qui, dans l'apathie générale, se confient à eux-mêmes le mandat d'agir au nom des Nations Unies, sont en général des analphabètes au point de vue international, qui ignorent ou méprisent l'Europe et le monde, et dont l'action est lourde des plus graves dangers pour le monde entier.

Qui est responsable de cette apathie?

1) Certainement le Secrétaire général des Nations Unies⁸ d'abord, qui prend des vacances, à qui la Charte donne sur les problèmes de sécurité un pouvoir analogue à celui d'un gouvernement, et qui laisse tomber cette autorité en quenouille.

2) Le Président de l'Assemblée, qui pourrait, qui devrait la réunir pour qu'un débat de fond s'engage et pour que des résolutions définissent l'action des Nations Unies en Corée.

3) Tous les gouvernements, y compris la France, qui peuvent proposer une réunion urgente de l'Assemblée, toujours en session théorique, pour que des directives précises soient données à des négociateurs [qui] ne devraient pas être exclusivement des militaires américains médiocres recevant des instructions de médiocres hommes politiques américains.

Après tout, dans cette pauvre Société des Nations tant critiquée, lorsque des problèmes de sécurité se posaient, même s'ils étaient minuscules, par rapport aux dimensions d'aujourd'hui (tel le problème de Corfou, comparé à celui de Corée) des débats étendus étaient provoqués à Genève, où l'on voyait la politique de l'organisation internationale discutée suivant les époques par Briand, Barthou, Eden, Paul Boncour, Litvinov, Léon Blum, Chamberlain, etc., etc. — Aujourd'hui, les problèmes de sécurité sont entre les mains de Lacoste, de Jebb, du vieux Warren Austin, lesquels d'ailleurs ne provoquent aucun débat et se réfugient dans le silence et l'inaction. Et ceci à un moment où le socialisme est au pouvoir en Angleterre, et où mon ami socialiste V. Auriol préside aux destinées de la France.

Ne crois pas que je surévalue l'importance, et l'autorité de l'Organisation des Nations Unies, dans le moment présent. Cependant, devant l'égoïsme anglais, les menaces soviétiques, et les incertitudes redoutables de la politique américaine, l'Organisation des Nations Unies constitue un élément certain de la sécurité française, et un facteur incontestable de la paix dans le monde. Il est inadmissible que, par la négligence de tous, cette organisation soit en sommeil; il est de l'intérêt français le plus certain, le plus immédiat et le plus lointain de lui rendre la voix, et de renforcer par tous les moyens son autorité.

Des initiatives s'imposent, des initiatives françaises. Elles seront tardives; mais il n'est jamais trop tard pour tenter de redresser une situation et d'agir... Quelles initiatives?

8. Trygve Lie, ancien ministre des Affaires étrangères norvégien, résistant courageux à l'occupation allemande, nommé à ce poste de manière inopinée et dont le mandat avait été renouvelé en 1950 par l'Assemblée générale passant outre à un veto soviétique, dut démissionner en 1952. Henri Laugier lui reprochait sa pusillanimité et n'a jamais entretenu avec lui des relations très amicales.

Par tous les moyens en son pouvoir, contacts diplomatiques urgents, intervention de son délégué au Conseil de sécurité, intervention du président de la Délégation française à l'Assemblée (qui est le Ministre des Affaires étrangères), la France doit réclamer publiquement une réunion exceptionnelle de l'Assemblée, ce qui serait de beaucoup le mieux, ou, au moins, des réunions du Conseil de sécurité où seraient définies dans des résolutions et termes clairs la volonté et la politique des Nations Unies dans les circonstances actuelles en Corée.

Je suis convaincu que cette situation réussirait. Mais même si elle ne réussissait pas, elle montrerait que la France a perdu ce terrible complexe d'infériorité qui l'a frappée à la suite de sa défaite; et elle rassemblerait la pensée politique de nombreuses petites nations, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et de l'Asie, qui sont terrifiées devant le conflit possible des deux Grands, et qui cherchent une pensée politique intermédiaire qui les inspire et les dirige. À ce sujet ma visite rapide en Amérique du Sud, Mexique, Pérou, Chili, Argentine, Brésil, m'a montré que tous ces peuples cherchent vainement, auprès de nos ambassadeurs fantômes, une direction politique qu'ils ne reçoivent (pas). Ma longue conversation avec Vargas a été à ce sujet particulièrement instructive et révélatrice.

J'aurais encore beaucoup de choses à te dire sur le sujet; mais je sais que ton temps est précieux; en t'écrivant ces quelques mots, que tu trouveras peut-être trop libres, je suis sûr que je sers l'intérêt de notre pays, et notre vieille et fraternelle amitié.

De tout cœur,

(signé) Henri Laugier

P.-S. Cette lettre était écrite la semaine dernière. Les journaux du matin indiquent que dans sa déclaration René Mayer va mettre l'accent sur les problèmes de politique extérieure. Je suis très heureux de cette nouvelle. Je connais l'intelligence de R. Mayer, sa puissance de travail, son bon sens, et son efficacité dans l'action⁹. Je crains seulement qu'il n'attribue pas, au combat de la France dans les Nations Unies, l'importance qu'il mérite. Crois-moi, les Nations Unies sont un territoire d'action de prédilection pour la France, et où, pour diverses raisons souvent mauvaises, la France n'a pas encore pris le rôle important que lui réservent son passé, les circonstances actuelles, et l'affection que beaucoup de pays lui portent encore.

Note (dactylographiée) d'Henri Laugier

au Président du Conseil

pour Monsieur le Président du Conseil,

Paris, le 27 août 1951.

La lettre d'Acheson est grave et inquiétante, et la réponse que Morrison lui a faite, bien que grave, ondoyante et de style classiquement diplomatique, indique que les Anglais se rapprocheront bien plus des Américains que nous¹⁰.

9. René Mayer, chargé par Vincent Auriol de former un gouvernement, a présenté sa déclaration ministérielle le 24 août. La Chambre lui refusera l'investiture.

10. Août 1951 a été un mois de grandes manœuvres diplomatiques. Pour faire face à la menace

Il est regrettable que nous ayons laissé à l'Amérique l'initiative d'un plan concernant le plus redoutable des problèmes européens, et que nous nous efforçons pas, en ce qui concerne l'Europe du moins, d'avoir avec les Anglais des conversations franches, en vue d'une attitude commune. Nous risquons ainsi de nous trouver seuls et d'avoir à nous défendre sur le plan américain et non sur le terrain choisi par nous.

Ceci pose nettement le problème de notre activité et de nos initiatives dans le domaine international.

En fait, les Américains poursuivent, avec habileté mais sans obstination, leur politique amorcé il y a trois ans : donner à l'Allemagne sa puissance et son indépendance avec l'espoir, hélas, que l'Allemagne mettra cette indépendance et cette puissance au service des Alliés occidentaux.

Bien qu'ils inscrivent, dans les chapitres réservés, la question de « l'unité allemande », ils ne se posent pas la question de savoir ce que sera l'Allemagne pour retrouver cette unité non seulement « politique », mais « territoriale », telle qu'elle existait avant 1939, avant l'amputation de la Prusse orientale et l'autonomie de la Sarre.

Ils ne s'interrogent pas sur la renaissance rapide du nationalisme et même du nazisme allemand (dont Adenauer ne dissout pas les organisations).

Il ne s'interrogent pas sur la création des associations militaires, nombreuses et revanchardes, dont les généraux vaincus prennent la tête en demandant la réhabilitation de l'honneur allemand — en attendant de pouvoir un jour, comme Hitler, s'efforcer de rejeter une fois de plus l'idée de la culpabilité allemande.

Ils ne s'interrogent pas sur les manifestations délirantes dont le général Ranke fut l'objet dès son retour des prisons de France, ni sur cette promesse inquiétante : « Nous vous donnerons bientôt l'unité allemande¹¹. »

En face de tout cela, combien sont inquiétantes les manifestations qui, aujourd'hui, paraissent s'opposer mais qui risquent de se rejoindre pour l'unité allemande et qui ont eu lieu récemment dans l'Allemagne orientale, et dont il serait imprudent de méconnaître l'importance et le danger.

Si l'on veut bien réfléchir à tout cela et aux campagnes violentes du social-démocrate Schumacher, qui couronnent toute cette explosion de nationalisme, on ne peut que s'inquiéter de l'impatience d'Acheson à vouloir rétablir une Allemagne forte, dans son entière indépendance et — folle d'imprudence — à l'inclure « au plus tôt dans le pacte Atlantique ».

Sous les formules enveloppantes, mais claires à force d'être répétées, Acheson propose de « commencer le réarmement de l'Allemagne », sous prétexte de « solution intermédiaire », en attendant « qu'à plus longue échéance » on établisse une force de défense véritablement européenne. Mais « combiner » à la fois la nécessité à court terme d'obtenir rapidement la contribution allemande, et la réalisation à long terme de l'idée de la création d'une force de défense commune en Europe, ce serait à coup sûr donner à l'Allemagne son armée européenne.

sovietique, le secrétaire d'Etat américain Dean Acheson et le haut-commissaire américain en Allemagne, John Mc Cloy, ont affirmé qu'il était indispensable que l'Allemagne soit réarmée et contribue à la défense européenne.

11. Le général allemand Ranke, condamné par un tribunal français pour crimes de guerre, a été libéré quelques mois plus tôt.

Cette idée, M. Mac Cloy l'avait déjà développée dans une conférence à Berlin, en disant : « Si nous ne pouvons aboutir rapidement à l'armée européenne, il faudra au plus tôt créer l'armée allemande. » À l'accroissement des exigences et des résistances allemandes depuis que ces propos ont été tenus, on peut prévoir les dangers d'une telle politique.

Dès que l'Allemagne aura son « commencement d'armée » avec ses généraux dédouanés aux yeux du peuple, ce sera le processus de 1923-1933. On chinerà sur les détails de l'armée européenne, et, avec le concours des Anglais, on remisera cette idée dans le magasin des grandes occasions perdues.

Dès lors, armée, libre, exigeante, l'Allemagne poursuivra sa politique de reconquête des provinces perdues et, les deux armées — l'orientale et l'occidentale — se rejoignant pour l'unité, c'est la marche certaine vers la guerre ou avec nous, ou avec l'URSS, en échange des terres perdues.

Surtout si l'on commettait la folie d'admettre l'Allemagne à droits égaux et avec son armée propre dans le pacte atlantique, avec la possibilité pour elle de faire jaillir un jour ou l'autre une étincelle sur les poudres pour qu'elle puisse faire jouer la protection de ce pacte.

Le gouvernement et vous-même en particulier ont fait une proposition de haute portée : la création de l'armée européenne. Il faut s'y tenir.

Qu'on se préoccupe tout d'abord et d'urgence de l'organisation technique de cette armée; que, cette organisation technique faite, on y incorpore les éléments allemands et les autres effectifs nationaux, sans attendre la création de l'organisme politique de cette armée, on peut le concevoir. Mais considérer l'armée européenne « comme un concept à long terme » et constituer « à court terme » les effectifs allemands me paraît une grave faute dont les conséquences pourraient être redoutables.

Une telle politique — à supposer même que l'URSS ne s'en prévale pas pour brusquer les événements — ferait son jeu et en France le jeu du parti communiste.

L'article de M. André Siegfried dans *Le Figaro*, relatant la nombreuse correspondance expliquant les raisons d'un vote pour le parti communiste confirme mon opinion. Les Français sont très sensibles à la propagande faite avec intelligence, ténacité, dévouement et gros moyens par le parti communiste, aux ordres de l'Union soviétique. C'est, dans tous les milieux, la cause principale de ses succès. Ainsi que l'écrit Oural Of, à la fin de son livre récemment paru, *Staline au pouvoir*, on attache une « importance considérable à la préparation idéologique de la Guerre ». Cette préparation, elle la fait sur le thème de la « paix, en accusant les Occidentaux de préparer la guerre et cela afin de diviser leurs citoyens, afin d'affaiblir les démocraties, de saboter leurs efforts de défense, de préparer en cas de conflit, sa défense : Moi je voulais la Paix ».

Qu'on le veuille ou non, cette propagande assortie des offres solennelles de paix, des conversations à quatre ou à cinq pour la paix, des thèmes équivoques et fourbes sur la nécessaire réduction des armements etc., porte ses fruits — il serait vain de le nier —, tandis que, n'opposant aucune proposition pratique et solennelle de paix, aucune propagande de paix, l'Amérique et ses Alliés, ne parlant que de préparatifs d'armement, apparaissent comme ne tendant qu'à la guerre.

Que serait-ce donc demain si on apprenait qu'on a « réarmé l'Allemagne » en attendant « l'armée européenne »; qu'on introduit l'Allemagne dans le pacte

atlantique avec sa totale liberté, qu'on associe l'Espagne, etc. Croit-on que notre malheureux pays, si sensible encore, aurait le cœur à se battre si une perfidie de l'URSS s'était ainsi donné le préjugé favorable d'une volonté pacifique, (et) faisait, par un incident quelconque, se déclencher un nouveau conflit.

Nos amis Américains devraient avoir moins de prétention à diriger notre politique européenne alors que nous serions les premiers à payer de notre sang, et peut-être de l'existence de la Patrie, les erreurs commises par eux.

Ceci m'amène à suggérer des initiatives que le gouvernement français pourrait prendre :

A — Proposer que les Alliés, par une note signée de tous et non par des discours qui s'envolent, fassent connaître solennellement à l'Union soviétique et à tous les peuples leur volonté solidaire d'organiser la Paix sur des bases solides et confiantes, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et suivant les principes de la Charte signée par tous les peuples.

B — Affirmer la volonté de demeurer unis pour assurer la défense de leur indépendance, pour organiser cette défense par les pactes régionaux prévus par la Charte des Nations Unies.

Affirmer la solidarité de tous dans ce double effort commun de défense de l'indépendance nationale; et déclarer que rien ne pourra rompre leur unité ni briser leur volonté de mener à bien ce double effort.

C — Offrir, en quelques points précis et clairs — comme le fit le Président Wilson — les bases de la paix qu'on propose.

D — Organiser un Comité permanent de la défense de la paix et de propagande commune en vue de cette défense de la paix et de la liberté des peuples.

Si on entrat dans le détail, on pourrait faire les propositions suivantes :

I — Le Comité permanent de défense de la paix et de la liberté des peuples créerait dans chaque capitale des comités chargés de diffuser et d'expliquer les thèses de l'ONU et des alliés sur le désarmement, vulgariserait les motions votées sur « l'Union pour la paix », « La paix par les actes », montrerait la fourberie des thèmes soviétiques sur la réduction des armements, démontrerait par des faits précis l'expansion soviétique, détrônerait ses thèses et ses actes par la domination idéologique du communisme international.

II — En ce qui concerne la réponse à Shvernick¹², il y aurait lieu de le faire sous la forme d'une proposition pratique et concrète de paix, en répondant d'abord aux accusations soviétiques, en montrant que si les puissances occidentales ont créé le pacte atlantique et organisé leur défense, c'est dans le cadre de l'ONU et en raison des traités soviétiques avec les puissances asservies par l'URSS, et en offrant de discuter de la paix sur les bases suivantes :

1°) Rétablissement de la confiance entre les peuples : par l'ouverture permanente des frontières, aux personnes, aux idées (journaux, brochures), aux libres échanges...

2°) Plus d'intervention de l'URSS dans les affaires intérieures des pays par des partis assujettis à ses ordres.

12. Pour désamorcer le projet de réarmement de l'Allemagne et séparer les États-Unis de leurs alliés européens, le président du présidium du Soviet Suprême de l'URSS, Shvernik, a adressé le 5 août un message au président Truman proposant un pacte à cinq pour le renforcement de la paix.

3°) Organisation d'un contrôle international permanent, dans tous les pays adhérant à l'ONU, par des commissions désignées par celle-ci.

Ce contrôle, précédé d'un inventaire contradictoire dans chaque pays des effectifs et des armements de tout ordre (classiques, atomiques, etc.) devrait tendre à :

a) limiter les armées nationales à des organismes de police intérieure sans armes lourdes;

b) supprimer, en conséquence, dans chaque pays, ces armes lourdes, aviation de combat, armes atomiques, etc. et à ce que les laboratoires ne travaillent que pour des œuvres de paix;

c) instituer en même temps une grande armée internationale dirigée et contrôlée par l'ONU en vue de faire appliquer ses décisions; et créer l'armée internationale¹³ prévue par la Charte de l'ONU et dont une fraction pourrait stationner en Europe aux frontières de l'Allemagne.

d) évacuer les territoires encore occupés par les forces étrangères, sauf celles ordonnées par l'ONU pour assurer la défense de la paix, et libres élections sous contrôle international dans tous les pays, hier ennemis et, encore occupés.

e) organiser la coopération économique des Etats adhérant à l'ONU pour le bien-être des peuples.

Ces propositions devraient être considérées comme un tout et, en cas d'acceptation des principes, être soumises à des commissions spéciales du Conseil de sécurité travaillant en secret en vue d'une rédaction définitive.

Les résolutions prises seraient immédiatement appliquées dès que l'ensemble aurait été accepté par tous.

Enfin, les alliés occidentaux affirmeraient que, tant que des décisions de cet ordre ne seraient pas prises, ils continueraient d'assurer, dans le cadre de l'ONU, leur défense pour être au moins à égalité de défense avec l'URSS et ses satellites, la responsabilité des armements lui incombe.

Je crois que si de telles propositions étaient faites avec solennité par tous les Etats du pacte de l'Atlantique, la position des Alliés serait forte.

J'ai dit toute ma pensée.

Si nous ne mobilisons pas les forces morales, si nous paraissions même, contre toute vérité, méconnaître l'idéal pour quoi moururent tant d'hommes, je crains de pénibles surprises pour tous.

13. En réalité la Charte prévoit dans son article 47 la création d'un Comité d'Etat-major responsable, sous l'autorité du Conseil de sécurité, de la direction de toutes forces armées mises à la disposition du Conseil.

Lettre (manuscrite) de Vincent Auriol

Adressé à Monsieur Henri Laugier.

[En-tête : Le Président de la République] (vraisemblablement 1952).

Mon cher Henri,

C'est autour du planétarium que j'ai en quelque sorte répondu à ton discours d'ouverture du cours de physiologie générale, en provoquant du ministre et du recteur des explications sur la nécessité de la conception et de la réalisation d'un plan d'équipement scientifique¹⁴.

Ainsi ce plan, demandé par toi avec force et émotion, est en voie d'établissement sur les bases du rapport Faral. Les savants ont été invités à faire connaître, par priorité, leurs besoins, et, si tu n'as pas été pressenti, c'est que — Sarraillh dixit — tu n'étais pas encore rentré en France¹⁵.

Je te conseille, je te demande même de voir Faral, de lire son rapport, de lui donner tes indications et suggérer tes solutions, et, en octobre, de me tenir au courant.

Toutefois, il faut tenir compte aussi des innombrables tâches des Nations. Rien n'est simple. Mais même quand tu demandes des priorités sur le tourisme, je dois te dire que pour acheter même des instruments de science il faut des devises, et que le tourisme nous donne une grande part, et même pour payer nos importations de pétrole, on frappe lourdement l'auto, et il lui faut des routes.

Tout est proportion et équilibre. Mais pourquoi aussi ta pensée si mesurée, si calme, si puissante a-t-elle besoin d'une forme explosive?

J'ai dû ramasser quelques écarts et panser quelques blessures après ta menace d'appel vibrant à l'opinion contre le gouvernement!!! Il a fallu du temps, tu as dû t'en apercevoir, pour « rétablir les relations... »

Si tu veux bien, à la rentrée d'octobre, nous parlerons de tout cela.

En ce moment, je suis accablé de fatigue! Car on m'a fait un calendrier de juin ébouriffant.

Affectueusement à vous deux.

[signé] Vincent Auriol

14. Laugier a retrouvé à l'automne 1951 sa chaire de physiologie à la Sorbonne, qu'il occupera jusqu'en 1958. Le président de la République a honoré de sa présence la leçon inaugurale. Laugier a fait à cette occasion un exposé volontairement provocant dénonçant la grande misère de la recherche scientifique, ce dont le ministre de l'Éducation nationale, André Marie, a été vivement offusqué. Vincent Auriol a repris la préoccupation de Laugier à son compte lors de la célébration du quinzième anniversaire du Palais de la Découverte.

15. Sarraillh est alors recteur de l'université de Paris et Faral administrateur du Collège de France.

Lettre (dactylographiée) d'Henri Laugier

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,

Shady Rock, Cap d'Antibes.

Antibes, ce 20 août 1952.

Mon cher Vincent,

Je te remercie de m'avoir fait communiquer par Paul ton sentiment sur mon appel du comité français en faveur de la « démocratie combattante¹⁶ »; et je me réjouis que ce sentiment ait été favorable. Mais ce n'est qu'un petit commencement d'une action qui, j'espère, grandira.

Je n'ai pas voulu troubler ton repos à Muret, mais puisque aujourd'hui tu as repris ton collier de travail, je ne peux pas éviter de te dire toutes les graves craintes que j'éprouve au sujet des positions que va prendre le Gouvernement aux Nations Unies, sur le problème tunisien. Je vais tâcher de le faire (est-ce possible?) d'une façon calme, mesurée et non explosive.

Le fait est, je crois, que la majorité des Etats Membres, donc la majorité de l'Assemblée Générale, considère que les Nations Unies sont compétentes pour traiter des questions du Maroc et de la Tunisie. Je suis donc convaincu que si la France se bat soit pour empêcher l'inscription de ces questions à l'ordre du jour, soit pour contester la compétence des Nations Unies, singulièrement de l'Assemblée Générale, en ces matières, il y a toutes les probabilités que la France soit battue; ce sera une défaite grave qui atteindra profondément son prestige aux Nations Unies et dans le monde. On peut peut-être conserver encore une fois l'espoir, à mon avis chimérique, que la France remporte de justesse une médiocre victoire; s'il en était ainsi, ce serait de toutes façons une victoire à la Pyrrhus et il est certain qu'elle sera un jour prochain définitivement battue.

Par contre, je suis convaincu que le dossier de l'action colonisatrice de la France en Tunisie comme au Maroc est bon; qu'un homme de talent, connaissant bien la Tunisie et le Maroc (un jeune Catroux, un Labonne moins anguleux) peut plaider ce dossier et doit le gagner au fond.

Mon avis, d'autre part, est que la France a l'intérêt le plus direct à s'engager dans une grande politique Nations Unies; à étendre et non à restreindre la compétence des Nations Unies. Le temps n'est plus où l'on pouvait penser et espérer que la civilisation occidentale allait « prendre la forme française pour envahir le monde » (Prévost-Paradol), quand les Français étaient au Canada, en Louisiane et au Indes; la sécurité française aujourd'hui ne tient plus exclusivement à une force française qu'il faut naturellement maintenir au niveau le plus élevé possible; la France ne doit pas oublier que, au cours des deux dernières guerres, elle a été sauvée parce que, de tous les coins du monde, les peuples sont venus sur son territoire la défendre pour vaincre des agressions qui étaient des agressions contre le droit et la liberté partout dans l'univers. Si elle a été finalement sauvée, c'est parce que son combat était en accord avec la conscience profonde de tous les peuples libres.

16. Association et revue créées par H. Laugier en 1952.

Si, sur un problème colonial, à répercussions étendues, la France se met en opposition avec cette conscience universelle, les conséquences en seront désastreuses à brève échéance. Je suis particulièrement anxieux, attristé et pour tout dire indigné quand j'entends des hommes responsables déclarer, sottement, que la France « n'a pas de leçon à recevoir des Nations Unies » et que si la majorité dans les Nations Unies décide de discuter les problèmes tunisien et marocain la France doit quitter les Nations Unies. Tu sais que cette opinion existe; elle m'a été exposée avec passion au cours d'un déjeuner, par mon député des Basses-Alpes, à qui son passé, son président et sans doute son avenir conféraient une autorité particulière. Ai-je besoin de te dire que j'ai réagi avec vivacité!

Après toutes les fautes accumulées, tout est devenu plus difficile, mais rien n'est encore définitivement perdu: nous en sommes au dernier quart d'heure. Voici donc mes conclusions :

Primo : Il est fou de s'opposer à la discussion aux Nations Unies des problèmes nord-africains, soit en votant contre l'inscription à l'ordre du jour, soit en contestant la compétence des Nations Unies sur ces problèmes. Si la France adoptait cette position, elle serait tôt ou tard, et sans doute prochainement, battue.

Secundo : Le dossier de la France, colonisatrice, au Maroc et en Tunisie, est bon, il peut et doit être plaidé aux Nations Unies au fond. La cause a dès lors toutes les chances d'être gagnée. Des pays comme les États-Unis et le Chili (j'ai longuement causé avec leurs délégués à la dernière Assemblée) ont été consternés d'avoir été obligés, sur pression française, d'écartier la discussion. Il est probable que, désormais, ils ne s'inclineront plus. Mais ils étaient disposés à voter avec la France sur le fond.

Tertio : La préoccupation prioritaire pour la France doit être de rester en accord avec la pensée internationale et avec la conscience des peuples. Elle court à des désastres si elle entre dans un isolement contraire à ce qui fut sa politique à peu près constante, depuis l'établissement de la République en France.

Quarto : Pour défendre les positions de la France à l'assemblée, et j'espère que se seront des positions nouvelles, il faut envoyer, non pas un fonctionnaire du Quai d'Orsay, que ce soit Hoppenot, Chauvel, Parodi, Binoche ou Puaux, mais réellement un homme politique. Je connais très mal le personnel actuel et, en citant des noms, je peux faire de graves erreurs; mais il me semble, qu'entre les Gaillard, Buron, Letourneau, Mitterrand et d'autres, on doit pouvoir trouver des candidats. Mais la question est assez sérieuse pour que l'on puisse penser à Ramadier, à Mendès-France, ou à Edgar Faure. Sans doute bien d'autres noms pourraient être pris en considération.

Je pense qu'il était de mon devoir de te dire fraternellement mon sentiment de démocrate combattant sur la question. J'espère que tu es en bonne santé, que Michelle va bien, que toute la famille est en bon état. Marie et moi nous t'embrassons de tout cœur.

P.-S. Je vais représenter la Faculté des sciences aux fêtes anniversaires de la fondation de l'Université catholique française de Québec. Je serai de retour les premiers jours d'octobre, et à ce moment je te demanderai quelques minutes de ton temps pour une conversation libre et affectueuse. J'ai reçu des documents parfaitement officiels, sur les conditions dans lesquelles a été préparée la demande de crédits pour la recherche de l'enseignement supérieur dans un nouveau plan



d'équipement, et ces documents confirment, hélas, de façon assez désespérante les anxiétés que j'avais exprimées dans mon discours au Palais de la Découverte. Je vais en discuter avec ce cher Soula, qui arrive ici demain, pour se reposer au moins quelques jours. Nous en causerons tous deux à mon retour.

Lettre (manuscrite) de Vincent Auriol¹⁷

Adressé à Monsieur Henri Laugier.

[En-tête : Vincent Auriol].

Le 8 août 1954.

Mon cher Henri,

Je reçois la lettre et ton « topo », au Cap Bénat où nous sommes depuis un mois.

Si tu étais un « nègre », je te remercierais avec effusion. Mais tu es un frère, et je t'embrasse !

Les trois pages me seront très utiles; c'était le seul domaine où je suis vraiment un infirme total! J'espère que je pourrais, avec les idées que j'ai et la documentation que je puise dans les papiers officiels, faire comprendre la France et la situer à sa place dans le monde. On nous tape dessus de tous côtés, parce qu'on nous envie et que nous n'avons à opposer que des maladresses et une timidité dans l'information et la propagande.

Je te souhaite succès dans ton utile travail. Et je me réjouis à la pensée que nous nous aurons vus le 11 septembre au Cap Bénat. Nous voilà presque au 22, car nous allons ensuite à Bruxelles via Muret-Paris.

Et en attendant cette joie, nous vous embrassons tous les deux.

[signé] Vincent Auriol
Cap Bénat
par Bornes-les Mimosas



17. Cette lettre et la suivante se situent au moment où Mendès France, appelé au pouvoir le 17 juin, vient de rompre avec éclat avec l'immobilisme des gouvernements précédents en mettant fin à la guerre d'Indochine. Laugier a fourni à Auriol des éléments sur la situation de la recherche scientifique pour une conférence que ce dernier doit faire à Bruxelles.

**Lettre (dactylographiée) de Vincent Auriol
(avec corrections et additions manuscrites)**

Adressé à Monsieur Henri Laugier, 55 rue de Babylone.
[En-tête : Vincent Auriol].
Le 16 avril 1957.

Mon cher Henri,

Je m'excuse de ne pas écrire de ma main cette lettre. J'écris très mal, d'autre part, je veux dire toute ma pensée et je profite de ce que j'ai près de moi ma nièce qui est dactylo pour faire taper mon texte.

J'ai donc reçu ta lettre et le texte du discours que tu as prononcé¹⁸, en ma présence ès-qualités Président de la République, qui en effet avait fortement déplu à André Marie, je l'ai calmé de mon mieux, ce fut difficile et ce fut lent. Il n'est pas douteux que si les hommes de science sont spontanément sortis de leur laboratoire, tu les y avais incités et que cet appel à la révolte avait fortement déplu au ministre, sans déplaire au Président qui d'ailleurs connaissait l'état d'esprit patriotique et la sincérité de celui qui prononçait ces propos, jugés alors révolutionnaires.

Mais toi aussi, tu fais comme André Marie : tu prends la mouche sans réfléchir aux textes et je dirais même sans les connaître. Tu as tort de faire confiance « dans les objectivités » comme on dit aujourd'hui, de la presse et dans l'exactitude de ses informations!!

Je t'envoie le texte de mon discours tel que je l'ai prononcé. Je n'ai même pas relu cette frappe. Tu verras que je n'ai pas « fustigé » l'impuissance de l'ONU, j'ai tout simplement dit que Léon Blum dénoncerait l'impuissance et les défaillances de l'ONU avec la même vigueur qu'il flétrissait, etc.

Tu dis, toi, qu'il eût « regretté profondément l'impuissance », Entre « dénoncer l'impuissance » et la regretter, il y a évidemment une très petite nuance. De même qu'il y a une contradiction entre ton indulgence pour l'ONU et ta sévérité pour le gouvernement. C'est la vérité tous ces gouvernements de pays rassemblés à l'ONU que tu trouverais voir fustigés. Malheureusement, l'ONU vaut par les gouvernements qui la composent, de même que les constitutions valent par les gouvernements qui les appliquent, de même que les familles valent par les membres qui en font partie.

La vérité est que les guerres de plus en plus généralisées rassemblent l'un en face de l'autre deux blocs, un bloc vainqueur, un bloc vaincu, et malheureusement, le bloc vainqueur était composé de la Russie d'un côté et de l'autre par l'Amérique. Et nous les retrouvons face à face, par la suite de la faiblesse de Roosevelt à Yalta et à Potsdam, et on ne peut pas dire que la France à ce moment-là y fut.

18: Allusion à l'incident provoqué par la leçon inaugurale de Laugier à la Sorbonne à l'automne 1951 (voir *supra*).

Je te rappelle même qu'avant San Francisco, on avait réuni au Quai d'Orsay une commission pour donner son avis sur la prochaine charte de l'ONU. J'avais l'honneur d'en faire partie et je siégeais à côté de Paul Boncour. Nous avons combattu le droit de veto et nous avons demandé que l'on donnât plus de place et plus de vigueur aux formules relatives à l'armée internationale.

Le malheur c'est que Pierre Cot avec son brio, traînant derrière lui un certain nombre de professeurs de Droit Public et aussi quelques timides du Quai d'Orsay, nous battit à plate couture. Paul Boncour et moi, et la commission, à la majorité, se prononça pour le droit de veto et fit une place insignifiante, simplement sous la forme d'un vœu, pour l'armée internationale.

D'ailleurs, dans la conférence internationale pour la France, notre thèse fut littéralement écrasée par les autres pays. Le malheur en effet est l'opposition violente entre les États groupés autour de l'URSS et les États groupés autour de l'Amérique.

On peut mettre toutes les forces de la France au service d'une constitution d'une puissante ONU, mais ce sera œuvre vainne si l'Amérique d'un côté et la Russie de l'autre ne veulent pas accepter ces modifications.

Le drame de l'après-guerre, c'est cette confrontation de deux continents impérialistes chacun à leur façon; le continent russe et asiatique avec son impérialisme idéologique, et le continent des États-Unis avec son impérialisme capitaliste.

Voilà le malheur et contre cela, rien ne peut prévaloir.

C'est une erreur de dire que tous les gouvernements successifs se sont intégralement « fous » de l'ONU. Ce n'est pas exact. Depuis quelque temps, il y a une irritation contre l'ONU, c'est certain, mais au début, on avait fait effort pour modifier la Charte de l'ONU, ainsi que je viens de le dire, effort vain, et l'on n'y parviendra que si les États-Unis renoncent à être aussi absolus qu'ils le sont et aussi à un anticommunisme parfois stupide, et si les Soviétiques ne faisaient pas peur au mode comme ils le font jusqu'à présent, par leurs variations incessantes. J'avais cru à un moment qu'ils se corrigeraient, rien à faire, et précisément, le retour à leurs anciennes méthodes a créé du scepticisme partout, même chez Tito.

Voilà, mon cher Henri, ce que je voulais te dire. Pour mobiliser la pensée de Léon Blum au service du combat des vivants, j'ai dit tout simplement ce que tu dis toi-même. « Il dénonça en face des agressions contre l'Éthiopie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche-Hongrie, les impuissances de l'ONU¹⁹. » Permettez-moi de te dire qu'il aurait dénoncé, j'en suis sûr, en tout cas pour ma part, « je dénonce l'impuissance et les défaillances de l'ONU en présence du drame hongrois et du drame israélien et des nasardes du dictateur Nasser ».

Je crois que ces explications t'éclaireront sur ma pensée et aussi peut-être rectifieront ce qu'il y a d'un peu excessif dans le jugement que tu portais sur mon discours. Puisque tu en as appelé à M. le Président, c'est la sincérité du Président qui te répond.

Non seulement selon ton vœu et ton expression, je te « pardonne », mais je me félicite de ton interpellation qui m'a permis de jeter un peu de lumière sur ce débat, et je vous embrasse tous les deux.

[signé] Vincent Auriol

19. Il s'agit bien évidemment de la SDN.



Reproduit et achevé d'imprimer le 11 septembre 1995
dans les ateliers de Normandie Roto Impression s.a.
61250 Lorrain
N° d'imprimeur : 15-1733
Dépôt légal : septembre 1995



Ce troisième et dernier numéro des *Cahiers pour l'histoire de la recherche* est consacré à Henri Laugier (1888-1971), professeur à la Sorbonne et premier directeur du Centre national de la recherche scientifique dans la période qui précède la Seconde Guerre mondiale. Médecin, physiologiste, membre de l'Union rationaliste, ami des arts, secrétaire général adjoint de l'ONU et familier des grands de ce monde, Laugier est vraisemblablement l'un des derniers représentants français d'une tradition humaniste qui prend ses racines au Siècle des lumières.

Selon l'expression de J.-L. Crémieux-Brilhac, l'un des responsables de ce livre, le destin exceptionnel de ce « magnifique combattant de la liberté » — qui fut aussi l'artisan de l'organisation moderne de la recherche et de l'université dans la France du XX^e siècle — est retracé ici grâce aux témoignages de M^{me} P. Bélimé, des professeurs J. Coulomb, J.-C. Pecker et G. Fisher, à celui de S.E. l'ambassadeur S. Hessel, ou à des travaux de recherche inédits de M. Trébitsch (IHTP), P. Jakob et C. Morelle (Institut Charles-de-Gaulle), E. Picard (université de Metz).



ISSN : 1248-1923
ISBN : 2-271-05340-4